TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 676 — 48 PAGES — MARDI 29 MAI 1979

Une interview au « Monde » du président Turbay Ayala

« Les mouvements armés ont réduit leurs activités en Colombie »

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Europe des Dix

Les conséquences politiques du traité d'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne, signé ce lundi 28 mai à Athènes en présence de M. Giscard d'Estaing, dépassent de beaucoup les conséquences économiques.

Economiquement, dit-on à Paris, « tous les verrous qui s'imposaient ont été tirés », bien que la France n'ait pas encore obtenu toutes les garanties qu'elle demande en faveur de l'agriculture méditerranéenne. Dans le secteur industriel, la Grèce accordera progressivement aux Neuf l'ouverture de son marché, alors qu'elle bénéficie déjà de la réciproque. Pour la France, second investisseur étranger en Grèce, les Grecs sont des clients modestes mais intéressants, puisqu'ils lui achètent presque deux fois plus qu'ils ne lui vendent. Mis à part le « baroud d'honneur » de M. Marchais, l'adhésion grecque ne produit d'ailleurs pas de remous dans le monde politique français.

Politiquement, le porte-parole de l'Elysée souligne qu'en accueillant la Grèce la Communauté « fait un retour aux sources » et manifeste la persistance de « son pouvoir d'attraction ». Au moment où l'association des Neuf avec le tiers-monde traverse une passe difficile, la marque de confiance du gouvernement d'Athènes est bienvenue.

Les effets à long terme de l'adhésion grecque seront cependant très complexes. En Grèce même, la controverse est vive. Non seulement l'extrême droite et la gauche prosoviétique rejettent l'adhésion, mais les socialistes de M. Papandréou la considèrent comme contraire aux intérêts de la Grèce, et les réserves ne manquent pas dans l'opinion centriste.

La détermination du premier ministre, M. Caramanlis, n'a cependant jamais faibli. Quelles que soient les difficultés de l'intégration économique, la Grèce va se trouver imbriquée dans un système institutionnel qui, le conseil européen de Copenhague l'a rappelé l'an dernier, implique nécessairement un régime démocratique, représentatif, pluraliste et le respect des droits de l'homme.

La position grecque est également fortifiée dans son éternel conflit avec la Turquie. Certes, les Neuf n'ont pas l'intention d'accorder à Athènes un appui inconditionnel face aux Turcs, mais, en cas de tension, ils ne pourraient, sans se déconsidérer, rester indifférents au sort de leur partenaire. Cette « européisation » de la Grèce intervient au moment où l'hypothèse d'une adhésion de la Turquie, sur laquelle est fondée l'association d'Ankara à la Communauté, tend à s'effacer, et d'autant plus que le contentieux gréco-turc n'est pas réglé.

Plus complexes encore sont les effets de l'adhésion grecque sur la Communauté elle-même. Déjà, l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark avait profondément modifié sa nature et son fonctionnement. Le passage de neuf à dix membres entraînera un moindre changement, mais il est exclu qu'il se limite là. La Grèce ouvre en fait la porte à une nouvelle génération de candidats. Les négociations avec Madrid et Lisbonne seront plus ou moins ardues, mais, sauf si ces gouvernements changent de cap, ce que nul ne souhaite, les considérations politiques qui ont joué en faveur de M. Caramanlis, la volonté de consolider des démocraties naissantes, conduiront au même résultat.

Sans parler des difficultés de gestion d'une Communauté à douze — que trois sages examinent tardivement, — il est évident qu'un tel élargissement exclut le renforcement de la cohésion communautaire. Une page est tournée. Pour réaliser « l'union sans cesse plus étroite des peuples européens » promise par le traité de Rome, il faudra trouver autre chose.

Les attentats en Espagne

Une partie de l'opinion critique l'immobilisme du roi et du gouvernement

L'émotion était très vive en Espagne, ce lundi 28 mai, après des attentats terroristes qui ont causé la mort de dix-sept personnes en deux jours.

Le plus grave a eu lieu samedi dans une cafétéria de la rue Goya, quartier général des groupes néo-nazis et des militants de l'organisation d'extrême droite Fuerza Neva, responsable de nombreuses agressions ces dernières semaines. Cet attentat a fait huit morts et une cinquantaine de blessés, dont certains sont dans un état très grave. Plusieurs centaines de manifestants d'extrême droite ont tenté de déborder la police et d'attaquer des locaux de la gauche, siège du parti communiste et bâtiment de la centrale anarchiste C.N.T.

Cette vague de violence, qui risque de déboucher sur une situation « à l'italienne », préoccupe les dirigeants et l'opinion. Celle-ci critique le gouvernement Suarez, et même le roi, pour leur immobilisme.

Le chef du gouvernement a de nouveau rencontré, dans la nuit de dimanche à lundi, les chefs d'état-major des trois armes, qui l'ont assuré de leur appui dans la lutte contre le terrorisme.

De notre correspondant

Madrid. — C'est un moment que les Espagnols redoutaient depuis longtemps : celui où le terrorisme cesserait d'être « sélectif » pour devenir « aveugle ». La bombe posée samedi 26 mai dans une cafétéria madrilène, en plein centre de la capitale, n'a tué cette fois ni des policiers, ni des militaires, ni des civils suspectés de sympathie pour les forces de l'ordre. Elle a fait huit morts et quarante-deux blessés parmi des citoyens ordinaires que ne savaient peut-être pas que l'établissement où ils se trouvaient était un des rendez-vous favoris de l'extrême droite. L'attentat a été commis à un moment de très grande affluence : un samedi à 7 heures de l'après-midi, l'heure du thé en Espagne.

Aussi l'émotion est-elle grande dans tout le pays. La bombe « aveugle » de samedi est venue s'ajouter aux rafales de mitraillette qui la veille avaient coûté la vie à quatre militaires. Certains journaux ont calculé que en quarante-huit heures dix-sept personnes étaient mortes en raison du terrorisme ou de la lutte contre le terrorisme.

Lourd bilan qui a porté la tension à son comble pendant le week-end dans les rues de la capitale ; l'autorité du gouvernement et de l'Etat n'en est évidemment pas renforcée. Les commentaires de la presse sont particulièrement aigres à l'égard de M. Suarez et de son équipe. Le quotidien conservateur *ABC* lui reproche de rester « *imperturbable* » devant le terrorisme, et le journal indépendant *El Pais* de faire preuve d'une préoccupante « *inertie* ».

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

L'aggravation de l'inflation

En avril, la hausse des prix a été forte en France (+1%) aux États-Unis et au Japon

Hausse des prix pétroliers, hausse des prix alimentaires : dans tous les pays industrialisés l'inflation s'accélère. L'indice des prix de détail a augmenté en avril de 1,1 % aux Etats-Unis et de 1,4 % au Japon. En France, l'indice officiel d'avril, qui devait être publié lundi dans la soirée, est en hausse de 1 % par rapport à mars.

Cette accélération de l'inflation mondiale n'est pas de nature à freiner la hausse de l'or. De fait, le cours de l'once de métal précieux s'échangeait lundi matin à 275 dollars environ (contre 270,60 dollars vendredi). Sur le marché des changes, la progression de la devise américaine s'est poursuivie.

La flambée des prix de détail qui s'est rallumée au début de l'année dans la plupart des pays industrialisés ne semble pas sur le point de retomber. Coup sur coup, viennent d'être connus les très mauvais résultats enregistrés aux Etats-Unis (+ 1,1 % en avril) et au Japon (+ 1,4 également en avril).

L'indice des prix de détail en France, pour le même mois, devait être connu lundi 28 mai dans la soirée. Mais on savait, dès avant sa publication officiele, que le pourcentage de hausse était élevé (probablement 1 %).

L'Allemagne fédérale elle-même — pays sage par excellence parce que la folle inflation des années 20 et ses conséquences désastreuses y ont laissé de cuisants souvenirs — s'est laissé gagner par l'orage.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 45.)

Avant le voyage du pape en Pologne

Au Sacré Collège, l'influence des cardinaux européens notamment des pays de l'Est se renforce

A la veille de son voyage en Pologne, Jean-Paul II a annoncé un consistoire pour le 30 juin, au cours duquel seront promus cardinaux quatorze évêques dont les noms sont déjà connus. Il s'agit de neuf archevêques résidentiels, dont quatre présidents de conférences épiscopales, quatre membres de la curie et un nonce. Le pape a nommé in petto (en secret) un quinzième évêque dont l'identité, selon l'usage, n'a pas été révélée.

Ce consistoire, qui portera à cent trente-six les effectifs du Sacré Collège — chiffre jamais atteint — renforcera l'influence des cardinaux européens, notamment ceux des pays communistes, par rapport à ceux du tiers-monde.

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Depuis son voyage au Mexique, Jean-Paul II n'a pas perdu de temps. Il a publié une encyclique, désigné un nouveau secrétaire d'Etat, pourvu plusieurs postes importants de la Curie, choisi le président de la conférence épiscopale italienne et enfin annoncé, le 25 mai, la nomination de quinze cardinaux. L'ancien archevêque de Cracovie peut donc partir en Pologne l'esprit tranquille avec le sentiment d'avoir fait tout ce qu'on attendait de lui dans la première phase du pontificat. Il ne reste en effet qu'à remplacer plusieurs « ministres » (des préfets de congrégations), en mauvaise santé ou ayant atteint la limite d'âge.

Les nominations du 25 mai n'apportent guère de surprises. On s'attendait à treize nouveaux cardinaux, de façon à atteindre le quorum de cent vingt électeurs fixé par Paul VI. Si le pape en a désigné quinze ce n'est pas par erreur de calcul ou pour modifier cette règle : l'un des quinze est tenu secret pour le moment, et ne pourrait donc entrer au conclave.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 12.)

L'« Européra »

par PIERRE DROUIN

On change de braquet pour la course aux urnes du 10 juin. Après les débats pré-électoraux, s'ouvre à la radio et à la télévision la campagne officielle. Un très bref entracte pendant lequel il est possible de reprendre ses esprits et de poser quelques questions.

Qui aurait pensé il y a six mois que le thème européen allait déclencher un tel hourvari, que les « prises de parole » allaient se succéder à une cadence infernale dans les journaux, à la radio, à la télévision ? On ne songeait alors qu'à la Communauté moribonde, à l'essoufflement des institutions bruxelloises, à l'écroulement d'un grand rêve. Tout pesait lourdement sur le Marché commun : les sautes d'humeur du dollar, la politique agricole, les vicissitudes de l'introduction du système monétaire, etc. Et puis, le couvercle a sauté, les affiches ont jailli sur les murs, les discours et les confrontations se sont transformés peu à peu en un véritable rouleau compresseur des esprits.

Personne n'a été dupe. Ce n'est pas l'Europe qui, brusquement, telle la sœur de Cadmos, révélait ses charmes et se faisait emporter par Zeus. A travers la nouvelle consultation, les partis ont cherché à faire tourbillonner les citoyens sur leurs valses classiques, à se compter, à ferrailler devant la galerie... en vue d'autres joutes, plus lointaines. On s'est indigné, ici et là, de ce détournement d'attention, de ce nombrilisme électoral, et l'on n'a pas eu tort de souligner l'étrange comportement de ceux qui se servaient de l'Europe comme un décor, alors qu'elle aurait dû être le personnage principal de l'action.

Le premier acte de l' « Européra » terminé, le jugement devrait être plus nuancé. Il est vrai qu'en France la « politique politicienne » a pris — ô combien — le dessus dans la bataille. Mais, l'écume rejetée, il faut tout de même considérer quatre aspects intéressants, voire positifs, dans ces tumultueuses empoignades :

1) La politique « partisane » — dans le sens étymologique — ne pouvait être absente du débat. L'Europe de Mme Veil ne ressemble pas à celle de M. Chirac, de M. Mitterrand ou de M. Marchais. On s'en est mieux rendu compte au fil des jours. Il y a beaucoup de demeures dans la maison de l'Europe, et il était normal que chacun, inspiré par son idéologie propre, s'efforçât d'aménager la sienne, pour y accueillir le plus possible de candidats.

(Lire la suite page 10.)

Lire page 27 dans « le Monde de l'économie »

- **Une déclaration de M. Vetter, président de la Confédération syndicale ouest-allemand ;**
- **Les articles de B. Dethomas, D. Analis, M. Bommensath sur l'Europe.**

PRESCRIPTION DES CRIMES NAZIS

I. — Sur qui pleurer ?

par GILBERT COMTE

Le long, l'interminable procès ouvert depuis bientôt six mois contre les spectres du nazisme uar le scandale Darquier de Pellepoix, puis la projection d'*Holocauste*, n'apaisent décidément pas la conscience publique. Dans plusieurs départements, des profanateurs s'attaquent aux synagogues. Un antisémitisme demeuré marginal depuis 1945 éclate maintenant à l'improviste en divers endroits et progresse quelque part dans les troubles profondeurs du sentiment collectif. La campagne entreprise au début de l'automne se proposait justement de lui barrer la route. Par un malheur paradoxal ou quelque maladresse, aboutirait-elle donc à des conséquences contraires aux résultats souhaités ?

En vertu du principe officieux qu'un acte du ministre de la justice consacré par dix ou vingt sondages relève de l'infaillibilité spirituelle et ne souffre plus l'examen du libre arbitre, personne ne soulève cette question sacrilège. Voici quelques mois, elle aurait simplement paru absurde, hors de propos. Désormais, elle circule en sourdine dans d'innombrables conversations. Le garde des sceaux n'imagine pourtant pas qu'elle se pose quand il charge Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, d'inculper de « *crimes contre l'humanité* » M. Jean Leguay, délégué en zone occupée du secrétariat général de la police nationale entre 1942 et 1944, associé à ce titre aux persécutions allemandes contre les juifs. Un sort analogue menace aussi son ancien supérieur direct, M. Bousquet.

En complément de ces décisions, dix mille manifestants réclamaient, le 22 avril, à Strasbourg, le maintien de toutes les poursuites contre les actes criminels hitlériens, imprescriptibles « *par nature* ». Par leur logique, toutes ces démonstrations ramènent décidément la France trente-cinq années en arrière, vers les heures néfastes, confuses et blêmes de l'occupation, qu'elle veut de toute son âme oublier. Ce retour à un passé douloureux, tant de cadavres une fois de plus ressortis, dénombrés, recherchés, fichés, ne réveilleront-ils pas à leur tour de vieux démons flasques, fatigués, qu'il eût peut-être mieux valu laisser dormir ? Serviront-ils la justice autant qu'une inlassable exhortation invite à le croire ? Le sujet enflamme cette zone dangereuse, émotionnelle, où la politique et la morale ajoutent leurs passions. Les médias s'en mêlent et n'améliorent rien.

Lorsqu'elles orchestrèrent la fracassante présentation d'*Holocauste*, ni la radio ni la télévision ne souhaitaient probablement susciter quelques semaines plus tard l'effarante profession de foi fasciste du professeur Maurer, doyen de la faculté de médecine de Port-Royal-Cochin.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

De Rouen à Orange

Saluant à Rouen la mémoire de Jeanne d'Arc, brûlée vive à l'âge de vingt ans il y a cinq cent quarante-sept ans, M. Giscard d'Estaing a évoqué « la jeunesse du monde qui a besoin de la France et la jeunesse de France qui doit aller au monde pour y apprendre, par le dialogue et par l'échange, à dégager le fonds commun de ce qui deviendra le siècle de la coexistence ».

Mais ce message d'espoir a été quelque peu obscurci par la fumée qui se dégageait, presque dans le même temps, d'un hôtel de la ville d'Orange, incendié par quatre jeunes Français, et dans lequel sont morts, brûlés vifs, deux jeunes Sénégalais de vingt-cinq et de trente-cinq ans.

Il y a comme cela des jours où on se demande s'il ne vaudrait pas mieux, avant d'inciter la jeunesse de France à aller au monde, lui conseiller de se pencher d'abord sur l'incendie d'Orange pour s'assurer que le feu du racisme ne couve pas encore sous la cendre de la coexistence.

BERNARD CHAPUIS.

CRÉATION A CHATEAUROUX

La devise des philharmonistes

Leur nom est un peu ronflant, mais les Philharmonistes de Châteauroux ont la sagesse de leur ambition et ils ont voulu commencer par le commencement : un concert d'inauguration sans autre prétention que celles d'établir un contact avec le public et de se mettre à l'épreuve avant d'aller plus loin. D'ores et déjà, pourtant, les projets sont nombreux : une activité locale tout d'abord, comprenant une saison de douze concerts avec des animations en milieu scolaire et en milieu rural ; un rayonnement national ensuite, voire international, avec des tournées, des enregistrements radiophoniques, des disques et enfin, à long terme, la promotion des instruments et des instrumentistes français dans le monde.

Une petite déception lors de la soirée inaugurale sur invitation (le concert était répété le lendemain pour le grand public) : la radio, en grève technique, n'a pas pu enregistrer le concert, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, retenu à Paris, s'est fait représenter, le préfet également, et le maire de Châteauroux, momentanément empêché, a dû manquer le début. Mais les Philharmonistes étaient là au grand complet, offrant pour commencer une petite « Fanfare castelroussine », hommage aux « sonneurs vigilants et intrépides au sommet des fières tours de la ville qui, jadis, remplissaient joyeusement leur office, annonçant les heures, signalant les dangers, saluant les visiteurs, égayant les fêtes ».

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

Les voyages extraordinaires de Michel Serres

par JÉROME BINDÉ (*)

IL aurait pu être marin, et il aurait rêvé du capitaine Nemo sous sa casquette d'amiral. Mais il a délaissé les corvettes et les vareuses blanches de l'Ecole navale pour les bassins érudits de Normale sup. Il aurait pu rester prof de philo, et rabâcher chaque année les auteurs canoniques du programme d'agrégation. Mais Michel Serres a gardé de sa première vocation un désir d'écume, le goût de naviguer contre le vent, même dans les maelströms, et une très bonne vue.

Bref, ce mandarin dissident — il a succédé à Canguilhem à la chaire d'histoire des sciences de la Sorbonne — est resté dans l'âme ce marin merveilleux, amateur de rugby et de cartographie, qui fait pâlir, par sa virtuosité, tous les phares de l'épistémologie. Serres, c'est le sel de l'Université.

Critique (1) vient de lui consacrer un numéro exceptionnel, malheureusement inégal, où se côtoyent René Girard et Régis Debray, Prigogine et Shoshana Felman... Et c'est justice. Car où en était l'épistémologie française, il y a dix ans, avant Serres ? Les bacheliers, mention très bien en poche, n'adhéraient qu'à Bachelard ou à Canguilhem. Du côté de Saint-Cloud, Desanti, marxiste prudent, séduisait par sa méthodologie méfiante. Rue d'Ulm, le fameux « cercle d'épistémologie », lacaniquement structural, donnait dans la « *béance* » et la « *suture* », et publiait des *Cahiers pour l'analyse* très excitants, mais que beaucoup ont brûlé après l'Ecole, une fois la « scientificité » mise au clou. Le temps de la distribution des prix, littéraires ou institutionnels, était venu. Et l'Etat n'accordait pas plus de postes universitaires aux épistémologues qu'aux hellénistes traducteurs d'Héraclite. La stratégie avait « changé de base » : comme Dom Juan, elle se faisait Tartuffe, sachant que tous les vices à la mode passent pour vertus. Après la guérilla dans la théorie, la dispute des faux dévôts. Et après le pur amour de la science, la course aux fauteuils, voire au divan.

L'oiseau de Minerve se lève dès l'aube

Heureusement, l'épistémologie et l'histoire des sciences ne s'éditent pas à compte d'auteur. Du moins pas encore. Et en une dizaine de livres Michel Serres a su s'en faire le prince, et conquérir un public, encore restreint mais international. Avec lui, l'oiseau de Minerve ne se lève pas à la tombée de la nuit, comme dans la philosophie d'avant-hier, mais dès l'aube. Serres a d'ailleurs la manie de faire cours très tôt, et dans des salles souvent difficiles à trouver.

S'il aime les disciples studieux et brillants — ce qui fait peu de monde, — ses livres, les quatre *Hermès*, *Zola*, ou *Jouvences sur Jules Verne*, sont d'un accès relativement facile, comparés à ceux de Lacan ou d'Angélus Silésius. Ils supposent, bien sûr, un minimum d'information scientifique, hélas rare chez les littéraires ! et de culture vraie. Mais, aujourd'hui, s'impose l'urgence majeure : secouer cette passion de l'ignorance qui nourrit tous les anti-intellectualismes, et le racisme.

Serres se bat aussi sur un autre front : contre l'esprit de lourdeur, qui ne digère que les pierres, et contre la bureaucratie du savoir, qui sépare depuis deux siècles, en France, les sciences et les lettres, et chaque spécialiste de son voisin. Conjuguant Molière avec les Maoris de Marcel Mauss (l'ethnologue), découvrant la qualité scientifique de la physique de Lucrèce grâce à l'analyse sémantique d'un verbe latin, Michel Serres est un maître de l'échange intellectuel, en toute rigueur et en toute liberté. Ce n'est pas pour rien qu'il a mis sa tétralogie sous le signe d'Hermès, dieu grec des carrefours, dieu du commerce, figure tutélaire des chemins et des marchands voyageurs. Les ennemis de Serres, et il en a, croient le déconsidérer en le traitant de « circulateur ». Il serait une sorte de pirate qui importerait du concept, en fraude, d'une science à l'autre, ou d'un savoir à une œuvre artistique, et *vice versa*.

Laissons les propriétaires usufruitiers de l'idéologie à leurs cornues jalouses, laissons les tatillons s'indigner de cette contrebande qui les lèse de leur pouvoir protectionniste. Le même reproche, ce bégaiement de notables, a servi naguère contre Althusser, condamné pour structuralisme métaphysique par certains doctes ; contre Barthes, Pierre Legendre ou René Girard.

Mais, si la circulation produit de bons effets, si elle « fait la différence » et non l'équivalence, pourquoi préférer la station immobile ? Et de fait, Michel Serres s'en donne à cœur joie. Puisque l'histoire du XIXe siècle, selon lui, est plus l'histoire scientifique de la chaleur et de la thermodynamique que celle de la philosophie de l'histoire, pourquoi ne pas prendre au sérieux l'obsession scientifique des grands romanciers du siècle dernier ? C'est ce que fait Serres lorsqu'il fit Jules Verne, ou quand il met Zola avec Carnot, démontrant rigoureusement le fonctionnement thermodynamique des Rougon-Macquart. Métaphore stricte : hommes, femmes, locomotives, objets, monde, tout marche chez Zola comme les machines à feu, même l'amour et les crimes.

Au commencement était le multiple, l'énergie disséminée, la distribution en nuage, et non pas l'unité sereine du rationnel et de la « nature ». Telle est la leçon de Serres. Elle est source de lumières, et de liberté. Avec lui, la science n'annule plus la non-science, pas plus qu'elle ne rallie le camp des philosophes politiques de l'ordre. Car « *l'ordre est une île rare, un archipel. Le désordre est l'océan commun d'où ces îles émergent. Le ressac érode les rivages ; le sol, usé, perd peu à peu son ordre et s'effondre. Ailleurs un nouvel archipel va sortir des eaux. Le désordre est la fin des systèmes et leur recommencement.* » Serres est le pire ennemi de toutes les réactions sociales et théoriques. Surtout si cet « ordre » est celui de la « thanatocratie », ce culte moderne où la science signe un pacte avec les bureaux de Mars, dieu des armées et de l'anéantissement.

Serres est l'héritier de l'art combinatoire de Leibniz, qu'il a magistralement expliqué. Avec un navigateur aussi doué, il s'agit de découvrir une autre Amérique sans se fier aux vieux portulans, ces cartes qui ne sauraient mener qu'à des ports ensablés. En poète de l'histoire des sciences, en philosophe de la connexion, Serres nous invite à la grande traversée des savoirs et des mythes, de la mathématique grecque au démon de Maxwell, de l'éternel retour nietzschéen à la cosmologie de Laplace. Bref, il écrit une Odyssée de la communication. Tant pis pour les séparatistes de la pensée. Tant pis pour ceux qui, lisant mal Althusser, s'étaient faits les vestales de la « coupure épistémologique » (cette frontière mythologique). La vieille tour de Babel, chez l'auteur des *Hermès*, tourne à la République des savants. Et la croisière pour découvrir l'archipel fortuné de Michel Serres ne coûte pas plus cher que de rester chez soi. Elle permet d'ailleurs justement de rester chez soi, dans un fauteuil. Le capitaine vous divertira, quand vous serez fatigué, en vous commentant les *Bijoux de la Castafiore* ou en vous dévoilant les mystères du jeu de l'oie.

Alors, êtes-vous prêt ? Allez-vous vous embarquer ?

(1) *Critique*, n° 380, 128 p. (Editions de Minuit).

(*) Maître de conférences de littérature à l'Ecole polytechnique.

LA PENSÉE INCONSCIENTE

par JEAN LACROIX

LE livre qu'Eliane Amado Lévy-Valensi vient de publier sur la nature de la pensée inconsciente est comme un sondage poignant du mouvement profond qui a orienté toute sa pensée et toute sa vie : il éclaire ses œuvres précédentes et la conception de la connaissance qu'elles présentaient mais va au-delà. Tout ce que l'auteur traduit en termes de conscience se réfère à une autre source dont l'origine absolue recule toujours. Le secret, ou plutôt la source créatrice, c'est l'inconscient. Intention et inconscient ont partie liée. La pensée créatrice est en proie au vertige d'un commencement obscur, profond, inassignable, inconscient. Philosophe et psychanalyste, l'auteur vise, à travers le rêve, l'art et le mythe, un certain mouvement par lequel quelque chose d'inévitable bascule dans le réel. Eliane se livre tout entière dans l'ouvrage, mais demande en retour une « *lecture créatrice* », c'est-à-dire vraiment philosophique, puisque ce qui commande sa méthode est de vouloir raccorder la philosophie à l'ensemble de ses sources. Cet ensemble est comme une méditation du fameux « *ça pense* », à condition de le transformer en « *ça pense en nous* », ou plutôt quelque chose de moi pense à mon insu, désavoué peut-être mais qui est parfois plus moi que moi-même.

La première partie traite de *l'émergence*, ce mouvement qui révèle sans exprimer. De Platon à Bergson, les philosophes ont compris que ce dont ils témoignent les dépasse : toute pensée créatrice est issue d'une sorte de vertige. Ainsi chez Kant la transcendantalité ferme le sujet sur *l'a priori* que ne peut atteindre la connaissance humaine. Le noumène est une sorte d'inconscient philosophique qui fonde tout ce qui apparaît aux hommes. Equivalent philosophique d'une *certaine* pensée inconsciente, il se donne le phénomène, s'y traduit sans s'y épuiser et par là même souvent se trahit. De son côté, dans une autre perspective mais presque analogiquement, Freud montre que le rêve plonge ses racines dans l'inconscient du rêveur et déploie ses manifestations en direction du monde conscient. Pour lui, l'inconscient est moins infra-conscience que conscience impossible ou annulée : le « *symptôme* » est signifiant. Aussi à la dynamique *inconscient - refoulement* en ajoute-t-il une autre *inconscient-affleurement*. L'esprit en somme, plus ou moins lié à tout ce qui est inconscient, déborde l'intelligence, que ne peut même pas exprimer ce que perçoit le cœur de l'homme.

La fonction symbolique

Après l'émergence, Eliane étudie les mécanismes qui y conduisent. Le symbole d'abord, qui permet de cerner non l'abstrait, mais l'ineffable, ce qui est entre les mots. L'homme est cet être qui se débat entre le moment du symbole qui l'enferme dans une signification partielle et son inadéquation qui l'ouvre vers l'infini mais l'arrête dans l'inachevé : la fonction symbolique est une correspondance entre l'impuissance de l'homme à « atteindre » et son pouvoir de « s'approcher ». L'ensemble des conduites humaines est comme un rayonnement et un foisonnement symboliques en quête du secret perdu ou du projet qu'il implique. Mais il y a aussi la déchirure du secret perdu. Elle s'inscrit dans le mécanisme de répétition des névroses.

Ce mécanisme exprime quelque chose de l'ordre de l'émergence. Kierkegaard est celui qui a le mieux montré que la répétition n'est jamais si névrotique qu'elle puisse exclure l'attention à l'écho du secret perdu, prêt à surgir : elle échappe à la conscience et la porte à la fois. Chez Job, dans la Bible, « *l'idée est toujours en mouvement* » : son thème se situe au cœur de *la Répétition*, dans laquelle Kierkegaard voit l'essentiel de *l'advenir*. Mais l'exemple le plus significatif est celui de l'émergence divine dans ce qu'on appelle le *Devenir de Dieu*. Dans l'*Exode VI*, il est dit simplement : « *Dieu adressera la parole à Moïse en lui disant je suis l'Eternel.* » Pour la première fois, il lui apprend qui il est et lui donne son nom : l'*Eternel*. Cette révélation concerne le peuple entier et elle a été précédée de bien des révélations partielles. A chaque génération de patriarches correspond une émergence nouvelle de l'essence divine ou un lien nouveau entre Dieu et l'homme dans le pacte d'Alliance. Tout est fait de mouvements. Cette répétition est donnée dans l'histoire comme le développement d'un sens. Et ce sens c'est qu'elle devient le support et le milieu d'un développement consubstantiel à l'Etre. La part d'inconscience dans la révélation est la part divine. A l'extrême limite l'émergence apparaîtrait comme une sorte de dévoilement de Dieu.

On peut dès lors, dans une troisième partie, comprendre ce *qui émerge*. L'homme est affronté à un dilemme : créer ou détruire. Telles sont les forces ascendantes et descendantes d'une signification *originelle*, d'une Emergence essentielle. Toute la Bible constitue une sorte de conscience viscérale, si l'on peut dire, qui est à la fois celle d'un en-deçà et d'un au-delà de la conscience. Ce qui arrivera est déjà en route et ne cesse d'*advenir*. Mais nous ignorons le point de départ. Eliane reprend souvent la formule de Ricœur sur la *hantise de l'antériorité*. Cependant il faut au moins tenter de faire le lien entre toutes les tentatives pour approcher une représentation du premier et originel inconscient. L'art et l'amour en sont les moyens privilégiés. L'art est ambigu : en lui se révèlent le bien et le mal, les montées et les chutes du principe créateur.

L'artiste s'exprime dans son œuvre et exprime ce qui le dépasse. S'il se prend pour fin, l'art devient une idole ; s'il se soumet au projet qui traverse la création, il est grand. Pour éviter l'idolâtrie, la Bible et le Talmud l'invitent à se subordonner à l'Ethique, à l'Amour et à Dieu. Son danger est l'image-chose, que la Bible interdit dans le domaine religieux. La musique est ce qui échappe le mieux à ce danger. Mais, c'est dans l'amour que la créativité est la plus grande. Il est un temps rebondissant, une œuvre nouvelle où il cesse d'être : le temps ne serait rien s'il n'était création, écrivait Bergson. La double et concomitante découverte du Je et du Tu, liée à celle du monde et de Dieu, fait songer à Nédoncelle. « *Le monde n'est pas un jeu divin, mais une destinée divine* », disait Buber. L'amour ne s'attache pas au *Je* ou au *Tu*, il existe entre l'un et l'autre. L'histoire est un mystérieux rapprochement. L'amour cependant n'est pas sans danger. S'il n'est pas toujours au seuil d'une transcendance, il peut tomber dans les pires pièges et l'imposture. Ainsi, disait Mafion, il se dégrade lorsqu'il cherche le sexe dans la femme au lieu de chercher la femme dans le sexe.

Un mouvement qui nous habite tous

La quatrième partie, enfin, montre comment, par la multiplicité et la diversité des analyses et des exemples, la nature de la pensée inconsciente se trouve éclairée. Nous sommes toujours en chemin. L'inconscient est au-delà de la forme : il constitue une poussée. Ce qui ne peut se penser est la source ultime de la pensée. Le vrai but du livre est donc d'approcher un mouvement qui nous habite *tous*. Notre siècle est celui de l'imposture parce qu'il tourne au hasard autour d'un secret perdu. On ne comprend plus que ce qui ne peut se penser est la vraie condition et source du connaître lui-même. Ce qui nous en fera retrouver la nature ne saurait être la science, dont Lawrence disait que l'esprit a perdu sa vocation en s'y adaptant. En réalité, l'appel de la conscience est d'abord l'inconscient. Nous sommes sans cesse renvoyés à un *a priori* qui précède et fonde toute naissance.

Le message de l'inconscient est une irrépressible poussée qui se cristallise çà et là, en mots, en images, en symptômes, où le sens s'assoupit mais demeure en attente comme pour être déchiffré. « *L'appel vient de l'Etre qui n'est pas en moi* », disait encore Buber. Ou peut-être, ce qu'il y a de plus éclairant serait ce qu'un de ses malades disait un jour à Eliane : « *Je ne peux pas chercher mon inconscient, c'est lui qui me cherche.* »

En définitive, la nature de la pensée inconsciente, à l'état naissant, ne serait-elle pas celle de la nature même de la création ? Le modèle intérieur de l'obscurité cachée, le modèle opératoire de notre créativité, ce pour quoi nous nous révélons à nous-mêmes débouche peut-être sur le mode opératoire de toute création. Ce serait le point où l'homme est créé à l'image de Dieu. L'effort de tous les textes, conclut Eliane, consiste à rattacher le plus étroitement possible Dieu à l'homme, l'homme à Dieu, à travers Adam rattaché à tous les hommes, qui sont dans l'histoire, mais se réfèrent à quelque chose qui la précède.

Ces quelques lignes ne pouvaient que schématiser une pensée aussi riche, toujours diverse en ses exemples tirés du langage, des névroses, des rêves, des arts, de l'amour et *surtout* de la Bible, mais toujours une dans son but. Ce but, au fond, c'est la créativité juive, créativité continuée, inachevée, parce qu'en chemin, mais toujours créatrice parce qu'elle a su donner à l'inconscient son épaisseur *ontologique*. La nature du silence sans origine, secret commun de la pensée et de l'être, est la nature même de la pensée inconscience *et* de l'énigme de la création. Chaque fois que l'homme juif nous fait signe dans l'histoire, c'est par et pour l'appel d'un mouvement. « *Le judaïsme est comme l'inconscient des nations, le propos transhistorique qui traverse et porte l'histoire.* »

★ *La Nature de la pensée inconsciente*, par Eliane Amado Lévy-Valensi, un vol. de 503 p., Editions universitaires Jean-Pierre Delarge, 1979, 150 F.

RECTIFICATIF — Une coquille a déformé le titre de l'ouvrage de Ferdinand Alquié auquel Jean Lacroix a consacré une récente chronique (*le Monde* du 20 avril). Il s'agit de *la Conscience affective* et non de la conscience « *réflexive* ».

D'autre part, notre collaborateur citait, à la fin de son article, cette phrase du philosophe, qui expliquait et affirmait son orientation : « *Attentif à la science, il ne détourne cependant pas les yeux des obscures clartés qui permettent de sentir ou de pressentir, dans l'espérance, ce qu'aucun avant ne peut dire, ce qu'aucun homme ne peut voir.* »

Sur la raison critique

par YVES MICHAUD (*)

L'ŒUVRE de Jürgen Habermas commence à être accessible au public français. Il manquait encore un ouvrage qui examinerait patiemment les articulations conceptuelles de cette philosophie et permettrait d'ouvrir avec elle le débat qu'elle appelle. Le livre que Garbis Kortian lui consacre sous le titre de *Métacritique* (1) répond à ce besoin. Ouvrage bref, dépouillé, qui réintroduit une rigueur à laquelle nous n'étions plus habitués et dont la difficulté même est la bienvenue : de nouveau l'examen des arguments semble pouvoir se substituer à l'exposition des sentiments.

La philosophie de Habermas a cet intérêt considérable d'être à la fois rigoureuse et en *prise* directe sur la plupart des questions contemporaines. Elle les aborde du point de vue d'une « raison décidée » cherchant à réactiver les entreprises critiques des Lumières mais sans se dissimuler ni les perversions qu'a pu connaître la rationalité en ce vingtième siècle qui partait pourtant pour la libération ni les dangers de cécité à ses propres déterminations que court toute entreprise critique qui ne se critique pas elle-même.

Continuateur original des philosophes de l'école de Francfort (Adorno, Horkheimer, le premier Marcuse), mais avec peut-être moins de pessimisme pathétique, Habermas a entrepris de reconstruire les processus de formation de la rationalité positiviste, les conditions de la montée irrépressible d'une gestion technocratique de sociétés perpétuellement en crise et perpétuellement à l'œuvre pour remédier à leurs crises, les figures déformées de la raison dans un monde d'où les légitimations transcendantes et les points fixes se sont évanouis pour laisser la place à l'arbitraire à peine dissimulé de normes techniques. Crises des sociétés industrielles avancées, échecs des entreprises de libération tournant au totalitarisme, volontés pourtant sans cesse renaissantes d'émancipation, perte du sens des questions pratiques laminées par l'instrumentation et corrélativement résurgences littéralement délirantes de l'irrationnel et de la barbarie, autant de thèmes abordés par Habermas au long d'une recherche aussi tenace qu'ouverte.

Le livre de Garbis Kortian ne cherche pas à fournir une présentation globale de cette pensée : ce serait se précipiter dans la redite idéologique. Il se concentre au contraire sur le point central d'une telle recherche en analysant l'argumentation de *Connaissance et intérêt* (2). Dans cet ouvrage, Habermas a, en effet, présenté la théorie de son entreprise critique en même temps que donné ce qu'il faut bien considérer comme sa propre *phénoménologie de l'esprit*. Il y poursuit une double tâche : reconstruire les processus de formation des différentes figures du savoir contemporain et, par là, repérer les conditions de la *montée* d'une rationalité instrumentale dont les manipulations techniques ont progressivement envahi tous les domaines de la vie sociale ; d'autre part, rendre compte de sa propre volonté de savoir et de ses conditions de possibilité.

Le savoir et le faire

Il s'agit donc de radicaliser les entreprises de critique de la connaissance inaugurées par Kant en restituant les liens *méconnus*, oubliés ou défigurés entre les manifestations du savoir (sciences instrumentales, sciences herméneutiques et disciplines à vocation émancipatrice comme la psychanalyse) et de faire apparaître ainsi les intérêts de la raison qui, à tous les sens du mot, fondent ces disciplines. Mais il faut aussi rendre compte de l'entreprise critique elle-même pour lui assurer non pas une fondation intemporelle mais au moins une lucidité sur sa volonté de vérité. Garbis Kortian montre remarquablement tout ce qu'une telle entreprise doit aux démarches de Fichte et de Hegel. Il souligne aussi très clairement comment Habermas échappe aux illusions d'un savoir absolu renouvelé en mettant en relation les intérêts de la raison ainsi repérés avec un concept matérialiste de l'action et du travail qui vient de Marx, comment « *il élargit ainsi son trans-anthropologie pragmatique et évolutionniste* » (p. 79).

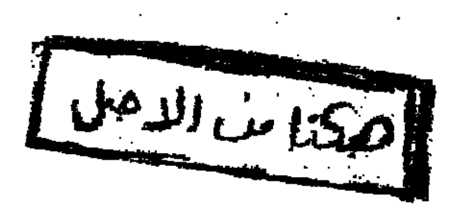
On pourrait souhaiter une discussion plus large du point crucial de la « métacritique » habermasienne : de la manière dont elle ordonne finalement la volonté pratique de la raison à un intérêt supérieur pour l'émancipation et l'auto-réflexion que mettent en œuvre la psychanalyse, la théorie critique de la société et la « métacritique » elle-même ; mais ce serait dépasser l'intention de l'ouvrage, qui entend se borner à produire les arguments du débat.

Ce ne sont là que des indications trop rapides. Le public français, qui a été relativement déshabitué des interrogations philosophiques au profit de la répétition élégante et dogmatique des idéologies tant dominantes que dominées, pourrait bien trouver ici un ton neuf et une respiration nouvelle.

(*) Maître-assistant de philosophie à l'université Paul-Valéry de Montpellier, auteur de *Violence et Politique*.

(1) Garbis Kortian, *Métacritique*, Paris, Editions de Minuit, collection « Critique », 1979.

(2) Jürgen Habermas, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976.



Le Monde

étranger

UNION SOVIÉTIQUE

L'ÉMIGRATION DES JUIFS

Les autorités ne démentent ni ne confirment les informations sur la libéralisation de leur politique

Comme on pouvait s'y attendre, les autorités soviétiques n'ont ni démenti ni confirmé les informations selon lesquelless elles s'apprêteraient à libéraliser leur politique d'émigration à l'égard des juifs.

A Rome, où il est arrivé samedi, le dirigeant syndicaliste australien, Robert Hawk, qui a servi d'intermédiaire entre les militants juifs et les dirigeants soviétiques, a déclaré dimanche : « Je crois que le Kremlin a décidé comme ligne de principe de remettre en liberté douze dissidents juifs actuellement en prison et d'autoriser d'autres personnes à quitter l'Union soviétique, mais cela demandera beaucoup de temps. Cette nouvelle politique soviétique en matière d'émigration, même si elle est très significative, ne doit pas entraîner des espérances exagérées. »

De notre correspondant

Moscou. — *« Par moment, je me prends à penser que c'est trop beau pour être vrai »*. Le professeur Lerner, un des plus anciens *otkazniki* (1), exprime bien les sentiments contradictoires qu'éprouvent les militants juifs depuis deux jours : scepticisme, incrédulité et, malgré tout, espoir. *« Il ne serait pas profitable à l'image de marque de l'U.R.S.S. que des gens haut placés se livrent à ce genre de mystification*, ajoute-t-il. *On doit donc conclure que c'est sérieux ; mais je ne fais pas encore mes valises. »*

Samedi soir, la même incertitude régnait à la soirée d'adieu donnée à l'occasion du départ d'un autre physicien juif, M. Robert Fishman, qui, pour sa part, a attendu moins de deux ans son visa pour Israël. Une des participantes, Mme Bela Novikova, trente-deux ans, ingénieur électricien et *otkaznik* depuis huit ans (sa mère, médecin, l'est depuis sept ans), est, elle, totalement désabusée : *« On nous a si souvent dit que notre attente allait prendre fin que j'ai perdu l'habitude d'espérer. »*

Pourtant « quelque chose » s'est bien passé dans le courant de la semaine dernière, quelque chose qu'aucune déclaration ou démarche officielle n'est encore venu confirmer, mais dont M. Lerner fait le récit suivant : mercredi dernier, 23 mai, M. Robert Hawk, président des syndicats australiens, faisait dire à M. Lerner — qu'il connaissait déjà par l'intermédiaire de Mme Riva Feldman, un professeur d'allemand de cinquante et un an, *otkaznik* depuis sept ans, — qu'il désirait lui parler.

La rencontre a lieu le même jour chez Mme Feldman. M. Hawk indique que, le vendredi suivant, il doit parler du problème de l'émigration juive avec des autorités soviétiques *« à un très haut niveau »* (en fait avec M. Chibaev, président des syndicats soviétiques). M. Lerner lui fait remarquer que l'idée d'une *« libéralisation »* de l'émigration, assez répandue en Occident, est dénuée de tout fondement. Si le nombre des départs est en forte augmentation (au rythme de cinquante mille par an), c'est uniquement parce qu'il y a plus de gens à vouloir partir. A la question de M. Hawk au sujet des mesures qui pourraient signifier un assouplissement de la politique soviétique, M. Lerner répond en citant quatre conditions : *1)* libération de tous les détenus et exilés, ceux que les militants juifs appellent les *« prisonniers de Sion »* et qui sont actuellement au nombre de douze ; *2)* possibilité d'émigrer pour tous les *otkazniki* qui ont demandé leur visa de sortie depuis un certain temps ; *3)* fixation d'un délai d'attente maximum du visa ; *4)* suppression des chicaneries bureaucratiques contre ceux qui souhaitent quitter l'U.R.S.S. *« Si ces mesures étaient prises, nous pourrions considérer que les conditions d'émigration se sont améliorées*, ajoute M. Lerner, *et nous serions prêts à le déclarer publiquement. »*

Une nouvelle rencontre est fixée pour le vendredi 25 mai, au cours de laquelle M. Hawk déclare à M. Lerner que des décisions positives ont été obtenues concernant au moins les trois premières mesures. Le lendemain, M. Lerner porte à M. Hawk une déclaration signée par lui-même et par deux militants juifs, MM. Victor Braïlovsky et Vladimir Prestine : si les mesures annoncées sont effectivement prises, disent-ils, *« nous considérons que cela signifie une amélioration profonde de la politique d'émigration et que ces décisions devraient faire l'objet d'une réaction positive dans le monde »*.

Trois questions

La première mesure, la libération des *« prisonniers de Sion »*, concernerait douze détenus ou *« exilés »* ; voici la liste dressée par les militants juifs eux-mêmes :

M. Iossif Begoun, condamné à deux ans de relégation en 1978 pour infraction aux règlement sur la déclaration de résidence ; MM. Marc Nachpitz et Boris Tsitlionok, condamnés en 1975 à cinq ans de relégation pour une manifestation à Moscou qui avait duré « cinquante-cinq secondes ; Mme Ida Nudel, quatre ans de relégation en 1978 pour *« houliganisme prémédité »* (manifestation de femmes juives) ; M. Anatoli Chtcharanski, condamné à treize ans de prison en juillet 1978 pour *« trahison et espionnage »* ; M. Simon Shnirman, deux ans et demi de camp en 1978 pour refus de service militaire ; M. Boris Kalendariov, deux ans de camp en 1979 pour la même raison ; M. Vladimir Slepak, cinq ans de relégation en 1978 pour *« houliganisme malveillant »* (manifestation) ; M. Amner Zabourov, trois ans de camp en 1976 pour la même inculpation. MM. Yossif Mendelevitch, Youri Flodorov et Alexei Mourjensko, enfin, les trois derniers condamnés du procès de Leningrad encore détenus. Les deux derniers ne sont pas d'origine juive, mais les militants juifs ont tenu à les mettre sur la liste, car ils faisaient partie d'un groupe décidé à partir pour Israël.

La deuxième mesure qui aurait été acceptée par les autorités soviétiques permettrait à tous les *otkazniki* qui attendent leur visa de sortie depuis plus de cinq ans de quitter l'Union soviétique. La mesure concernerait une centaine de familles, soit trois cent cinquante à quatre cents personnes.

Cette affaire amène à poser trois questions. La première concerne évidemment la crédibilité des déclarations de M. Hawk à M. Lerner et le degré des assurances que le dirigeant syndicaliste a pu recevoir et donner. *« Les autorités ont maintenant le choix entre trois attitudes*, déclare M. Lerner : *une confirmation, un démenti ou le silence. »* La dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable (l'échange entre cinq dissidents et deux espions qui a eu lieu à Moscou à la fin du mois dernier n'a toujours pas été annoncé officiellement en U.R.S.S.). Mais la confirmation pourrait n'être qu'indirecte si les personnes touchées par ces mesures étaient convoquées dans les prochains jours par l'Office d'émigration. On devrait donc être fixé assez rapidement sur l'authenticité des promesses qui paraissent avoir été faites.

Si l'on voit bien l'intérêt que les dirigeants soviétiques ont à se débarrasser d'un problème gênant qui peut empêcher la ratification de l'accord SALT 2 et qui entrave le développement de leurs relations économiques avec les Etats-Unis, on voit mal le bénéfice qu'ils pourraient tirer d'avoir monté une opération de mystification. A moins qu'une partie de la direction soviétique n'ait pas été mécontente de rendre publiques des décisions qui n'étaient pas encore prises définitivement pour forcer la main aux hésitants... On se souvient que, sortant il y a quelques mois du bureau de M. Brejnev, le sénateur Edward Kennedy avait annoncé que plusieurs militants juifs allaient recevoir l'autorisation d'émigrer. Quelques jours plus tard, il se faisait vertement critiquer par la *Pravda*. Ce rappel à l'ordre n'a pas empêché cependant les militants juifs concernés de recevoir leur visa de sortie.

La seconde question concerne le sort d'Anatoli Chtcharanski. Son frère Leonid demeure très prudent. La famille a déjà été souvent échaudée par diverses rumeurs d'échange d'Anatoli Chtcharanski contre des espions soviétiques ou est-européens. S'il se révélait exact que le militant juif dont le procès avait soulevé l'année dernière une grande émotion se trouve parmi les personnes autorisées à quitter l'Union soviétique, il resterait à régler le sort de plusieurs dissidents condamnés pour avoir pris la défense des droits de l'homme et qui ne sont pas d'origine juive.

Enfin, à supposer que les informations données depuis samedi soient exactes, la troisième question concerne la volonté de l'Union soviétique de faire des gestes politiques pour obtenir la ratification par le Sénat américain de l'accord SALT-2 et la levée de l'amendement Jackson-Vanick. Bien que les dirigeants de Moscou aient déclaré à plusieurs reprises que *« les pressions n'avaient jamais eu de prise sur eux »*, ils ont montré depuis quelques semaines qu'ils étaient prêts à libérer par anticipation un certain nombre de condamnés afin de s'attirer les bonnes grâces de quelques sénateurs. Sont-ils disposés à aller plus loin et à modérer par exemple leurs actions diplomatiques au Proche-Orient, en Afrique et en Asie ? Il est vraisemblable que la réponse à cette question ne sera pas donnée avant la rencontre au sommet Carter-Brejnev.

DANIEL VERNET.

(1) *Ctkazniki* est le nom donné aux citoyens soviétiques désirant émigrer et dont la demande de visa a fait l'objet d'un refus (du mot russe *otkaz* : refus). Chaque Soviétique possède un passeport sur lequel il est inscrit, en dehors de la citoyenneté (soviétique) sa nationalité (russe, juif, ouzbek, ukrainien, estonien...).

AU CENTRE RACHI A PARIS

Une rencontre avec Édouard Kouznetsov

Edouard Kouznetsov vient à Paris pour rencontrer ceux qui se sont battus pour sa libération depuis de longues années. Le mercredi 30 mai, le comité international pour sa libération, qui compte deux cent vingt écrivains, soixante-quinze peintres et plusieurs comédiens, organise une rencontre avec l'auteur du « Journal d'un condamné à mort » au centre Rachi, 30, boulevard du Port-Royal, Paris (5e), à 20 h. 30.

Edouard Kouznetsov, qui tient avant tout à obtenir la libération de ses compagnons encore emprisonnés, dialoguera à cette occasion avec plusieurs journalistes, et une gravure de Picasso, offerte au comité, fera l'objet d'une tombola pour soutenir l'action en faveur des trois condamnés de l'affaire de Léningrad encore en prison : MM. Fedorov, Mendélévitch et Mourjenko.

Nous publions ci-dessous le « point de vue » de Jean Cathala, membre du comité et traducteur de Kouznetsov, sur l'échange dont le militant juif a été l'objet ainsi que sur les informations récentes faisant état d'une libéralisation de la politique d'émigration de l'U.R.S.S.

POINT DE VUE

DU TROC AUX SOLDES

par JEAN CATHALA

Edouard Kouznetsov est libre. Des années durant, son avocat français, le Comité international pour sa libération, des écrivains, des artistes, des professeurs au Collège de France, des académiciens, des prix Nobel s'étaient acharnés à réclamer son retour à la vie. Ils avaient écrit dans la presse, parlé à la radio et à la télévision, sollicité la présidence de la République, le Quai d'Orsay, les leaders politiques, envoyé des lettres sans réponses au gouvernement de l'U.R.S.S., à son parquet général, à son Union des écrivains, battu la semelle devant les portes closes de son ambassade à Paris. Ils peuvent l'avouer maintenant : depuis si longtemps qu'on gardait retranché du monde cet homme qui s'était révélé grand écrivain au fond de son oubliette, beaucoup commençaient à croire qu'aucun effort ne l'en arracherait.

Et l'incroyable est arrivé. Kouznetsov a recouvré la liberté. La foule qui se pressait, en janvier, au Centre Rachi, pour son quarantième anniversaire, va l'accueillir, mercredi, en ce même lieu où la ferveur, il y a quatre mois tout juste, prenait des accents tragiques.

Des esprits chagrins ont déploré qu'une ombre ternisse leur joie. Il est exact que, en 1970, c'est l'indignation mondiale et les démarches de gouvernements courageux qui avaient sauvé du peloton d'exécution Kouznetsov et Dymschitz, alors que, cette fois, ils ont été tout bonnement troqués. Troqués, avec trois autres prisonniers politiques, contre deux agents de renseignement, ce qui revient à estimer bien cher l'espionnage et bien peu la dignité humaine. Troqués quoique, d'après la loi soviétique aujourd'hui en vigueur, ils auraient dû être libres depuis quelque trois ans. Troqués au terme d'un marchandage où l'un disait : *« J'offre ce lot contre cet autre »*, à quoi on lui répliquait : *« Minute ! Un tel, je me le garde pour la prochaine foire. »* Troqués, non pas au nom de principes ni d'accords internationaux, mais pour faciliter une entente sur des armes d'extermination. Troqués comme jadis on troquait du juif contre du camion.

Certes ! Une négociation, c'est toujours un marché, et pas toujours très joli, d'où la nécessité du secret diplomatique. Mais voici que, aux dernières nouvelles, l'U.R.S.S. accorderait l'*exeat* à tous les juifs qui l'attendent depuis au moins cinq ans, assis sur leurs valises, voire sous les verrous ou derrière les barbelés, y compris, dit-on, aux compagnons de Kouznetsov encore au bagne, y compris, assurent même des optimistes, à Chtcharanski. Quel progrès dans l'histoire du commerce ! On ne troque plus : on solde. Fin de saison ? Prime de déplacement pour M. Carter ? Liquidation des invendus à la veille des Jeux olympiques ? Qu'importe : la maison peut se flatter de ne reculer devant aucun sacrifice.

Décidément, il ne faut jamais désespérer des Grands.

FINLANDE

Le nouveau gouvernement donnera la priorité à l'emploi et au maintien des revenus

De notre correspondant

Helsinki. — Le président de la République a nommé le samedi 26 mai le nouveau gouvernement de centre aguche dirigé par M. Mauno Koïvisto, social-démocrate, ancien gouverneur de la Banque de Finlande (*le Monde* daté 27-28 mai). La nouvelle coalition comprend six centristes, deux suédois (ce parti quitte ainsi l'opposition où il se cantonnait depuis février 1978), cinq sociaux-démocrates, trois démocrates populaires et un haut fonctionnaire sans étiquette. Le parti libéral, qui a particulièrement souffert aux élections législatives des 18-19 mars, rentre dans l'opposition aux côtés des conservateurs, des chrétiens et du parti rural.

Le nouveau gouvernement bénéficie en principe du soutien de 133 députés (sur 200) si l'on omet le fait qu'une forte minorité de démocrates populaires et 38 % des délégués locaux du parti centriste se sont prononcés contre l'entrée de leur parti au gouvernement. L'opposition, avec 67 sièges, devient la minorité nécessaire pour bloquer les lois économiques et fiscales pendant plus d'un an : il faut 134 voix pour l'adoption de certaines lois.

Un second ministre de l'intérieur

Avec la création du ministère du commerce extérieur et la nomination d'un second ministre de l'intérieur (1), le nombre des ministres passe de 15 à 17. Huit membres du gouvernement sortant participent au nouveau cabinet et cinq d'entre eux occupent la même fonction : MM. Väyrynen (affaires étrangères), Uusitalo (intérieur), Kivistö (deuxième ministre de l'éducation), Saarto (transport) et Aalto (travail). Mme Työläjärvi, personnalité social-démocrate, dont la popularité ne fait que croître, quitte la direction des affaires sociales et de la santé pour devenir deuxième ministre des finances avec la tâche importante de préparer le budget. M. Tähkämaa passe du ministère de l'intérieur à l'agriculture. M. Rekola, sans étiquette, précédemment deuxième ministre des finances, dirigera le nouveau ministère du commerce extérieur.

La nomination au ministère des finances de M. Ahti Pekkala, centriste, président du Parlement, donne gain de cause à cette formation sans laquelle un gouvernement de centre gauche majoritaire était impossible. Elle résout aussi un délicat problème de personne. Le chef du parti, M. Johannes Virolaienen, qui était vice-premier ministre et ministre de l'agriculture dans le gouvernement sortant, succèdera à M. Pekkala à la présidence du Parlement et deviendra ainsi, protocolairement, le deuxième personnage de l'Etat.

Le choix de M. Koïvisto

La nomination aux affaires sociales et à la santé de Mme Luja-Penttilä (social-démocrate) permettra à M. Koïvisto d'avoir un lien direct avec le syndicat des métallurgistes, l'un des plus importants, qui est présidé par le mari du nouveau ministre. Enfin, M. Koïvisto a facilité le retour de M. Sorsa à la direction du parti social-démocrate en nommant M. Sundqvist à l'industrie et au commerce : pendant que M. Sorsa dirigeait le gouvernement, M. Sundqvist, qui appartient à la jeune génération des sociaux-démocrates, avait la charge du parti.

Le programme gouvernemental symbolise à lui seul les difficultés des négociations qui ont duré plus de deux mois. Il constitue la plate-forme minimale sur laquelle ont pu s'entendre des partis aussi différents que ceux des centristes et communistes. La priorité est donnée à l'emploi et à la garantie des revenus ; la charge fiscale ne sera pas accrue, mais la structure de l'imposition sera graduellement transformée de sorte qu'elle n'entraine pas une poussée inflationniste.

En choisissant M. Koïvisto, homme très populaire à droite comme à gauche et suffisamment éloigné de la politique des partis, le président Kekkonen a résolu d'une certaine façon le problème psychologique de la victoire des conservateurs aux dernières élections en opposant le sentiment populaire aux partis politiques. Le culte de la personnalité de M. Koïvisto, bien entretenu par la presse, est de nature à faire oublier, même au sein de l'électorat conservateur, la victoire à la Pyrrhus de leur parti.

PAUL PARANT.

(1) Le poste d'un « second ministre » existe en Finlande pour éviter la multiplication du nombre des ministères. Ce procédé permet aussi le dosage politique des coalitions gouvernementales.

LA COMPOSITION DU CABINET

PREMIER MINISTRE : M. Mauno Koïvisto (social-démocrate, non parlementaire.

AFFAIRES ETRANGERES : *M. Paavo Väyrynen* (1) (centriste).

EDUCATION : M. Pär Stenbäck (président du parti suédois) ; deuxième ministre : *M. Kalevi Kivistö* (pro-communiste).

FINANCES : M. Ahti Pekkala (centriste) ; deuxième ministre chargé du budget : *Mme Pirkko Työläjärvi* (social-démocrate).

COMMERCE ET INDUSTRIE : M. Ulf Sundqvist (social-démocrate).

COMMERCE EXTERIEUR : *M. Esko Rekola* (sans étiquette).

JUSTICE : M. Christoffer Taxell (suédois).

AGRICULTURE ET FORETS : *M. Taisto Tähkämaa* (centriste).

INTERIEUR : *M. Eino Uusitalo* (centriste) ; deuxième ministre chargé de l'environnement : M. Johannes Koikkalainen (social-démocrate).

DEFENSE : M. Lassé Aikäs (centriste).

AFFAIRES SOCIALES ET SANTE : Mme Sinikka Luja-Penttilä (social-démocrate) ; deuxième ministre : Mme Katri-Helena Eskelinen (centriste).

TRANSPORTS : *M. Veikko Saarto* (démocrate populaire).

TRAVAIL : *M. Arvo Aalto* (communiste).

(1) En italique : faisaient parti du gouvernement sortant.

POLOGNE

AVANT LA VISITE DU PAPE

Le cardinal Wyszynski appelle les fidèles au calme

De notre correspondant

Vienne. — A moins d'une semaine de l'arrivée, le 2 juin, du pape en Pologne, le cardinal Wyszynski, dans une lettre pastorale lue, dimanche 27 mai, dans les églises, a appelé les fidèles à conserver leur calme pendant la visite du souverain pontife, afin d'éviter tout risque de troubles ou de débordements. *« Dans les efforts constants d'entraide mutuelle, gardez le calme, la tranquillité fraternelle et la patience qui sont si importants pour le maintien de l'ordre »*, demande le primat.

Définissant le sens du voyage du pape, le cardinal-primat affirme : *« Notre rencontre avec le chef de l'Eglise du Christ est avant tout une prière pour la paix sociale de tous les enfants de Dieu. »* Conscient des problèmes d'organisation qui vont se poser à cette occasion, Mgr Wyszynski poursuit : *« Le Saint Père aimerait rencontrer tous ses compatriotes polonais. En raison de la courte durée de sa visite et des problèmes de transport, cela ne sera pas possible. »* Le cardinal demande à ce sujet aux fidèles de s'entraider pour résoudre les difficultés prévisibles et exprime l'espoir que les autorités feront tout leur possible pour mettre à la disposition des pèlerins les moyens de transport nécessaires.

Jusqu'à maintenant, les responsables se sont montrés toutefois fort peu coopératifs et n'ont guère manifesté d'empressement à affréter des moyens de communication supplémentaires pour faciliter les déplacements des pèlerins. Cet hiver, un certain nombre de trains avaient été supprimés par mesure d'économie et tous n'ont pas été rétablis. La hiérarchie catholique avait demandé aux fidèles, depuis plusieurs semaines, d'adresser des requêtes écrites aux autorités afin d'infléchir leur attitude.

Devant le refus de la direction des chemins de fer de créer un train supplémentaire à leur intention, les professeurs et les étudiants de l'université catholique de Lublin ont annoncé leur résolution d'accomplir à pied la distance qui les sépare de Varsovie (180 km). D'autre part, une certaine nervosité se manifeste dans les milieux oppositionnels à la suite de la multiplication, ces derniers jours, des mesures de police. M. Kuron, l'un des animateurs du comité de défense sociale (K.S.S.-K.O.R.), a indiqué dimanche que plusieurs contestataires avaient été interrogé, et parfois interpellés, la semaine dernière, et que de nombreuses perquisitions avaient été faites à leur domicile. — M. L.

EUROPE

Espagne

LES ATTENTATS

(Suite de la première page.)

De nombreuses personnes ont défilé dimanche devant la cafétéria madrilène California, rue Goya, où s'est produit l'attentat. Certains ont même déposé des fleurs devant l'établissement qui a été en grande partie détruit. Quatre ou cinq kilos d'explosif avaient été placés dans les toilettes au sous-sol.

Des témoins ont raconté que, peu avant l'explosion, un homme avait quitté les lavabos, téléphoné de la cabine de l'établissement et quitté les lieux en courant. Or le personnel a indiqué avoir été prévenu de l'imminence d'un attentat par un appel anonyme un quart d'heure auparavant. Sans doute le ou les assassins pensaient-ils, en agissant de la sorte, que les policiers arriveraient immédiatement et feraient partie des victimes. En fait, la police arriva pour recueillir les cadavres et emporter les blessés.

Une demi-heure après l'attentat, l'émotion avait fait place à l'indignation puis à la révolte. A une centaine de mètres de la cafétéria se trouve le siège du mouvement néo-fasciste Fuerza Nueva. La rue Goya et ses alentours servent de quartier général aux organisations d'extrême droite. Celles-ci politisèrent immédiatement l'événement.

Il y eut de nombreux cris contre M. Adolfo Suarez et le roi, une tentative de manifestation ainsi que des agressions contre des photographes de presse. Un groupe de jeunes essaya d'attaquer le siège du P.C. qui se trouve dans le même quartier, mais qui est bien protégé. Un autre groupe se dirigea vers le vieux Madrid pour prendre d'assaut le local de la C.N.T., la centrale anarchiste, mais il fut repoussé. Pendant une partie de la nuit, des manifestants d'extrême droite provoquèrent de nombreux incidents dans les rues de la capitale en criant: « *Mort au roi !* » ou « *Mort à Suarez !* »

Quelques heures plus tôt, le matin, une autre manifestation avait eu lieu à l'occasion des funérailles des quatre militaires tués vendredi par un commando de l'ETA. Cette cérémonie elle-même, qui s'était déroulée au quartier général de l'armée de terre, n'avait donné lieu à aucun incident. Mais une foule nombreuse attendait dans la rue le passage du cortège funèbre. Plusieurs centaines de personnes se mêlèrent aux officiers qui suivaient à pied le transport des dépouilles mortelles. C'est alors que l'agitation commença. Les manifestants lancèrent de graves insultes contre le gouvernement. « *Les rouges à Moscou* », « *Carrillo assassin* », « *l'ETA au poteau* », « *A bas le roi* », « *A bas les francs-maçons* », « *L'armée au pouvoir* »

Comme chaque fois qu'un grave attentat se produit, le gouvernement a réagi en donnant l'impression d'une grande fébrilité : M. Adolfo Suarez est rentré d'urgence de Séville samedi après avoir assisté aux différentes cérémonies du Jour des forces armées. Dimanche, il s'est réuni avec plusieurs ministres.

On ne sait pas encore sur quelles initiatives ont débouché ces retours précipités et ces réunions improvisées. Mais de nombreux commentateurs estiment que le troisième gouvernement Suarez, formé depuis près de deux mois, s'est surtout caractérisé jusqu'à présent par son immobilisme. Madrid n'a pas avancé d'un pouce dans la solution du problème basque, bien que la presse dévouée au parti centriste ait annoncé à cor et à cri il y a quelques semaines que des mesures spectaculaires seraient prises pour ramener la paix en Euskadi.

Le pourrissement de la situation basque alimente bien des commentaires. Et aussi ce sentiment, de plus en plus répandu, dont le ministre de l'intérieur, le général Ibanez Freire, s'est fait l'écho dans sa conférence de presse de vendredi : à savoir qu'il existerait un chef d'orchestre qui planifierait les actions terroristes (celles de l'ETA et des GRAPO) et en doserait soigneusement la gravité. Il y a près d'un an, les Espagnols avaient eu l'impression qu'une nouvelle étape avait été franchie quand l'ETA avait tué pour la première fois un général. On ne sait pas encore avec certitude qui a posé la bombe de la cafétéria, car les experts doutent de l'authenticité d'un appel adressé à un journal de Pampelune et attribuant l'attentat à l'organisation basque. Mais ce qui semble certain, c'est que l'explosion de samedi, si elle est suivie d'autres du même genre, mène l'Espagne tout droit vers l'inconnu.

CHARLES VANHECKE.

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES A BEERSHEBA

Le Caire consent à «entrouvrir» immédiatement la frontière et Jérusalem à libérer certains détenus palestiniens

De notre envoyé spécial

Beersheba. — Au cours de la deuxième partie de la journée de lundi — à Beersheba — tout comme à El-Arich durant la matinée, la paix a été donnée en spectacle. Mais l'on n'a guère précisé comment cette paix se traduirait dans les faits, au cours des jours, des semaines et des mois à venir. Il s'agissait bien davantage d'une fête que d'un sommet poitique. Rien n'a été clairement déterminé si ce n'est une série de nouveaux rendez-vous.

Les nombreux discours et les très brefs entretiens n'ont pratiquement pas apporté de réponse aux questions qui se posaient encore la veille. Comme pour éviter de faire apparaître leurs divergences persistantes, Israéliens et Egyptiens ont préféré rester dans le vague. Chacun est demeuré sur ses positions. Les Israéliens veulent accélérer le rapprochement entre les deux pays, sans attendre les échéances du calendrier fixé lors de la conclusion du traité de paix, et sans attendre que de nouvelles difficultés surgissent dans les négociations sur l'autonomie. Les Egyptiens, eux, manifestent leur volonté de ne pas précipiter les choses tant que quelques progrès n'auront pas été réalisés sur la voie d'un règlement global, prévoyant un début de solution du problème palestinien.

A propos du projet d'autonomie et de leurs positions qui restent toujours aussi contradictoires, MM. Sadate et Begin ont paru suivre les conseils que leur avait donnés, vendredi à Beersheba, M. Cyrus Vance, également présent aux cérémonies de dimanche. A ce sujet, ainsi que sur les autres points de litige — la normalisation des relations égypto-israéliennes par exemple, — M. Vance avait demandé aux deux gouvernements de mettre un terme à leur polémique pour faciliter les discussions à venir.

A El-Arich, M. Begin a annoncé, comme il le désirait tant : « *Les frontières entre l'Egypte et Israël sont ouvertes.* » C'était une petite victoire, puisque M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien, chargé des affaires étrangères, avait fait savoir, la semaine dernière, que cette mesure, comme toute autre décision de « normalisation », ne pourrait être vraiment appliquée avant la fin du délai de neuf mois prévu dans les accords de paix (*le Monde* du 25 mai). Cependant, la « proclamation » faite par M. Begin ne porte, pour l'instant, que sur le principe. Des discussions doivent encore avoir lieu sur ce point, lors du prochain voyage de M. Dayan au Caire, au cours duquel il rencontrera M. Sadate et le premier ministre égyptien M. Mustapha Khalil.

Un « geste » d'Israël

Dans la soirée de dimanche, le ministre israélien de l'intérieur a apporté une « précision » significative « *afin de prévenir les Israéliens qu'ils ne pourront se rendre de suite en Egypte* ». Le communiqué souligne qu'il faut faire une distinction entre le caractère « *politique* » de la décision et son « *application* ». Il ajoute : « *Un certain temps sera nécessaire pour mettre au point les différentes procédures.* » Selon plusieurs indications, la frontière ne serait « *qu'entrouverte* », les passages étant réservés à des groupe en nombre limité, et ce, uniquement dans le secteur d'El-Arich.

D'autres incertitudes demeurent. Selon des sources israéliennes, lors de leurs entretiens en tête à tête, MM. Sadate et Begin auraient évoqué « *concrètement* » quelques aspects de la « *normalisation* ». Mais ils seraient aussitôt convenus de ne pas en faire état dans l'immédiat. Dans ce domaine, et en ce qui concerne les pourparlers sur l'autonomie — qui reprendront le 6 juin, — des décisions importantes ne semblent pas devoir être prises avant un prochain sommet qui réunira, à Alexandrie, le président égyptien et le premier ministre israélien, au début du mois de juillet. Enfin, on attendait, dimanche, que M. Begin annonce les « *gestes* » que lui avait demandés à la fois les présidents Sadate et Carter, avant même la signature du traité de paix, en mars dernier.

Le chef du gouvernement israélien a seulement déclaré qu'il avait accepté le principe de la libération de certains prisonniers politiques (palestiniens) à condition que cela ne soit pas « *un danger pour la sécurité d'Israël* ».

Cette journée ne pouvant décidément pas être décisive, la visite du président Sadate à Beersheba a été très protocolaire. Après un ballet d'hélicoptères, un cérémonial traditionnel a eu lieu sur la place de l'hôtel de ville é hymnes nationaux, vingt et un coups de canon, revue des troupes, offrande de pain et de sel, selon la coutume ancestrale, remise des clés de la ville, et allocution de bienvenue dans la « *cité fondée par Abraham* ». En face de la tribune d'honneur, une immense banderole portait cette citation biblique : « *Les peuples ne lèveront plus le glaive l'un contre l'autre et n'apprendront plus l'art de la guerre.* »

S'adressant à son hôte en arabe, le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, à l'instar des autres orateurs israéliens, a rappelé avec insistance qu'Israël souhaitait « *une application plus rapide et plus concrète* » dans « *le processus de paix et la normalisation* » entre les deux pays. Pour sa part, le président Sadate, faisant allusion aux territoires occupés par Israël, a souligné à plusieurs reprises que « *la terre des autres ne saurait assurer la sécurité* ».

Le chef d'Etat égyptien a ensuite parcouru en voiture les rues de cette ville neuve qui compte aujourd'hui près de cent vingt-cinq mille habitants. Il a été salué et applaudi par des milliers de personnes, mais, pour sa deuxième visite en Israël, rien n'était comparable à l'enthousiasme qui avait marqué son voyage à Jérusalem un an et demi plus tôt.

Le président Sadate s'est rendu en fin d'après-midi à l'université Ben-Gourion, qui projette de créer une Fondation pour le développement du désert, dont les recherches seraient menées en coopération avec l'Egypte. Avant qu'il ne prenne la parole devant un parterre de près de deux mille cinq cents étudiants, la chanteuse israélienne Chochanna Damari a interprété un succès qui date de l'« *après-guerre* » de 1973 et symbolise désormais l'initiative de paix du visiteur égyptien : « *...Je le jure, cette guerre sera la dernière* ». Le président a été une nouvelle fois très bref, évitant soigneusement de mettre en évidence le fossé qui sépare les points de vue égyptiens et israéliens à propos de l'autonomie. Il a cependant déclaré : « *L'histoire récente a balayé toutes les conceptions de la sécurité fondées sur l'expansion territoriale et le rejet des droits nationaux.* » Il a ajouté : « *Je ne doute pas que, dans les mois à venir, vous démontrerez une véritable volonté de vivre en paix avec tous vos voisins, y compris le peuple palestinien.* »

Comme l'avait fait, vendredi dernier, à l'ouverture des négociations le président de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, M. Begin a utilisé dans son allocution une formulation très particulière et révélatrice de la position israélienne. Le premier ministre a parlé d'une « *autonomie complète* » comme M. Sadate, mais il a aussitôt laissé entendre que les attributions des autorités palestiniennes élues se limiteraient à la gestion de « *vie quotidienne* » des territoires, Israël se réservant notamment la responsabilité du maintien de l'ordre.

Dans l'assistance, quelques étudiants ont tenté de déployer une banderole portant un slogan du mouvement la Paix maintenant qui dénonce la poursuite de la politique d'implantation en Cisjordanie. A moins de 300 mètres de là, sur les toits de la résidence universitaire, une autre banderole soulignait qu'il n'y aurait « *jamais de paix sans l'O.L.P.* ». Un entretien entre le président Sadate et des membres de l'université, qui avait été initialement prévu au programme, a été finalement annulé. Avant la visite, deux étudiants arabes, soupçonnés de vouloir perturber les cérémonies, avaient été arrêtés. D'autre part, les habitants des territoires occupés, qui d'ordinaire viennent travailler dans la région de Beersheba, avaient été priés de rester chez eux.

Dans la soirée, MM. Begin et Sadate ont « inauguré » à bord de l'avion présidentiel égyptien un « corridor aérien » reliant Le Caire et Tel-Aviv. Mais sur ce point, qui faisait aussi partie — comme la déclaration d'ouverture des frontières — des demandes insistantes du premier ministre israélien, aucune date n'est prévue pour l'établissement de relations normales. Ainsi que le font remarquer plusieurs journaux israéliens dans leurs éditoriaux, ce lundi matin, les cérémonies entre Israël et l'Egypte se multiplient à l'initiative de M. Begin, mais leur signification reste très symbolique.

FRANCIS CORNU.

(Dessin de KONK.)

La restitution de la capitale du Sinaï à l'Égypte

Kermesse bédouine pour le président Sadate à El-Arich...

De notre envoyé spécial

El Arich. — La France réserve une place de choix dans ses livres d'histoire à la libération de Paris, avec le général de Gaulle descendant à pied les Champs-Elysées. L'histoire d'Egypte devrait, en principe, compter dans ses grandes heures la libération d'El Arich, avec Anouar El Sadate hissant lui-même le drapeau égyptien, après l'avoir fait embrasser par les principales personnalités politiques et religieuses du pays.

Le jour de l'entrée du raïs dans ses murs, la bourgade côtière avait presque l'air d'une grande ville, avec sa foule venue de tous les coins du Sinaï, y compris de la vaste zone encore contrôlée par les Israéliens. En outre, plusieurs milliers de soldats, fonctionnaires et techniciens égyptiens, certains couchant sous des tentes sur la plage, faute de logements, étaient arrivés les jours précédents pour « réégyptianniser » la cité. Cette opération, qui s'est notamment traduite par une baisse sensible des prix de certaines denrées alimentaires, a d'ailleurs été rapide. Il ne reste plus guère que la monnaie israélienne qui aura cours, concurremment avec la livre égyptienne, durant quelques semaines encore, et des lettres hébraïques sur des bouteilles de soda ou de rares inscriptions murales.

Lorsque le raïs a atterri samedi à El Arich, l'étoile du Sinaï, décoration qu'il a créée après la guerre de 1973, se détachant sur son uniforme blanc de grand amiral, il a aussitôt présidé sur le sable bordant la piste d'atterrissage, une prière d'action de grâce islamo-chrétienne, ayant à ses côtés le grand imam, cheikh d'Elazhar, et le patriarche copte-orthodoxe, pape d'Alexandrie. Après la religion, ce sera plus tard au tour de l'armée d'être à l'honneur, une pluie de distinctions s'épandant sur ses chefs, dont le maréchalat pour le général Gamassi, ministre de la guerre jusqu'en 1978, après avoir été l'un des principaux organisateurs de la guerre d'octobre.

A l'arrivée dans l'agglomération même, ce fut la grande kermesse bédouine, dans un tournoiement de keffiehs blancs et de voiles noirs, la jeunesse arborant l'effigie du raïs sur ses chemises, les bouquets de fleurs volant au-dessus des têtes, les tambours précipitant leur rythme, et, pour finir, les conscrits chargés du service d'ordre se précipitant eux aussi vers le président pour essayer de le toucher, scandant en même temps que la foule débandée : « *Avec toi, par l'esprit et par le sang.* » A la floraison des pavillons égyptiens, se mêlaient quelques drapeaux palestiniens, environ cinq mille des habitants d'El Arich étant originaires de Palestine.

La majorité de la population de la petite ville est composée de jeunes gens qui connaissent mieux Israël (qu'ils admirent mais n'aiment pas) que l'Egypte. Aussi bien, toute personne venant du Caire est ces jours-ci à El Arich harcelée de questions sur les conditions d'existence dans la capitale, le coût de la vie, les possibilités de travail, l'habitat, les spectacles, les manifestations sportives. « *Ce que nous voulons avant tout, c'est une bonne retransmission de notre télévision nationale, et si possible ne plus être obligés de travailler pour des Israéliens. Ils paient bien, mais nous préférons gagner moins et travailler avec des compatriotes.* » Cet élan de patriotisme résistera-t-il aux faits ?

La jeunesse d'El Arich, qui vit l'oreille collée à ses transistors pour capter Radio-Monte-Carlo en arabe, est très au courant des nuances du panorama diplomatique. Les Français sont apostrophés : « *Pourquoi ne pas nous soutenir, nous qui voulons la paix, au lieu de toujours appuyer les ennemis de l'Egypte ?*
— Quels ennemis de l'Egypte ?
— *Les Palestiniens, par exemple.* » Plus que réservée et parfois très critique à l'égard des Israéliens, souvent hostile aux Arabes, la jeunesse a surtout soif d'« égyptiannité », et la vallée du Nil, qui fut pendant de longs siècles quasi indifférente à sa dépendance désertique du Sinaï, n'a plus d'yeux aujourd'hui que pour les rocailles sous-peuplées de la péninsule.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

CINQ PERSONNES DONT TROIS « CRIMINELS SEXUELS » ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Les exécutions capitales se poursuivent en Iran. L'ex-colonel Ezzatollah Khavari, exécuté le samedi 26 mai, a été reconnu coupable d'avoir donné l'ordre à son unité le 27 novembre 1978 de tirer sur des manifestants à Téhéran, qui, ce jour-là, avaient violé le couvre-feu. A Ispahan, un autre tribunal révolutionnaire a condamné à mort un ancien officier de la police, Fereidoun Farsi, pour avoir torturé personnellement soixante personnes.

D'autre part, trois jeunes gens ont été exécutés pour « *crimes sexuels* ». Deux d'entre eux avaient commis, à Téhéran, un « *viol homosexuel, provoquant le suicide de la victime* ».

Le troisième, Mokhtar Bani-Tabbar, un jeune homme de vingt-trois ans, a été fusillé dans la ville de Shahsavar pour avoir violé sa nièce, âgée de dix ans.

Ces trois dernières exécutions constituent une violation des dernières instructions données par l'ayatollah Khomeiny, selon lesquelles les peines capitales ne devaient être prononcées qu'à l'encontre de ceux qui auraient provoqué ou couvert de leur autorité la mort d'homme. — *(U.P.I., Reuter.)*

LIBATIONS...

Washington (A.F.P.). — Les nouveaux responsables de l'ambassade iranienne à Washington ont déversé, dimanche 27 mai, quatre mille bouteilles d'alcool fin dans une fontaine asséchée, à l'intérieur des locaux diplomatiques.

Sur ordre de l'ayatollah Khomeiny, ils ont ainsi vidé, en quelques heures, les caves fort réputées de l'ambassade, où le Tout-Washington se pressait quand l'ancien ambassadeur d'Iran, M. Ardeshir Zahedi, offrait l'une de ses élégantes soirées.

Un employé de l'ambassade a déclaré que les instructions de l'ayatollah étaient « précises », et qu'il n'avait même pas été question de mettre en vente les réserves d'alcool de l'ambassade.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Condamnation pénale pour fraude fiscale.

Par jugement en date du 25 février 1977 la 11e Chambre 4e st. du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende le nommé NICOLETIS Claude, né le 7 novembre 1926 à RIO DE JANEIRO (Brésil), chirurgien, demeurant 97, rue de Courcelles, 75017 Paris.

Par arrêt en date du 7 février 1978 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné GINISTY Maurice, né le 22 mai 1918 à SAINTE-GENEVIEVE-SUR-ARGENCE (12), agent général d'assurances, demeurant à LOUVECIENNES (78), Pavillon Plasero, Résidence Dauphine, à treize mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 21 décembre 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné TRUPANDIER Albert, né le 1er avril 1909 à Paris (16e), industriel, demeurant à PARIS (19e), 67, rue Manin, à douze mois d'emprisonnement dont dix mois avec sursis et 25.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 10 janvier 1978 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné SARFATI Roger, né le 21 avril 1925 à ORAN (Algérie), employé de société, demeurant à BOULOGNE-SUR-SEINE, 5, rue Marcel-Loyau, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende pour fraude fiscale et passation d'écritures inexactes.

Par arrêt en date du 1er mars 1978 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné SACCOMAN Georges, né le 18 avril 1928 à SOUSSE (Tunisie), ingénieur, demeurant à PARIS (8e), 33, rue de Naples, à dix mois d'emprisonnement dont huit mois avec sursis et 40.000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 31 mai 1977 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné :

1) SERRE Jean, né le 2 juillet 1920 à LE BOULOU (66), employé, demeurant au Passage d'Agen (47), cité Beaulieu, à dix-huit mois d'emprisonnement dont quinze mois avec sursis et 5.000 F d'amende et cinq ans de suspension du permis de conduire.

2) FRIES André, né le 7 octobre 1943 à PARIS (12e), chauffeur, demeurant à CONFLANS-STE-HONORINE (78), 15, allée Emile-Kohl, à dix-huit mois d'emprisonnement dont seize mois avec sursis, 3 000 F d'amende et cinq ans d'interdiction d'exercer toute profession commerciale ou industrielle.

Pour fraudes fiscales.

Ouganda

Kadhafi, Amin Dada Flatto-Sharon et les autres...

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *Le colonel Kadhafi est-il en train de nourrir une rébellion dans le Nord-Ouest ougandais comme il l'a déjà fait, ces dernières années, dans le Nord tchadien ? Si elle suscite encore de sérieuses réserves, l'hypothèse n'en est pas moins avancée par un homme qui prétend connaître son affaire, M. Daniel Waltener. Ce chef d'un commando, financé par un député israélien pour* « capturer vivant » *le maréchal Amin, affirme que des centaines* — « et peut-être des milliers » — *de soldats arabes, équipés de B-21 soviétiques (les « orgues de Staline »), ont été débarqués à Arua pour y renforcer la résistance que les partisans du maréchal Amin opposeraient à la progression de la coalition militaire ougando-tanzanienne.*

De passage à Nairobi dimanche 28 mai, et en route pour Israël, M. Waltener ne risque pas de passer inaperçu. Trente-sept ans, d'origine française, ancien membre des « forces spéciales » américaines au Vietnam — il y commandait des montagnards nungs — opérant pour le compte du député Samuel Flatto-Sharon, il a recruté un commando de cinquante hommes — dix Blancs et quarante Noirs — qui auraient devancé les troupes tanzaniennes et se trouveraient actuellement dans la province du Nil occidental.

L'homme, qui se défend d'être un mercenaire, est formel : des avions de transport sans marques d'identification ont débarqué des troupes et de grosses quantités de matériel militaire à Arua, la capitale provinciale. M. Waltener prétend avoir capturé deux prisonniers, dont un sergent libyen qui, « après un léger interrogatoire », *lui aurait dit qu'une sérieuse contre-attaque était en préparation et que le maréchal Amin se rendait régulièrement dans le Nord ougandais à partir de la Libye et de l'Irak.*

La possibilité d'une guérilla dans le Nord ougandais avait déjà été évoquée la semaine dernière par le colonel Kadhafi lorsqu'il avait déclaré que le maréchal Amin était « en train d'y regrouper ses forces » *et qu'il* « y lancerait peut-être, à l'avenir, une guerre de guérilla ». *Mais elle contredit les rapports selon lesquels cette région reculée serait la proie d'un chaos total, et les troupes tanzaniennes n'y rencontreraient guère de résistance dans leur avance en direction d'Arua. Le nouveau ministre ougandais de la défense a même indiqué qu'Arua serait prise avant le 7 juin.*

M. Waltener prétend, en outre, que son commando aurait déjà pu abattre le maréchal Amin, mais que sa mission était de le ramener « vivant ». « Je l'ai vu de mes propres yeux non loin d'Arua, et nous aurions pu l'abattre au fusil à lunettes », *a-t-il affirmé. Se déclarant motivé* « par des raisons humanitaires », *il dit avoir retrouvé, à proximité d'un petit camp militaire, les restes de Dora Bloch, victime du détournement de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Entebbe, en juillet 1976. La famille de Dora Bloch a offert une récompense à qui retrouverait le corps de la vieille dame dont l'assassinat aurait été ordonné, justement, par le lieutenant-colonel Juma Ali. Des experts israéliens auraient, toujours selon M. Waltener, été dépêchés de Tel-Aviv pour tenter d'identifier ces restes.*

Les allégations de l'ancien commando américain du Vietnam, à propos d'une intervention « arabe » *dans le Nord ougandais, impliqueraient que, faute d'avoir pu prévenir la chute de Kampala voilà six semaines, le colonel Kadhafi n'aurait pas renoncé à entretenir un foyer de dissidence dans le Nord ougandais, ne serait-ce que pour empoisonner l'existence du nouveau régime de Kampala et des troupes tanzaniennes qui se battent en son nom. Mais, pour l'instant, le seul crédit de M. Waltener demeure son étonnante capacité à circuler librement entre l'Ouganda et Israël, où il serait retourné dimanche renflouer ses caisses. Pour le reste, mieux vaut patienter, surtout quand d'autres sources indiquent que le maréchal Amin se trouve en résidence surveillée à Bagdad ou qu'il vit un exil doré non loin de Tripoli.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Mauritanie

Premier ministre et < homme fort > du régime militaire

Le colonel Ould Bouceif trouve la mort dans un accident d'avion

De notre correspondant

Dakar. — Le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, a trouvé la mort, dimanche 27 mai, dans un accident d'avion au large de Dakar. Il venait au Sénégal participer au cinquième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Un vent de sable d'une intensité exceptionnelle soufflait sur la presqu'île du Cap-Vert lorsque l'avion de commandement du lieutenant-colonel Bouceif amorça sa descente vers l'aéroport de Yoff, refusant, semble-t-il, de suivre les conseils de la tour de contrôle qui lui recommandait de rebrousser chemin. Les personnalités officielles sénégalaises qui l'attendaient virent l'appareil survoler à très basse altitude la piste d'atterrissage, que le pilote n'avait apparemment aperçue que tardivement, puis continuer son vol avant de s'abîmer dans la mer.

En fin d'après-midi, l'épave put être repérée par des éléments de la marine française stationnés à Dakar partis à sa recherche en dépit du mauvais temps persistant. Il était trop tard pour envoyer des hommes-grenouilles dégager les corps des victimes, ce qui ne devait être fait que ce lundi. Le président Senghor a adressé un télégramme de condoléances aux autorités mauritaniennes, qui, de leur côté, ont annoncé l'envoi à Dakar d'une délégation de haut rang. — P. B.

∴

Premier ministre et « homme fort » de la Mauritanie depuis sept semaines seulement, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif passait pour libéral et « pro-occidental ». Jusqu'en avril, il était demeuré à l'écart de la scène politique. Agé de quarante-cinq ans, il était né en 1934 à Kiffa dans le centre du pays. Issu d'une tribu guerrière, il était entré dans l'armée en 1962 avant de suivre plusieurs stages de formation en France, en particulier à l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur et à l'Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent.

Il fut ensuite successivement préfet à Bir-Moghrein, dans l'extrême nord mauritanien, gouverneur adjoint de la région de Nouadhibou et gouverneur à F'Derik, près de Zouérate. Le 24 juin 1976, le président Moktar Ould Daddah le nomme, alors qu'il est commandant, chef d'état-major de l'armée. Il est élevé au grade de lieutenant-colonel le 1er octobre 1976. Il dirige ensuite la deuxième région militaire (Zouérate) en 1977 et doit notamment faire face aux raids de plus en plus menaçants du Front Polisario.

Quelques mois avant le renversement du président Ould Daddah, il est nommé commandant de la cinquième région militaire (Nema), dans l'extrême sud-est de la Mauritanie. Après le coup d'Etat du 10 juillet 1978, il devient ministre de la pêche et de l'économie maritime. Depuis la mise en place le 6 avril dernier d'un Comité militaire de salut national, le lieutenant-colonel Bouceif était le vrai « patron » de l'armée et du régime mauritaniens, malgré le maintien à la présidence de la République du colonel Ould Salek. Une semaine après sa nomination à la tête du gouvernement, il avait notamment déclaré que la « recherche de la paix ne pourrait pas déboucher sur la remise en cause de l'alliance » *entre Rabat et Nouakchott. Interrogé par notre correspondant à Alger, le Polisario s'est refusé à tout commentaire sur la mort du dirigeant mauritanien.*

LES SIX PAYS VOISINS DU TCHAD SOMMENT N'DJAMENA DE FORMER UN « GOUVERNEMENT LÉGAL »

Lagos (A.F.P.). — La troisième conférence sur la « réconciliation nationale » au Tchad s'est tenue, les 26 et 27 mai à Lagos, en l'absence des délégués du gouvernement « d'union nationale de transition » de N'Djamena. En revanche, pour la première fois, des observateurs de l'Empire centrafricain ont siégé aux côtés des représentants des cinq autres pays voisins du Tchad : Cameroun, Libye, Niger, Nigéria et Soudan.

Les six pays représentés à Lagos ont qualifié le gouvernement de N'Djamena d' « inacceptable ». Le général Yar'Adua, délégué du Nigéria, a indiqué que les voisins du Tchad avaient donné à toutes les parties en conflit jusqu'au 25 juin « pour se mettre d'accord entre elles et prendre conscience que nous agissons ainsi pour les aider. Un gouvernement « légal » devra être constitué avant cette date ».

A Dakar

Le cinquième sommet de la C.E.D.E.A.O. marque le lancement effectif du « marché commun » ouest-africain

De notre correspondant

Dakar. — Après avoir donné l'hospitalité, à la fin de la semaine dernière, au sommet de l'Union monétaire ouest-africaine, Dakar accueille, à partir du lundi 28 mai, les chefs d'Etat des seize pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Bénin, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Leone et Togo.

A la différence de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), qui ne regroupe que des Etats francophones (1) et avec laquelle on a souvent tendance à la confondre, la CEDEAO rassemble la totalité des pays de l'Afrique occidentale, qu'ils soient anglopones, francophones ou lusophones. C'est dire que l'entreprise est beaucoup plus ambitieuse.

Son objectif est de créer un marché commun entre les cent vingt-cinq millions d'habitants de cette vaste région (contre moins de trente millions pour la C.E.A.O.) et de les engager dans un développement harmonisé. Elle se heurte cependant à de nombreuses difficultés.

Le poids du Nigéria

La diversité des héritages coloniaux pèse lourdement sur la C.E.D.E.A.O. Les législations douanières et fiscales, les réglementations sociales et en matière de prix, sont disparates. Les monnaies ne le sont pas moins, avec d'un côté le « *bloc du franc C.F.A.* », devise forte de la région et, de l'autre, des monnaies nationales, qui sont presque toutes très dévaluées. Ce sont autant d'obstacles sérieux à un développement rapide des échanges intercommunautaires et qui ne pourront pas être levés du jour au lendemain.

En outre, les échanges interafricains sont faibles. Les seize économies concernées sont, pour le moment, surtout orientées vers les anciennes métropoles. Il en sera ainsi tant qu'elles demeureront essentiellement productrices de matières premières.

Enfin, les Etats membres de la CEDEAO sont d'importance fort inégale. Le Nigéria compte à lui seul deux fois plus d'habitants que ses quinze partenaires réunis, sans parler de ses richesses minières considérables.

Il est le premier producteur de pétrole africain, avant la Libye et l'Algérie. C'est du reste pour tenter d'équilibrer l'influence de ce géant que le président Senghor et plusieurs autres chefs d'Etat francophones ont pendant longtemps cherché à élargir la CEDEAO en une sorte d'« *Afrique atlantique* » qui eût englobé les anciennes colonies françaises et belges d'Afrique équatoriale et centrale.

Depuis quelques années, les appréhensions des « francophones » se sont estompées. La CEDEAO a pu finalement voir le jour à Lagos, où se trouve son siège, le 28 mai 1975. Sa mise en place commença un an plus tard, après l'adoption de divers amendements propres à apaiser certaines craintes. Une dizaine d'années sont prévues pour parvenir progressivement à l'élimination des taxes et à l'adoption d'un tarif douanier extérieur commun.

A l'instar de ce qui a été fait au sein de la CEAO, la création d'un Fonds pour la coopération, la compensation et le développement a été décidée afin de financer des investissements d'intérêt commun et de compenser le manque à gagner que la libération des échanges entraînera pour certains Etats. La tenue à Dakar de ce cinquième sommet marque donc le démarrage effectif de la CEDEAO, après quatre ans de préparations et de tâtonnements.

A l'initiative du chef de l'Etat sénégalais, la conférence va aussi examiner un projet d'accord de non-agression, de règlement pacifique des différends et de défense commune. Il est douteux cependant que, en ce domaine, on aille beaucoup plus loin qu'une décision de principe.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Six Etats de l'ancienne A.O.F. seulement sur neuf font partie de la C.E.A.O. : Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

ASIE

Les réfugiés vietnamiens affluent à Hongkong

Plus de trente-six mille réfugiés vietnamiens se trouvent « en transit » à Hongkong. Environ quatre mille sont arrivés dans la colonie britannique, entre le 20 et le 27 mai. Chine nouvelle a affirmé, le 27 mai, que Hanoï avait « repoussé » vers la Chine plus de deux cent mille Vietnamiens, d'origine chinoise notamment. L'agence a déclaré qu'un demi-million de réfugiés avaient connu une « fin tragique » en haute mer et qu'un autre demi-million avaient trouvé asile dans des pays étrangers.

Enquête sur le Vietnam à Antenne 2

Alors là, bravo ! Passer trois semaines au Vietnam et en rapporter un reportage aussi lucide, aussi serein, utiliser sans se gêner en guise de ponctuation, points de suspension et d'interrogation, accompagner les images du défilé du 1er mai à Saigon d'un : « *Je ne sais pas si tous les participants étaient venus de leur plein gré, ce que je peux dire, c'est qu'il n'y avait pas grand monde sur les trottoirs* », ça, c'est du bon travail de journaliste. L'enquête de Paul Nahon et Pierre Rey va loin... surtout en direction de la frontière chinoise. Personne ne s'était approché de si près du théâtre des opérations.

Rencontre au bord d'une rivière où s'affairent encore quelques hommes des champs — les paysans s'en vont, on évacue la région — d'un groupe d'hommes en armes. A leur tête, un jeune adjudant mobilisé depuis plus de di xans. Il s'est battu contre les Américains, les Cambodgiens, les Chinois enfin. Les hostilités risquent-elles de reprendre dans le coin ? Il le craint et s'élève en termes appris, récités au tableau noir de l'écran, contre « *les expansionnistes réactionnaires chinois* ».

Grâce à la télévision, l'idée que nous avions de l'Extrême-Orient, se précise, se vérifie au fil des émissions. Nous avions été scandalisés par le marché noir auquel se livrent les réfugiés vietnamiens d'origine chinoise sur l'île de Bidong où est ancré le « Bateau pour le Vietnam ». Il semble, en réalité, qu'à Saigon et dans le Sud, la corruption soit généralisée. Trafics, pots de vin, dessous de table, tout s'achète, tout se paie à des prix exorbitants fixés par les officiels du régime. Jusqu'au droit de circuler, jusqu'au droit de travailler ; Arnaud de Borchgrave cite, cette semaine dans *Newsweek*, le cas d'une jeune femme qui n'a pu trouver un poste sur une chaine de montage qu'au prix d'un certain nombre de cartouches de cigarettes. A 8,80 dollars le paquet, les plus prisées, les « 555 » sont devenues des devises aussi cotées que le deutschemark.

Autre exemple d'honnêteté, de scrupule, cette bande-son précédée d'une intervention de Paul Nahon. Les gens se taisent, ils ont peur. Voici cependant le témoignage d'un Saïgonnais — qui a refusé de se laisser filmer — sur la terreur que font régner les chefs d'îlots et policiers. Combien de pensionnaires dans les comps de rééducation ? Le gouvernement refuse d'en donner le nombre. Ça devrait tourner autour de deux cent cinquante mille prisonniers. Non, le mot n'est pas trop fort : la torture psychologique et même physique y sont couramment pratiquées, nous affirmera-t-on à l'antenne. Visite sans surprise de Phnom-Penh « libérée » en compagnie d'un vieux couple cambodgien. Lui était ingénieur des eaux et forêts — atterré par les atrocités et les ineptles qu'on commises le régime Pol Pot. Tout ce qu'il demande à l'occupant c'est de le laisser émigrer, partir pour l'étranger. Ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas-là, on le sait.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Tous les prisonniers chinois et vietnamiens* faits au cours du récent conflit entres les deux pays devront être libérés avant le 22 juin, stipule un accord signé le 26 mai par les Croix rouges des deux pays. — *(A.F.P.)*

LES ÉTATS-UNIS DEMANDERAIENT A L'INDE ET AU PAKISTAN DE RENONCER A LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLÉAIRES

L'administration Carter tente d'enrayer la course aux armements atomiques dans le sous-continent indien en reprenant à son compte le projet, avancé par Islamabad, de création d'une « *zone dénucléarisée* » dans cette région. Selon le *New York Times* du 27 mai, citant le département d'Etat, les Etats-Unis ont proposé la signature, entre l'Inde et le Pakistan, d'un accord aux termes duquel les deux pays renonceraient à s'engager dans une course aux armes nucléaires.

L'Union soviétique, la Chine et les Etats-Unis seraient appelés à offrir leurs garanties à un tel accord. Des responsables du département d'Etat ont précisé que les discussions à ce sujet avec les pays intéressés étaient engagées et que cette question pourrait être abordée lors des entretiens américano-soviétiques, à Vienne, en juin.

Chine

Les autorités de Canton annoncent des mesures contre les contestataires et les « délinquants »

Une série d'anciens hauts dirigeants de la province du Hunan, partisans de la « bande des quatre », et notamment quatre anciens vice-présidents du comité révolutionnaire provincial, ont été exclus du P.C., a révélé, le 27 mai, le « Quotidien du peuple ». Deux d'entre eux, précise le journal, ont été arrêtés et accusés de « crimes contre-révolutionnaires ».

Correspondance

Hongkong. — Selon le quotidien de Hongkong *Ming Bao*, des avis officiels ont été récemment affichés sur les murs de Canton, menaçant « *de très sévères sanctions* » les catégories de personnes suivantes : « *Ceux qui critiquent le parti communiste ; ceux qui détiennent illégalement des armes et munitions ; ceux qui se constituent en bandes de délinquants ; ceux qui séduisent les filles et qui les forcent à se prostituer ; ceux qui cherchent à attirer les gens dans leurs propres erreurs superstitieuses ; enfin ceux qui tentent de passer clandestinement à Hongkong.* »

En ce qui concerne cette dernière catégorie, les autorités de Hongkong — qui arrêtent en moyenne trois cents « *immigrants illégaux* » par jour — seront certainement satisfaites que des sanctions plus sévères soient infligées à ceux qui tentent de passer clandestinement dans la colonie et qui, à l'évidence, bénéficiaient ces derniers temps d'une relative passivité des autorités chinoises. Sans doute faut-il voir là une conséquence de la récente visite officielle en Chine de sir Murray MacLehose, gouverneur de Hongkong, qui avait demandé que fût limitée l'immigration dans la colonie, légale ou illégale (*le Monde* daté 8-9 avril).

La Chine, d'ailleurs, s'apprête à limiter les visas de sortie : ils étaient délivrés depuis un an par des cadres provinciaux, ils ne le seront bientôt plus que par Pékin. Mais pour le *Ming Bao* et un certain nombre d'autres journaux chinois de la colonie, ce « *tour de vis* » de la sécurité publique de Canton s'inscrit dans une politique de reprise en main, qui sera entérinée officiellement début juin par l'Assemblée des représentants du peuple. Le peu de *dazibaos* et de revues contestataires ou même simplement non conformistes qui apparaissent encore en Chine irritent la majorité des cadres qui en font grief à M. Deng Xiaoping. Ce dernier a donc tout intérêt à assimiler la contestation à la délinquance, tout en réaffirmant sa politique de « *libération de la pensée* » (l'expression a été lancée par le *Quotidien de l'armée de libération* et reprise dans le *Quotidien du peuple*), qui, selon la *Ming Bao* sera consolidée en juin.

Il reste que les problèmes d'ordre public sont réels, et les avis officiels affichés à Canton en sont un témoignage éclatant. Détention d'armes, bandes de délinquants, prostitution : Autant de références au problème des « *jeunes éduqués* » rentrés illégalement en ville. Il ne semble pas près d'être résolu. Une revue procommuniste de Hongkong faisait récemment l'éloge du mouvement d'envol des « *jeunes éduqués* » à la campagne, qui « *après tout n'était pas si négatif* », allant même jusqu'à affirmer qu'on enverrait encore des jeunes à la campagne, et que, de toute façon, la Chine ne pouvait pas matériellement intégrer tous les « *jeunes éduqués* » qui demandent leur retour en ville.

L'avis de la sécurité publique de Canton fait également allusion à un retour des pratiques « *superstitieuses* » qu'attestent beaucoup de Chinois de Hongkong ayant rendu visite à des parents ces deux dernières annnées. Le fait est qu'on ne se cache plus guère pour brûler de l'encens pour les morts, ou leur offrir des repas de sacrifice. « *Il a suffi*, nous disait un ami chinois, retour de Canton, *que la pression d'en haut se relâche un peu, pour que tout cela, qui n'avait jamais disparu, réapparaisse.* » — H. L.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UNE PERSONNE A ETE TUEE ET DOUZE AUTRES ONT ETE BLESSEES samedi 26 mai par l'explosion de deux bombes à la foire populaire de Luanda. Neuf enfants figurent parmi les blessés. Selon l'agence angolaise d'information cet attentat a été perpétré par « *les mains d'assassins contre-révolutionnaires* ». — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● LE NOMBRE DES PRISONNIERS POLITIQUES s'élève à 3 201 personnes — dont 2 862 accusée d'infractions à la loi martiale, — a précisé, le samedi 26 mai, le ministre de l'intérieur, le lieutenant-colonel Mustafiz Rahman. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● SEPT MILITAIRES dont cinq officiers ont été condamnés à mort récemment après avoir été accusés devant une cour martiale « *d'espionnage au profit de l'armée indienne* », a affirmé ce lundi 28 mai, le journal indien *The Statesman*. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a annoncé samedi 26 mai la nomination de lord Harech comme émissaire chargé de consulter les Etats du Commonwealth au sujet de la crise rhodésienne. Il a en outre confirmé la nomination de M. Derek Day, qui sera chargé à Salisbury de maintenir le contact entre Londres et le gouvernement de l'évêque Muzorewa. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. SAKHAROV a invité dimanche 27 mai les pays occidentaux à ne pas relâcher leurs efforts dans le développement de l'énergie nucléaire. « *Un ralentissement dans la recherche nucléaire pourrait se traduire pour l'Ouest par la perte d'importants avantages dans la concurrence économique qui les oppose à l'U.R.S.S. et aux autres pays socialistes* », a déclaré le prix Nobel de la paix, dans une interview diffusée par la première chaine de télévision ouest-allemande. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

M. CUVILLIER EST RENTRÉ EN FRANCE

De notre envoyé spécial

San Salvador. — M. Philippe Cuvillier, l'envoyé du gouvernement français venu négocier la liberté de six otages détenus depuis vingt-trois jours dans l'ambassade par un commando du B.P.R. (Bloc populaire révolutionnaire), a regagné Paris samedi 26 mai. M. Cuvillier était arrivé dans la capitale salvadorienne le 5 mai, au lendemain de l'occupation.

Les négociations sont dans une impasse totale. Le B.P.R. continue à refuser l'asile politique à Panama, obtenu par le gouvernement français. Et il semble exclu que le gouvernement salvadorien accepte une solution impliquant le maintien du commando dans le pays.

C'est aussi l'impasse, pour la même raison, à l'ambassade du Venezuela, occupée depuis le 11 mai par un autre commando du B.P.R., mais dont les otages se sont enfuis le 20. Depuis cette date, les occupants n'ont reçu de l'extérieur ni eau ni aliments.

Th. M.

Nicaragua

LES AFFRONTEMENTS FONT SOIXANTE MORTS EN DEUX JOURS

De nombreux accrochages ont eu lieu au Nicaragua au cours du week-end entre guérilleros du Front sandiniste de libération et la garde nationale. Les plus violents son tsignalés à Leon, la seconde ville du pays, au nord-ouest de Managua. Les soldats gouvernementaux, appuyés par un char Sherman et plusieurs engins blindés, ont affronté les Sandinistes dans les rues de la ville désertée par la plupart de ses habitants. Huit personnes ont été tuées, selon un bilan officiel.

Des combats ont aussi eu lieu à Chichigalpa, à 120 kilomètres à l'ouest de Managua, et à Rivas près de la frontière du Costa-Rica. La garde nationale a, d'autre part, annoncé que les Sandinistes avaient attaqué un convoi de l'école d'entrainement de l'infanterie commandé par le fils du président Somoza.

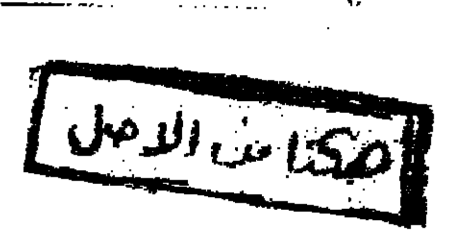
Au total, soixante personnes auraient été tuées dans le pays les deux derniers jours. — *(A.F.P.)*

Canada

LES LIBÉRAUX AURONT UN DÉPUTÉ EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver (Colombie-Britannique). — La circonscription de Vancouver-Centre, qui avait été attribuée à M. Pat Carney (conservateur) à l'issue des élections du 22 mai, est revenue, après un nouveau décompte, à M. Art Phillips (libéral), ancien maire de la ville, a-t-on annoncé officiellement, samedi 26 mai. Les conservateurs seront donc cent trente-cinq, les libéraux cent quinze, les néo-démocrates vingt-six et les créditistes (droite populaire) six.

[La perte du siège de Vancouver-Centre va compliquer la tâche du gouvernement minoritaire conservateur de M. Joe Clark. Si, comme le veut la tradition, le speaker (président) des Communes appartient au même parti que le premier ministre, les conservateurs ne disposeront que de cent quarante voix (la majorité étant de cent quarante-deux), avec l'appui des créditistes. Le speaker ne peut pas voter sauf pour départager des votes sans issue.]



AMÉRIQUES

Un entretien avec le président de la Colombie

• Les mouvements armés ont réduit leurs activités
• Washington devrait participer davantage à la lutte contre la drogue

nous déclare M. Turbay Ayala

Une conférence des chefs d'Etat des pays membres du pacte andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie) s'est tenue, samedi 26 mai, à Carthagène, en Colombie. A cette occasion, M. Giscard d'Estaing a adressé un message au président de la Colombie, M. Julio Cesar Turbay Ayala, dans lequel il affirme que les Etats membres de la C.E.E. « considèrent avec une sympathie particulière les résultats déjà obtenus par les pays du pacte andin sur la voie d'un développement équilibré et harmonieux de leurs économies » et désirent « poursuivre la coopération pour la réalisation de leurs objectifs d'intégration ».

Le président Turbay Ayala entreprendra, d'autre part, à la fin du mois de mai, un voyage d'un mois à l'étranger, notamment en France, où il est attendu le 12 juin. Pendant sa visite, M. Turbay Ayala défendra le point de vue de nations andines qui souhaitent accroître leurs relations politiques et économiques avec la Communauté européenne.

De notre envoyé spécial

Bogota. — Insécurité latente dans les villes, et d'abord à Bogota, capitale tentaculaire de près de cinq millions d'habitants ; guérilla rurale endémique depuis une trentaine d'années ; groupes révolutionnaires urbains pratiquant enlèvements et attentats ; énorme trafic de drogue, marihuana et cocaïne, pour le marché nord-américain : l'image de la Colombie, l'une des rares démocraties d'Amérique du Sud, n'est pas précisément celle d'un pays paisible.

Le président Turbay Ayala, attendu en France en visite officielle le 12 juin prochain, n'en disconvient pas. « *Le fait est,* dit-il, *que nous avons à faire face à une situation très difficile...* ». Mais il le constate avec calme, refusant de dramatiser ou de minimiser. « *Toutes les enquêtes faites pendant la campagne électorale par tous les candidats ont montré que le souci numéro un des Colombiens était la sécurité...* » Chef de l'Etat depuis le 8 août 1978, il estime avoir répondu à cette attente de la majorité. Massif, serein, parlant avec une lenteur calculée, il affirme que le « *rythme des enlèvements politiques a nettement décru* » et que « *la délinquance de droit commun est également en régression* ».

Les statistiques officielles semblent justifier l'optimisme mesuré du président : quarante-quatre mille délits pendant les quatre premiers mois de 1979 dans l'ensemble du pays contre quarante-six mille pendant la même période en 1978. Un voyage à l'intérieur et sur la côte caraïbe nous a permis de constater que des villes comme Cali, Medellin, Barranquilla ou Carthagène sont bien moins « tendues » et « dangereuses » qu'on ne le suggère à l'étranger. Mais une longue cohabitation avec la violence a nourri les psychoses : dans chaque cité visitée, on vous déclare volontiers qu'« *ici tout est calme* », mais on vous met énergiquement en garde contre les risques que vous prenez en vous rendant dans la ville voisine. Cependant dans les campagnes du Tolima, haut lieu de la guerre civile des années 50, les *finqueros* (1) confient qu'ils redoutent moins depuis six mois les incursions nocturnes de bandes armées.

« *Nous avons,* précise le président, *au moins une dizaine de sigles correspondant à des mouvements armés : le M 19 (2), l'Armée de libération nationale, les Forces armées révolutionnaires, le MAO, Mouvement d'autodéfense ouvrière, etc. Mais tous ont réduit leurs activités. Maintenant, il est possible de rentrer chez soi sans crainte après le travail. La vie nocturne, à Bogota, s'est un peu réanimée. Vous pouvez sortir, aller au restaurant... Avant c'était difficile. Tout fermait à 11 heures du soir.* »

Mais que cette accalmie est fragile ! La longue « trêve des kidnappings » a été brutalement rompue le 17 mai : trois personnes, dont un neveu d'un ancien président de la République, M. Marcelo Uribe, frère de l'évêque de Cali, ont été enlevées par un groupe de guérilleros près de la Dorada, sur le fleuve Magdalena. Le 13 mai, quatre tués à Santa-Marta, sur la côte caraïbe, au cours d'un règlement de comptes entre trafiquants de drogue. La même semaine, dans le Caqueta, au sud-ouest de Bogota, six morts dans l'attaque d'un poste militaire.

Une légalité martiale

« *Il y a des zones,* dit M. Turbay, *où il est nécessaire d'agir plus énergiquement. Et nous avons été contraints d'utiliser des procédures exceptionnelles. Dans notre Constitution, l'article 121 permet d'accorder des pouvoirs spéciaux au gouvernement dans certaines circonstances. Il renforce aussi les moyens des forces armées pendant l'état de siège. En fait, depuis trente ans, nous vivons avec une législation d'exception. L'article 121 est devenu la règle et l'état de siège une habitude. Mais, en vertu de cet article, et à l'abri de l'état de siège, bien des gouvernements ont légiféré sur tout et sur rien, y compris sur la hausse des tarifs du téléphone ou sur le commerce extérieur. Finalement tout le monde s'est mis d'accord pour réduire la portée de l'état de siège. Il y a aujourd'hui un contrôle constitutionnel plus sévère. Nous avons une légalité martiale sans doute, mais une légalité...* »

Il reste que la proclamation, en septembre dernier, d'un statut de sécurité a suscité une levée de boucliers non seulement dans les rangs de l'opposition traditionnelle, mais également chez les libéraux et les conservateurs « dissidents ».

Ce statut était-il indispensable ?

« *Le statut,* répond le président, *n'a pas eu d'autre but que de codifier et de rassembler les dispositions éparses de l'état de siège. Nous avons seulement augmenté les peines prévues. Par exemple, le délit de séquestration n'était passible que de huit ans de prison. Nous avons aggravé la peine dans un but de dissuasion. Mais aucune liberté fondamentale n'est affectée par le statut : aucun syndicat n'a perdu sa personnalité juridique, aucun journal n'a été interdit. En outre, aucune des personnes arrêtées depuis six mois ne l'a été dans le cadre du statut. Nous avons seulement appliqué l'article 28 de la Constitution, qui prévoit que le gouvernement peut ordonner la détention de citoyens très sérieusement soupçonnés d'attenter à la sécurité de l'Etat. C'est également l'article 28 qui fixe le délai de garde à vue, actuellement de dix jours. Alors nous sommes bombardés de télégrammes envoyés par des organisations internationales qui réclament l'arrêt des « détentions massives de travailleurs » et la libération de « distingués intellectuels » uruguayens. D'abord il n'y a pas eu d'arrestations massives. Ensuite, les intellectuels uruguayens en question ont été arrêtés pour avoir séquestré l'ancien ambassadeur de Colombie à Paris, M. Miguel German Ribon. Ils n'ont pas du tout envie d'être extradés en Uruguay, où ils ont assassiné des militaires, et ils savent ce qu'ils risquent dans leur pays, où le régime est bien plus sévère qu'ici... Les tortures ? On a trouvé sur des détenus des instructions précises, des manuels indiquant comment procéder lorsqu'on est arrêté : prétendre que l'on a été torturé. Afin de mettre en route le mécanisme d'intervention internationale. Je ne dis pas qu'on leur donne du caviar et du champagne, mais j'affirme que les prisonniers ne sont pas torturés. J'ai demandé mille fois au ministre de la justice et au procureur général d'être vigilants sur ce point. Or nous avons des cas de détenus qui se sont mutilés eux-mêmes pour affirmer ensuite qu'ils ont été torturés...* »

L'une des craintes les plus fréquemment exprimées dans les milieux politiques, et dans la presse est que le statut de sécurité en vigueur depuis septembre 1978 puisse favoriser une « militarisation » de la démocratie colombienne, en raison des pouvoirs exceptionnels, en matière de répression et de justice, confiés aux forces armées. On parle à Bogota d'un risque de « bordaberrysation » du régime : allusion à l'ancien président uruguayen Bordaberry, renversé par les chefs d'une armée à qui il avait confié, lui aussi, la charge de lutter contre le mouvement Tupamaro. Or, le M. 19, organisation urbaine de guérilla, n'est pas sans rappeler le mouvement Tupamaro : même origine, même idéologie anti-impérialiste et anti-oligarchique, même organisation, et surtout mêmes méthodes, illustrées en particulier par un spectaculaire vol d'armes dans une caserne de Bogota au début de cette année.

Pourtant, le président Turbay ne s'émeut pas. « C'est vrai, dit-il, *que le processus a débouché en Uruguay sur un gouvernement militaire parce que le gouvernement civil n'a pas été capable d'imposer la paix. Si moi je ne parvenais pas à imposer cette paix intérieure, je crois que le risque existerait ici. Il viendrait un moment où l'on dirait qu'il n'y a pas d'autre possibilité que la recherche d'une solution militaire. Mais aussi longtemps que le gouvernement civil assumera la paix, il n'y aura pas de danger, car nous avons affaire à l'armée la plus professionnelle de toute l'Amérique latine. Ce sont les militaires colombiens eux-mêmes qui ont contribué à mettre fin à l'une des rares dictatures de ce pays, celle du général Rojas Pinilla, en s'unissant au mouvement de résistance civile.* »

Le grand défi imposé aujourd'hui à la Colombie, c'est le trafic de drogue. La marihuana consommée aux Etats-Unis est produite, pour 85 %, en Colombie. La coca, venant principalement du Pérou et de Bolivie, est transformée en cocaïne dans les laboratoires colombiens et expédiée aux Etats-Unis par les filières de la mafia américano-colombienne. De source informée, on précise que le revenu total provenant du trafic de drogue en Colombie atteint 8 milliards de dollars par an, une somme supérieure aux recettes tirées du café, principale exportation du pays. Ce sont, dans ce domaine également, les forces armées qui ont été chargées par le gouvernement Turbay de diriger l'offensive contre les trafiquants. « *C'est une grande bataille,* dit le chef de l'Etat. *Et je crois que nulle part au monde elle n'a été engagée avec autant de force. C'est une bataille qui se livre sur terre, sur mer et dans les airs. Des zones ont été interdites au survol aérien. Les appareils non autorisés sont confisqués, leurs pilotes arrêtés et punis de très lourdes amendes. Il faut lutter contre la corruption. Avant, les gens de la mafia achetaient des fonctionnaires qui gagnent 2 000 pesos par mois en leur offrant 200 000 ou 300 000 pesos. Le trafic a été sensiblement réduit. A preuve, le prix moyen de la marihuana a doublé sur le marché américain.* »

Des militaires, des hommes politiques, des hommes d'affaires, préconisent une légalisation de la production de la marihuana, en avançant des arguments d'ordre économique et social. Le président Turbay rejette avec indignation cette éventualité.

« *C'est absurde. La légalisation de la marihuana est la pire chose qui puisse arriver à un pays. Oscar Wilde disait que la meilleure manière d'éviter la tentation était d'y céder. C'est une belle formule littéraire mais, dans la réalité, céder c'est se détruire, moralement et physiquement.*

Les contacts entre les gouvernements de Bogota et de Washington se sont multipliés ces derniers mois pour harmoniser la lutte contre les trafiquants de drogue. Une certaine aide technique et financière est apportée par les Etats-Unis pour la formation d'agents spéciaux. Mais le président Turbay estime que cette aide est nettement insuffisante.

« *Il n'y a aucun doute : les Etats-Unis devraient participer davantage à la lutte contre le trafic de drogue. Je l'ai dit à Blumenthal qui était venu à mon investiture, et à Vacky, sous-secrétaire d'Etat aux affaires latino-américaines. Je leur ai dit que les efforts que nous faisions étaient disproportionnés, compte tenu de leurs énormes moyens. Les Etats-Unis ne participent pas comme ils le devraient. Nous sommes un pays qui sert de pont au trafic. La consommation et le marché sont aux Etats-Unis, pas en Colombie. Une notable partie de notre budget est affectée à cette lutte, et eux interviennent pour une partie bien modeste. Ce n'est pas juste.*

● *En outre, nous avons édicté des règles sévères contre ce délit. Aux Etats-Unis, le trafiquant sort facilement de prison en payant une caution ridicule, « sur parole » comme ils disent. Ce n'est pas un système très efficace. J'ai exposé tout cela aux membres d'une commission spéciale du Congrès américain venue à Bogota, et ils ont promis d'étudier la question, de proposer des amendes de l'ordre de 2 000 000 de dollars, et non de 10 000 ou même de 5 000 dollars, comme actuellement. J'ai fait valoir aussi que leurs frontières étaient mal surveillées. S'il s'agissait d'armes de guerre, venant de Chine ou d'U.R.S.S., et non pas de cocaïne ou de marihuana, je suppose que les contrôles de leurs côtes seraient plus rigoureux et que l'on ne retrouverait pas aussi facilement ces armes à Washington, à Chicago ou à Los Angeles. Ils ont approuvé, bien sûr. Attendons, et espérons...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) « Finqueros », propriétaires terriens.

(2) Le M. 19, le mouvement de guérilla urbaine le plus actif en Colombie actuellement, a été fondé en 1974. Né d'une scission de gauche de l'ANAPO, une formation populiste dirigée par l'ex-général Rojas Pinilla, le M. 19 était, au départ, un mouvement de protestation contre la « fraude électorale ». Très compartimenté, regroupant des marxistes, des chrétiens, des libéraux et même d'anciens communistes, disposant de liens avec les autres mouvements révolutionnaires latino-américains, le M. 19 a été durement réprimé depuis le début de l'année. Deux cents membres supposés du M. 19 doivent passer devant un conseil de guerre au mois de juin.

Le Monde le débat européen

La campagne officielle à la télévision et à France-Inter

Le tirage au sort des temps de passage sur les antennes des sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision au cours de la campagne électorale officielle a eu lieu dimanche 27 mai au Conseil d'Etat, selon les critères fixés par la loi du 27 juillet 1977 (1).

Chacune des quatre principales listes aura droit à deux émissions de cinq minutes et à deux émissions de dix minutes. Les autres listes auront droit chacune à une émission de quatre minutes et dix-sept secondes, mais cette durée sera réduite à trois minutes quarante-cinq secondes si le Conseil d'Etat agrée la liste déposée par le RUC (Rassemblement des usagers des services publics et contribuables), laquelle fait l'objet d'une contestation (*le Monde* daté 27-28 mai).

Au terme du tirage au sort, le calendrier des temps de passage sur TF 1 et sur Antenne 2 (à partir de 19 h. 40), et sur France-Inter (à partir de 19 h. 15), s'établit de la façon suivante :

● *Mardi 29 mai :* liste de Défense des intérêts de la France en Europe (R.P.R.) ; liste du P.S. ; liste du P.C. ; liste de lUnion pour la France en Europe (U.D.F.). Cinq minutes chacune.

● *Mercredi 30 mai :* liste du P.S. ; liste du P.C. ; Dix minutes chacune.

● *Jeudi 31 mai :* liste de Défense des intérêts de la France en Europe (R.P.R.) ; liste de l'Union pour la France en Europe (U.D.F.). Dix minutes chacune.

● *Mardi 5 juin :* liste de Défense des intérêts de la France en Europe (R.P.R.) ; liste du P.C. Dix minutes chacune. — Liste Europe-Autogestion (P.S.U., Mme Huguette Bouchardeau).

● *Mercredi 6 juin :* liste de l'Union pour la France en Europe (U.D.F.). Dix minutes. — Liste Europe-Ecologie (Mme Solange Fernex). — Ve Liste : Emploi-Egalité-Europe (M. J.-J. Servan-Schreiber). — Liste Régions-Europe (M. Jean-Edern Hallier).

● *Jeudi 7 juin :* liste du P.S. Dix minutes. — Liste Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe (Mme Arlette Laguiller et M. Alain Krivine) ; liste de l'Union française pour l'Eurodroite (M. Jean-Louis Tixier-Vignancour) ; liste de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire (MM. Philippe Malaud et Pierre Poujade).

La campagne se terminera le vendredi 8 juin. Chacune des quatre principales listes disposera, ce jour-là, de sa deuxième émission de cinq minutes. L'ordre des passages sera fixé à l'occasion d'un nouveau tirage au sort avec la participation de la liste du RUC, si celle-ci est déclarée recevable par le Conseil d'Etat.

(1) En vertu de l'article 19 de la loi du 7 juillet 1977, « *une durée d'émission de deux heures est mise à la disposition des listes présentées par les partis et groupements représentés par des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale ou du Sénat* ». Cette durée est « *répartie également entre les listes* ». L'article ajoute : « *Une durée d'émission de 30 minutes est mise à la disposition des autres listes et répartie également entre elles sans que chacune d'entre elles puisse disposer de plus de cinq minutes.* »

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud*, leaders de la « cinquième liste, Emploi-Egalité-Europe », ont adressé à Mme Simone Veil et à MM. Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais une lettre dans laquelle ils soulignent qu'ils disposeront de « *quatre minutes à peine* » pour exposer leur programme à la radio et à la télévision et déclarent notamment : « *Convaincus que vous désapprouvez autant que nous cette atteinte flagrante à l'équité, nous faisons appel à votre respect de la démocratie. Nous vous demandons trois minutes d'antenne sur les trente qui sont encore à votre discrétion pour que la voix du centre gauche européen que nous représentons ne soit pas étouffée.* »

Bonne conscience

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, au nom de la cinquième liste, qui n'aura droit, pour la campagne officielle, comme toutes les petites listes, qu'à un peu plus de quatre minutes à la télévision, vient de demander aux quatre grands partis de lui céder chacun trois minutes d'antenne sur les trente qui leur ont été accordées.

Mais pourquoi M. Servan-Schreiber, au lieu de ne voir que l'intérêt de sa liste, n'a-t-il pas demandé aux grands partis qu'ils abandonnent un peu plus de la moitié de leur temps d'antenne pour que toutes les listes puissent s'exprimer pendant environ treize minutes ?

Les grands partis vont pouvoir, avec bonne conscience, répondre à M. Servan-Schreiber qu'ils ne peuvent le favoriser par rapport aux autres petites listes, ce qui leur permettra de passer sous silence le véritable déni de justice que constitue l'absence d'égalité de tous devant la loi et les électeurs.

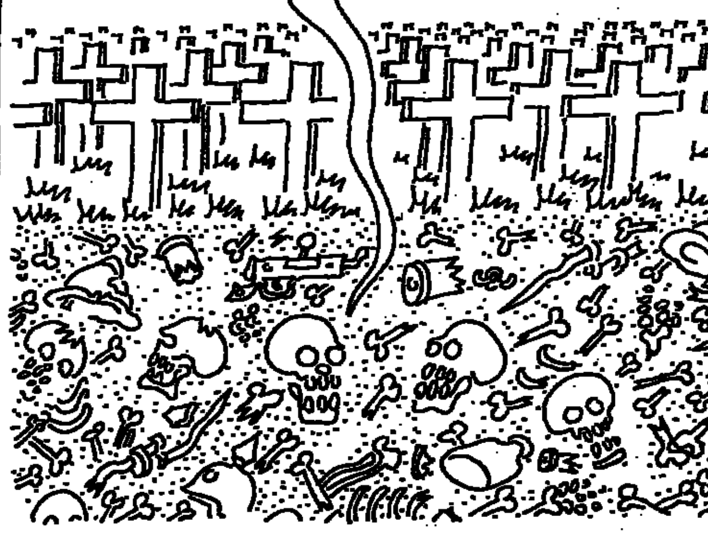
MICHEL CASTE.

LE RUC ESTIME QUE SA LISTE A ÉTÉ DÉPOSÉE « DANS LES CONDITIONS LÉGALES »

Le RUC (Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables), dont la liste n'a pas été homologuée parce que ses mandataires n'ont pas pu présenter, au moment de son dépôt, le récépissé attestant le versement du cautionnement de 100 000 F exigé, a indiqué qu'il a « *saisi le président de la République afin d'obtenir le respect de la Constitution* ».

Il estime, au demeurant, que sa liste a été déposée « *dans les conditions légales* » et que « *le ministère de l'intérieur ne peut être habilité à la rejeter* ». « *Seul le Conseil d'Etat peut le faire*, ajoute le RUC, *dans des conditions très précises qui ne sont pas réunies en l'état de la situation.* »

Le Conseil d'Etat, saisi par le ministère de l'intérieur, doit trancher le différend dans un délai de trois jours.



(Dessin de KONK.)

DEUX PERSONNALITÉS ALSACIENNES REPROCHENT A M. BARRE D'AVOIR ACCEPTÉ LE PRIX EUROPE

De notre correspondant

Strasbourg. — L'acceptation par M. Raymond Barre du prix Europe qui lui a été décerné par la fondation F.v.S. (Freiherr von Stein) de M. Alfred Töpfer (*le Monde* du 24 mai), continue à susciter des remous. Deux personnalités alsaciennes, M. Octave Landwerlin, libraire d'art à Strasbourg, et M. René Dopff, dirigeant des viticulteurs de Riquewihr, viennent d'adresser une lettre ouverte au premier ministre en leur qualité d'anciens officiers de la brigade Alsace-Lorraine que commandait, en 1944, André Malraux.

Ils y déclarent, notamment :

« *Dans vos discours, Monsieur le premier ministre, vous vous plaisez à reconnaître la vocation européenne de notre terre d'Alsace qui, du Moyen Age à la Renaissance, au carrefour de l'Europe, a fourni tant d'illustrations du rayonnement de sa culture et de son esprit. Mais vous avez accepté, Monsieur le premier ministre, d'être distingué sur cette terre d'Alsace par un homme qui était au service d'une idéologie tout à l'opposé de celle pour laquelle beaucoup ont accepté de combattre, de souffrir, de mourir. Cet homme est l'antithèse de l'Europe humaine et libérale, à laquelle nous aspirons tous.* »

M. Michel Debré, interrogé à ce sujet dimanche 27 mai, au cours de l'émission du Club de la presse d'Europe 1, a déclaré : « *Vous m'interrogez clairement : je n'aurais pas accepté ce prix. Un point, c'est tout.* »

● *M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vice-président du parti radical*, a déclaré à Bayeux, le 26 mai, au sujet de la liste constituée par M. Servan-Schreiber :

« *Chacun sait que Jean-Jacques Servan-Schreiber souhaitait figurer sur la liste conduite par Simone Veil. Ce n'est donc pas une question d'attitude sur l'Europe. Chacun sait que le parti radical a décidé, le 26 avril, et vient de confirmer le 23 mai, son soutien à la liste de Simone Veil. Ce n'est donc pas une question de parti. Ce n'est malheureusement qu'une question de personne.* »

M. Debré : le président de la République ne refuse pas l'idée de transferts de souveraineté

M. Michel Debré, hôte du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 27 mai, a évoqué le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing à Hoerdt, le 15 mai. Il a dit :

« *Je m'attendais que le chef de l'Etat prononçât des paroles suivant lesquelles, gardien de la Constitution, il n'entendait pas la modifier. En effet, toute organisation de l'Europe fondée sur la coopération des Etats, sur la limitation réciproque des souverainetés, n'exige aucune modification de la Constitution. La Constitution, et j'en sais quelque chose, est faite non seulement en fonction de la légitimité de la République, mais aussi en fonction des limitations réciproques de souveraineté qu'elle pourrait accepter. En revanche, la Constitution est faite contre les transferts de souveraineté, et le Conseil constitutionnel l'a dit expressément.*

» *Lorsque j'ai vu le président de la République déclarer qu'il saisirait le peuple français par référendum, pour la première fois j'ai été inquiet, car je me suis aperçu que le président de la République ne refusait pas l'idée de transferts de souveraineté. Sur ce point, c'est lui qui est en cause, et pour la première fois je considère que la position qu'il prend n'est pas, semble-t-il, conforme à celle qui résulterait des responsabilités de sa charge.*

» *Je crois très profondément que la légitimité de la République, en particulier dans la période que nous vivons, ne peut pas permettre qu'on se serve de la procédure du référendum pour diminuer la souveraineté de la République, alors que, par ailleurs, la Constitution permet les limitations de souveraineté dans des conditions tout à fait satisfaisantes.* »

Interrogé à plusieurs reprises sur les propos de M. Jacques Chirac, M. Debré a notamment répondu : « *Le « parti de l'étranger » est une formule que l'on a reprochée beaucoup, je ne sais pas pourquoi, à Jacques Chirac. En effet, le président Pompidou s'en était également servi. Pour ce qui me concerne, je fais très attention et j'évoque les temps de l'histoire, qui se produisent jusqu'à nos jours, où un certain nombre d'influences étrangères sont considérées par des hommes politiques comme pouvant être mises en balance avec les intérêts français. Dans ces conditions, si le vocabulaire peut prêter à discussion, ne doutez pas de la réalité de certaines influences.*

» *De préférence à « légitimité », j'aurais employé le mot « autorité », car il est tout à fait vrai — et je crois que le président de la République a bien agi sur ce point en prenant du champ — que, s'il avait trop déclaré que la liste gouvernementale était la sienne, je ne dis pas sa légitimité, mais son autorité aurait pu être diminuée par un mauvais résultat. Dès lors, mettons que le vocabulaire que j'aurais employé ait été quelque peu différent, mais, sur les idées, je crois qu'elles représentent une sorte de réalité que l'on peut difficilement contester.* »

Selon un sondage IFOP-« le Point »

Mme VEIL PERD DEUX POINTS

L'hebdomadaire *le Point* du 28 mai publie les résultats d'un sondage effectué par l'IFOP, les 21 et 22 mai, auprès de mille cent quarante-sept personnes.

Sur cent électeurs ayant l'intention d'aller voter :

— Trente-trois ont indiqué qu'ils voteront pour la liste de Mme Veil (trente-cinq lors du du dernier sondage, une semaine auparavant) ;

— Vingt-sept pour le parti socialiste et les radicaux de gauche, dont la liste est conduite par M. François Mitterrand (contre vingt-six) ;

— Vingt et un pour la liste communiste de M. Georges Marchais (contre vingt) ;

— Quatorze pour la liste Défense des intérêts de la France en Europe, de M. Jacques Chirac (inchangé).

A L'EXTRÊME DROITE

Le Front national appelle à l'abstention

Le conseil national du Front national (F.N., extrême droite), réuni samedi 26 mai à Paris, sous la présidence de M. Jean-Marie Le Pen, a vivement désapprouvé le dépôt de la liste de l'Union française pour l'Eurodroite, constituée par le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour (« le Monde » daté 27-28 mai). Il a décidé, à l'unanimité, d'appeler à l'abstention lors du scrutin du 10 juin « en signe de solennelle protestation contre les inacceptables atteintes de la loi électorale contraire au principe d'égalité ».

C'est un euphémisme de dire que l'initiative du P.F.N. a été fraîchement accueillie par M. Le Pen et ses amis. La motion qu'ils ont adoptée est, sur ce point, extrêmement explicite. Le Front national « *regrette que l'unité qui aurait dû se manifester en faveur du boycott de la consultation ait été rompue par la candidature de dernière heure de l'Eurodroite alors que cette position avait été défendue par les têtes de la liste de l'Union française pour l'Eurodroite des patries (UFEP), MM. Michel de Saint-Pierre, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Jean-Marie Le Pen, au cours de la conférence de presse du 23 mai* ». (*Le Monde* du 25 mai).

Le conseil national « *approuve son président d'avoir refusé d'accepter les conditions politiques inacceptables posées par un nouveau bailleur de fonds* ». Il regrette aussi « *que le P.F.N. ait cru pouvoir utiliser à son profit une partie du titre de la liste commune, fruit des efforts et des sacrifices des militants qui n'approuvent pas la nouvelle initiative* ».

M. Le Pen a expliqué au conseil du F.N. qu'il avait refusé de figurer à la deuxième place de la liste de l'Union française pour l'Eurodroite, parce que le P.F.N. avait notamment décidé, — après avoir trouvé de nouveaux moyens financiers — de défendre uniquement au cours de la campagne, le programme de l'Eurodroite, en abandonnant la plate-forme électorale de la liste commune qui avait été constituée sous la direction de M. Michel de Saint-Pierre.

Les dirigeants du Front national s'interrogent, d'ailleurs, sur l'origine des fonds obtenus par le P.F.N. Ils accordent peu de crédit aux premières explications fournies à ce sujet par les amis de M. Tixier-Vignancour, selon lesquels le financement d'une « *campagne de fortune* » aurait été rendu possible, au dernier moment, grâce à un « sursaut » financier « remarquable » des militants du P.F.N.

Pour eux, le « *nouveau bailleur de fonds* » est sans nul doute le Mouvement social italien (M.S.I.) dont le leader, M. Giorgio Almirante, aurait insisté pour que la branche française de l'Eurodroite soit présente dans la compétition européenne.

Un appel à M. Michel de Saint-Pierre

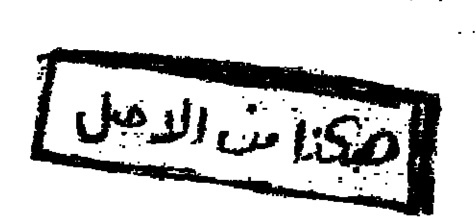
Le conseil du Front national a adopté une deuxième motion pour « *remercier M. Michel de Saint-Pierre des efforts et du dévouement dont il a témoigné dans la réalisation de l'unité de la droite nationale en prenant la tête de la liste de l'UFEP* ». Il demande à l'écrivain de « *poursuivre le combat politique électorale défini dans la plate-forme commune et d'accepter de diriger, à la tête du collectif national pour la liberté d'expression et l'égalité des droits politiques (1), la campagne pour une France vivante dans une Europe vivante en popularisant le mot d'ordre d'abstention qu'il avait lancé lors de la conférence de presse qui mit fin à l'existence de l'UFEP* ».

Jusqu'à présent M. Michel de Saint-Pierre n'a fait, pour sa part, aucun commentaire sur l'initiative unilatérale du P.F.N.

(1) Le Collectif national pour la liberté d'expression et l'égalité des droits politiques, récemment créé par le P.F.N. et le Front national, est présidé par M. André Figueras, journaliste (30, place du Marché-Saint-Honoré, Paris (1er).

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977



A TOULOUSE

M. Marchais affirme que la Commission de Bruxelles cherche à contrôler la construction aéronautique dans les pays européens

De notre correspondant régional

Toulouse. — Au cours de la fête régionale de *l'Humanité*, M. Georges Marchais a inauguré, samedi 26 mai, dans la banlieue toulousaine, la campagne officielle du parti communiste pour les élections européennes. Devant les journalistes, puis au cours d'un meeting rassemblant plusieurs milliers de personnes, le secrétaire général du P.C.F., rappelant que les trois présidents des conseils régionaux d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, sont socialistes, a déclaré : *« Dans l'Europe du chômage, le Midi détient un triste record avec deux cent mille sans-emploi, soit un salarié sur trois. »*

M. Marchais a évoqué l'industrie aéronautique : *« Le succès du programme Airbus,* a-t-il dit, *est la démonstration d'une véritable coopération européenne et internationale. Or ce programme ne mutuels des partenaires. Mais les partisans de l'intégration européenne veulent utiliser cet exemple pour le compte de l'Europe supranationale. Or, ce programme ne doit rien à l'action de la Communauté, et il ne faut pas oublier que, si le projet de moyen-courrier A 200 reste dans les cartons, c'est parce que l'on attend l'agrément du gouvernement fédéral allemand, celui de la Grande-Bretagne, celui de la Commission de Bruxelles. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé : *« Je suis en mesure de révéler l'existence de projets précis des autorités européennes, que l'on cache aux Français et qui font peser de lourdes menaces sur notre industrie aéronautique. Un rapport de la Commission de Bruxelles dit en effet qu'« aucun Etat membre ne peut à lui seul maintenir une telle industrie » et qu'« il faut choisir la voie communautaire au stade initial ». Autrement dit, la Commission exige que lui soit transféré le droit de décider de l'avenir de la production aéronautique dans les autres pays. »*

M. Marchais estime que la région Midi-Pyrénées est menacée de plein fouet par l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. *« Après le plan « de redressement », le plan « de développement », le plan « pour l'avenir », le président de la République vient de lancer de plan « du Grand Sud-Ouest »,* a poursuivi M. Marchais. *« Ici, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, il patronne une opération de promotion, avec l'aide de M. Maurice Faure, qui figure en cinquième position sur la liste de François Mitterrand. »*

Au sujet du différend entre le parti communiste français et le parti communiste espagnol, M. Marchais a précisé : *« Cette divergence ne met pas en cause la solidarité entre nos deux partis, nos deux classes ouvrières, nos deux peuples. Cette différence, par exemple, n'a pas empêché récemment les communistes des usines Chrysler de France, de Grande-Bretagne et d'Espagne de se concerter pour riposter au plan de restructuration du secteur après le rachat par Peugeot. »* — L. P.

● *M. Jacques Blache,* secrétaire national de la Fédération des gaullistes de progrès (gaullistes d'opposition), adjoint au maire de Montereau (Seine-et-Marne), nous a précisé, dimanche 27 mai : *« Les gaullistes de progrès réaffirment leur fidélité au gaullisme populaire et aux grandes options définies par le général de Gaulle. Ils constatent que l'abstention n'a jamais été une attitude gaulliste et qu'elle est même contraire aux traditions républicaines. Ils invitent les Françaises et Français à voter massivement pour une France progressiste et indépendante. A l'heure où l'Allemagne fédérale élit comme président de la République un ancien responsable nazi, il faut se prononcer contre l'Europe atlantiste et allemande, contre l'Europe des multinationales et du chômage. »*

Plus de deux cents intellectuels signent un appel en faveur de la liste du P.C.F.

Le parti communiste a rendu public, dimanche 27 mai, un appel signé par plus de deux cents intellectuels — dont plusieurs ont émis des critiques contre la politique actuelle du parti, — en faveur de la liste du P.C.F. pour l'élection européenne. Ce texte déclare notamment :

« Précisément parce que nous sommes attachés au développement des échanges culturels, scientifiques et techniques aussi bien qu'économiques, à la libre circulation des hommes et des idées, à la détente et à la paix dans une Europe accordée aux aspirations des travailleurs et ouverte sur le monde, nous exprimons notre opposition à une politique qui dresserait de nouveaux obstacles sur cette voie en dissolvant nos nations et nos cultures dans un conglomérat ouest-allemand dominé par les multinationales germano-américaines.

» La vitalité de chaque nation est pour nous la prémisse d'une réelle coopération, d'une réelle solidarité internationale. La liberté de chaque peuple de décider souverainement son avenir est pour nous indéniable. (...)

» Les partisans d'une Europe supranationale auront-ils les moyens politiques de réduire encore la liberté de penser et d'agir du peuple français ? Voilà la seule, la grave question posée.

» La seule façon de porter un coup d'arrêt à cette politique et de se prononcer pour une France indépendante dans une Europe démocratique, c'est de voter pour la liste présentée par le parti communiste français. »

Parmi les premiers signataires, dont la liste est publiée par *l'Humanité* du 28 mai, figurent Louis Aragon, Isabelle Aubret, Marcel Bluwal, Pierre Bourgeade, Christian de Challonge, Jean-Philippe Chimot, Dora Doll, Charles Dobzinski, Jean Elleinstein, Max-Pol Fouchet, Claude Frioux, Maurice Goldring, Jean-Michel Goux, Juliette Gréco, Guillevic, François Hincker, Raymond Jean, Daniel Karlin, Eddy Kenig, Danielle Lebrun, Marfaing, Robert Merle, Maurice Moissonnier, Marc Ogeret, Gilles Perrault, Jean Picart Le Doux, Anna Prucnal, Jean Ristat, Raoul Sangla, France Vernier, Michel Vovelle, Marina Vlady, Jean Wiener.

★ Les signatures doivent être adressées à M. Jean-Pierre Kahane, P.C.F., 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet aux citoyens résidant à l'étranger, ainsi qu'à ceux qui sont absents de leur domicile pour raisons professionnelles ou pendant leurs vacances, d'exercer leur droit de vote. Les modalités de ce vote sont précisées par une circulaire ministérielle 7 828 du 23 janvier 1976 mise à jour en février 1977 et insérée dans le code électoral. Cette circulaire répond aux questions suivantes :

● *Qui peut être désigné comme mandataire ?* Une personne choisie par l'électeur et qui doit : jouir de ses droits électoraux ; être inscrite dans la même commune que son mandant. A Paris, Lyon, Marseille, un mandant inscrit dans un arrondissement peut désigner comme mandataire un électeur inscrit dans un autre arrondissement ; le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

● *Devant qui établir les procurations ?* Pour les personnes résidant en France : soit le juge du tribunal d'instance, soit un officier de police juriciaire (tous les renseignements nécessaires et la liste des magistrats et officiers de police judiciaire sont affichés dans les mairies). Pour les personnes se trouvant hors de France, l'autorité consulaire dont elles dépendent.

● *Pièces à produire :* pièce d'identité du mandant (carte d'identité ou passeport) ; la carte d'électeur ; une pièce d'identité du mandataire ; la carte d'électeur du mandataire. (Lors de ces formalités, la présence du mandataire n'est pas nécessaire, la procuration est établie sans frais.)

LE DÉBAT EUROPÉEN

L'« Europera »

(Suite de la première page.)

Cette possibilité d'utiliser l'Europe pour tant de « messages » n'apparaissait pas tellement avant cette campagne. L'image de la C.E.E. était figée, du fait de l'allure adoptée par l'organisation depuis son origine. Machine libérale et bureaucratique à la fois, destinée à moudre dans les grincements de tous les jours... et de quelques nuits célèbres, des règlements et des directives pour six, puis neuf pays.

Le sang nouveau que les scrutins de juin ont fait circuler irriguera-t-il la nouvelle Assemblée ? On verra bien. Mais il serait étonnant que les hommes et les femmes de tribune, qui ont défendu avec passion leurs points de vue, s'endorment, à Strasbourg et à Luxembourg, sur leurs lauriers.

Les limites extrêmes

2) Chacun a beau voir l'Europe à sa porte, parée de ses propres convictions ou de ses fantasmes, on ne la chasse plus comme une malpropre. Aucun parti n'a choisi de faire campagne pour la sortie de la France du Marché commun, alors qu'au Danemark, comme on le sait, les adversaires du Marché commun n'ont pas hésité à déployer leur bannière. Tout se passe comme si, au-delà d'un certain temps de vie commune, le divorce pur et simple apparaissait aux formations politiques françaises comme plus dangereux que le maintien dans une communauté, même assez éloignée de leurs rêves.

A l'opposé, la plus grande prudence a été généralement constatée lorsqu'il s'est agi de définir les perspectives de l'Europe de demain. La plupart des partis se sont accrochés aux textes comme à une bouée (*« Le traité de Rome, rien que le traité »*), de peur de voir la nation sombrer dans on ne sait quel enfer, si l'on dépassait une certaine porte.

Non seulement les mots de « supranationalité », de « fédération » sont bannis du répertoire, mais tout ce qui pourrait constituer le germe d'une marche vers autre chose qu'une association organisée d'Etats est extirpé dans les déclarations des principaux leaders. Les souvenirs de l'échec de la C.E.D. en 1953 et de la tentative du « putsch » de la Commission en 1965 sont encore cuisants.

3) Une analyse politique (1) a été amplement confirmée par le débat européen : les partis les plus réticents vis-à-vis de l'Europe — les gaullistes et les communistes — sont aussi les plus « jacobins ». Ceux qui subliment l'Etat ou le « centralisme démocratique » peuvent imaginer seulement une Europe de ce style, c'est-à-dire un ensemble, dont l'unique centre de décision (situé à Bruxelles ou ailleurs) imposerait aux nations ses volontés et balaierait tous les particularismes.

A l'inverse, les partis libéraux ou socialistes, qui admettent que le pouvoir descende le plus bas possible (soit par le mécanisme du marché, soit par le jeu de l'autogestion), ou bien des nations comme l'Allemagne fédérale où les Laënder y disposent de fortes responsabilités politiques, ne sont pas sur un perpétuel qui-vive à l'égard de l'Europe. Pour eux, le style de commandement « éclaté » s'accommode d'une Europe dont les institutions auraient, un jour, plus de pouvoirs. Il n'est pas nécessaire que la souveraineté repose sur un seul pivot ni que l'Etat et la nation soient éternellement confondus.

4) Curieusement, les thèmes de la « puissance » n'ont pas été très développés pour vanter les mérites de l'Europe, et il faut s'en réjouir. Sans doute a-t-on insisté sur le fait qu'un ensemble de deux cent soixante millions d'habitants permet d'obtenir plus d'indépendance vis-à-vis des Super-Grands qu'une balkanisation. De même, les partisans de l'U.D.F. ont-ils souligné les gains que la France avaient déjà obtenu du fait de son appartenance au Marché commun, et M. Giscard d'Estaing, dans son discours de Hoerdt, a souhaité que notre pays fût à la tête de l'organisation européenne.

Mais on n'a pas sorti, comme on aurait pu le faire en d'autres temps, les clairons de Déroulède pour vanter les mérites d'une Europe devenant, grâce à ce baptême démocratique, une organisation forte, pouvant s'imposer, comme un bloc, aux autres grandes puissances. Si elle tombait dans le piège de l'impérialisme, l'Europe perdrait du même coup l'essentiel de son influence. C'est dans la mesure où elle ne jouera pas ce jeu-là qu'elle sera écoutée, et notamment par tous les peuples du tiers-monde.

Sur notre faim...

Le tiers-monde... Il a été, hélas, bien absent des joutes électorales. Ce n'est que du bout des lèvres que les chefs de file des partis politiques, empêtrés dans leurs luttes intestines, ont évoqué, comme une clause de style, la part que l'Europe pourrait prendre dans le développement des pays pauvres.

Il eût été pourtant de circonstance, à l'heure des négociations sur la convention de Lomé et pendant la conférence de la CNUCED à Manille, de citer, parmi les tâches de la future Assemblée, la réanimation du dialogue Nord-Sud, la relance des recherches sur le nouvel ordre économique international. Toute initiative venant de l'Europe, ressuscitant celle qu'avait prise, le 16 septembre 1975, M. Giscard d'Estaing, n'aurait-elle pas plus de chances d'ébranler les Etats-Unis, trop sourds jusqu'ici aux appels à la solidarité, seul moyen pourtant de donner des satisfactions économiquement tangibles aux deux parties de la planète ?

Surtout, et plus généralement, l'opinion est restée sur sa faim à propos des objectifs que cette Europe un peu regaillardie devait s'assigner. Car c'est tout de même cela qui compte, pour soulever les couches d'indifférence qui se sont accumulées depuis des lustres sur les prestations bruxelloises. L'accent mis trop souvent sur la « défense de la France », comme si l'on entrait une nouvelle fois en résistance contre l'Allemagne, ne portait-il pas à penser qu'on était en retard d'une guerre ? N'aurait-il pas fallu bien davantage exalter les valeurs qu'une Europe digne de ce nom se devait de sauvegarder face aux appétits de l'argent et du pouvoir ? Parler de la solidarité entre les nations dans la crise, des régions, de l'homme, du soutien des plus défavorisés ? Comme on pouvait lire récemment dans un manifeste du « Réarmement moral » (2) à tous les Européens, *« Il y a assez dans le monde pour les besoins de tous, mais pas assez pour la convoitise de chacun »*. Et combien se sont souciés de l'avenir de la culture, si riche et diversifiée, dont l'Europe fut le berceau et qui risque de se dissoudre dans l'« économisme » le plus prétentieux, de *« la volonté de conscience et de la volonté de découverte »* qu'André Malraux avait cru percevoir dans le génie européen ?

Il reste encore moins de deux semaines pour que les leaders des partis se réveillent, secouent la poussière de leurs gros sabots et élèvent le débat. Les jeunes, surtout, qui n'ont pas vécu les temps héroïques du lancement de l'entreprise des Six, attendent qu'on leur explique mieux, avec les arguments idéologiques de tel ou tel courant de pensée, pourquoi il manquerait quelque chose au monde si la Communauté européenne n'existait pas.

PIERRE DROUIN.

(1) Esquissée par Jacques Plassard dans *les Quatre Vérités*, de janvier 1979.
(2) CH 1 824 Caux (Suisse).

QUAND LE PROVISOIRE DURE...

Un Parlement assis entre deux sièges

Quand fut créée, en 1952, la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier (CECA), Luxembourg fut choisi comme siège provisoire de l'Assemblée parlementaire européenne, mais il fut décidé de tenir les sessions parlementaires à Strasbourg, où le Conseil de l'Europe (1) lui louerait son hémicycle.

En 1957, quand naquirent les nouvelles Communautés (Marché commun et Euratom), Bruxelles fut choisi comme siège provisoire, mais Luxembourg conserva le secrétariat de l'Assemblée, et Strasbourg les sessions. Cependant, le nombre de ces dernières se multipliant avec l'extension du domaine communautaire (elles se suivent désormais à une cadence quasi mensuelle), on décida de tenir à Luxembourg les sessions supplémentaires (2).

Depuis, l'Europe parlementaire se promène. Chaque session strasbourgeoise (cinq jours, en général) entraîne ainsi le déplacement de quelque 700 fonctionnaires (sur un total de 1 650, dont plus de la moitié se consacrent, directement ou indirectement, à des tâches linguistiques), et de 80 tonnes de matériels, documents et dossiers. On évalue entre 1,2 et 1,5 million de francs le coût d'une de ces sessions, compte non tenu de la location des locaux qui, pour environ trente jours par an, s'élève à 2 millions. A Luxembourg, les frais de location ont atteint, en 1978, plus de 22 millions.

Si l'on ajoute que c'est à Bruxelles, pour être plus proche des autres institutions, que se réunissent les douze commissions permanentes de l'Assemblée, ainsi que la plupart des réunions des groupes politiques, on aboutit à une triple implantation dont les futurs parlementaires risquent rapidement de dénoncer le caractère aberrant.

Pour M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, qui proclame depuis plus de vingt ans la vocation européenne de sa ville, il est clair que cette dernière est, en droit, le lieu de réunion unique de l'Assemblée. Ce qui ne l'empêche pas de tout faire pour accroître les atouts de sa cité, qu'il s'agisse des moyens de communication ou de la capacité hôtelière.

Un bluff politique

Le Luxembourg, de son côté, ne reste pas non plus inactif. Au printemps 1978, il avait même présenté un imposant projet : un complexe conçu par l'architecte du stade olympique de Montréal, M. Roger Taillibert, et dominé par une tour inclinée de près de 170 mètres de haut. Les dépenses requises étaient telles qu'il fut toutefois abandonné ou, plus exactement, mis « au frigidaire ». On lui substitua un hémicycle plus modeste dont l'ouverture est officiellement prévue pour novembre 1979.

« Bluff politique » *estiment de nombreuses personnes qui invoquent le contexte électoral qui sera celui du Grand-Duché en juin prochain* (3) *et qui affirment que le nouvel édifice ne sera pas opérationnel avant la mi-80, au plus tôt.* « Nous serons prêts le 1er novembre », *insiste Mme Colette Flesch, bourgmestre de Luxembourg qui constate que* « les grands froids n'ont pas empêché le béton de couler », *que les travaux avancent, et relève qu'il y va du prestige de sa ville.*

Il n'en reste pas moins que, en juin prochain, seul le Palais de l'Europe de Strasbourg, inauguré en janvier 1977, offrira un hémicycle capable d'accueillir 410 parlementaires. De plus, cet édifice, qui abrite déjà 190 bureaux disponibles pendant les sessions, sera complété d'une annexe de 35 000 mètres carrés dont la construction a déjà commencé et qui, au printemps 1980, devrait permettre à chaque élu d'y disposer d'un bureau-studio, semblable à ceux dont bénéficient les députés français, à deux pas du Palais-Bourbon. Dès le 17 juillet, date à laquelle les nouveaux élus se réuniront pour la première fois, un bureau témoin pourrait leur être présenté...

La première manche

Cette politique du fait accompli constitue en effet la carte maîtresse de Strasbourg, où se tiendront, par la force des choses, les premières sessions. « Or, *observe un haut fonctionnaire*, ce que voudra d'abord la nouvelle Assemblée, c'est un lieu où elle se sente chez elle, où elle puisse hisser son drapeau. » « Aujourd'hui, *constate de son côté M. Legrand-Lane, directeur des services d'information*, le mandat européen est un mandat subsidiaire, accessoire du mandat national. Dans ce Parlement éclaté règne le travail « en miettes ». Demain, le mandat communautaire deviendra majeur et ceux qui l'exerceront « à plein temps » — une large majorité — attacheront beaucoup plus d'importance aux conditions de travail, et, surtout, ils voudront avoir une adresse. »

D'où un sentiment largement partagé : Strasbourg peut gagner la première manche à condition « de mettre le paquet ». « Je n'ai pas peur », *confie toutefois Mme Flesch, qui insiste notamment sur les inconvénients qui résulteraient, à son avis, d'une cohabitation permanente avec le Conseil de l'Europe.* « Quoi qu'il en soit, *conclut-elle*, nous serons très fermes. »

Rendant compte d'un entretien avec le président de la République, M. Pintat, sénateur français de la Gironde, président du groupe libéral européen, rapporte ainsi la position qu'aurait prise sur cette question M. Giscard d'Estaing : « En aucun cas je n'admettrai que le siège de l'Assemblée européenne soit situé ailleurs qu'à Strasbourg. » *Harcelé par les parlementaires, M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, devait, au nom du conseil des ministres des Neuf, rappeler, le 14 février, à Luxembourg, que toute décision concernant le siège ne peut être prise que par les gouvernements agissant d'un commun accord et indiquer aussitôt que ces derniers estimaient qu'il n'y avait pas lieu de modifier — ni en droit ni en fait — les dispositions en vigueur touchant les lieux de travail de l'Assemblée. Et d'ajouter que le conseil était persuadé que,* « dans l'état actuel des choses, la meilleure des solutions est celle qui existe aujourd'hui ».

A croire que le statu quo a encore de beaux jours devant lui. « Qui vivra verra », *a néanmoins conclu, prudent, M. Bernard-Reymond.*

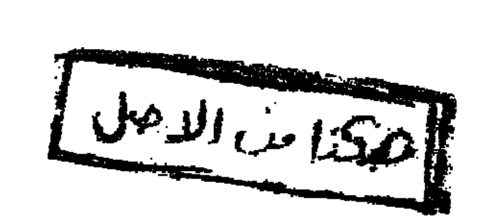
PATRICK FRANCÈS.

(1) Fondé en 1949 et établi à Strasbourg, le Conseil de l'Europe, essentiellement consultatif, se compose d'un comité des ministres et d'une Assemblée parlementaire qui tient trois sessions par an. Il compte actuellement vingt et un Etats membres.

(2) En fait, on assiste désormais à une répartition presque égale entre Strasbourg et Luxembourg, alors que cette dernière ville n'aurait dû accueillir uniquement que les sessions de courte durée ou à caractère exceptionnel. Ainsi, en 1978, l'Assemblée s'est réunie six fois dans chacune des deux villes.

(3) Outre le scrutin européen se dérouleront également le 10 juin 1979, au Luxembourg, des élections législatives.





Le Monde

politique

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU MÉMORIAL DE JEANNE D'ARC

M. Giscard d'Estaing : j'appelle la jeunesse de France à aller vers le monde

De notre correspondant

Rouen. — Dizaine commerciale, expositions scolaires ou officielles, démonstrations sportives, cavalcades, festival de musique, manifestations théâtrales : depuis le 17 mai, Rouen vivait — à l'image de ses rues bordées d'oriflammes bleus et blancs — à l'heure de Jeanne d'Arc. Point d'orgue de ces fêtes johanniques, la venue de M. Valéry Giscard d'Estaing a permis, dimanche 27 mai, l'inauguration officielle de la place du Vieux-Marché, où s'est achevée voilà quelques mois l'édification du mémorial destiné à perpétuer le souvenir de la sainte. Un mémorial dont le Parlement avait voté la construction en... 1920, à la demande de Maurice Barrès.

Accueilli dans les jardins de l'hôtel de ville par M. Jean Lecanuet, le président de la République, accompagné de MM. Bonnet, Bourges et Lecat, s'est rendu sur la place du Vieux-Marché après avoir signé le livre d'or de la ville. La pluie cessait alors, ce qui permettait au chef de l'Etat de visiter les lieux, de serrer les mains de nombreux Rouennais présents, mais aussi d'écouter les explications détaillées de son hôte relatives à l'architecture de l'édifice.

Ces explications, M. Jean Lecanuer allait les répéter dans son discours, insistant sur « *la diversité possible de lecture de l'ensemble réalisé* », avant de prédire : « *Nous connaitrions un deuxième Moyen Age si demain les nations, comme jadis les féodalités, se livraient aux conflits qui ont déchiré la première moitié de notre siècle et qui nous apparaissent, avec le recul du temps, comme des guerres civiles. Nous verrons au contraire se lever l'espoir d'une deuxième Renaissance si les peuples qui ont la même idée de l'homme et de la société disposent à l'avenir de leur souveraineté, non plus pour se battre mais pour se donner la puissance de leur solidarité.* » Ce fut la seule allusion — voilée — à l'Europe et aux élections prochaines, car M. Valéry Giscard d'Estaing s'est interdit, quant à lui, des propos susceptibles de donner raison à M. François Mitterrand, qui avait cru déceler dans ce voyage un déplacement électoral.

Après avoir rendu hommage au maire de Rouen, le président de la République a notamment lancé un appel à la jeunesse. « *La jeunesse du monde a besoin de la France*, a-t-il dit, *c'est pourquoi j'appelle la jeunesse de France à aller vers le monde pour y apprendre, par le dialogue et par l'échange, à dégager le fonds commun de ce qui deviendra le siècle de la coexistence. (...) La jeunesse n'a pas de haine mais elle a faim de justice. Elle est prête à crier sa vérité jusqu'au sacrifice. Elle a besoin d'une voie qui aimante sa vie. Quand elle l'a trouvée, il n'y a pas pour elle de plus grave péché que la patience. La jeunesse alors est irrésistible. (...) Il y a eu dans notre histoire des siècles de grandeur, des siècles d'expansion, des siècles de tragédie. Cette fin du vingtième siècle restera comme le temps du dialogue. Dialogue entre des peuples jeunes et des peuples de vieille civilisation. Dialogue mondial entre des femmes et des hommes qui connaissent les mêmes craintes, qui vivent des mêmes espérances et qui cherchent à donner un sens universel à leur action.* »

Se rendant ensuite à pied à la préfecture, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jean Lecanuet, accompagnés de leurs épouses, ont été acclamés par quelques milliers de Rouennais massés sur les trottoirs. Plusieurs fois le président de la République s'est arrêté, serrant des mains, dialoguant un instant. Un défilé militaire, un banquet officiel de quatre cents couverts et une messe à la cathédrale, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, et de Mgr Marty, archevêque de Paris, ont complété le programme du chef de l'Etat, qui a quitté Rouen à 18 heures.

MARC LECARPENTIER.

Contestation

Si le parti socialiste, le parti communiste et les syndicats avaient finalement décidé de s'abstenir de toute manifestation à l'occasion de la visite du chef de l'Etat, quelques militants du R.P.R. ont, eux, tenu à marquer symboliquement l'esprit frondeur qui les anime. Dans la nuit de samedi à dimanche, ils ont tracé, en tondant à ras, une partie d'un pré de la côte Sainte-Catherine, qui domine Rouen, une immense croix de Lorraine, parfaitement visible depuis les ponts et la préfecture.

Dans un même esprit, le P.S.U. a remis à la presse un texte signé Marcel Sadault, pastichant la prise de position du député R.P.R. de l'Oise, Marcel Dassault, au moment des élections législatives et cantonales. Sous le titre : « Jeanne, une dame pour tous les Français », on pouvait lire notamment :

« *La seule Lorraine intéressante, c'est Jeanne. Et qu'importe s'il y a 8 % de chômeurs en Haute-Normandie. (...) Une statue de Jeanne pour chaque Français, voilà où est le salut. Cinquante-trois millions de statues en acier de 10 tonnes chacune et notre sidérurgie est sauvée ! Décidémen, le président a raison : l'essentiel pour les Français, aujourd'hui, c'est Jeanne d'Arc.* » — M. L.

[N.D.L.R. — Lors des derniers scrutins, M. Marcel Dassault avait publié dans la presse nationale des pages de publicité dans lesquelles il proposait des solutions en faveur du monde rural, pour améliorer le statut des femmes ou pour lutter contre le chômage.]

P.C. et P.S. s'accusent mutuellement d'« agression »

La polémique entamée par le récit fait par M. Georges Marchais de son entrevue avec M. François Mitterrand au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (*le Monde* du 26 mai) se poursuit.

M. Claude Estier, directeur de l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, a estimé samedi 26 mai à Mulhouse que M. Marchais « *reprend à son compte la technique des procès de Moscou pour essayer de casser le P.S.* ». Il a ajouté : « *Le secrétaire général du P.C.F. avait misé sur un changement de cap de notre parti lors du congrès de Metz. Il escomptait un virage à droite. Il s'est trompé. Il ne lui reste plus maintenant pour nous condamner qu'à réécrire l'histoire et à apporter de fausses preuves, en s'acharnant plus précisément sur la personne de François Mitterrand, symbole d'un P.S. ancré à gauche.* »

De son côté, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire national du P.S., a fait référence, samedi à Paris, à l'édition de *l'Humanité* du mardi 7 mai 1974. M. Bérégovoy a précisé : « *Que nous apprend-elle ? Que Georges Marchais s'est entretenu le lundi après-midi avec François Mitterrand. Où, comment ? Ce n'est pas précisé, et, à dire vrai, ce n'est pas important. L'essentiel réside dans le compte rendu de la conférence de presse de François Mitterrand dont* l'Humanité *confirme qu'elle a été donnée le lundi matin et voici ce qu'elle en dit : « Souriant, » le candidat de la gauche s'est » exprimé devant la presse avec » beaucoup de sérénité, affirmant » une confiance tranquille. » Georges Marchais aurait donc eu intérêt à relire la collection de* l'Humanité *avant de déclencher cet absurde tintamarre.* »

M. Bérégovoy s'est ensuite interrogé sur l'objectif poursuivi par le secrétaire général du P.C.F. coupable, selon lui, de se livrer à une « *nouvelle agression* » contre M. Mitterrand. Il a indiqué : « *Le recours au mensonge pour discréditer une idée ou un homme est un procédé d'essence stalinienne. Georges Marchais entend-il démontrer que le P.C. est bien revenu en arrière, très loin en arrière ? A-t-il besoin de se justifier, et aux yeux de qui ? N'a-t-il d'autre but que de donner un coup de main à la droite, comme en 1978 ?* »

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., réplique à MM. Estier et Bérégovoy dans *l'Humanité* publiée lundi 28 mai. Après avoir rappelé qu'à ses yeux, c'est M. Mitterrand « *qui a donné le signal de l'attaque en clamant que les communistes avaient été absents des combats contre la droite aux moments décisifs* », M. Fiterman ajoute : « *Tout le montre, nous nous heurtons à une volonté délibérée d'agression. Je pense qu'elle témoigne des difficultés croissantes de François Mitterrand. Le premier secrétaire du parti socialiste est, en effet, en train de franchir des échelons dans l'affirmation ouverte de l'orientation à droite de son parti. Il glorifie quotidiennement la politique social-démocrate de collaboration de classe. Il parade à la même tribune que Willy Brandt et James Callaghan, qui dénoncent avec violence tout accord avec les communistes. Il n'est pas facile de justifier cette attitude.* »

UNE ÉLECTION CANTONALE...

DORDOGNE : canton de Saint-Pardoux-la-Rivière (second tour).

Inscr., 4 812 ; vot., 3 117 ; suffr. expr., 2 487. Mme Céline Millet-Lacombe, M.R.G., 2 487 voix, *élue*.

[Mme Millet-Lacombe, qui était restée seule en lice pour le second tour, sera l'unique femme à siéger au conseil général de Dordogne. Elle succède à son mari, Henri Millet-Lacombe, décédé, le 18 mars, lors du premier tour des élections cantonales alors que son siège n'était pas renouvelable. Lors du premier tour, Mme Millet-Lacombe n'avait manqué l'élection que de 30 voix. Elle devançait, avec 1 890 voix, le P.S. (794), le P.C.F. (735) et un divers majorité (331).]

... ET DEUX MUNICIPALES

MOROSAGLIA (Haute-Corse). — L'élection municipale de mars 1977 ayant été deux fois annulée par le Conseil d'Etat, le scrutin n'ayant pu être clos en raison de bagarres entre les partisans des deux listes en présence, une nouvelle consultation s'est déroulée dimanche 27 mai. Une seule liste s'était présentée. Conduite par M. Pancrace Francisci, apparenté P.S., elle a enlevé les treize sièges en obtenant 524 voix pour 537 votants et 1 015 inscrits.

VILLE-DI-PARASO (Haute-Corse). — Une élection municipale s'est déroulée dimanche 27 mai à la suite de la démission collective du conseil, au sein duquel étaient représentés l'ensemble des courants politiques. Les onze sièges ont été enlevés par une liste d'union pour la défense des intérêts communaux conduite par M. Jean Leoni. Sur 244 inscrits et 227 suffrages exprimés, cette liste a obtenu 127 voix contre 100 à celle que conduisait M. Mathieu Canioni (divers majorité), maire sortant.

CORRESPONDANCE

Un « chef historique »

Le général André Laffargue (C.R.) nous écrit :

Dans le compt erendu du *Monde* relatif au discours du président de la République à Orléans, la phrase : « Cette unité retrouvée en 1940 sous un chef historique, nous conduisit aux combats victorieux de 1945 », a été considérée comme faisant allusion au général de Gaulle.

Or, en 1940, qu'était le général de Gaulle, émigré à Londres ? Certainement pas encore un chef *historique* et pas davantage un *rassembleur*, à s'en rapporter à ses philippiques qui ont pu avoir des efets désastreux (Mers-El-Kébir).

En 1940, le chef historique et le rassembleur était incontestablement le maréchal Pétain. Et c'est certainement à lui que le président de la République a voulu faire allusion, toutefois sans prononcer son nom, ce qui eût irrité les gaullistes, déjà suffisamment excités.

ANCIENS COMBATTANTS

« LE STATUT DES DÉPORTÉS NE SERA PAS REMIS EN CAUSE » confirme M. Maurice Plantier

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a indiqué, vendredi 25 mai, devant le congrès national de l'UNADIF (Union nationale des anciens déportés, internés et leurs familles) que le statut spécial des déportés « *ne doit pas être remis en cause* ». Jugeant le système actuel d'attribution des pensions « *un peu délirant* », il a affirmé qu'il importait de prévoir des mesures « *qui ne seraient que de simples garde-fous et qui n'atteindraient aucun droit essentiel* ». « *Je ne serais amené à proposer quelques mesures au nom du gouvernement que si elles rencon-* l'histoire contemporaine, d'une *tions de déportés. Il est bien évident que si la réponse des associations était négative le système continuera comme il est* », a-t-il ajouté (1).

Enfin, M. Plantier a affirmé « *partager les inquiétudes* » de l'UNADIF devant la recrudescence du nazisme, du racisme, de l'antisémitisme et de l'apologie de la collaboration. — Y. C.

(1) Selon M. Plantier, le gouvernement n'entend pas proposer la fiscalisation ni interdire le cumul de la pension avec un emploi rémunéré, ni supprimer les suffixes ni fixer un nouveau plafond au montant des pensions. Il n'entend pas remettre en question l'imputabilité à vie de toutes les maladies et le droit au repos.

Le chef de l'État en Vendée

Les enfants de La Rabatelière se sont beaucoup amusés

La Rabatelière. — Les enfants n'étaient invités qu'au dessert, mais ce sont eux qui ont fêté le plus bruyamment la venue du président de la République dans leur village. Dûment pourvus de bouquets tricolores, ils avaient d'abord attendu patiemment l'arrivée de l'hôte de leurs parents, surtout intéressés par les hélicoptères, les motos de gendarmerie, le matériel des chaînes de télévision, le trafic radio entre les très nombreux membres du service d'ordre. Puis, chaperonnés par leur maîtresse d'école, ils s'étaient presque sagement rangés aux endroits de passage obligé, prenant garde au parterre récemment restauré.

La déception vint, pour eux, en même temps que le président : ils n'avaient pas imaginé que le maelström de journalistes, photographes, cadreurs et gardes du corps qui entouraient celui-ci puisse leur ravir le spectacle, si bien placés qu'ils étaient. Alors, un peu rageurs, ils avaient escaladé les pelouses fraichement plantées et détrempées par les pluies de la veille. Ils avaient massacré leurs escarpins dans la terre meuble et éclaboussé leurs chaussettes. Juchés sur les talus devant la salle des fêtes, certains d'entre eux avaient carrément interpellé le visiteur par des « Eh ! » et des « Oh ! » vaguement désespérés. Les plus hardis appelaient : « M'sieur, m'sieur ! » et agitaient frénétiquement des bouquets bientôt pliés en deux. Rien à faire : la fière émotion des rares privilégiés qui purent saluer de près le chef de l'Etat ne compensa pas la frustration des autres...

Et il fallut attendre le dessert. Même minuté par des impératifs présidentiels, un repas d'adultes est un repas d'adultes : il n'en finit pas. Alors, bientôt, on joua à chat perché, et ce fut la cavalcade à l'extérieur du chapiteau, sur le plancher de deux mètres de large qui débordait les murs de toile. Et surtout pas ailleurs, car ailleurs, c'était la boue épaisse et ça ne résonnait pas. Un bruit de tous les diables, des chevauchées et des cris. Jusqu'à ce qu'on puisse se jeter sur la brioche vendéenne et les douceurs du dessert : à l'intérieur, cette fois-ci, et, là encore, avec des bousculades et un joyeux désordre.

Les adultes chantèrent la Rose au boué. *Les enfants en firent une sorte de clameur. Les grands entonnèrent* Michæl est de retour, *les petits crièrent le refrain. Le président parla quelques minutes de la nécessité de préserver les traditions de la France et d'assurer son adaptation, les futurs électeurs scandèrent* « Une autre, une autre ! », perchés à grand bruit sur tables et chaises.

Indubitablement, ils s'amusèrent beaucoup, et compensèrent ainsi leur déconvenue initiale. Ils donnèrent même à la visite ce qui faillit lui manquer au début de chaleur et de spontanéité.

Jean-Paul II nomme quinze nouveaux cardinaux

UN SACRÉ COLLÈGE PLUS EUROPÉEN

(Suite de la première page.)

Un autre prendra la place du cardinal Tomasek, archevêque de Prague, qui, le 30 juin, précisément, atteindra quatre-vingts ans et perdra sa qualité d'électeur.

Guère de surprises non plus dans les personnalités choisies. Tous ou presque, pouvaient s'attendre à recevoir la pourpre en raison des charges qu'ils occupent. Nommé pro-secrétaire d'État, Mgr Agostino Casaroli attendait le cardinalat pour être secrétaire d'Etat tout court. C'était aussi le cas de Mgr Giuseppe Caprio, pro-préfet de l'administration du patrimoine apostolique. La plupart des autres promus sont à la tête d'archidiocèses qui donnent traditionnellement droit au cardinalat : Mgr Ballestrero (Turin), Mgr Cé (Venise), Mgr Macharski (Cracovie)... Ne pas les faire entrer au Sacré Collège semblerait être une marque de défiance à leur égard. Ainsi, pour Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, qui devait être cardinal au précédent consistoire : à tort ou à raison, son absence de la liste avait été aussitôt interprétée comme un désaveu à la conférence épiscopale française, jugée trop « molle » sur l'avortement.

Les nominations quasi obligées ayant été faites, il ne restait plus beaucoup de place pour innover. Quel qu'il soit et quelles que soient ses intentions, un pape doit tenir compte d'un ensemble d'exigences, fixées par ses prédécesseurs, qui restreignent sa liberté. Cela dit, rien ne contraignait Jean-Paul II à choisir Mgr Righi Lambertini, le nonce apostolique à Paris ou son compatriote Mgr Ladislas Rubin, secrétaire général du synode des évêques — à moins de vouloir valoriser cette institution collégiale. Et rien ne lui interdisait de faire un geste éclatant : après tout Mgr Helder Camara, « l'évêque rouge » du Brésil, n'aurait peut-être pas refusé la pourpre... Le pape a préféré s'en tenir à des hommes ouverts mais pas trop marqués ou dont le titre — comme pour le primat d'Irlande, engagé dans une bataille pour les droits de l'homme — dispensait de trop s'interroger sur la tendance.

La seule énigme de ce consistoire est le cardinal nommé *in petto* (en secret). Son identité est tenue secrète en raison de la situation difficile dans laquelle se trouve son Eglise. Et elle restera secrète tant qu'un accord n'aura pas été conclu avec le gouvernement concerné. Jean XXIII ne révéla jamais le nom des trois cardinaux *in petto* qu'il avait choisis. Paul VI utilisa cette formule à deux reprises : la première, face au consistoire d'avril 1969, pour un Roumain et un Tchèque ; la deuxième fois, en mai 1976, pour les archevêques de Hanoï et de Prague, dont les noms ne furent dévoilés qu'au consistoire suivant, en juin 1977.

Jean-Paul II a certainement choisi un évêque d'un pays communiste. Mais qui ? On se demande, à Rome, s'il ne s'agit pas de Mgr Julijonas Steponavicius, un prélat empêché d'exercer son ministère dans la République soviétique de Lituanie. À la fin de l'année dernière, Jean-Paul II aurait fait parvenir à cette Eglise sa calotte de cardinal. Or un tel don, adressé par un pape nouvellement élu, signifie que le destinataire entrera au Sacré Collège. Si Mgr Steponavicius est un cardinal *in petto* et si son nom est révélé prochainement, ce serait le résultat de l'entretien en tête à tête que le pape avait eu en janvier dernier avec M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères.

Le cardinalat est désormais un titre essentiellement honorifique qui, en lui-même, ne donne pas de pouvoirs particuliers. Il ouvre néanmoins trois portes à son titulaire : la présidence d'une congrégation romaine, la participation au conclave et la possibilité d'être élu pape, puisqu'on a pris l'habitude de choisir l'évêque de Rome parmi les membres du Sacré Collège. La composition de ce collège peut être déterminante pour l'avenir de l'Eglise : si Paul VI ne l'avait internationalisé et rajeuni, jamais un cardinal de cinquante-huit ans, Polonais de surcroît, n'aurait accédé à la charge pontificale.

Jean-Paul II a nommé deux Asiatiques et deux Américains (un du Nord et un du Sud), mais aucun Africain. On peut être frappé par la proportion d'Italiens promus (six sur quatorze) et celle des Européens dans leur ensemble (onze sur quatorze), qui redonnent au Vieux Continent une faible majorité parmi les moins de quatre-vingts ans. Mais ce premier consistoire ne modifie pas beaucoup la composition du Sacré Collège.

La totalité des membres du Sacré Collège, électeurs et non-électeurs, soit 136 cardinaux, se répartissent de la manière suivante : 70 Européens (dont 37 Italiens, 7 Français, 4 Allemands, 4 espagnols et 3 Polonais) ; 24 Sud-Américains, 17 Nord-Américains, 12 Africains, 10 Asiatiques et 3 Océaniens. Si l'on s'en tient aux seuls électeurs, les proportions sont un peu plus favorables au tiers-monde, qui ne compte guère de cardinaux ayant dépassé la limite d'âge.

Ce rapport de forces est loin d'être négligeable puisqu'il est établi maintenant qu'on peut choisir un pape non Italien. Mais la relative jeunesse du pape et son excellente santé rendent, pour le moment, de telles considérations bien théoriques.

ROBERT SOLÉ.

EN EUROPE DE L'OUEST

Mgr Etchegaray : une expérience internationale

Avec un certain retard — lors du dernier consistoire de 1977, Paul VI n'avait pas retenu son nom alors souvent prononcé — Mgr Roger Etchegaray va apporter au collège cardinalice un sang frais et un ton non conformiste. Poète à ses heures, volontiers humoriste, ayant le sens des formules qui font choc sans pourtant être frondeur, l'archevêque de Marseille a l'habitude de se prononcer avec aisance et indépendance d'esprit sur les questions d'actualité les plus diverses, dépassant largement la sphère ecclésiastique.

Cet homme souriant, qui avait alors du mal à cacher sa timidité, s'était déjà fait remarquer, de 1966 à 1970, en tant que secrétaire général de l'épiscopat français par son affabilité, mais aussi par sa disponibilité et sa promptitude à juger les situations.

Devenu Marseillais d'adoption, ce Basque a su se faire accepter par ses nouveaux diocésains qui ont la tête près du bonnet. Nul ne s'étonna, en 1975, qu'il succède au cardinal Marty à la tête de la conférence épiscopale. Il donna à cette assemblée un style plus dégagé. Il renouvela, dans une certaine mesure, le contenu de ses travaux qu'il ponctuait de messages très personnels remplis de citations éclectiques trahissant une vaste culture soigneusement tenue à jour.

Mgr Etchegaray joue sans difficulté le jeu de la collégialité. Souple dans les débats, il n'aime pas passer pour un leader et fait spontanément confiance aux hommes avec lesquels il travaille, au risque d'avoir l'air parfois quelque peu démagogue.

« *Evitez de devenir les gardiens féroces de l'Eglise* », lançait-il aux catholiques en 1977 en songeant aux excès des traditionalistes. Ou bien « *ne nous épuisons pas dans des querelles d'enfants gâtés* », alors que des problèmes aigus de pauvreté, de violence ou de chômage surgissent de tous côtés. Il défendait volontiers les jeunes plus ou moins écœurés par la société actuelle et invitait les évêques et les fidèles à ne pas demeurer inactifs « *sur les rives desséchées d'un fleuve qui a changé de lit* ».

Au titre de président du conseil des conférences épiscopales européennes, le futur cardinal a acquis une expérience internationale et un sens politique qui pourraient le prédisposer à des tâches synodales permanentes à Rome. A moins que, le moment venu (en 1980), le pape ne pense à lui comme successeur du cardinal Marty au siège de Paris.

Dès 1978, Mgr Etchegaray se préoccupait de l'avenir de l'Europe et de sa construction sur les bases « *de la solidarité et du désintéressement* » ; il saluait l'« *événement historique de l'élection du Parlement européen au suffrage universel* ».

Ses nombreux voyages l'ont mis en contact avec les religions non chrétiennes. A l'occasion de la Semaine œcuménique de 1977, l'archevêque de Marseille n'hésitait pas à affirmer que « *les mosquées font cruellement défaut en France* ».

Son souci missionnaire et sa largesse de vue lui ont créé quelques difficultés. Son exigence aussi : par exemple l'avertissement lancé à la JOC en 1978 : « *Prends garde de perdre ton âme !* », aussitôt balancé, il est vrai, par : « *Eglise, prends garde de perdre la JOC* », et l'attitude très ferme prise dès le début à l'égard des prêtres contestataires.

Mgr Etchegaray est le prototype de l'évêque postconciliaire. De mœurs simples et cultivant le franc-parler, il n'aime pas les honneurs, allant jusqu'à se comparer à l'« *âne qui porte le Christ sur son dos* ».

Définition inusitée pour un futur « prince de l'Eglise ».

HENRI FESQUET.

[Né à Espelette (Pyrénées-Atlantiques) en 1922, Mgr Roger Etchegaray a fait ses études à l'université grégorienne de Rome. Il est licencié en théologie, docteur en droit canon. Ordonné en 1947, il a été successivement, dans le diocèse de Bayonne, secrétaire de Mgr Terrier, secrétaire général de l'Action catholique, directeur des œuvres et vicaire général. Directeur adjoint du secrétariat de l'épiscopat en 1961, il crée le secrétariat pastoral.

Après avoir été secrétaire général de l'épiscopat, il devient évêque auxiliaire de Paris en 1969, puis archevêque de Marseille en 1970. Président du conseil des conférences épiscopales d'Europe depuis sa création en 1971, il a présenté au synode de 1974 le rapport sur l'évangélisation en Europe et il a présidé le symposium des évêques européens de 1975.]

Mgr O'Fiaich : la passion de l'Irlande

Si la promotion de Mgr Tomas O'Fiaich au cardinalat le 30 juin n'est pas une surprise, étant donnée sa qualité de primat de toute l'Irlande, sa nomination par Paul VI il y a deux ans comme archevêque d'Armagh était inattendue. Ancien recteur du collège Saint-Patrick de Maynooth, principal séminaire de l'Eire, cet historien chevronné, spécialiste du christianisme primitif en Irlande, qui parle quatre langues couramment, dont le gaélique, est originaire de la région frontalière entre les deux Irlandes, qualifiée par l'armée britannique de « *bandit country* » (pays des bandits), à cause du républicanisme très convaincu de sa population, qui multiplie les actes terroristes contre les troupes britanniques.

Mgr O'Fiaich n'a jamais caché ses sympathies pour la culture traditionnelle, irlandaise et républicaine, ni son souhait de voir un jour la réunification de son pays, et il a récemment irrité le gouvernement de Londres en critiquant les conditions dans lesquelles vivent les prisonniers politiques de la prison de Long-Kesh, près de Belfast, et en demandant le retrait de l'Irlande du Nord des forces britanniques.

Le mécontentement du gouvernement britannique était tel qu'on prétendait qu'il avait exercé des pressions sur le Saint-Siège pour empêcher que Mgr O'Fiaich soit créé cardinal. Or celui-ci a toujours dénoncé, avec une égale vigueur, la violence des groupements paramilitaires, à tel point qu'il est devenu la « bête noire » des chefs les plus intransigeants de l'IRA. Pour lui, la réunification de l'île doit se faire par des moyens non violents. Interrogé par nous à Rome, à la fin de 1978, sur cette question, Mgr O'Fiaich déclarait : « *Je pense que la présence gouvernementale britannique en Irlande du Nord ets un facteur de division, séparant les catholiques des protestants. En général, les protestants acceptent la situation, tandis que la plupart des catholiques la refusent. C'est ainsi qu'aux différences religieuses s'ajoute cet élément d'appartenance politique et nationale.*

» *Une déclaration de la part du gouvernement britannique affirmant qu'il veut se dégager des affaires irlandaises et favoriser l'unité des deux traditions en Irlande dans un cadre politique convenu au préalable constituerait le premier pas vers une éventuelle issue à la crise irlandaise. Une conférence quadripartite devrait s'ensuivre, réunissant Londres, Dublin et les deux parties de la communauté du Nord.* »

Sur le plan religieux, enfin, si Mgr O'Fiaich entretient de bonnes relations œcuméniques avec les représentants des autres Eglises, il montre une certaine prudence quant aux réformes conciliaires de sa propre Eglise. Face à la « sécularisation » de l'Irlande et à la désaffection de beaucoup de jeunes, l'archevêque d'Armagh se montre plutôt optimiste. « *Je crois*, nous avait-il confié, *que beaucoup d'« indifférents » aujourd'hui retrouveront une foi renouvelée, car très peu d'Irlandais perdent leur foi à tout jamais !* »

ALAIN WOODROW.

[Né le 3 novembre 1923 à Crossmaglen, en Irlande du Nord, Tomas O'Fiaich a fait ses études à Armagh, à Dublin et à Louvain. Titulaire d'une maîtrise d'histoire, il fut ordonné en 1948 avant de devenir, en 1953, professeur d'histoire moderne au collège Saint-Patrick de Maynooth, dont il prit la direction en 1970. Il fut nommé archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande par Paul VI en 1977.]

Mgr BALLESTRERO

[Né le 3 février 1913 à Gênes et ordonné en 1936, Anastasio Alberto Ballestrero est entré dans les carmes déchaux, ordre dont il fut le supérieur général pendant douze ans. Nommé archevêque de Bari en 1973, puis archevêque de Turin en 1977, il appartient à la génération « conciliaire », très marquée par Vatican II.

Si on ne lui connaît pas de position tranchée, ni dans un sens ni dans l'autre, c'est un théologien respecté et un fin diplomate. Il possède une grande culture générale — il est l'auteur de plusieurs livres de spiritualité, — connaît bien le droit canonique et a une réputation de bon gestionnaire.

En prenant la tête de l'archidiocèse de Turin, à la suite du cardinal Michele Pellegrino, dont la réputation « progressiste » s'étendait au-delà du Piémont, Mgr Ballestrero se retrouvait responsable d'un des diocèses les plus grands, les plus industrialisés et les plus à gauche d'Italie.

C'est lui qui a autorisé, cette année, la première exposition publique depuis quarante-cinq ans du Saint Suaire, ainsi que les analyses scientifiques de la relique. Le 19 mai dernier, Jean-Paul II l'a nommé président de la conférence épiscopale italienne.]

Mgr CAPRIO

[Né le 15 novembre 1914 près d'Avellino, dans la région de Naples, Giuseppe Caprio fut ordonné en 1938 et nommé évêque en 1961. Il a fait carrière dans la diplomatie et dans l'administration de la Cité du Vatican. Après avoir été successivement premier secrétaire de la nonciature de Pékin, auditeur à celle de Bruxelles, régent de la délégation apostolique à Saïgon, il fut nommé nonce à Taipeh en 1959, puis pro-nonce à Delhi.

Nommé secrétaire de l'administration du patrimoine du Saint-Siège en 1969, il est choisi par Paul VI pour remplacer Mgr Benelli comme substitut de la secrétairerie d'État. D'une personnalité moins marquée que son prédécesseur, Mgr Caprio a préféré administrer les affaires courantes plutôt que de prendre des décisions. Au début du mois de mai, Jean-Paul II a chargé Mgr Caprio et l'administration du patrimoine du Saint-Siège, domaine que connaît d'expérience un prélat qui est essentiellement un homme d'appareil.]

Mgr CÉ

[Né le 8 juillet 1925 à Crémone (Lombardie), Marco Cé fut ordonné en 1948, puis nommé évêque en 1970. Il a été, pendant six ans, évêque auxiliaire à Bologne du cardinal Antonio Poma, président de la conférence épiscopale italienne. A la fin de 1978, Jean-Paul II l'a nommé patriarche de Venise, successeur au siège archiépiscopal qui fut celui de saint Pie X, de Jean XXIII et de Jean-Paul Ier. Pour la première fois depuis longtemps, le patriarcat de Venise a été confié à un prélat qui n'est pas originaire de la Vénétie.]

Mgr CASAROLI

[La nomination de Mgr Agostino Casaroli, devenu tout récemment secrétaire d'État (« le Monde » du 3 mai 1979), était attendue. Nous avions donné à cette occasion un portrait et une biographie du nouveau cardinal.]

Mgr CIVARDI

[Né le 21 octobre 1906 à Fossarmato (Pavie), Ernesto Civardi fut ordonné en 1930 et nommé évêque en 1967. Successivement avocat au tribunal de la Rote, puis secrétaire de la Congrégation des évêques depuis 1967, Mgr Civardi fut le secrétaire des deux derniers conclaves, fonction qui est traditionnellement récompensée par le chapeau cardinalice.]

Mgr RIGHI LAMBERTINI

[Né en 1906 à Casalecchio-di-Reno, près de Bologne, Mgr Egano Righi Lambertini, après avoir été affecté à la secrétairerie d'État, fut envoyé à la nonciature de Paris que dirigeait le futur Jean XXIII, comme auditeur. Il en devint ensuite conseiller.

Il devint conseiller chargé d'affaires à la nonciature de Costa-Rica et, en décembre 1957, fut nommé délégué apostolique en Corée. En 1960, il est archevêque titulaire de Doclea et nonce au Liban, où il reste jusqu'en 1968, époque à laquelle il est nommé nonce au Chili. Mgr Carlo Grano, nonce en Italie, ayant été élevé au cardinalat en 1967, Mgr Rhigi Lambertini fut alors appelé à le remplacer à ce poste.

Nonce à Paris depuis avril 1969, il s'est montré un homme discret. Doyen de droit du corps diplomatique français, il conduisait chaque année la délégation qui présente en janvier ses vœux au président de la République.

En 1975, le prélat avait présenté au Puy, lors des fêtes de l'Assomption, la Vierge Marie comme le type éminent de la condition féminine. En tant que représentant du Saint-Siège, il eut à jouer un certain rôle dans l'« affaire Lefebvre ».]

EN AMÉRIQUE

Mgr CARTER

[Né le 1er mars 1912 à Montréal (Québec), Mgr Gerald Emmet Carter, d'abord évêque de Londres (Ontario), est devenu archevêque de Toronto en 1978. Licencié en théologie, c'est un spécialiste de la pédagogie, et il est l'auteur de diverses publications. Il a fondé la « Saint-Joseph Teacher School » de Montréal, pour la formation des professeurs, puis l'institut Thomas More pour l'instruction des adultes.

Monseigneur Emmet Carter s'est fait remarquer au synode de 1974 par ses interventions particulièrement ouvertes sur la collégialité, les mass-media, la catéchèse, la formation permanente, etc.]

Mgr CORRIPIO AHUMADA

[Né en 1919 à Tampico, dans l'État de Tamaulipas, à 600 kilomètres au nord-ouest de Mexico, Mgr Ernesto Corripio Ahumada passe pour un homme relativement ouvert aux changements de l'Eglise, mais toutefois prudent.

Le nouveau cardinal est réputé sensible aux difficultés des pauvres, mais ne se montre jamais dédaigneux envers les classes dirigeantes. Riches ou non, tous, précise-t-il, sont des « fils de l'Eglise ». Il revient aux premiers, estime-t-il, de ne pas se contenter d'exercer la charité, mais de pratiquer la justice. Mgr Corripio Ahumada était un des coprésidents de la conférence épiscopale de Puebla au début de l'année.]

EN EUROPE DE L'EST

Mgr Macharski : le sévère archevêque de Cracovie

Comme Jean-Paul II auquel il est lié de longue date, Mgr Franciszek Macharski appartient à cette catégorie d'évêques que l'on appelle « les intellectuels » : brillantes études à l'étranger couronnées par un diplôme de théologie de l'université suisse de Fribourg, maniement aisé de plusieurs langues (français, anglais, allemand, italien), direction du séminaire supérieur de Cracovie avant sa nomination, en décembre 1978 par le nouveau pape, à la tête du diocèse de cette même ville.

Malgré leurs affinités personnelles et spirituelles, on ne saurait pourtant imaginer deux types humains plus différents que ceux de l'ancien et du nouvel archevêque de Cracovie. Autant Jean-Paul II, avec sa large carrure, son énergie inépuisable, son goût pour des activités sportives, qui n'exclut pas celui du risque, inspire un sentiment de force physique et d'optimisme philosophique, contradictoire au demeurant avec sa vision plutôt pessimiste du monde, autant Mgr Macharski, avec son air d'une sévérité toute professorale, semble replié sur lui-même, tourné vers une vie intérieure, habitué à l'étude et à l'austérité.

A l'opposé du pape, Mgr Macharski est tout en angles, et celui-ci paraît aussi mal à l'aise devant les foules que celui-là semble les adorer. Mais les apparences peuvent être trompeuses : de même que l'image que Jean-Paul II a donnée jusqu'ici de lui-même aux pèlerins de la place Saint-Pierre ou de Puebla est loin de recouvrir tous les aspects de sa riche personnalité, de même le nouveau cardinal n'est pas le prélat froid et distant qu'il paraît être. Les Cracoviens qui le connaissent bien disent de lui qu'il est un homme d'une grande sensibilité, voire d'une vive affectivité qu'il s'efforcerait de dissimuler derrière le masque d'une rigueur un peu forcée.

A Cracovie, Mgr Macharski a pris assurément une succession lourde à assumer : après le long et noble règne du prince-évêque Adam Stefan Sapieha et celui, exaltant et fertile, de Karol Wojtyla, les catholiques de cette cité au riche passé historique ont certaines exigences envers le titulaire de leur diocèse. Ses débuts ont paru un peu difficiles surtout dans ses rapports avec la hiérarchie locale, mais nul ne doute que ses qualités intellectuelles lui permettront, avec le temps, de s'imposer et de jouer dans l'Eglise polonaise le rôle important auquel il semble destiné.

MANUEL LUCBERT.

[Né le 20 mai 1927 à Cracovie, Franciszek Macharski fut ordonné en 1950 et reçut son doctorat en théologie en 1960 à l'université de Fribourg, en Suisse. En 1970, il devint recteur du grand séminaire de Cracovie, après y avoir enseigné pendant une dizaine d'années. Jean-Paul II l'a choisi comme successeur au siège de Cracovie à la fin de 1978 et l'a consacré archevêque de cette ville en janvier de cette année.]

Mgr RUBIN

[Né à Toki, dans le diocèse de Tarnov (Pologne), le 20 septembre 1917, Mgr Ladislas Rubin est entré à l'école militaire, puis à l'université de Lvov, où il fit ses études de droit et de théologie.

Ordonné prêtre en 1944, il a été curé de paroisse, puis préfet de collège et aumônier de l'hôpital des Polonais à Beyrouth. En 1959, il est devenu recteur du séminaire pontifical polonais à Rome. Paul VI l'a nommé cinq ans plus tard auxiliaire pour le diocèse de Gniezno du cardinal Wyszynski.

Il est secrétaire général du synode des évêques à Rome depuis 1967. Il s'agit en droit d'un poste de la plus haute importance. Mais, en fait, l'institution synodale n'a guère d'existence que lors de ses sessions triennales ; le secrétaire général permanent a, entre-temps, peu d'influence sur les affaires de l'Eglise. Il est vraisemblable que Jean-Paul II étendra la compétence du synode. Cette promotion le laisse prévoir. A moins que le pape n'ait l'intention de confier la destinée du synode à d'autres mains. C'est en septembre 1980 que se tiendra la prochaine session, qui aura pour thème la famille.]

EN ASIE

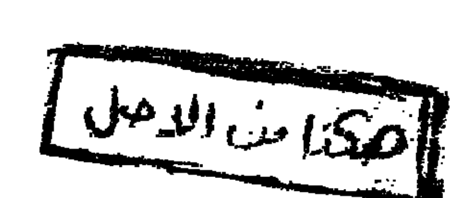
Mgr SATOWAKI

[Né le 1er février 1904 à Shittsu, dans l'archidiocèse de Nagasaki, Joseph Asajiro Satowaki fut ordonné en 1932 et nommé évêque de Kagoshima en 1955, puis archevêque de Nagasaki en 1968.]

Mgr TRINH VAN CAN

[Né à Trac-But, dans l'archidiocèse de Hanoï, le 19 mars 1921, Mgr Joseph-Marie Trinh Van Can, archevêque de Hanoï, a fait ses études au grand séminaire de cette ville. Il a été ordonné prêtre en 1949. En 1963, Jean XXIII le nomme coadjuteur de l'archevêque de Hanoï, le futur cardinal Khuê. Il a pu accompagner ce dernier dans ses voyages à Rome, où il participa au synode des évêques en 1974. En 1978, il succédait à son archevêque décédé brusquement. Son élévation au cardinalat est interprétée comme un signe de l'importance accordée par Jean-Paul II à la communauté catholique vietnamienne.]

● *Mgr Marcel Lefebvre a confirmé*, dimanche 27 mai, cent dix enfants à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) et cent cinquante en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris). Il a déclaré à cette occasion « *dénuée de tout fondement* » la rumeur selon laquelle il aurait choisi son successeur.



ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION LAGARDE

L'éducation ne doit plus être un dialogue confidentiel entre l'administration et les syndicats

Le soixantième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'est achevé le 26 mai à Dijon à l'issue de trois jours de travaux. Les congressistes ont renouvelé leur confiance à M. Antoine Lagarde en approuvant la motion d'orientation par 95,77 % des suffrages (96,06 % en 1978). M. Lagarde, qui devra quitter la présidence de la PEEP dans un an parce qu'il aura atteint la limite statutaire de six années, s'est particulièrement adressé aux « nouveaux parents » en réclamant un véritable pouvoir « sur et dans l'école », qui doit être faite en priorité pour les enfants.

De notre envoyée spéciale

Dijon. — L'école suscite aujourd'hui *« un concert d'insatisfaction »* auquel aucun usager n'échappe : les enseignants, *« mal considérés alors qu'ils sont un facteur essentiel de l'avenir de notre société ; les parents, mal accueillis et étrangers à un monde éducatif dans lequel ils estiment avoir des droits ; les élèves, exprimant leur ras-le-bol »*. C'est en insistant sur le mécontentement des parents d'élèves que M. Lagarde a conclu le soixantième congrès de la PEEP, changeant ainsi singulièrement de ton par rapport à celui employé deux jours auparavant, lorsqu'il avait rendu hommage aussi bien au ministre de l'éducation qu'à la Fédération de l'éducation nationale et au Syndicat des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.).

Au contraire, M. Lagarde a, dans son discours de clôture, fait état tant des *« décisions aberrantes de l'administration »*, à propos du redéploiement que des *« réactions syndicales ou politiques insupportables »*. *« Etre piégé par l'administration ou être piégé par des syndicats ou des partis*, a-t-il ajouté, *pour les parents c'est toujours être piégé, et nous serons toujours piégés tant que l'éducation restera ce qu'elle est : un dialogue confidentiel entre l'administration et les syndicats d'enseignants. »*

Il est vrai que les parents de la Fédération Lagarde ressassent plus d'une déception. Après avoir soutenu la réforme Haby, ils ont dû, l'an dernier, reconnaître l'échec du collège unique. Aujourd'hui, ils se rendent compte que la participation à la vie scolaire — qu'ils avaient arrachée à l'occasion de la réforme — est un leurre. Tout se décide sans eux, au ministère comme dans les établissements. C'est pourquoi, une fois de plus, ils ont présenté les mêmes revendications concernant les rythmes scolaires, la rénovation de la fonction de tous les enseignants, la décentralisation de l'éducation nationale et une véritable participation des parents et des élèves.

« Il faut changer »

La motion d'orientation, largement approuvée par les congressistes, est une longue énumération de revendications précises. *« La machine est bloquée »*, a expliqué M. Lagarde, ajoutant : *« Tout le monde est insatisfait. Il faut changer. »*

C'est notamment dans ce dessein que la PEEP se veut plus que jamais un organisme de défense des usagers du service public qu'est l'éducation nationale, ayant le *« devoir »* de faire des propositions et le *« droit »* de les voir prises en considération. Ainsi, pour résoudre les problèmes de remplacement des enseignants absents, M. Lagarde a-t-il fait plusieurs suggestions *« destinées, dans un premier temps, à pallier les insuffisances actuelles »*, et notamment *« l'inscription dans des « brigades de remplaçants » de maîtres en disponibilité intéressés par d'occasionnels remplacements, et — pourquoi pas ? — des parents-relais en solution d'attente pour les congés de très courte durée »*.

Les applaudissements qui ont ponctué les affirmations de M. Lagarde ont montré qu'il avait bien pris en compte la grogne des parents d'élèves, dont certains se sont montrés particulièrement critiques. Sans doute même est-il allé au-delà de leurs intentions en mettant en garde le gouvernement contre les risques qu'il prenait en n'écoutant pas leurs revendications. Sans se contenter d'être les *« témoins passifs d'un système qui s'enlise, qui se fige, qui perd sa finalité »*, les parents de la PEEP ne sont pas, en effet, des contestataires. M. Lagarde n'en a pas moins évoqué la *« révolte »*, la *« colère »* voire la *« violence »* à laquelle peut conduire l'absence de prise en considération de leurs exigences. Certes, M. Lagarde ne préconise pas l' *« épreuve de force »*, du moins pas avant d'avoir épuisé toutes les possibilités de concertation.

Mais, en faisant référence à ceux qui, de plus en plus, ont recours à de telles méthodes, il s'adressait en fait aux *« nouveaux parents »*, qui n'admettent plus que l'éducation de leurs enfants leur échappe sitôt qu'ils ont franchi le seuil de l'école. M. Lagarde vise sans doute ce « créneau » qui permettrait à sa fédération de s'implanter davantage dans l'enseignement primaire, où elle doit faire face à la domination de la fédération concurrente, présidée par M. Cornec, avec la complicité du Syndicat des instituteurs régulièrement dénoncée par les parents de la PEEP. Depuis deux ans, la PEEP a gagné un peu de terrain chez les parents du primaire. On les remarquait parmi les congressistes pour leur jeunesse, leurs critiques... mais aussi par leur petit nombre.

Les revendications de M. Lagarde, dans l'intérêt prioritaire des enfants, le dialogue quotidien qu'il souhaite voir s'instaurer avec les enseignants la prise *« de pouvoir sur et dans l'école »* qu'il propose, peuvent être de nature à séduire les « nouveaux parents ». Mais il omet de préciser à quelle fin serait utilisé ce pouvoir.

CATHERINE ARDITTI.

HISTOIRE

Prescription des crimes nazis

(Suite de la première page.)

La fatigue individuelle d'un chirurgien professionnellement surmené explose de cinquante façons. Dans cette circonstance, sommes-nous si sûrs qu'elle n'empruntea pas le ton de la provocation politique par défi envers le conditionnement préalable d'une information officielle animée par des fonctionnaires de la parole, souvent moins sensibles à la valeur d'une idée qu'au volume des sons qu'ils produisent ?

Cette hypothèse désagréable se trouve, elle aussi, au centre de toute la procédure engagée contre M. Leguay. L'enflure du vocabulaire, l'indignation automatique, l'emphase tonitruante, s'accordent mal avec la nécessaire sérénité d'un procès historique. Les charges retenues par celui-là se ramassent dans quelques-unes de ces formulations terribles qu'invente la loi lorsqu'elle veut foudroyer le crime : *« arrestations illégales, séquestrations arbitraires, abus d'autorité, actes de barbarie, enlèvements d'enfants et mauvais traitements à enfants »*.

Leur énumération réveille instantanément les pires images de la grande souffrance juive. Adultes, vieillards, femmes, enfants précipités pêle-mêle dans des wagons à bestiaux, avec pour tous, au terme du voyage, le crématoire et ses fournaises. Ce cauchemar, qui l'a regardé une seule fois sans douleur ? Peut-être des fanatiques, des malades. Sûrement des misérables ou des damnés. Hélas ! les calculs, l'hypocrisie d'une époque, éclatent sans retenue dans ces occasions solennelles. Le commerce des reliques prospère allégrement en marge du culte des victimes. Les adversaires de M. Leguay veulent rendre exemplaire sa comparution devant un tribunal. L'épisode de Port-Royal-Cochin devrait pourtant leur conseiller quelque circonspection.

Ces peuples tombés dans le gouffre...

Là, quelques élèves proposent d'envoyer à son tour le professeur Maurer en justice pour les convictions déplorables qu'il afficha voici quelques semaines. *« Le fascisme constituant un appel au meurtre et couvrant les génocides ne peut être considéré comme une opinion politique normale »* exposent-ils, sans s'apercevoir qu'ils offrent par cette phrase imprudente une arme efficace à ceux qu'elle prétend écraser, et d'abord à M. Leguay lui-même. Car enfin, depuis trente-quatre ans que le fascisme a disparu de la terre, l'humanité n'en continue pas moins contre elle-même sa sombre et millénaire œuvre de destruction.

Si la violence criminelle, les massacres d'innocents, déshonorent vraiment une doctrine, pourquoi donc n'en condamner qu'une seule, d'autant plus vulnérable qu'elle gît parmi les vaincus ? Depuis 1945, il en coule des fleuves, des torrents de larmes sans elle ! Dès 1948, la partition de l'Inde coûtait 500.000 cadavres. Combien d'autres jonchèrent les montagnes grecques à la même époque ? Combien en Corée ? Dans les démocraties populaires ? Une évaluation raisonnable estime à 35.000 les tués de la seule révolte hongroise de 1956.

Quels autres cieux ne recouvrent pas des cimetières ? Quelle institution additionne les squelettes cubains, sous Battista puis sous Castro ? L'ancien Congo belge paya d'un million de morts les cinq premières années d'une indépendance dérisoire. Combien de pauvres corps désarticulés, martyrisés, assassinés s'entassèrent dans les geôles irakiennes, dans la brousse indonésienne, au cours des deux effroyables répressions anticommunistes de 1963 et 1966 ? Combien dans les sinistres djebels de l'Algérie française, puis dans les charniers clandestins de l'indépendance de l'Algérie ? Jusqu'où s'étendent ceux du Biafra, de l'Ethiopie, du Cambodge, du Liban ?

De quelque ignominie qu'une postérité vigilante les barbouille, les fascistes n'assumment aucune part dans ces abominations-là. Les leurs suffisent ! N'en déplaise à nos vertueux contemporains, Adolf Hitler n'incarna donc pas une forme unique du mal, mais l'une de ses expressions temporaires les plus absolues. C'est déjà beaucoup. Le monde se félicita justement de sa mort. Il n'en devint pas meilleur après sa disparition. Eteinte à Berlin, Auschwitz, la flamme rouge des meurtres crépite au Moyen-Orient, gagne Chypre, le Kurdistan, le Sud-Soudan, la Somalie, l'Ogaden, s'apaise en Jordanie, repart en Angola, au Mozambique, au Bangladesh, dévaste le minuscule Nicaragua, après de brefs incendies en Afrique du Sud.

Ces peuples tombés dans le gouffre, brisés, hagards au milieu des sépulcres, nul ne sait à partir de quels excès de souffrances ils cessèrent de périr. Les guerres institutionnalisées comptabilisent à peu près correctement leurs victimes. Un million en Algérie, un second au Biafra, un troisième au Congo, etc. Mais les malheureux hachés par dizaines de mille dans la pénombre de tueries sans explications idéologiques, quels staticiens impartiaux en dressent la liste ? Si le pistolet tombait du poing d'un seul fanatique iranien, d'une seule brute chilienne ou d'un tortionnaire israélien, à la première audience du procès Leguay, de quel cœur n'ouvririons-nous pas les portes du tribunal !

Pour le moment, constatons qu'il n'en sera rien ; qu'aucun probe magistrat n'inculpera non plus d'anciens ministres, fonctionnaires gaullistes ou pompidoliens coupables d'avoir, par leurs livraisons d'armes, criminellement prolongé d'au moins douze mois, l'atroce guerre civile nigériane en 1969, sans soucis des *« arrestations arbitraires, abus d'autorité, actes de barbarie, enlèvements d'enfants et mauvais traitements à enfants »* qu'elle provoquait chaque jour. Si le châtiment des monstres devient un ressort ordinaire de l'activité gouvernementale, qu'elle aille donc jusqu'au bout, et nous explique pour quelles raisons mystérieuses le Quai d'Orsay reçut cordialement une délégation de la sanglante junte militaire éthiopienne, au moment même où l'affaire Darquier de Pellepoix débutait sur les ondes.

Qu'elle précise pourquoi, quelques semaines plus tard, l'ambassadeur de France à Kampala offrait encore ses vœux de bonne et heureuse année à Son Excellence M. le maréchal Idi Amin Dada, déjà couvert des mutilations de trois cent mille Africains. Sourire aux lèvres, huit ou dix de ses collègues accomplissaient le même jour une besogne identique auprès d'autres dictateurs, de l'Iran à l'Argentine, du Brésil à l'Afghanistan.

La chasse ouverte contre les bourreaux décédés, rhumatisants ou sexagénaires convaincrait davantage si elle ne s'accompagnait d'une surprenante mansuétude au profit des bourreaux à l'ouvrage, pleins de sève, en bonne santé. Le fantôme d'Adolf Hitler servira-t-il éternellement d'alibi, d'épouvantail à tous les despotes ou intrigants du siècle, pourvu qu'ils soient puissants et victorieux ? Les pouvoirs en place peuvent s'attribuer bien des privilèges, sauf celui de revêtir une rigueur morale aussi étrangère à leurs habitudes qu'au fonctionnement ordinaire des choses politiques. Dès qu'elle ne comporte aucun risque et ne requiert pas de courage, la vertu ressemble à l'hypocrisie, ou grimace comme le mensonge. Si l'indignation morale s'impose dans l'absolu, elle doit frapper dans tous les cas. Pourquoi s'arrêter au fascisme ?

En praticiens efficaces, MM. les tueurs patentés d'Amman, Phnom-Penh, Beyrouth ou Addis-Abeba n'invoquent certainement pas à l'appui de leurs actes le patronnage des Chemises noires discréditées ni celui des S.S. disparus. Quitte à requérir le secours d'une doctrine *« constituant un appel au meurtre et couvrant des génocides »* par les conséquences harmonieuses de ses conclusions, ils préfèrent plutôt se tourner vers ce bon vieux marxisme-léninisme toujours solide comme un roc ; en direction de cet excellent socialisme scientifique actif, vert comme un jeune homme, capable d'envoyer à la première demande, par avion, des fusils, des grenades, des mitrailleuses, et même de joindre aux munitions une petite casuistique intellectuelle toujours fraîche dans son huile, à l'abri des inspections. La violence échappe aux critiques dès qu'elle se couvre de justifications suffisamment fortes pour inspirer la peur, c'est-à-dire le respect.

Par conséquent, nul n'envisage d'envoyer quelques adeptes de la lutte des classes répondre de leurs convictions dans un prétoire, sous prétexte qu'elle accumule dans la logique de ses dogmes autant de carnages qu'une politique fondée sur l'antagonisme des races, et l'expansion des peuples prétendus supérieurs. Et pourtant, le Prolétaire — c'est-à-dire l'intellectuel marginal chargé d'en tenir le rôle, — l'Aryen, s'adjugent pareillement, d'après de confus décrets de l'Histoire avec sa majuscule, un privilège discrétionnaire d'extermination contre leurs adversaires. Ce Bourgeois, ce Juif qu'ils exècrent, cela fait toujours un cadavre quand ils l'ont tué. En humanité, ils sont nos semblables, nos frères.

Certes, tous ces massacres ne se justifient pas réciproquement. Ils autorisent pourtant M. Leguay à demander pourquoi ses adversaires le traquent aujourd'hui d'après des principes qu'ils ont constamment bafoués. Selon toute vraisemblance, Joseph Staline rechercha l'extermination des koulaks comme Hitler celle des fils d'Israël. Il ne recula pas davantage devant leur immolation. Selon toute vraisemblance, il tua dix millions d'innocents, avec le traditionnel cortège de tortures, assassinats purs et simples, perpétrés par les sadiques de toutes les mauvaises causes. Dans un ouvrage classique, Roy Medvedev rapporte parmi beaucoup d'autres cas semblables qu'à Lenin-Kouznetsk, pendant la terrible année 1937, la police arrêta soixante-dix enfants de dix à douze ans suspects d'avoir formé un *« groupe terroriste contre-révolutionnaire »*. Le livre assure qu'elle exécutait alors mille personnes par jour dans la seule ville de Moscou.

Les vieux manèges de l'imposture

Douze ans plus tard, les communistes chinois tuèrent au moins quatre millions de « féodaux » pour prendre, puis garder, le pouvoir. Aucune statistique ne recense encore les victimes de la prétendue *« révolution culturelle »*, due au seul fanatisme de la « bande des quatre ». A la mort de Mao Tse-toung, le gouvernement français salua son œuvre et sa mémoire, dans l'esprit respectueux où le parti communiste de Maurice Thorez honorait le génie stalinien. Or beaucoup des thuriféraires de ces monstres indiscutables pourfendent désormais le nazisme sans s'être repentis une seule fois d'avoir entretenu dans ses fantasmes toute une jeunesse européenne traditionnellement vulnérable au prestige des Grands Assassins. Comment ne pas reconnaître sous cette incohérence les vieux manèges de l'imposture ?

Aucun marxiste d'obédience russe ou chinoise ne subit ainsi l'opprobre d'avoir naguère encensé d'autres holocaustes. Certes, ils n'expédièrent pas eux-mêmes les koulaks en Sibérie ou les intellectuels récalcitrants vers le bagne, comme Darquier de Pellepoix organisait de ses mains la déportation. Mais quel tribunal spirituel, quel ostracisme social exigera jamais d'eux une réparation morale proportionnelle aux attentats contre l'âme, le cœur, l'esprit et l'espérance des hommes ? Rien ne sanctionne leurs erreurs. Tous gardent le droit de parler haut. Et ils ne s'en privent pas.

Bizarrement, nos actifs instituts de sondages, toujours si curieux de déterminer l'opinion des Français sur tant d'inconsistances, ne s'inquiètent pas de savoir ce qu'ils pensent en profondeur du grand cérémonial expiatoire, à épisodes multiples et truqués, sous nos yeux depuis plusieurs mois. L'enquête dérangerait-elle un tabou, toucherait-elle un sujet défendu où les intérêts d'une société rencontrent d'obliques remords ? En l'absence d'un verdict sûr, gardons-nous de croire qu'un peuple unanime approuve sans réserves les retours périodiques sur les hontes du passé national, et de celui-là seul.

Vers un combat sans fin ?

Selon le bon sens, il sait qu'à chaque jour suffit sa peine, c'est-à-dire la capacité à soutenir des yeux une certaine étendue d'horreurs. L'espèce humaine peut-elle ajouter sans cesse le souvenir de ses vieux forfaits à la vue des nouveaux sans en devenir folle ? Même légitime, la commémoration continuelle de la même hécatombe gêne, lasse la postérité. Les survivants des tranchées s'en aperçurent vite, entre les deux guerres.

D'excellents esprits ne supportent pas cette objection. Ils soutiennent qu'à l'exceptionnelle barbarie de l'antisémitisme hitlérien doivent répondre des représailles particulières elles aussi. A la place des victimes, lequel d'entre nous réagirait autrement? Trop d'exemples cités plus haut prouvent malheureusement qu'au cours des cinquante dernières années beaucoup d'autres connurent les menaces, la fureur d'une destruction totale, féroce, définitive. Dans trente-quatre ans, quelqu'un instruira-t-il encore le procès des Khmers rouges ? Une ardente justice l'espère. Nous pressentons déjà tous qu'il n'en sera rien.

Dans l'action qu'il mène avec l'association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France, M. Serge Klarsfeld attaque au premier chef la France de Vichy, responsable à ses yeux du monstrueux holocauste, et déclare qu'il ne saurait y avoir pour lui ni pour ses amis *« de réconciliation avec cette France ignominieuse »*. Les sanglots, les cris des immolés, se joignent trop à son imprécation pour qu'il soit humainement possible de lui opposer un murmure. Mais il ajoute aussitôt qu'il s'agit là de *« la page la plus noire, la plus honteuse de toute l'histoire de France »*, et assure qu'elle relève d'une irrelevable *« imprescriptibilité par nature »*. Ses amis et lui-même ne craignent-ils pas de s'engager dans un débat sans fin si, à l'épreuve du raisonnement et des faits, chacune des deux thèses se révèle tour à tour insoutenable et fausse ?

GILBERT COMTE.

Prochain article :

LE RETOUR DU DIABLE

MÉDECINE

Le germe responsable des infections à la maternité Baudelocque semble être identifié

L'émotion continue de régner à la maternité Baudelocque à Paris où une infection *(le Monde* des 24 et 25 mai) a provoqué la mort d'un nouveau-né, des interventions chirurgicales et des traitements lourds sur quelques trente enfants au total.

Aucun cas nouveau n'a pourtant été signalé depuis le 9 mai. Il semble, d'autre part, nous a déclaré le professeur Claude Sureau, responsable de la maternité, que le germe en cause soit sur le point d'être identifié : il s'agirait d'un *clostridium*, c'est-à-dire d'un microbe anaérobie, et non pas d'un virus comme on le redoutait jusqu'à présent. Ce qui rendrait possible l'utilisation des antibiotiques, dans la mesure évidemment où il ne s'agit pas d'un germe résistant à l'antibiothérapie.

Revenant sur les événements de ces dernières semaines, le professeur Claude Sureau a tenu à s'expliquer sur les raisons pour lesquelles la maternité n'avait pas été fermée dès l'apparition de l'infectionfection et sur sa non-révélation publique. « *Ces décisions*, a-t-il déclaré, *ont été mûrement pesées et ne relèvent en rien de l'impérialisme médical. Fermer l'établissement ne résolvait pas le problème, qui aurait risqué de resurgir dès la réouverture. Il ne faut pas oublier, en outre, que nous avons en permanence dans le service, vingt à trente femmes hospitalisées pour de longues durées — plusieurs mois — en raison de grossesses pathologiques. Si l'infection avait été véhiculée par l'une d'entre elles, et que nous ayons fait transférer ces femmes ailleurs, nous aurions pris le risque de disséminer l'infection dans tout Paris. Enfin, si nous avions dû répartir ailleurs les trois cents femmes que nous recevons ici chaque mois, nous aurions créé les conditions favorables à l'éclosion d'une infection disséminée.* »

« *Or les deux problèmes, information et fermeture, étaient étroitement liés*, ajoute le professeur Sureau, *car si nous informions, il fallait fermer dans les vingt-quatre heures. Cette décision de ne pas informer, j'en assume la pleine responsabilité. J'ajoute que toutes les patientes y ont été soumises sans aucune discrimination.* »

Une enquête a été ouverte sur l'initiative du ministère de la santé. Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, a regretté de n'avoir pas été tenue informée de la situation qui régnait à Baudelocque *(le Monde* daté 27-28 mai). Un certain nombre de femmes qui doivent accoucher dans cette maternité se demandent aujourd'hui quelle attitude adopter : maintenir ou annuler leur inscription à Baudelocque. Le professeur Sureau rappelle, pour sa part, qu'un maximum de précautions sont prises pour éviter toute infection, mais qu'il ne saurait évidemment critiquer en quoi que ce soit les femmes qui sont prises d'angoisse. « *Nous essayons*, conclut-il, *de trouver pour celles-ci des places dans d'autres maternités. Mais bien peu de lits sont disponibles actuellement, y compris dans les cliniques privées.* »

C. B.

[D'après les informations que nous avons pu recueillir auprès de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée, il est exact que les deux ou trois maternités privées avec lesquelles le professeur Sureau a l'habitude de travailler, en raison de leurs conditions de sécurité et de confort excellentes, ont connu durant toute cette période des taux d'occupation fort élevés, de l'ordre de 90 ou 95 % ; ces établissements n'auraient pas pu donc recevoir plus de 10 ou 15 % des femmes qui accouchaient à Baudelocque.

En revanche, de nombreuses petites maternités connaissent des taux d'occupation peu élevés et auraient pu accueillir des femmes en grand nombre. Mais ces établissements ne présentent pas, tant s'en faut, les mêmes conditions de sécurité et des équipes médicales de même valeur que celles des hôpitaux publics. On comprend les hésitations des responsables de Baudelocque d'orienter vers les cliniques de ce type des patientes qui, dans un grand nombre de cas, auraient d'ailleurs refusé probablement un tel choix.]

SCIENCES

● *Mort de l'un des inventeurs du radar.* — Le professeur Pawel Jan Nowacki, l'un des inventeurs du radar, vient de mourir à Varsovie, annonce l'agence de presse polonaise PAP. — *(A.F.P.)*

[Né le 25 juin 1905 à Berlin, Pawel Jan Nowacki travailla, de 1930 à 1937 chez Siemens ; pendant la guerre, il rejoint la Grande-Bretagne, où, de 1942 à 1946, au Royal Aircraft Establishment de Farnborough, il prend une part active à la mise au point, à des fins militaires, des premiers radars. Professeur à l'université tecnique de Wroclaw depuis 1947, puis à l'université de Varsovie, il fut, de 1953 à 1970, directeur général de l'Institut de recherches nucléaires de Varsovie. Il représentait la Pologne à l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.]

Suite à l'annonce parue le 23 daté 24 mai pour l'Institut Universitaire de Technologie de Créteil, le numéro de téléphone est erroné, il faut lire

899-28-99 (poste 271)

HISTOIRE

AUTOUR DE 1940

Deux réponses à M. Palewski

L'évocation des circonstances qui ont amené M. Dominique Leca à intenter un procès à M. Gaston Palewski devant le tribunal civil de Paris (le Monde du 26 avril 1979) a amené M. Palewski à publier dans nos colonnes une réponse (le Monde du 11 mai 1979). A leur tour M. Leca et M. Gilbert Devaux, dont le nom avait été cité à cette occasion, nous adressent des mises au point. Nous souhaitons que, quel que soit l'intérêt historique des événements dont il est question, ce débat ne se prolonge pas dans nos colonnes, où il risquerait d'apparaître comme une simple querelle.

La mise au point de M. Leca...

a) Palewski commet au moins quatre erreurs dans son effort pour démontrer, entre lui et moi, l'existence jadis d'un antagonisme de haute politique.

1) A propos de la guerre civile espagnole, il me prête rétrospectivement de la malveillance à l'égard des républicains. Cela est faux. Il n'a probablement pas lu mon livre. Sans quoi il n'aurait pas oublié quel genre de préjugé favorable me témoigna, en son temps, la police de Franco.

2) Dans mes relations avec Bouthillier, il dénonce une connivence qui, si elle était vraie, aurait dû conduire celui-ci à faire de moi un ministre de Vichy. En fait, il m'a révoqué en novembre 1940. C'est un fait.

3) Ma prétendue hostilité contre les socialistes ? J'ai collaboré, dès avant la guerre, avec Léon Blum. Après la guerre, celui-ci me vit avec plaisir devenir directeur de cabinet dans plusieurs ministères S.F.I.O. Ce sont des faits.

4) Etais-je indulgent pour les doctrines erronées de l'état-major ? Pour l'insuffisance de l'équipe Daladier ? Dois-je rappeler que c'est moi, au contraire, qui ai écrit, le 9 mai 1940, le réquisitoire contre Gamelin — que c'est moi, quelques jours plus tard, qui ai fait signer le décret nommant général le colonel de Gaulle ? Faut-il répéter une fois de plus comment j'ai financé, non sans risque, sur fonds de la IIIe République, le départ de celui-ci pour Londres la veille du fameux 18 juin ? Personne n'a contesté tous ces faits.

Si Palewski a lu mon livre, il sait tout cela. Il sait aussi que nous étions, alors, en esprit, fort peu éloignés l'un de l'autre sur toutes les grandes questions politiques.

La seule chose qui nous séparait était le grief personnel médiocre qu'il n'a pas osé reproduire dans vos colonnes mais qu'il a avoué imprudemment l'an dernier dans une autre publication. Par ce grief s'explique le zèle tout particulier qui, à Londres, fit prolonger, à mes dépens, un déni de justice, dont les Anglais furent à bon droit choqués, mais qui dura, du côté français, jusqu'à ce que des tribunaux de la libération, en novembre 1944 et en avril 1945, statuent enfin sur l'esprit de résistance qui *nous* avait animés, Devaux et moi, à l'heure décisive (cf. mon livre *la Rupture de 1940*).

Cette chose jugée, personne n'a le droit de la passer sous silence. Pourtant, les lecteurs du *Monde* ne la connaîtraient pas s'ils bornaient leurs informations à la lettre de M. Palewski.

b) Celui-ci ne nie plus, dans cette lettre, qu'il ait contribué personnellement à perpétuer le régime arbitraire que nous imposa un certain temps la France libre en refusant de nous accueillir dans ses rangs. C'était nous condamner à combattre pour la cause alliée sous un autre drapeau que celui de notre patrie. Accuser, condamner d'abord, étudier notre cas ensuite. Telle était déjà en 1942 l'étrange conception de la justice que Palewski semble trouver, aujourd'hui encore, toute naturelle. Est-il besoin d'un long commentaire ?

c) Que le mot déplaise ou non à M. Palewski, c'est bien une « querelle de vieillard » qu'il me cherche depuis dix mois.

Il suffit pour s'en convaincre de l'entendre répéter, après trente-neuf ans, une légende qu'il n'a jamais réussi à faire accepter par le président de la Ve République. Les marques d'estime et de confiance du chef de l'Etat à mon égard l'ont irrité comme elles m'ont honoré. Je ne cesserai pas de m'en faire gloire, n'en déplaise à son ex-collaborateur.

d) D'un bout à l'autre de mon livre, j'exprime pour Charles de Gaulle, que j'égale aux Mages de Hugo, une admiration que ne corrompt aucune idolâtrie.

Palewski prétend, sans aucun fondement, que j'ai réduit l'Appel du 18 juin au seul motif d'une ambition « bassement personnelle ». Je serais singulièrement méprisable si j'avais aperçu de la bassesse dans cet inoubliable geste historique. Mais l'ambition, à coup sûr, *y* jouait aussi son rôle — rôle parfaitement légitime au milieu de tout un faisceau de nobles motivations. Roger Stéphane interviewant intelligemment le général en 1967 se vit, sur ce point, répondre non moins intelligemment et de façon définitive par le général lui-même : Je renvoie au dernier livre de Roger Stéphane, page 27.

e) Je doute que la clairvoyance de Palewski l'ait *bien* inspiré lorsqu'elle lui a fait souhaiter, peu après la déclaration de guerre (cf. *Journal de Villelume*, page 34), de quitter le cabinet de Paul Reynaud. Il était, nous dit-il, effrayé. Effrayé par quoi ? Par les tendance défaitistes — nous dit-il *encore* — d'une partie de l'entourage de Paul Reynaud. Mais devait-il se laisser effrayer ? Ne valait-il pas mieux combattre ces tendances, que j'ai dénoncées sans complaisance dans mon livre, là où précisément elles s'exerçaient ? Moralement, là était le vrai champ de bataille. Palewski m'eût été très utile à Bordeaux pour la bonne cause. Partout ailleurs il était remplaçable. Je pense encore, pour ma part, que le devoir majeur consistait à rester près de notre chef face à l'épreuve cruciale.

On peut regretter ou non cette absence de Palewski à l'heure suprême. En tout cas, elle ne le qualifie guère aujourd'hui pour trancher du bien et du mal à propos d'événements dont il ne fut pas le témoin direct.

...et celle de M. Devaux

Répondant à Gaston Palewski dans le numéro de mars de la *Revue des Deux Mondes*, j'ai commenté les « deux énigmes » soulevées par le livre de Dominique Leca *(la Rupture de 1940)*. Reprenant la polémique dans le journal *le Monde* du 11 mai, l'ancien président du Conseil constitutionnel appelle une nouvelle réplique. Maintenant c'est lui qui crée une troisième énigme : « Pourquoi cet acharnement contre moi ? »

∴

Une fois de plus, lisant les propos de cet étrange adversaire, j'ai le sentiment de traverser un rêve noir au cours duquel quelqu'un décrit ma vie en des termes qui n'ont aucun rapport avec le passé que je me connais.

On évoque aujourd'hui mes opinions politiques de 1939. J'en appelle aux centaines de collègues que je rencontrais quotidiennement rue de Rivoli, et qui, pour la plupart, n'ont pas disparu. L'un d'eux m'a-t-il jamais entendu mener campagne pour une relance de la politique de Munich et contre les républicains espagnols ? (Qu'en pense mon vieil ami Cusin qui assurait alors la liaison entre Paul Reynaud et les républicains espagnols ?) Comment ai-je pu aussi m'opposer à la mise au point d'un gouvernement Blum, dont Paul Reynaud eût été ministre de la défense nationale, alors que personne ne m'a jamais parlé d'un tel projet ?

A cette époque, si j'en crois ma mémoire, je consacrais le plus clair de mon temps à une réforme technique de la « comptabilité publique ». Les deux hommes d'État que je fréquentais occasionnellement (J. Caillaux et P. Reynaud) s'entretenaient avec moi du seul domaine que je commençais à connaître : celui des finances publiques. Il m'eût paru inconvenant d'aborder devant eux des thèmes de « haute politique ».

Le trio « Bouthillier - Leca - Devaux » qui revient comme un leitmotiv dans les écrits de Palewski est encore un produit de son imagination. Malgré notre commun attachement aux objectifs économiques de Paul Reynaud, et malgré la commune amitié de Leca, mes relations avec Bouthillier n'ont jamais été confiantes ; professionnellement nous n'avons pas collaboré. Mon « patron administratif » auquel j'étais entièrement dévoué n'était-il pas Jacques Brunet qui ne cachait pas son inimitié personnelle à l'égard de Bouthillier (il l'avait surnommé « le frère Yves ») ?

Pourquoi suis-je assailli par ces déformations — et facilement réfutables — de la vérité ?

Les attaques de Palewski sont d'autant plus paradoxales qu'il ne me connaît guère. Je suis entré au cabinet de Paul Reynaud en mars 1940 lorsque lui-même n'y était plus. Auparavant, nos rencontres pourraient être comptées sur les doigts de la main. Peut-être quelques commentaires sur la météorologie du jour, mais j'affirme n'avoir jamais abordé avec lui, ou en sa présence, un sujet politique sérieux.

J'ai souvent pensé qu'il me faisait grief d'être l'ami de son ennemi privilégié. Il est clair cependant que Palewski s'efforce de n'établir aucune distinction entre Dominique Leca et moi-même à tel point que le rédacteur de l'article du *Monde* du 26 avril commet la singulière erreur de m'attribuer le rang de principal adversaire. Quoi qu'il en soit, je reconnais que l'explication fondée sur l'amitié traditionnelle des « deux compères » ne suffit plus.

∴

Au centre de chacun de ses pamphlets, Palewski rappelle le régime qui me fut imposé sur le territoire britannique à l'initiative de la France libre. Cette observation permet-elle de comprendre l'animosité de mon interlocuteur ?

Dans sa lettre au journal *le Monde*, il reconnaît qu'en 1942 il a pris position pour qu'on ne m'accepte pas dans la France libre *« avant qu'un tribunal ait déterminé exactement ma part de responsabilité dans la catastrophe » (!)*. Il aurait pu ajouter que cette position a été maintenue au cours des années suivantes, en dépit d'un message d'amitié de Paul Reynaud, en dépit des conclusions très favorables d'une enquête menée par les services britanniques auprès de grands résistants français, et sans qu'aucune accusation précise ait jamais été articulée contre moi. Cette curieuse conception de la justice aboutit à un déni de justice de sept ans au cours duquel il me fut notamment interdit de combattre sous l'uniforme français.

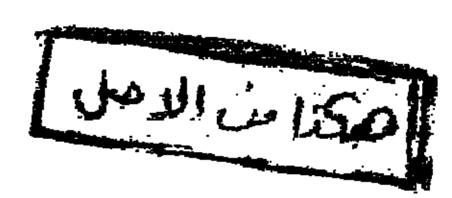
J'ai souligné déjà que, à son retour au pouvoir en 1958, le général de Gaulle ne m'attribuait certainement aucune « part de responsabilité dans la catastrophe de 1940 ». En qualité de directeur du budget, j'étais devenu, en effet, son collaborateur.

Pendant deux ans il me reçoit, me consulte, me témoigne sa confiance. En 1959, il m'invite à sa table en compagnie de ma femme ; en 1962, il me nomme président de la Compagnie nationale du Rhône. « *Sachez*, m'écrit à cette occasion le premier ministre Debré, *que vous quitterez vos écrasantes fonctions avec l'estime de tous, et que le général de Gaulle a tenu à le proclamer publiquement, je veux dire au sein du conseil des ministres.* »

Ces marques d'estime de l'ancien chef de la France libre, devenu le chef de la France, ont probablement déplu à un petit groupe de « gaullistes » que je me suis permis de qualifier d'« intégristes de la France libre ». Ont-elles aussi été considérées comme « sacrilèges » par Palewski ?

Je pense enfin que l'ancien directeur de cabinet de Paul Reynaud, regrettant amèrement de n'avoir pu participer au dernier combat de l'homme d'État qu'il aimait, abreuvé de rumeurs contradictoires dans l'isolement de son exil, a fini par imaginer en détail une « histoire du printemps de 1940 » qu'il *considère* de bonne *foi*, comme l'évidente et unique expression de la vérité. Il a certainement attribué un rôle aux personnages qu'il connaît et à ceux qu'il ne connaît pas. Apprenant que celui qu'il tient pour responsable de son éloignement de Paul Reynaud publie un livre qui pourrait mettre en péril la version à laquelle il croit, il éclate de fureur et demande avec indignation que l'on rétablisse « sa vérité ».

Ce n'est pas la mienne et ce n'est pas celle de l'histoire.



JUSTICE

Perles

Depuis quelques jours, le ministre de la justice se répand *urbi et orbi* contre quiconque ose s'interroger sur le traitement (judiciaire) infligé aux jeunes gens poursuivis après la manifestation du 23 mars. Ici, dans *le Nouvel Observateur*, là dans *le Matin de Paris*.

Il fait en cela son métier, mais le fait-il opportunément ? Est-il, en d'autres moments, à ce point soucieux des intérêts de la magistrature ? Ce n'est pas, semble-t-il, l'avis des organisations syndicales de magistrats dont l'inquiétude se manifeste publiquement à propos des réformes qu'on leur prépare.

Selon l'expression consacrée, on voudrait « tout citer » des perles du garde des sceaux. Retenons deux exemples.

Dans *le Matin de Paris*, le ministre, répondant à une lettre ouverte de M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire (P.S.), écrit : « *Je comprends votre émotion, puisqu'il s'agit de jeunes.* » On avait cru que le débat portait sur la situation d'hommes injustement condamnés, non sur leur âge.

Dans le *Nouvel Observateur* : « *Hier, on se contentait de désigner la fonction de juge à l'attention de la foule. Aujourd'hui, plusieurs journalistes désignent les magistrats par leur nom (...) Je ne veux pas évoquer Sylla, qui faisait écrire sur les murs de Rome le nom de ceux qu'il souhaitait voir assassiner. Mais il faut se souvenir qu'aujourd'hui nommer, c'est déjà menacer.* »

La cause est entendue. Désormais, les juges emprisonneront à huis clos, la tête couverte d'une cagoule. Comme, sous l'occupation, les intendants de police ou les miliciens de Vichy ordonnaient dans les prisons, à la nuit tombée, la tête masquée, que soient mis à mort des résistants. Un précédent historique en vaut un autre.

La question n'est pas là. Sylla est mort et Vichy, souhaitons-le, enterré. Ce qui est dit à présent est clair : nulle discussion ne doit naître d'une décision de justice, aussi extravagante qu'elle paraisse à beaucoup, aussi visiblement fondée qu'elle soit sur des vérités ou des contre-vérités de circonstances.

Plutôt que d'argumenter si longuement, M. Peyrefitte eût été plus net en se contentant d'écrire : « *Innocents, taisez-vous !* » — Ph. B.

A SON CONGRÈS DE BIARRITZ

La fédération des jeunes avocats critique la procédure de flagrant délit employée après les incidents du 23 mars

De notre envoyée spéciale

Biarritz. — Mᵉ Pierre Moreau, du barreau de Limoges, a été élu, samedi 26 mai, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), au terme du congrès réuni à Biarritz du 23 au 26 mai (« le Monde » du 26 mai). Il remplace Mᵉ Eric Boyer, du barreau de Paris. Le premier vice-président est Mᵉ Michel Gout, de Paris.

Après deux journées de débats sur la presse, la justice et les droits de la défense, les jeunes avocats avaient accueilli, vendredi 25 mai, M. Yves Rocca, directeur des affaires civiles et du sceau de la chancellerie. Mᵉ Eric Boyer, président de la FNUJA, a, dans un discours qu'il voulait ferme, déploré devant M. Rocca la difficulté du dialogue entre les avocats et la chancellerie s'interrogeant même sur son utilité. Sauf pour les problèmes corporatifs, « *la concertation n'est même pas conçue*, a-t-il ajouté. *Il n'est pas évident que nous puissions même vous en faire grief, la chancellerie étant de plus en plus comme le logographe d'un discours politique naissant hors de la place Vendôme* ».

« *La chancellerie*, a répondu M. Rocca, *a toujours été favorable à la concertation, mais cela n'impliquait pas que la décision fût conforme à vos vœux.* » De même, associer des avocats à l'œuvre législative, aux commissions « *ne peut être une pratique systématique* ». Après avoir indiqué aux avocats qu'ils seraient consultés sur la question de la peine de mort après le débat d'orientation à l'Assemblée nationale, M. Rocca a voulu rectifier les interprétations faites du discours de M. Peyrefitte au congrès de la Confédération syndicale des avocats, à Perpignan (*le Monde* daté 13-14 mai), évoquant une éventuelle « *obligation de réserve* » des avocats. « *Le garde des sceaux*, a dit son directeur, *n'a rien fait d'autre qu'affirmer le respect mutuel que se doivent avocats et magistrats.* »

Enfin, le directeur des affaires civiles a parlé de la justice et de son indépendance, thème traité par l'un des rapports du congrès.

Sans nier l'ambiguïté de la fonction du ministère public, il a affirmé son hostilité personnelle et celle de tous les magistrats à la fonctionnarisation du parquet, et il a protesté « *contre le prétendu asservissement du parquet au pouvoir politique* ».

En plus des motions adoptées sur les thèmes du congrès les jeunes avocats ont élaboré un texte exprimant leur position sur les suites judiciaires données à la manifestation du 23 mars à Paris. La FNUJA « *réaffirme son hostilité de principe à la procédure de flagrant délit. Elle dénonce le caractère volontairement sommaire de l'enquête des débats oraux à l'audience et l'absence quasi systématique d'un véritable délibéré. Elle s'insurge contre l'impossibilité totale pour le prévenu de faire assurer dans des conditions décentes sa défense et contre des règles de procédures dont l'application est de nature à entraîner le juge sur la voie de l'arbitraire. Elle proclame son opposition à l'utilisation abusive de cette procédure dans des affaires où se révèle particulièrement le caractère fragile de l'indépendance des magistrats. Elle refuse de servir d'alibi à une justice où mesure et discernement n'ont pas la place qui doit être la leur dans un prétoire.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE CONSEIL DE L'EUROPE SERA SAISI DU PROBLÈME DE LA PEINE DE MORT

(De notre correspondante.)

Vienne. — Les ministres autrichien et ouest-allemand de la justice, MM. Christian Broda et Hans-Joachim Vogel, ont annoncé, vendredi 25 mai, à Vienne, en conclusion d'une réunion de travail, qu'ils allaient déposer devant le Conseil de l'Europe un texte commun demandant la discussion de la question de la peine de mort et de son abolition.

Les deux ministres ont précisé que l'un de leurs buts était d'obtenir que cette sentence soit supprimée dans tous les pays membres du Conseil où elle est encore en vigueur. En Autriche et en République fédérale d'Allemagne, la peine de mort a été abolie au lendemain de la dernière guerre. MM. Broda et Vogel ont aussi souhaité qu'une initiative du même genre soit prise par les participants à la conférence des Nations unies sur la lutte contre la criminalité, qui doit se réunir en 1980 à Sydney. « *La peine de mort*, a déclaré le ministre autrichien de la justice, *est inhumaine et contredit les termes de la convention des droits de l'homme, qui interdisent de traiter un individu de façon dégradante et indigne.* » — A. R.

PLAINTE CONTRE X... APRÈS LA PUBLICATION D'UN RAPPORT SUR LA DISTRIBUTION DES FILMS

M. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, annonce, dans un communiqué, qu'il a ordonné, vendredi 25 mai, l'ouverture d'une information contre X... pour violation du secret professionnel, sur plainte du président de la commission de la concurrence et des prix. Cette plainte visait la diffusion par la presse d'un rapport confidentiel relatif à la commercialisation des films cinématographiques qui doit être prochainement soumis à cette commission.

A l'occasion d'une série d'articles consacrés aux « coulisses du cinéma français », nous avons rendu compte, dans nos éditions du 19 mai, du rapport confidentiel établi par M. André-Marc Delocque-Fourcaud, administrateur civil, à la demande de la commission de la concurrence et des prix, sur « *la concurrence dans la commercialisation des films cinématographiques* ». Tout en reconnaissant que, dans ce domaine, « *les inconvénients de la concentration l'emportent désormais sur les avantages* », l'auteur du rapport y déclarait que les ententes entre les grands distributeurs et le rôle du groupe Gaumont-Pathé présentaient des aspects favorables à la production des films français, stimulant notamment l'aspect culturel de la création cinématographique.

Il va de soi que notre collaborateur Dominique Pouchin a pu avoir connaissance de ce document sans faire autre chose que son métier d'informateur et sans enfreindre à aucun moment les règles déontologiques de la profession. Curieusement, d'ailleurs, ce rapport avait fait l'objet, antérieurement, d'articles dans une revue professionnelle et dans un hebdomadaire à grand tirage sans susciter les foudres du président de la commission de la concurrence et des prix.

● *Un détenu de la maison d'arrêt de Château-Thierry* (Aisne), M. Brahim Boukhecem, trente-huit ans, a été découvert pendu dans sa cellule dans la soirée du 25 mai.

Faits et jugements

Le groupe communiste demande la création d'une commission de contrôle de la police.

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a demandé la création d'une commission parlementaire de contrôle sur le rôle et les missions des services de police. « *Les attentats en Bretagne, en Corse, dans la région parisienne, contre des commissariats, des banques, des locaux publics, servent objectivement à remuer un terreau de peur, d'agressivité et d'angoisse. Le pouvoir utilise prioritairement les forces de police contre les travailleurs et non à la prévention de la délinquance* », indique le texte qui ajoute : « *Un vrai problème, l'insécurité, sert de plus en plus de prétexte au pouvoir pour imposer un consentement à sa politique répressive.* » L'article unique de la proposition de résolution prévoit que « *cette commission étudiera notamment l'utilisation des services de police par le patronat et dans la répression des travailleurs, ainsi que ses rapports avec les polices parallèles et privées* ». Le groupe communiste suggère en outre que la commission présente des propositions pour permettre à la police de remplir pleinement sa mission de service public, de défense des libertés et de protection des personnes et des biens.

Policier violent condamné à Quimper.

Un sous-brigadier de police du commissariat de Douarnenez (Finistère), M. Jean-Paul Briand, trente-deux ans, a été condamné par le tribunal de police de Quimper à huit jours de prison avec sursis, 800 francs de dommages-intérêts.

M. Briand, qui avait déjà été « invité » à démissionner de la gendarmerie nationale dans laquelle il servait, avait, dans la nuit du 7 au 8 avril dernier, « passé à tabac », dans les locaux du commissariat, un jeune automobiliste, M. Pierre Le Dain, interpellé pour ivresse au volant lors d'un contrôle routier. Confondu par les témoignages de ses collègues et un certificat médical accablant, M. Briand est, depuis les faits, suspendu de ses fonctions et ne touche que la moitié de son traitement.

« *Il n'est pas question d'admettre de telles pratiques qui déshonorent la police*, a déclaré la direction départementale des polices urbaines du Finistère. *Les policiers ne doivent pas se conduire comme des soudards. Il faut, pour l'honneur de la police et sa crédibilité, vider l'abcès.* » Le conseil de discipline de la police doit maintenant se prononcer sur le sort de M. Briand. — *(Corresp.)*

Une militante d'extrême gauche torturée par des inconnus.

Caen. — Mme Annick Chapelière, militante de l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs) et de la section C.F.D.T. du centre hospitalo-universitaire de Caen, a été enlevée, vendredi 25 mai, en début de soirée, par des inconnus. Conduite en voiture dans un endroit boisé, elle a été dévêtue. Ses agresseurs lui ont lacéré la poitrine et le ventre avec une lame de rasoir, la marquant d'une croix gammée.

Mme Chapelière, abandonnée par ses tortionnaires, a été ramenée à Caen par un automobiliste et soignée à l'hôpital, où la police a constaté les sévices qu'elle avait subis.

● *Le corps de l'inspecteur principal Charles Marteau*, trente-trois ans, a été retrouvé dimanche 27 mai dans la Vésubie (Alpes-Maritimes). Ce policier de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) qui était parti à la poursuite d'un malfaiteur, Richard Ughetto, avait disparu disparu jeudi 24 mai après une fusillade (*le Monde* du 26 mai). D'après les premières constatations, le corps de la victime n'a pas été touché par balle. L'inspecteur aurait fait une chute d'un pont en voulant rattraper le gangster.

Le Monde

sports

RUGBY

Narbonne bat Bagnères 10-0 en finale du championnat

Clemenceau assurait que le meilleur moment, dans l'amour, c'est quand on monte l'escalier. Nous dirions, nous, que le meilleur moment de cette finale du championnat de rugby, c'est dans le métro d'Auteuil que nous l'avons vécu. Après ? Après, ce fut le plus triste match de rugby de l'année, la plus pitoyable finale depuis quinze ans, une victoire peu digne de la grande équipe de Narbonne, qui s'était affirmée la meilleure de la saison, qui avait fait éclater son talent en demi-finale et démontra d'ailleurs à tel point sa supériorité sur Bagnères ce dimanche 27 mai que le score de 10 à 0 la reflète mal.

MAIS QUE CESSE LA GUERRE !

Quand on pense à l'admirable finale de l'an dernier, à cette splendide maîtrise encore affichée par une vieillissante équipe de Béziers, on se prend presque à regretter la monarchie absolue sous laquelle vécut pendant dix ans, du fait des quinze joueurs de l'Hérault, le rugby français. Pour oppressive qu'ait paru leur domination, Astre et ses amis savaient au moins donner la leçon à ce jeu austère et implacable dont ils s'étaient faits les champions.

Mais où étions-nous donc, ce dimanche ? Au Parc des Princes ou au Chemin-des-Dames ? A Stalingrad ou à Dunkerque ? Pour qui étaient ces fusées qui sifflaient sur nos têtes ? Etait-ce bien encore un jeu, un sport qui se déroulait dans ce fracas militaire, ce hurlement guerrier, ce crépitement de pétards, ces jets de fumées agressives qui faisaient de la pelouse un champ de manœuvre, sinon un champ de bataille ?

Voilà des années que nous clamons, comme beaucoup de nos confrères inquiets de cette espèce de militarisation subie par le sport, que le rugby n'est pas la guerre. Nous mettions là en cause une certaine conception trop rigide à nos yeux, trop exaltée, trop chauvine de ce sport, l'esprit qu'on lui imprimait du « vaincre ou mourir » au nom du pays, de la cité ou de la province, cette manie de la « motivation » qui n'est rien d'autre que celle de l'assaut hors de la tranchée, entre le coup de gnole et le coup de baïonnette. Mourir pour le XV de France, ou pour les couleurs de Bécon-les-Bruyères, voilà qui nous paraît un peu plus qu'imbécile.

Mais, ce 27 mai, le rugby a encore franchi un pas de plus vers le bellicisme. Aurions-nous jamais « cauchemardé » qu'une finale du championnat de rugby à quinze serait hâchée d'explosions, troublée par le fracas de projectiles, certes minables, mais tout de même assez dangereux pour brûler ou contusionner ? Dérisoire, ces fusées, inoffensives ? Qui ne sait que le bruit est aussi une arme de guerre ? C'est toute la stratégie des Stukas.

Demandez à Aguirre dans quel état d'esprit il a joué ce match : la peur au ventre... « *Parbleu*, diraient les lanceurs des fusées parties des gradins où l'on s'assemblait sous des oriflammes oranges, *c'était bien notre intention !* » Mais alors, où va-t-on ? L'un des principaux dirigeants du rugby français nous disait, après le match, que l'arrière de l'équipe nationale aurait dû refuser de tirer les pénalités dans les crépitements qui, alors, se multipliaient. Bon. Mais alors, pourquoi rester sur le terrain ?

Voilà qui n'est rien encore : à la quarante-cinquième minute, Jean-François Gourdon reçoit sur la nuque une de ces fusées en forme de cartouche, de 7 centimètres de long et 11 centimètres de diamètre, qui le projette au sol et le laisse commotionné. Il montrera après le match sa nuque roussie et douloureuse. Et le match n'est pas interrompu ! Et l'arbitre, réputé pour son autorité et sa compétence, juge bon de laisser se dérouler la partie aussi grossièrement défigurée ! Et le président de la Fédération française, présent dans la tribune, accepte de cautionner cette caricature navrante et dangereuse d'un jeu magnifique !

Comment laisse-t-on s'instaurer de telles pratiques ? Ne voit-on pas que, l'an prochain, les partisans des autres équipes se muniront d'armes égales, et que l'on va vers d'étranges batailles rangées, sinon entre les joueurs, au moins entre ceux qu'Antoine Blondin, traduisant en français le vocable habituel, appelle non les « supporters » mais les « souteneurs ».

Sinistre après-midi, que l'on préfèrerait oublier, ne serait-ce que par amitié pour la grande équipe de Narbonne, pour le XV qu'animèrent longtemps deux joueurs d'une loyauté et d'une courtoisie modèles, Walter Spanghero et Jo Maso, pour un club qui joua face à Béziers, voici cinq ans, l'une des plus belles finales de l'après-guerre et méritait amplement, sur l'ensemble de sa saison, de remporter enfin le titre. « *C'était moche*, disait après le match l'un des meilleurs joueurs narbonnais. *Mais, cette année, il nous fallait* gagner à *tout prix.* » A tout prix...

Car il n'y eut pas que les fusées, le fracas et la fumée : il y eut aussi une empoignade d'une violence telle qu'après le match, Roland Bertramme, l'un des plus intrépides joueurs français, confessait qu'il avait eu peur de se retrouver au sol : les pieds n'y visaient pas que le ballon.

Pourtant ils jouaient

Parlera-t-on enfin du match, ou de ce qui en tint lieu ? Oui, parce qu'il faut dire aussi que le XV de Narbonne démontra puissamment une supériorité qui n'avait rien à voir avec l'activité des jeteurs de pétards. Comment ne pas regretter que quelques dizaines d'individus campés dans les tribunes salissent ainsi, en apparence, une équipe capable de marquer le magnifique essai de la trentième minute, cette merveilleuse percée rectiligne de Codorniou lancée de main de maître par Lucien Pariès qui offre la balle à un mètre de la ligne à son ailier Trallero ? Voilà des gens qui savent jouer au rugby !

Malmenés par le terrible pack romain de Narbonne, privés de balles par l'incomparable sauteur qu'est Claude Spanghero, mystifiés en mêlées ouvertes, muselés par une implacable défense avancée des trois-quarts adverses, les malheureux Bagnérais ont tenté de survivre dans l'orage. Ils n'ont jamais paru en mesure de renverser le cours du jeu. Hormis l'étonnant troisième ligne Landais, doté d'un don d'ubiquité qui fait penser à celui de Jean-Pierre Rives et d'une pugnacité ici fort opportune, les joueurs pyrénéens — crispés, traumatisés ou roussis par la poudre — ne nous ont guère rappelé leur splendide partie de la demi-finale, à Toulouse.

Nous parlions tous, depuis des mois, d'une renaissance de l'esprit du jeu pour le jeu — attestée par les performances — au cours des phases éliminatoires, de Bayonne et d'Agen, de Biarritz et de Bagnères, de Toulouse, de Montferrand et surtout de Narbonne. Maintenant, que dire ? De ce formidable *fiasco*, il ne faut pas tirer des conclusions abusives. Sinon celle-ci : Qu'il est urgent de proclamer ou de négocier le désarmement, et d'enrichir les règles déjà compliquées du rugby de celle-ci : que l'usage des armes à feu est interdit, aussi bien dans les gradins que sur l'herbe du stade !

JEAN LACOUTURE.

JUDO

Domination soviétique aux championnats d'Europe à Bruxelles

Les Français Angelo Parisi et Yves Delvingt ont gagné respectivement les médailles d'argent toutes catégories et de bronze des mi-légers (moins de 65 kg), au cours des deux dernières journées des championnats d'Europe qui ont eu lieu à Bruxelles du 24 au 27 mai. Ces championnats ont été marqués par le déclin de la R.D.A., qui avait placé sur le podium d'Helsinki, en 1978, tous ses combattants, dont cinq sur la plus haute marche.

Cette année, la R.D.A. n'a regagné qu'un titre, celui de Heinke (moins de 71 kg), tandis que ses meilleurs représentants, Reissmann et Lorenz, se blessaient. Les grands bénéficiaires de ce reflux ont été les Soviétiques. Sur leurs huit engagés, sept ont été médaillés, dont trois d'or : Tiurin (toutes catégories), Solodouchine (moins de 65 kg), Kouboulouri (moins de 95 kg). Les Français en ont également profité, mais dans une moindre mesure, avec une médaille de chacun des trois métaux. Autres caractéristiques de ces championnats : une très grande ouverture, quatorze délégations se partageant les trente-deux médailles en compétition ; un équilibre des récompenses entre les « blocs », seize pour l'Est et seize pour l'Ouest ; enfin, la pratique généralisée d'un judo très physique empruntant à la lutte. Au total, les compétitions auraient donc été assez mornes si, pour finir, les combats toutes catégories n'avaient pas été l'occasion d'un véritable récital.

ANGELO PARISI, OU LA DÉFAITE AVEC PANACHE

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Je te tords le pied ici, tu me serres le cou là, il l'empaquette plus loin, nous nous bagarrons partout comme des chiffonniers... Tous en chœur, les participants aux championnats d'Europe de Bruxelles, auraient pu entonner ce méchant hymne au judo. Car vraiment, ces compétitions ont confirmé, s'il en était besoin, que l'engagement physique et les techniques directement inspirées de la lutte ont désormais un rôle déterminant dans la construction de la victoire. Certains Français d'ailleurs, parmi lesquels le lourd Jean-Luc Rougé et le léger Christian Dyot, ne répugnent pas à s'engager dans cette voie. A ces jeux-là, on gagne parfois des médailles, mais les spectateurs sont vite lassés de ces nettoyages de tranchées. D'autant que la formule des poules éliminatoires, si elle est de loin la plus juste, ne facilite vraiment pas la compréhension des événements. D'autant encore que, dans la plupart des cas, les victoires ne sont acquises que d'un mince avantage après de longues minutes passées entre chats écorchés à donner coups de pattes et de griffes.

Bref, on voyait le judo sous son plus mauvais jour, car quelques erreurs de l'arbitrage n'arrangeaient décidément pas les choses. On s'ennuait donc un tantinet. Et, dimanche, on a commencé de regarder les super-légers bourdonner comme des guêpes autour d'un fruit trop mûr avec un certain désenchantement. C'était encore et toujours la même soupe tiède, sans sel qui plus est, puisque le jeune Français Thierry Rey s'était fait « sortir » sans ménagement.

Puis les combats pour le titre toutes catégories — celui qui correspond le mieux à l'esprit du judo, car les gabarits pêle-mêle s'y affrontent — ont commencé. Et tout a basculé. Le public d'abord, qui boudait après la première exhibition, jeudi 24 mai, du champion local, Robert Van de Walle, était revenu applaudir son favori à nouveau engagé. Et il se déchaînait ce bougre, fauchant tout sur son passage. Roumain, Néerlandais, Espagnol, Hongrois. Un véritable orage de grêle. Non loin de là, le Britannique Paul Radburn, faisait lui aussi jaillir des étincelles. Et puis il y avait le Français Angelo Parisi qui se frayait un chemin à la machette dans cette jungle qu'était sa poule de sélection, la plus dure de toutes, avec un Tchèque, un Polonais, un Allemand de l'Ouest et, pour finir, le géant moscovite Alexeï Tiurin, 2 bons mètres, 135 bons kilos, un bûcheron qui abattait ses adversaires comme on coupe des chênes.

Bon judo ne saurait mentir : Sans coup férir, on a retrouvé ces quatre gaillards en demi-finales : Piurin contre Radburn, Parisi contre Van de Walle.

Mettez David contre Goliath : d'instinct le public prend fait et cause pour le petit. Mais ni le courage de Radburn, ni les encouragements de la salle ne devaient empêcher le Soviétique de l'écraser. Mettez un Belge contre un Français : d'instinct les Bruxellois prennent fait et cause pour leur compatriote. C'était presque du délire quand celui-ci retourna comme une crêpe le Français. Enfin, presque comme une crêpe, parce qu'il en faut plus que cela pour désarçonner Angelo Parisi. D'ailleurs, sitôt sur les talons, autrement dit, en vant sa porte : deux grands coups de brosse. Van de Walle s'envolait comme une feuille morte. Et Parisi allait retrouver Tiurin en finale.

Dix secondes pour perdre

Dans le camp français, les entraîneurs avaient cru voir la faille dans la montagne soviétique : Tiurin se tenait légèrement sur les talons, autrement dit en déséquilibre arrière. Pour le faire tomber, il faudrait donc exploiter ce défaut en utilisant une projection appropriée puis tenir jusqu'au coup de gong final.

Encouragé à la fois par les Italiens (il est né à Arpino, près de Monte-Cassino), par les Britanniques (il a gagné une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Munich sous les couleurs de l'Union Jack avant d'épouser une Provençale) et par les Français, Angelo Parisi allait-il pouvoir redoubler son coup de Ludwigshafen ? Mais oui ! Là, d'entrée de jeu, ne venait-il pas de renverser, comme promis, le mastodonte auquel il rendait plus de 35 kilos ? Et maintenant, ne le tenait-il pas bien à distance, en le bloquant avec son bras droit enfoncé, tel un pieu, dans les flancs ? Oui, on y croyait. Le Soviétique attaquait à perdre haleine, sans pouvoir combler son handicap. Soixante secondes encore, et ce serait la victoire. Cinquante, quarante, trente, vingt, dix... Tenir encore dix secondes et ce serait dans la poche. Tiurin attaqua encore une fois avec l'énergie du désespoir. Parisi voulut alors enchaîner, porter, lui, le dernier assaut, pour le panache, pour le plaisir. Car ce Latin aime les belles manières et les beaux gestes. Et il aime par-dessus tout plaire. Alors, il a levé une jambe pour franchir l'obstacle tendu par le Soviétique. Mais il est diablement grand ce Tiurin. Il fallait lever la jambe haut, plus haut encore, trop haut sans doute. Angelo Parisi a basculé, vaincu.

Comme l'an passé, il devra se contenter d'une médaille d'argent. Et cette défaite est à l'image des championnats ; d'un côté, triomphe d'un judo spéculateur avec Jean-Luc Rougé, ou bien de débardeur avec la plupart des Soviétiques ; de l'autre, s'embourbe un judo de samouraï. Mais le public ne s'y est pas trompé, l'ovation est bien allée à Parisi. A vingt-six ans, il a encore assurément de belles années devant lui, pour peu que la Fédération française de judo ne le cantonne pas exclusivement aux combats de géants.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME

Jody Scheckter (Ferrari) vainqueur du Grand Prix de Monaco

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Vainqueur du Grand Prix de Monaco dimanche 27 mai, le Sud-Africain Jody Scheckter (Ferrari) a remporté, après le Grand Prix de Belgique, sa deuxième victoire consécutive. A la mi-saison — sept grand prix sur quinze ayant été disputés, — il occupe la première place du championnat du monde avec trente points, précédant Jacques Laffite (vingt-quatre points), Gilles Villeneuve, Patrick Depailler et Carlos Reutmann, tous trois exaequo avec vingt points.

Une option sur le titre de champion du monde ?

Moins rapides au cours des essais que les Ferrari de Scheckter et de Villeneuve, les Ligier de Depailler et de Laffite avaient, en réalité, plus de potentiel qu'on ne le croyait et que ne le supposaient Laffite et Depailler eux-mêmes. Il en va quelquefois ainsi pour la bonne raison que le comportement des voitures est sujet à de sensibles variations entre les essais et la course.

Pour la course, les trains de pneumatiques sont différents et les voitures partent avec une charge de carburant de l'ordre de 150 à 200 kg, selon leur type de moteur. Si la course s'était déroulée autrement et n'avait pas été au premier chef perturbée par la fougue maladroite ou excessive de Didier Pironi (Tyrrell) qui porte apparemment la responsabilité des accrochages avec Laffite et Depailler et, pour faire bonne mesure, avec Lauda, les Ligier seraient au moins restées dans les roues des Ferrari. Rien ne permet de dire sur un tel circuit urbain, où les dépassements sont extrêmement délicats et difficiles, que Laffite ou Depailler aurait pu venir à bout des Ferrari, mais s'ils étaient restés à l'affût, prêts à saisir la moindre occasion, la physionomie du Grand Prix aurait sans doute été tout autre.

Quatorze abandons

La défaite de Ligier s'est jouée en deux temps. D'abord le bon départ pris par Lauda (Brabham) installé de suite dans le sillage de Scheckter, mais moins rapide, a pénalisé Depailler et Laffite, incapables de le dépasser, contrairement à Villeneuve, qui avait crânement tenté sa chance avec succès. Lauda faisant écran et perdant plus d'une seconde au tour, Depailler et Laffite en ont été réduits à laisser partir les Ferrari. Ensuite, sont intervenues les manœuvres audacieuses de Pironi et leurs conséquences.

C'est seulement après l'arrêt de Laffite à son stand — au seizième tour des soixante-seize tours de l'épreuve, — pour un changement de pneu arrière, qu'on s'est effectivement mieux rendu compte des posibilités des JS 11 : au troisième tour, Laffite a repris plus de quarante secondes à Scheckter et à Villeneuve. Même si les deux pilotes de Ferrari, forts de leur avance, avaient choisi un train à leur convenance et roulaient avec le souci évident de ménager leurs pneumatiques, il est apparu qu'ils auraient eu affaire à forte partie sans les malheurs qui se sont abattus sur les Ligier, contraintes, en fin de compte, à l'abandon pour des ennuis de boite de vitesses (Laffite) et de moteur (Depailler).

Dans les faits, débarrassés des voitures françaises qui sont depuis trois mois leurs plus dangereuses rivales, les Ferrari de Scheckter et de Villeneuve n'ont guère été inquiétées.

L'abandon de Jones (sortie de route), puis celui de Villeneuve (transmission) ont par la suite laissé Scheckter libre de mieux assurer son succès en baissant encore de rythme. A l'arrivée, il comptait seulement 44 centièmes d'avance sur le Suisse Clay Regazzoni (Williams).

Marqué par un grand nombre d'abandons — quatorze voitures sur les vingt engagées, — le Grand Prix de Monaco a donné un net avantage à Jody Scheckter pour la conquête du titre de champion du monde. Car le nouveau règlement entré en vigueur cette année ne retient plus pour être comptabilisés que les quatre meilleurs résultats (1) obtenus par chaque pilote dans chacune des deux parties bien distinctes du championnat, sept courses d'un côté, huit de l'autre.

Or, s'il reste bien huit grands prix à disputer, il faudrait, pour que Laffite ou Depailler aient une chance de rejoindre Scheckter, que le premier comble en quatre résultats les six points (2) qui le séparent du leader et que le deuxième remonte un plus fort handicap encore : dix points.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Ainsi Patrick Depailler, classé cinquième malgré son abandon (moteur) n'a-t-il marqué aucun point à Monaco. Les deux points attachés à son rang étant annulés par les deux points qu'il devait retrancher, ayant déjà obtenu auparavant quatre résultats.

(2) Les six premiers classés dans un grand prix marquent respectivement 9, 6, 4, 3, 2 et 1 point.

CYCLISME

Double exploit de Bernard Hinault

Deux victoires en deux jours, deux victoires magistrales obtenues par Bernard Hinault sur les routes du Dauphiné, ont remis en question certaines données de la compétition cycliste. Samedi 26 mai, le champion de France a réalisé le meilleur temps sur les pentes de la Bastille, un mur de 4 kilomètres, dominant Grenoble. Le lendemain, dans le massif de la Chartreuse, il a distancé la totalité de ses adversaires, à l'exception du Néerlandais Lubberding, laissant Joop Zoetemelk, son rival numéro un, à quelque 19 minutes.

Ce double résultat modifie les idées reçues selon lesquelles Zoetemelk, dominé par le Breton dans les exercices contre la montre, lui était, en revanche, supérieur en haute montagne. Hinault vient de démontrer à l'inverse qu'il était le meilleur sur tous les terrains, ajoutant à ses qualités physiques un esprit d'entreprise et un brio qui rappellent Eddy Merckx. Encore qu'il soit prématuré de comparer le coureur de Cyrille Guimard à l'ancien champion belge, auteur d'une carrière exceptionnelle, tant par sa longueur que par sa densité, en dépit d'une opposition d'un très haut niveau.

Mais on peut croire que le Français a toutes les chances de remporter le Critérium du Dauphiné libéré, *qui prend fin ce lundi 28 mai à Annecy, et qu'il est bien parti pour gagner une deuxième fois le Tour de France : il se prétend lui-même en meilleure condition que l'an passé.* — J. A.

VOILE

Avec le départ de la Transatlantique en double

Le grand large à grand spectacle

De notre envoyé spécial

Lorient. — *C'est un spectacle formidable. Il plaît et il fait recette. Il n'a pas fini d'être rejoué. Embouteillages monstres, dizaines de milliers de personnes installées sur toutes les éminences offrant vue sur le large, foule dense jour et nuit depuis une semaine sur les quais du port où se préparaient les candidats : cette première édition de la Transat en double témoigne de l'entrée définitive de la grande course au large dans l'ère du spectaculaire et du monumental. La publicité et les affaires sont là, et tout désormais fonctionne à haut rendement.*

Les Anglais ont-ils limité la taille des bateaux engagés dans « leur » Transat ? Il n'y a pas de limitation pour la course française. Les courses en solitaire commencent-elles à faire froncer les sourcils des autorités ? Celle-ci se fera à deux équipiers. Le déroulement de l'épreuve est-il difficile à suivre en haute mer ? On mettra en place un dispositif sophistiqué de repérage automatique. Le fait que l'arrivée soit jugée de l'autre côté de l'océan était un peu frustrant. Ce sera désormais un aller-retour. Ainsi, des organisateurs astucieux ont-ils gommé pratiquement tous les inconvénients qui freinaient encore l'engagement massif des affaires dans la course à voile.

Ainsi se retrouve-t-on avec une épreuve qui laisse perplexes les marins avec un aller-retour de 10 000 kilomètres suivi par satellite, radiographié, ausculté en permanence et donnant prétexte chaque jour à publicité. Encore faut-il remarquer que le système de repérage par satellite Argos a donné quelques soucis aux organisateurs dès les premières heures.

Tous les grands au départ

Jusque-là, on balbutiait. Maintenant, ça roule en grand ! Mais aussi, quels résultats ! Pour les concurrents d'abord : les marques n'ont plus de raisons de ne pas foncer, et elles foncent. Les prototypes sont là pour témoigner de l'énormité des sommes engagées. Les noms des bateaux aussi : même Eric Tabarly n'a pu y échapper, lui dont les *Pen Duick* semblaient toujours devoir être préservés des audaces de la réclame. Il n'a pu empêcher son septième baptême, et il court sous les couleurs d'un apéritif. Conséquence de ces audaces des investisseurs : les audaces des architectes navals ; c'est-à-dire par les temps qui courent les hydrofoils, ces patins qui permettent aux voiliers de se hisser hors de l'eau à grande vitesse. Trois bateaux en sont dotés dans cette épreuve.

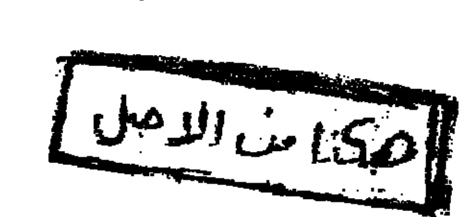
Résultats pour la participation aussi : tous ceux qui se sont fait un nom, grand ou petit, dans la voile ces dernières années sont là. Derrière « Pépé » (Tabarly), Michael Birch, Chay Blyth, Michel Malinovski, Eugène Riguidel, Olivier de Kersauson, etc.

Quels résultats enfin pour les spectateurs ! Au port d'abord, ensuite en mer. Vendredi à 18 heures à Lorient, on soudait encore les hydrofoils à bord... *d'Hydrofolie*. Samedi, à la première heure, on entendait encore les marteaux et les scies sur les pontons. Les équipiers s'affairaient au milieu d'une foule compacte, passionnée de détails et prête à donner la main. Les vivres de dernière minute arrivaient, un peu au hasard, on embauchait le premier venu pour acheter trois cartouches de cigarettes, on découvrait quelques erreurs dans le choix des cartes. Et l'on partait vers la ligne. Souvent avec, à bord, un chantier encore en cours où s'affairaient quelques techniciens. Souvent aussi avec une penne non réglée.

Enfin, c'était le départ : le mur de voiles avançant hors de la rade. Bateaux de toutes tailles et de toutes formes faisant un bout de route avec les concurrents. Samedi, le vent était fort et, un moment, les petits trimarans hésitèrent à risquer leurs pattes fragiles dans une mer où l'on annonçait des creux de 1,50 mètre à la sortie du chenal. Mais c'était faire la partie trop belle aux monocoques et aux « vedettes » déjà en mer comme Tabarly et Riguidel, qui régataient à quelques milles devant les spectateurs massés sur la côte. Alors les petits prirent tout de même leur remorque et se firent sévèrement secouer dans la passe pour rejoindre les grands.

En tête déjà, on se battait pour gagner quelques secondes au moment du top de départ, comme si on partait pour une régate du dimanche. Quelques secondes, avant une course qui peut durer cinq bonnes semaines ! Mais Michel Malinovski n'a-t-il pas perdu la première place de la dernière Route du rhum en janvier dernier pour quatre-vingt-douze secondes ?

NOËL-JEAN BERGEROUX.



AUJOURD'HUI

MARCHE

Strasbourg-Paris : l'avènement de la marche sportive

Ils étaient trente, le jeudi de l'Ascension, sur le stade municipal d'Obernai (Bas-Rhin), bien décidés à vivre leur pont le plus démentiel de l'année en ralliant à la marche Nogent-sur-Marne pour tenter de perpétuer la légende de Strasbourg-Paris. Trente sélectionnés parmi quatre cent cinquante marcheurs ayant déjà pris part cette année à des épreuves de vingt-quatre heures, avec l'espoir d'obtenir un visa pour la compétition la plus anachronique du calendrier sportif. Trente appelés à tenir la route pendant plus de soixante heures, tout en sachant très bien que dans le même temps d'autres sportifs leur raviront la vedette en se jouant d'un ballon durant quatre-vingts ou quatre-vingt-dix minutes.

A l'heure où vendredi soir, à Nancy, les footballeurs strasbourgeois prenaient une option sur le titre national, Roger Quemener, à 200 kilomètres de là, était déjà entré dans sa deuxième nuit de course et approchait de Saint-Dizier, situé exactement à mi-parcours. Il terminera en vainqueur, dimanche en début d'après-midi, devant les deux cents à trois cents spectateurs du stade de Nogent-sur-Marne, au moment même où, à moins de 20 kilomètres, le Parc des Princes archi-comble attendait dans la fièvre les rugbymen de Narbonne et de Bagnères-de-Bigorre.

Quemener, un vainqueur perturbateur

Pour les villageois, mi-narquois, mi-admiratifs, attirés de jour comme de nuit sur le pas de leur porte par des musiques entraînantes, Strasbourg-Paris se résume peut-être à un spectacle d'automates cheminant tête fixe, jambes raides et bras cadencés comme des balanciers d'horloge. Pour les automobilistes de rencontre, tous ces marcheurs font plutôt figure d'intrus avec leurs *motors-homes* qui leur donnent de loin l'aspect d'escargots traînant leur coquille sur des rubans de bitume. En fait, pour pouvoir l'apprécier, sans doute faut-il vivre la course dans son ensemble.

Strasbourg-Paris, c'est tout d'abord un cadre grandiose pour de modestes héros. Strasbourg-Paris, c'est encore un folklore joyeux de gosses se prenant au jeu pour tenter d'emboîter le plus longtemps possible le pas à ces drôles de pèlerins. Mais c'est aussi, pour les trois heures de repos obligatoires à Saint-Dizier ou à Vitry-le-François, cette bizarre impression première de pénétrer dans une chapelle ardente, avec tous ces corps alignés sur des lits de camp et dont seuls les pieds blanchâtres et déformés par les ampoules, livrés aux seringues des podologues, dépassent des couvertures.

Strasbourg-Paris c'est, en effet, le petit conservatoire où se perpétuent trois vertus en voie de disparition : l'endurance pour s'adapter à une compétition conçue en 1926 sur les critères sportifs du début du siècle ; la résistahnce à la douleur du corps, martyrisé par les efforts prolongés et les intempéries (cette année la pluie a rarement abandonné les marcheurs plus de quelques heures), et la volonté de vaincre ses adversaires et de surmonter ses propres démons, comme le sommeil ou le découragement. Cette fois encore Strasbourg-Paris n'a pas failli à sa tradition d'épreuve de caractère, en mettant en lumière celui de trois hommes pourtant dissemblables.

Troisième à trente-neuf minutes, le Luxembourgeois Josy Simon est un méticuleux. A quarante-huit ans, ce chef de sécurité à Radio-Télé-Luxembourg a toujours participé à l'épreuve depuis la reprise de celle-ci en 1970. A son palmarès, il comptait quatre victoires (1971, 1972, 1975, 1978), trois deuxième place (1970, 1974, 1977) et une troisième place (1973) pour un seul abandon (1976).

La fin du folklore

De tous les concurrents, c'est lui le mieux organisé, avec son médecin personnel, ses deux équipes se relayant toutes les douze heures et composées chacune de deux marcheurs accompagnateurs, d'un masseur, d'un cuisinier et d'un chronométreur chargé de lui communiquer, tous les dix kilomètres, sa position par rapport à ses principaux rivaux. Avec lui est mort le folklore de Strasbourg-Paris : celui des concurrents hauts en couleur comme Pierre Louchkoff, cet ancien prince russe qui chantait en s'accompagnant de la mandoline, comme Ernest Romens, qui termina douze fois l'épreuve tout en buvant une centaine de litres de bière sur le parcours, ou comme Charles Dujardin, qui préférait toujours le gros rouge à la soupe que lui avait préparé sa fille ; mais aussi celui du suiveur à vélo chargé d'encourager son parent ou ami et d'aller lui chercher, de village en village, le ravitaillement nécessaire.

Cette fois encore, Josy Simon a étonné ses adversaires en se munissant, dès les premières gouttes de pluie, d'une ombrelle directement fixée sur son crâne à l'aide d'un serre-tête spécialement conçu à cet effet. Sa seule erreur aura peut-être été de ne pas croire à l'échappée de ses deux principaux rivaux, peu après le cent cinquantième kilomètre. Toutefois, pour cet homme qui n'aime pas la pluie, 1979 ne pouvait pas être une année faste.

Deuxième à vingt-neuf minutes, le Belge Robert Schouckens, déjà vainqueur en 1977, n'a pas pu fêter comme il l'entendait son cinquante et unième anniversaire, dimanche 27 mai, à Nogent-sur-Marne. Peu bavard, cet employé du service des fêtes de Binche est un monstre de volonté, qui a mis un point d'honneur à terminer, la démarche cahin-caha et le visage secoué d'un rictus provoqué par la douleur d'une tendinite au mollet gauche qui s'était manifestée avant même la mi-parcours, à Saint-Dizier.

Déjà détenteur de la meilleure performance mondiale sur 100 kilomètres sur piste, Roger Quemener se savait incontestablement le plus fort sur des distances n'excédant pas les 200 kilomètres, mais ses quatre tentatives précédentes, sur Strasbourg-Paris s'étaient soldées par une troisième place en 1972, une seconde en 1973 et deux abandons en 1974 et 1975. Farfelu et volontiers gouailleur, ce moniteur d'éducation physique à la préfecture de police confond volontiers animation et perturbation.

Avant même le départ de l'épreuve, il avait irrité ses adversaires par quelques propos peu flatteurs pour les marcheurs. Dès la première nuit, il s'était attaché à saper le moral de Josy Simon par des démarrages incessants sous le nez de celui-ci. Le lendemain, il allait récidiver avec Schouckens. C'est en prenant bien soin de prévenir les journalistes de surveiller la tête de ce dernier quand il s'apprêtait à le doubler une nouvelle fois, peu après Neufchâteau, qu'il porta sans même s'en douter son attaque décisive, à quelque 300 kilomètres de l'arrivée.

Etonnamment frais à Nogent-sur-Marne, après trois jours et trois nuits de course entrecoupés seulement d'un repos de trois heures, cet obscur coureur de fond reconverti à la marche à vingt-huit ans est un défi à la légende de Strasbourg-Paris. Avec des potages à base de farine, de la vitamine C, des tisanes, de l'eau gazeuse et surtout de quatre à neuf heures d'entraînement par jour, Roger Quemener a démontré que l'on pouvait gagner Strasbourg-Paris à trente-sept ans, au prix de quelques ampoules et de beaucoup de volonté. La légende de cette course ne s'en trouvera pas enrichie, mais les marcheurs gagneront peut-être, grâce à lui, plus de crédibilité pour être reconnus comme des sportifs à part entière.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Athlétisme

STRASBOURG-PARIS

1. Quemener (Fr.), les 507 km en 64 h. 24 min. 33 sec. (moy. hor. : 7,917 km) ; 2. Schouckens (Belg.), à 28 min. 25 sec. ; 3. Simon (Lux.), à 38 min. 53 sec. ; 4. Bouloc (Fr.), 69 h. 57 min. 30 sec. ; 5. Dejonge (P.B.), 487 km, en 69 h. 15 min. ; 6. Prick, 487 km, en 70 h. 39 min. ; 7. Bedee (Suis.), 487 km, en 71 h. 50 min. ; 8. Brallet (Fr.), 463 km, en 68 h. 35 min. ; 9. Pheulpin (Fr.), 460 km, en 68 h. 25 min. ; 10. Dalmasy (It.), 455 km, en 68 h. 8 min. ; 11. Ledoux (Belg.), 453 km, en 67 h. 50 min. ; 12. M. Champmartin (Fr.), 445 km, en 67 h. 30 min. ; 13. J.-C. Gouvenaux (Fr.), 433 km, en 66 h. 55 min.

Le décathlon international de Goetzis, disputé dimanche 27 mai en Autriche, a été gagné par le Français Thierry Dubois qui, en dépassant pour la première fois 8 000 points, s'est imposé au premier plan mondial et vient d'entamer la « succession » d'Yves Le Roy, à nouveau blessé, dont il a battu le record de France de 16 points (8 161 contre 8 145 points).

Le marcheur mexicain Domingo Colin a dépossédé le Français Gérard Lelièvre de son récent record du monde des 20 kilomètres sur piste en réalisant 1 heure 20 minutes 58 secondes 6/100, tandis que Raul Gonzales a amélioré son record des 50 kilomètres en 3 heures 41 minutes 39 secondes, au cours de la réunion de Bergen en Norvège.

Automobilisme

GRAND PRIX DE MONACO DE FORMULE 1

1. Scheckter (Ferrari), 1 h. 55 min. 22 sec. 48 ; moyenne horaire : 130,901 km/h. ; 2. Regazzoni (Williams), 1 h. 55 min. 22 sec. 92 ; 3. Reutemann (Lotus), 1 h. 55 min. 31 sec. 05 ; 4. Watson (McLaren), 1 h. 56 min. 03 sec. 79 ; 5. Depailler (Ligier), à deux tours.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Scheckter, 32 points ; 2. Laffite, 24 ; 3. Villeneuve, Depailler et Reutemann, 20 ; 6. Andretti, 12.

Basket-ball

L'équipe de France a remporté son treizième succès consécutif en battant Porto-Rico par 99 à 79, dimanche 27 mai à Paris, en Coupe intercontinentale.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (dernière journée)

GROUPE A

*Gueugnon b. Auxerre	3-2
*Avignon b. Arles	2-0
Béziers b. *Troyes	1-0
*Besancon et Saint-Dié	2-2
*Toulouse b Montpellier	4-2
*Martigues b. Ajaccio	1-0
*Toulon b. Chaumont	7-0
*Epinal b. Alès	3-0

Classement. — 1. Gueugnon, 46 pts ; 2. Avignon, 46 ; 3. Béziers, 43 ; 4. Auxerre, 42 ; 5. Besançon, 42 ; 6. Montpellier, 40 ; 7. Martigues, 37 ; 8. Cannes, 36 ; 9. Montluçon, 33 ; 10. Chaumont, 33 ; 11. Toulouse, 33 ; 12. Toulon, 30 ; 13. Saint-Dié, 30 ; 14. Alès, 28 ; 15. Ajaccio, 28 ; 16. Epinal, 25 ; 17. Troyes, 24 ; 18. Arles, 16.

GROUPE B

*Brest b. Quimper	1-0
*Lens b. Boulogne	4-0
*Dunkerque b. Amiens	5-0
*Tours b. Melun	5-1
*Guingamp et Rouen	1-1
*Limoges b. Blois	3-1
*Rennes b. Châteauroux	2-0
Mulhouse b. *Lucé	1-0
*Orléans et Angoulême	0-0

Classement. — 1. Brest, 54 pts ; 2. Lens, 51 ; 3. Dunkerque, 46 ; 4. Tours, 43 ; 5. Rouen, 37 ; 6. Limoges, 37 ; 7. Guingamp, 36 ; 8. Rennes, 36 ; 9. Orléans, 34 ; 10. Châteauroux, 33 ; 11. Lucé, 32 ; 12. Angoulême, 31 ; 13. Mulhouse, 29 ; 14. Quimper, 29 ; 15. Blois, 28 ; 16. Boulogne, 21 ; 17. Melun, 18 ; 18. Amiens, 17.

Handball

La Stella-Sports de Saint-Maur a conquis son cinquième titre national en battant Dijon par 24 à 23, samedi 26 mai à Paris, en finale du championnat de France.

Motocyclisme

TOUR DE FRANCE (classement général final)

1. Genelatti (Honda SCl), 52 h. 58 min. 7 sec. 3 ; 2. Vassard (Honda SCl), 52 h. 59 min. 32 sec. 6 ; 3. Desheulles (Honda SCl), 53 h. 0 min. 4 sec. 2 ; 4. Gierden (Honda Jap.), 53 h. 0 min. 12 sec. 1 ; 5. Gérardin (Kawa mil.), 53 h. 1 min. 43 sec. ; 6. Chomat (Honda SCl), 53 h.

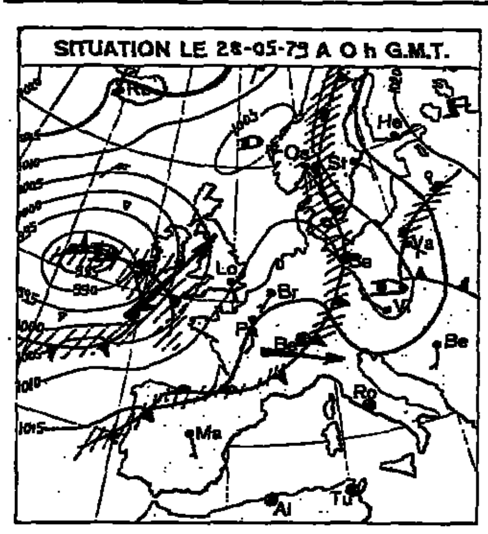
Tennis

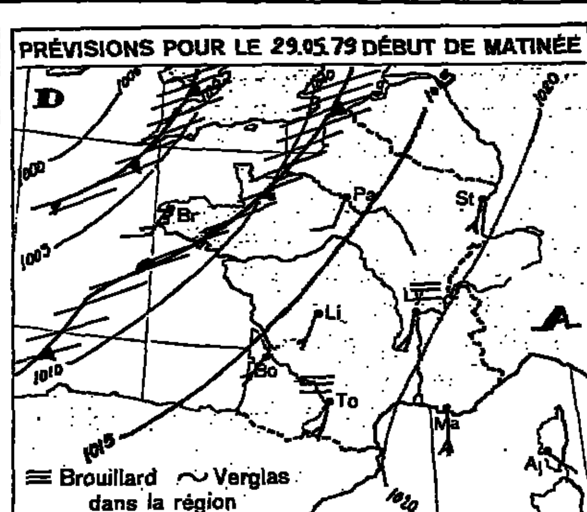
La finale des Internationaux de Rome s'est terminée par la victoire de l'Américain Vitas Gerulaitis sur l'Argentin Guillermo Vilas, après un match-marathon qui dura plus de cinq heures. Score : 6-7, 7-6, 6-7, 6-4, 6-2.

Tennis de table

Jacques Secrétin a obtenu, dimanche 27 mai à Montpellier, son treizième titre individuel de champion de France.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 mai à 0 heure et le mardi 29 mai à 24 heures :

La dépression centrée lundi matin au large de l'Irlande se déplacera vers le nord-ouest de l'Ecosse. La perturbation qui l'accompagne donnait des pluies en Bretagne, elle se dirigera vers les îles Britanniques et la mer du Nord ; son front froid pénétrera lentement sur le nord-ouest et le nord de la France.

Mardi 29 mai, le ciel sera encore très nuageux de la Bretagne au pas de Calais, et il pleuvra un peu par moments. Les vents, de sud à sud-ouest, seront modérés dans l'intérieur, assez forts en mer.

Sur le reste du pays, malgré des nuages passagers, le temps sera généralement bien ensoleillé et les températures s'élèveront. Les vents, de secteur sud, seront faibles ou modérés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mai ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 16 et 14 ; Bordeaux, 16 et 12 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 9 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 14 et 11 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 12 et 11 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 6 ; Pau, 16 et 13 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 16 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 12 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 27 et 13 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 17 et 7 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 14 et 10 ; Lisbonne, 19 et 16 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 30 et 17 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 20 et 10.

Le lundi 28 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 mai 1979 :

DES DECRETS

- Modifiant le décret du 8 janvier 1975 relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales ;
- Relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer au large des départements et territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte.

UN ARRETE

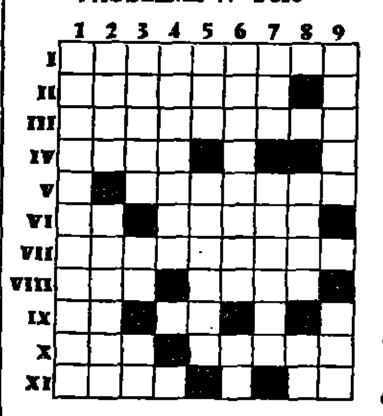
- Portant application des dispositions de l'article 23 (4°) du décret du 14 novembre 1949 modifié relatif à la coordination et à l'harmonie des transports ferroviaires et routiers.

Documentation

- *L'Université de Paris VII* a élaboré une série de fiches pédagogiques sur les rôles du Parlement européen et de la Communauté européenne, destinées aux établissements scolaires, M.J.C. et asociations qui souhaitent informer leurs élèves ou adhérents avant les élections européennes. (En vente à : « Université de Paris VII, UER de didactique des disciplines, tour 45-46, premier étge, pièce 08, 2, place Jusieu, 75005 Paris, tél. 336-25-25, poste 56-38.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 395



HORIZONTALEMENT

I. Risquent de provoquer des explosions quand elles sont très piquantes. — II. Peut se mettre sur les pompons quand elle est dorée. — III. Agir en soupirant. — IV. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est vague. — V. Ce qu'on peut obtenir en sucrant. — VI Ne pas poursuivre (épelé) ; Peut éviter que le boudin se défasse. — VII. Pour les perdre, il faut y mettre beaucoup de bonne volonté. — VIII. Point de départ ; Cries comme un pauvre hère. — IX. A sa clef ; Un cri qu'on peut entendre quand il y a un soulèvement. — X. Comme l'œil lorsqu'on n'est pas touché ; Qui ne risque donc pas de s'envoler — XI. Fut privé d'une bénédiction ; Chemin.

VERTICALEMENT

1. Ne peut faire son travail que petit à petit. — 2. Se met ordinairement dans un tube : Bonnes à donner quand elles sont coupées. — 3. Oblige à piocher profondément ; Symbole pour un métal gris : Ensemble de pulsions pour les psychanalystes. — 4. Un Italien qui connaissait la musique. — 5. Convenu ; N'est due qu'au père. — 6. Qui concerne tout ce qui peut se faire les yeux fermés ; Peut précéder la somme. — 7. Possessif ; Offensée quand c'est trop salé. — 8. Ville de l'Orne ; Pronom. — 9. Ne fournit qu'un travail grossier ; Le moment où ça chauffe.

Solution du problème n° 2 394

Horizontalement

I. Baptême. — II. Idiotisme. — III. Jeanne ; Os. — IV. ONU ; Avant. — V. Is ; Rite. — VI. Té ; Tréma. — VII. Ecrou ; Age. — VIII. Ruer ; Ibn. — IX. Veillée. X. Emu ; Est. — XI. Sienne.

Verticalement

1. Bijouteries. — 2. Aden ; Ecu ; Mi. — 3. Piaui ; Revue. — 4. Ton ; Store. — 5. Etna ; Ru ; Inn. — 6. Mièvre ; Il. — 7. Es ; Aimable. — 8. Montagnes. — 9. Leste ; Eté.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les élèves de Chopin.

Pain quotidien de tous les pianistes du monde, grands et petits, vieux et jeunes, la musique de Chopin est à la fois la plus jouée et la plus méconnue. Souvent trahie au nom du sentiment ou, pire encore, de la tradition, elle survit malgré tout, grâce peut-être à ceux qui, d'intuition ou d'expérience, savent lui rendre vie.

Comment jouait Chopin ? Quels conseils donnait-il à ses élèves ? Préférait-il certains doigtés ? Que penser des corrections ultérieures, des éditions successives ? Tout est là, réuni dans ces presque quatre cents pages de témoignages dûment authentifiés, d'exemples musicaux, de notes scrupuleuses réunies par Jean-Jacques Eigeldinger. Pour commencer, l'auteur s'est efforcé de donner corps au projet de méthode envisagé par Chopin à partir des ébauches qu'il a laissées et des notes prises par ses élèves, puis de dégager, de la même façon, une théorie du style augmentée pour certaines œuvres de remarques individuelles consignées dans des lettres ou des journaux d'élèves. Cette somme d'informations, dont certaines restées inédites jusqu'ici, ne fera pas jouer mieux — l'authenticité ne donne pas nécessairement du génie — mais certainement au style, augmentée pour certaines connaissance de cause. — G. C.

★ Chopin vu par ses élèves, 387 p., par J.-J. Eigeldinger. A La Baconnière Ed., distribution en France par les Editions Payot.

Schoenberg pour l'été.

Il est de bon ton, dans certains milieux d'avant-garde, d'aimer « aussi » Johann Strauss... Peut-être simplement parce que Schoenberg ne cachait pas son admiration, mais lui, du moins, pouvait expliquer pourquoi : chez J. Strauss, on observe une coïncidence absolue entre le langage, la forme et la destination. C'est pour cela sans doute que, un beau soir de mai 1921, il s'avisa de remplacer une séance de lieder par un concert de valses, Berg et Webern s'étant joints à lui pour en faire des arrangements pour quatuor à cordes, harmonium et piano. A la fin de la soirée, on mit les partitions aux enchères, ce qui rapporta à l'association, près de 40 000 couronnes. Encouragé sans doute, Schoenberg devait arranger encore la Valse de l'Empereur *en 1925, pour un festival de musique viennoise à Barcelone. Loin de se contenter de faire une réduction pour petit ensemble, il a voulu retrouver l'écriture de la musique de chambre, ajoutant çà et là des imitations, des dessins secondaires, vivifiant les parties intermédiaires. Il n'existait jusqu'à présent en France aucun enregistrement, et, si celui de l'Ensemble 13 de Baden-Baden ne devient pas pour autant le tube de l'été, il devrait faire plaisir à tout le monde, aux schoenbergiens comme aux autres. .. G. C.*

★ Valses de Johann Strauss transcrites par Schoenberg, Berg et Webern, disque Harmonia Mundi H.M. 20 352.

Devoirs de vacances.

Plus nombreuses chaque année, on ne comptera bientôt plus les académies d'été ; rien que pour la musique contemporaine on en dénombre déjà six :

A La Rochelle, du 6 au 9 juillet, stage d'analyse et d'exécution musicale (Bartok) animé par Claude Helffer — La Recherche artistique, 241, rue Saint-Jacques, Paris-5e. Tél. : 325-27-99, — tandis qu'à Aix-en-Provence, le centre Acanthes accueille György Ligeti du 19 juillet au 6 août (inscriptions : même adresse). Piano, voix, danse, percussions, jazz : aux semaines de musique contemporaine de Romans du 2 au 14 juillet (ADDIM-DROME. Tél. : 75-42-00-07). Plus encore, aux Fêtes musicales de la Sainte-Beaume avec J.-P. Drouet, H. Pousseur, D. Charles, P.-Y. Artaud (renseignements : 42-27-52-00). Enfin, à Cordes sur ciel, la maison Gaugiran accueille sans esprit de compétition, du 21 au 31 août, la session de l'IRCAM : chant, piano, électroacoustique, ateliers pour enfants, puis, du 1er au 9 septembre, celle de l'INA-G.R.M. : électroacoustique, piano, analyse, pédagogie (renseignements : ACADOC, Laborde 81170 Cordes. Tél. : 63-56-00-44).

Musique

La Journée de protestation des conservatoires

Une journée de protestation des conservatoires de musique de la région parisienne a eu lieu dimanche 27 mai dans huit jardins publics de la capitale. Malgré un public restreint en raison du mauvais temps, les élèves et leurs professeurs ont voulu montrer la nécessité d'élargir le champ musical de la jeunesse, c'est-à-dire ouvrir davantage de classes d'enseignement, donc obtenir une aide accrue de l'Etat. Dossier en main, les directeurs des deux cent onze écoles de musique et conservatoires municipaux de la région parisienne ont demandé une audience à MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Christian Beullac, ministre de l'éducation. Pour l'ensemble des conservatoires de la région parisienne, c'est, pensent-ils, l'opération de la dernière chance.

Pour la plupart de ces jeunes musiciens amateurs, les conservatoires restent la voie idéale pour recevoir un enseignement de qualité. Mais les établissements publics d'enseignement musical souffrent aujourd'hui d'un manque de crédit et de postes. Quatre-vingt-dix mille jeunes seulement de la région parisienne profitent de cet enseignement sur 1,9 million d'enfants scolarisés. Pour un budget total de fonctionnement de 175 millions de francs, l'aide de l'Etat avoisine 3,68 millions de francs, soit 2,1 %. Seuls treize d'entre eux (8,38 %) bénéficient d'un soutien financier total de l'Etat. Les autres conservatoires doivent s'accommoder de l'apport financier municipal, une aide qui diminue de plus en plus en raison de l'asphyxie générale des finances des collectivités locales. Pour compenser les restrictions municipales, les directeurs de conservatoires ont augmenté les frais de scolarité. A Aubervilliers, ils varient de 60 à 900 F par trimestre selon la classe musicale ; sur un budget de 400 millions de francs, le concours financier des familles représente 5 % environ, et l'aide de l'Etat, de 50 millions de francs, reste largement insuffisante.

Les directeurs des conservatoires suggèrent d'affecter les 2 milliards de francs recueillis par la T.V.A. sur le matériel de retransmission (télévision, matériel phonographique) à l'entretien des conservatoires municipaux. Ils proposent également d'utiliser le produit des taxes (420 millions de francs en 1976) sur les disques, les cassettes et les cartouches préenregistrées.

La devise des Philharmonistes

(Suite de la première page.)

Le compositeur, contemporain sans doute, en est anonyme, mais la musique éclatante et bien troussée évoque celle du feuilleton télévisé : « Thierry la Fronde » — c'est assez dire qu'elle peut devenir populaire.

Les Philharmonistes, tels qu'on a pu les découvrir vendredi soir à la salle des Cordeliers, sont douze (quatre bois, sept cuivres et percussions), treize avec leur chef, mais se réservent la possibilité d'inviter, lorsqu'il le faut, un hautbois, une clarinette ou un basson supplémentaires, c'est selon. Ce n'est pas une formation courante, mais la salle des Cordeliers n'est pas non plus une salle de concerts comme les autres... Il s'agit, en fait, d'une ancienne halle à prêcher, vestige d'un couvent dévasté lors de la Révolution : la nef avait été transformée en caserne, le couvent en prison et les gendarmes logeaient dans le dortoir des moines.

Les travaux de restauration, qui ont duré trois ans, sont achevés depuis quelques mois seulement ; ils ont permis de découvrir que le portail comportait un arc polylobé, les chapiteaux à crochets étant demeurés intacts sous les couches d'enduit et de peinture. La voûte, en lambris de chêne, de la nef et du porche, a été restituée, ainsi que les baies. L'acoustique semble bonne, dans la première moitié de la nef tout au moins, et rien ne manque au confort des spectateurs, pas même le téléphone qui sonne discrètement de temps à autre, comme pour rappeler que le concert, et l'art en général, n'est qu'un songe et qu'il convient de rester vigilant.

C'est aussi la devise des Philharmonistes : professeurs au conservatoire pour la plupart, ils n'entendent pas se laisser dépasser par l'ampleur de la tâche : six cents élèves aujourd'hui, quand on avait prévu d'en accueillir seulement trois cents... En décidant de créer un conservatoire, il y a deux ans, le conseil municipal n'avait peut-être pas soupçonné l'ampleur du travail de sensibilisation, en milieu scolaire notamment, réalisé par la délégation des Jeunesses musicales particulièrement active depuis dix ans. Le prochain concert des Philharmonistes, le 14 octobre, se fera d'ailleurs en liaison avec les J.M.F.

On peut bien l'avouer maintenant, car, si on l'avait dit d'abord, cela n'aurait peut-être pas aiguisé la curiosité, il y a fort peu de Castelroussins au sein des Philharmonistes ; presque tous sont parisiens, et certains même des solistes fort connus : Georges Barboteu, André Robot, Camille Verdier, Jacques Chambon ; leur chef est le compositeur Janos Komives, directeur du conservatoire de Châteauroux.

On n'en est que plus à l'aise pour saluer un début prometteur tout en laissant entendre qu'il reste à présent un travail de longue haleine à soutenir pour parvenir à cette homogénéité idéale, cette souplesse, ce phrasé toujours juste qui distingue, de celles qui sont seulement bonnes, les interprétations exceptionnelles. Vendredi soir, il manquait encore l'aisance et un peu plus de vie ; mais, en musique, même avec des artistes remarquables, puisque c'est le cas, il n'y a qu'un secret : le temps, le temps pour travailler, pour bien se connaître, pour se tromper et pour réussir. Mais les Philharmonistes sont décidés : ils le trouveront.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le prix Jean-Delmas - Jeune cinéma a été décerné à l'issue du Festival de Cannes au film de Didier Haudepin, « Paco l'infaillible », présenté au cours des Perspectives du cinéma français.



Danse

JOHN NEUMEIER : quand les pas sont plus forts que les mots

Il faut désormais compter avec John Neumeier, conquérant à l'œil clair, qui mène ses danseurs au spectacle comme à un combat. En dix ans, ce jeune Américain du Wisconsin, installé à Francfort puis à Hambourg, s'est révélé comme un chorégraphe puissant, capable d'animer une grande compagnie de ballet et de s'imposer au public. Déjà on l'estime susceptible d'assurer la relève de Balanchine ou de Robbins et de succéder à Béjart. Tous les directeurs d'opéra rêvent de l'accueillir.

Ses compatriotes, si fiers d'avoir su s'approprier le plus grand — Balanchine, — découvrent avec étonnement cet Américain bon teint qui a fait le chemin inversé vers le Vieux Continent. Ils l'ont d'abord boudé. Mais on ne résiste pas à ce créateur dont l'inspiration éclate en tous sens.

« Je me sens parfaitement bien en Europe, *dit-il*. Est-ce parce que mes parents étaient d'origine allemande et polonaise ? J'ai voulu connaître les formes de la culture européenne. Ici les relations humaines, le vieux fond mythologique, l'esprit musical, conviennent à mon travail. Le paysage mental me plaît.

— Les Français aiment cataloguer les gens. Avec vous c'est déconcertant. Vous employez parfois le vocabulaire académique, d'autres fois vous usez d'un langage moderne, provocant même.

— Aux Etats-Unis il n'existe pas de barrière entre les différentes techniques de danse. J'ai intensément travaillé le « classique » qui constitue l'entraînement de base indispensable ; mais une danseuse, Sybil Shaerer, a eu sur moi une influence déterminante. C'était une disciple de Doris Humphrey ; j'ai suivi son cours près de Chicago ; elle interprétait des solos, des sortes de petits drames sans histoire, et elle parvenait à me faire rire simplement par ses mouvements.

» A l'université, un professeur m'a donné la passion du théâtre ; j'ai pensé un moment être comédien. Puis je suis venu me perfectionner à l'école du Royal Ballet de Londres. C'est John Cranko, à Stuttgart, qui m'a offert ma chance comme chorégraphe, en 1964. J'avais vingt-deux ans. »

— Comment vous situez-vous par rapport à Balanchine, Robbins, Béjart ?

— « Balanchine, c'est ce qui existe de mieux. Il a donné à la danse une dynamique et une énergie qui l'ont sauvée de la décadence. Je pense que j'entends la musique, que je l'interroge de la même manière que lui. Chez Robbins, j'admire le côté instinctif, le sens du geste naturel, la façon dont il a su intégrer la danse de jazz et de music-hall à la danse classique. Béjart, j'aime son sens théâtral, sa vision des choses. Tous les trois sont des rameaux d'un même tronc d'arbre.

» Je ne peux me définir qu'à différents moments d'une évolution qui n'est pas terminée. Des influences m'atteignent — par exemple, des structures balanchiniennes — puis je les oublie. J'ai tendance à me développer dans différentes directions et je n'en exclue aucune. Parfois c'est un grand ouvrage chorégraphique, parfois une étude à partir d'un thème musical, ou une recherche gestuelle. Mais mon idée fondamentale est que je mets des êtres humains sur scène et non des danseurs. Il ne s'agit pas de leur faire exécuter des figures, des pas, mais de susciter des réactions entre eux, de leurs permettre d'extérioriser des pulsions profondes. Il faut que le public puisse s'identifier à eux. Un ballet suppose un rapport à trois : chorégraphe, danseur, spectateur.

» En revanche, le style peut varier. On ne danse pas de la même manière sur du Crumb ou du Scriabine. *Le Quintette* de Schubert ou *la Quatrième Symphonie* de Mahler sont des œuvres formelles (1). Pour moi, ce sont comme des poèmes. Le public lit la danse ; même s'il ne comprend pas *tout*, il peut ressentir.

» Certains de mes ballets contiennent une certaine symbolique. Dans *Hamlet*, par exemple, j'ai cherché à suggérer l'état psychologique des personnages : aucun des quatre ne parvient à franchir le cadavre du père mort. Ce que je refuse, c'est l'abstraction ou le réalisme.

— Vous vous êtes attaché à remonter les grands ouvrages du répertoire, mais avec une telle audace que certains, à propos du Lac des cygnes, *vous ont traité d'iconoclaste.*

— Je suis directeur d'une grande compagnie, il est donc nécessaire que je remonte des grands ballets, comme c'est le cas au théâtre pour Shakespeare ou à l'Opéra pour Mozart, mais je dois tenir compte de la sensibilité du public du XXe siècle. Ceci suppose une relecture du ballet et une part de création sous peine d'entraîner la décadence du genre. On ne peut savoir exactement ce qu'étaient les premières représentations du *Lac*, la chorégraphie originale ; alors, il faut aller à l'essentiel, c'est-à-dire à la musique. Il faut écouter cette musique, bien connaître l'histoire du compositeur.

» Que nous dit la musique de Tchaïkovski ? Elle parle d'un amour qui ne peut pas être. Le deuxième acte, dans la chorégraphie d'Ivanov, marque le début du ballet symphonique ; il faut le conserver sans y toucher. Mais la dramaturgie de l'ouvrage peut varier, et c'est là que le chorégraphe a tout loisir de prendre des libertés. C'est ainsi que j'ai introduit le personnage de Louis II de Bavière dans *le Lac des Cygnes* et enchassé le ballet traditionnel dans un thème plus général : le conflit entre l'illusion et la réalité. Un thème que je traite également dans *le Songe d'une nuit d'été*.

» Finalement, toute l'existence humaine ne repose-t-elle pas sur ce glissement constant du rêve au réel, du présent au passé, de la raison à la folie ?

» Où je vais ? J'essaie d'aller plus loin. Chaque ballet est une nouvelle aventure, une nouvelle interrogation, une nouvelle mise en forme. A chaque fois, je me pose la question : pourquoi dansons-nous ? On ne danse pas pour le plaisir d'assembler agréablement des pas. On danse quand les choses sont devenues trop fortes pour être exprimées par la parole. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

(1) Elles constituent le second programme donné au Théâtre de la Ville du 28 mai au 3 juin. Nous avons rendu compte du premier programme dans « le Monde » du 25 mai.

Expositions

Cinquante ans d'un atelier de gravure

Par leur richesse et leur éclat, les meilleures réalisations sorties de chez Lacourière-Frélaut offrent un spectacle éblouissant. C'est que la plupart des artistes du siècle, et les plus grands, sont passés par cet atelier de gravure et d'imprimerie en taille-douce qui célèbre aujourd'hui son cinquantième anniversaire.

Roger Lacourière l'avait en effet installé en 1929 à Montmartre, 11, rue Foyatier, d'où il n'a plus bougé. Ayant dû céder ses activités en 1957, il passe les commandes à Jacques Frélaut, son plus proche collaborateur depuis 1947. Jacques s'associe avec son frère Robert, qui l'a rejoint en 1955. Trois ans plus tard, leur sœur, Anne Frélaut-Ordner, entre dans l'équipe.

Dès le début, Lacourière avait travaillé pour les éditeurs d'art les plus prestigieux, tels Ambroise Vollard ou Albert Skira. Et Iliazd, bien entendu, dont l'hommage à la mémoire de *Rogelio Lacourière pêcheur de cuivres* (mort en 1966), outre cet extraordinaire poème reproduit dans le catalogue, en comporte un autre de Picasso et treize eaux-fortes et aquatintes aux signatures célèbres. En outre, Mme Madeleine Lacourière qu'elle dirige toujours. Mais la maison est ouverte à tous les artistes qui, librement, viennent (pour beaucoup) s'initier aux secrets de la gravure, car l'atelier est aussi un école... qui accueille même les visiteurs de l'exposition puisque, dans une salle du musée, il a transféré ses preses, ses outils, son matériel et fonctionne sous les yeux du public. Démonstration permanente, avec exemples à l'appui. Ainsi une eau-forte en couleurs de Zao Wou-Ki est décomposée en ses trois cuivres avec leurs tirages respectifs avant le repérage final.

Qu'on ne s'étonne pas de la diversité des tendances représentées, des plus traditionnelles aux plus avancées, de Dunoyer de Segonzac à Ipoustéguy, voire de la présence d'œuvres à nos yeux contestables. Nulle exclusive n'a guidé le choix des organisateurs d'une exposition colossale, Bernadette Contensou et Danielle Molinari. Il fallait simplement déployer au maximum l'éventail de l'atelier, l'élargir à quelque deux cent vingt noms. Toute omission pourra ici sembler partiale. Mais qu'y faire ? Et en dépit des dimensions de l'exposition, il ne saurait s'agir, sauf exceptions, que d'un échantillonnage.

En ce qui concerne Picasso, l'exception est de taille. Son œuvre gravé (chez Laccurière) occupe une salle entière. Elle le méritait, quantativement et qualitativement. A elle seule la fameuse « Suite Vollard », cent eaux-fortes, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre, qui ont demandé trois ans de travail (1936-1939), vaudrait le voyage : série du *Minotaure*, dont le terrible *Minotaure aveugle*, s'il n'y avait également cette *Vénus*, ces têtes de femmes simultanéistes de 1939 et quatre grands livres : Eluard, Gongora, *la Tauromaquia* et *le Frère mendiant*, découvert et somptueusement édité par Iliazd.

Autres œuvres devenues classiques : les illustrations d'une miraculeuse pureté de Matisse pour les *Poésies*, de Mallarmé, et *Ulysse*, de Joyce ; les planches de Braque pour *Soleil des eaux*, de René Char ; les eaux-fortes de Beaudin pour Virgile, Georges Hugnet, Francis Ponge (*l'Araignée*) ; les aquatintes en couleurs de Georges Rouault ; *Eléphant Skull* et *Sheep*, de Henry Moore ; les joyeux bois en couleurs de Derain pour *Pantagruel*, ses eaux-fortes pour les *Héroïdes* d'Ovide; celles de Fautrier pour *Orénoque* de Ganzo.

Un panorama sous presse

Rangera-t-on parmi les surréalistes ou parasurréalistes Joseph Sima (qu'on retrouvera en force à la Bibliothèque nationale) avec une pointe sèche ; Miro, plus abondamment représenté ; André Masson, qui illustra *les Conquérants* de Malraux, *les Hain-Teng* de Paulhan, *les Erophages* de Maurois, et Max Ernst, et Jacques Hérold ?

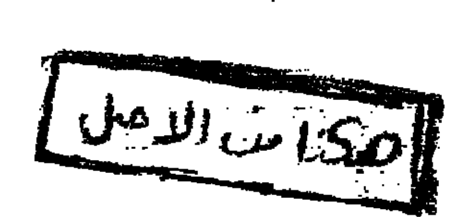
On est encore loin du compte. Il y a les gravures de sculpteurs : Lardera, Zadkine, Ubac, Germaine Richier, Nicole (Fenosa) et, bien entendu, Giacometti. Celles de Hartung et celles de Soulages. Celles de Bryen, Dmitrienko, Zoran Music, Vilato, Max Papart, Pierre Lesieur, tout désigné pour interpréter Marcel Proust.

On cite un peu au hasard. Il faudrait pourtant, parmi tant de peintres s'étant soumis aux dures exigences de la gravure, souvent grâce à l'aide de l'atelier, faire une place aux graveurs à part entière ou passant pour tels, et tout d'abord à Jean Frélaut, le père, délicat taille-doucier, mort en 1955. Puis aux Laboureur, Houplain, Bersier, Vieillard, Celan-Lestrange, Virgil... Et même à un « amateur » qui s'illustra lui-même : Paul Valéry.

Avec quelques lacunes — la totalité des peintres contemporains n'ont pas, ou pu, utiliser les cuivres, les burins, les presses de la rue Foyatier, — c'est bien à un panorama de l'art du vingtième siècle que nous convie le musée de la Ville de Paris, s'il est vrai que, pour la qualité, une estampe originale ne le cède en rien à une œuvre due à des procédés plus « directs » ; s'il est vrai que souvent un papier amoureusement traité se prête mieux que tout autre support à la puissance expressive du trait et de la couleur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Le mercredi de 10 heures à 20 h. 30.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Entretien avec Joris Ivens ; 20 h. 30 : Ecriture et psychanalyse.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Artalect, 20 h. 45 : Lira.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : Avec ou sans arbre.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Renata.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Essaïon, 20 h. 30 : Autour de Mortin.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Galerie de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, II, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : O. Linzi, D. Swarowsky (Schubert, Bizet, Wiener).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Ponti (Liszt, Moussorgsky).
Athénée, 21 h. : A. Grumiaux, G. Sebök (Beethoven, Brahms, Franck).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 28 mai

Notre-Dame, 20 h. 30 : K. Richter (Bach).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. C. Bruck, sol. A. Roussin (Bartok, Brahms...).
Salle Cortot, 21 h. : Y. Chatelain, guitare.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : F. Guin et B. Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 23 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Duo D. Lazro - C. Carteron.
Palace, 20 h. 30 : Murray Head.
Campagne-Première, 20 h. : P. Akendengue.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Gross Dance Company.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : G. R. T. O. P.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : les Europhages.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : le Masque de fer, d'A. Dwan ; 17 h. et 21 h., Les grands muets de l'école française (17 h. : Carmen, de J. Feyder ; 21 h. : Maldone, de J. Grémillon).

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Helder, 9e (770-11-24).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, (331-51-16) ; mer., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DU SINGE (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-10-68) ; Capri, 2e (508-11-69).
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES FEMMES DE TRENTE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mer. ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
L'HOMME EN COLERE (F.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'INSPECTEUR BULLDOZER (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Français, 9e (770-33-88).
J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MAIS OU ET DONC ORNICAR (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICK (Austr., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-30) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), h. sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), à partir de jeudi : Français 9e (770-33-88).
QUINTET (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
REBECCA (Rééd.) (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), mer.
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
ROBERTE (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It.) (v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), mer., à partir de jeudi au Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), h. sp. ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70), mer., à partir de jeudi au Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) Mer., Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Mer., Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
S.O.S. CONCORDE (It., v. f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) Paris, 8e (359-53-99).
TORRF BELA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 14e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H. sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grande-Augustins, 6e (63-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

FELICITE, film français de Christine Pascal : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DROLESSE, film français de Jacques Doillon : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
AGATHA, film américain de Michael Apted : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
OLIVER'S STORY, film américain de John Korty : v o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-53) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TRESOR DE MATACUMBA, film américain de Vincent McEvety : v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SOLEIL DE FEU, film américain de L. Spiegel : v.o : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rex, 2e (326-83-93) ; U.G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
O MADIANA, film français de Constant Gros-Dubois : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES LYCEENNES REDOUBLENT, film italien de M. Laurenti (*) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
A NOUS DEUX, film français de Claude Lelouch : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).
AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR VIENT EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
ANNIE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BAMBI (A., v.f.) : Murat, 16e (651-99-75) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA CECILIA (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.), (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
GREASE (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) ; v.f. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v. f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-29)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93).
KING CREOLE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (326-46-51).
LE LAUREAT (A v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOVE (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAITRESSE (Fr.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MORE (A.) (**), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES PASSAGERS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PROVIDENCE (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES SEPT VOLEURS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche, Saint-Germain, 6e (633-10-82).
THEOREME (It., v.o.), Templiers, 3e 272-94-56)
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.), Cinoche, Saint-Germain, 6e (633-10-82)
VIRIDIANA (Esp., v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) Jours impairs
LA VIE DEVANT SOI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SPECTACLES

Jazz

LUBAT A BOURGES

Ceux qui osent tomber

Il y a les fonctionnaires et les autres. Parmi les autres, il y a tout de même — en plus — ceux qui aiment marcher sur des fils, à 600 mètres de haut, en plein vent, sans filet. Pour qui, pour quoi ? Personne ne le leur demande — c'est tout à leur honneur — s'ils tombent, ils peuvent se tuer là sous les yeux du public, comme au cirque.

Lubat est de ceux-là. Lubat et sa compagnie (« groupustule inter-indisciplinaire, sevré au conflit de canard, immortalisé par la réussite de l'échec sans provision »*). Bernard Lubat, Norbert Letheule, Jean-Louis Chautemps, Hervé Bourde, Sylvain Melchy. Des fous qui travaillent dehors. Qui tombent. Et c'est ce qui est arrivé samedi soir 26 mai, tard dans la nuit, à Bourges. Mais, curieusement, et comme au cirque, l'échec n'a pas été un vrai échec, on admire toujours ceux qui osent tomber, ceux qui osent se tuer, ils signalent en passant que le courage est une qualité en soi, que c'est comme ça qu'on disparaît ou qu'on avance. Lubat est un fou conscient. Comme le jazz, il est libre.*

On a compris qu'il est allé (trop ?) loin. L'épreuve était forte, le pari gigantesque.

Lubat était l'année dernière au Printemps de Bourges. Présence plus qu'importante, focale, du festival ! Après la saboteuse et géniale fête d'Uzeste (son village natal) en août dernier (dont la presse parle — le Monde *du 30 août 1978), la municipalité de Bourges décide de lui demander de participer à sa deuxième opération « ville en fête » (commerçants et artisans dans la rue, théâtre, musique dans la rue), proposition plutôt courageuse pour une ville, quand on sait que « tout peut arriver » avec Lubat. Lubat peut « faire ce qu'il veut », il accepte.*

Il a aussitôt l'idée du « temps qui n'a pas d'âge » *(puisqu'il s'agit d'une fête médiévale), d'une* « averse musicale » *et pyrotechnique. Les cinq harmonies et fanfares de Bourges, l'Association des quarante accordéonistes, le tout nouveau et très intéressant Collectif des* musiciens de Bourges *(des jeunes qui font du bal alimentaire et qui essaient de s'organiser pour devenir une sorte de conservatoire), tout ce qui fait de la musique à Bourges, le pire et le meilleur,* Sambre et Meuse *et* Petite fleur, *est invité à participer au concert fou qui clôturera une journée de parades et de concerts plus sages. Orchestres, en uniforme ou non, juchés sur les toits de la cathédrale, de la mairie, des maisons avoisinantes, cors de chasse, accordéons...* « avec notre bruit de bouffe à nous, notre musique à nous ». *Confrontation critique* « par dialectique, sans morale », *de toutes les réalités musicales de Bourges.* « Je ne veux pas être le curé ni le parfait critique, *dit Lubat,* je suis un artiste qui voit une situation et qui la dépeint à sa manière. »

Il a plu. Toute la journée. Puis il a fait froid. Au-delà du froid, un vent glacé, terrible, pénétrant les os, les nerfs, tétanisant les muscles, défaisant les plans minutieux, tout ce qui était prévu, préparé depuis des mois. La « sono » a lâché, il a fallu la réparer, et le concert a commencé avec plus d'une heure de retard, il était minuit passé. Le vent a emporté les cors que l'on n'entendait pas, les accordéonistes, perdus dans le vent et les nouveaux horaires n'ont pas joué, d'autres musiciens ont joué en avance ou en retard, les chevaux sont arrivés après le « son ». « On a failli mourir, *a dit plus tard Lubat,* c'était l'Apocalypse. » *C'était très dur, et pourtant pas indifférent. C'était non pas Bruegel comme il était prévu, mais Goya. Rien n'était plus normal, et dans le désastre qui devenait une sorte de constat d'impossible, Norbert Letheule, énorme, en slip, récitait ses petites chansons bizarres, le Collectif de Bourges jouait* Tequila *avec la compagnie Lubat, tandis que les loubards montés sur la scène dévastaient le reste du festin médiéval, rien n'était normal, non, mais, à trois heures du matin, il restait encore près de six cents personnes fascinées, en pleine tempête.*

CATHERINE HUMBLOT.

INSTITUT

Les prix d'histoire de l'Académie française

Après ses prix littéraires, l'Académie française vient de décerner ses prix d'histoire. En voici la liste :

Grands prix Gobert : Premier prix (30 000 F), Jean Rouvier, « les Grandes Idées politiques de J.-J. Rousseau à nos jours » ; deuxième prix (10 000 F), Pierre de Gorsse, « les Grandes Heures de Toulouse ».

Prix Biguet : Jacques Berque, « l'Intérieur du Maghreb » ; Georges Bessière, « Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de Chine (1582-1610) » ; Auguste Rivière et Alain Jouffray, « le Théâtre du Capitole » ; Paulette Patout, « Alfonso Reyes et la France » ; G.-D. Boni Montegut, « Légendes populaires du Roussillon ».

Prix Baron-de-Courcel : May Vieillard-Troie-Kouroff, « les Monuments religieux de la Gaule ».

Prix Broquette-Gonin : Robert Favreau, « la Ville de Poitiers à la fin du Moyen Age » ; Luc de Goustine, « le Printemps, la Commune et le roi » ; Pierre Guiral et Guy Thuillier, « la Vie quotidienne des domestiques en France au dix-neuvième siècle » ; Jean Mouchet, « Leclerc : débuts méconnus de son historique épopée » ; Jean Richard, « Histoire de la Bourgogne » ; Gabrielle Sentis, « l'Oisans (histoire, traditions, légendes) » ; Louis Lambert, « Formulaire des officiers de police judiciaire » ; Jean Albert-Sorel, « Mémoires d'un temps » ; Abel Verdier, « A la recherche de la vérité » ; Jean-Pierre Darracq, « Miura ».

Prix Maréchal-Foch : Victor Debuchy, « l'Etrange Histoire des armes secrètes allemandes ».

Prix Louis-Marin : Léon Billet, « Ventadour » ; Jean Chavigny, « Saint-Dyé-sur-Loire » ; Liliane Crete, « la Vie quotidienne en Louisiane » ; François Furet, « Penser la Révolution française » ; Jean Liniger, « Philippe de Commynes ».

Prix René-Petiet : Francis Hazard, « le Château Le Gendre à Rouen et ses souterrains » ; Jacques Lamare, « Sites monumentaux des Charentes et de Gironde » ; Charles Mendes, « Au sujet du Tro-Breiz » ; Daniel de La Motte-Rouge, « Châtellenie de Lamballe » ; Michel Planchon, « Quand la Normandie était aux Vikings » ; Claude Loriol, « la Beaumelle » ; Paul Daumas, « Almanach de Brioude ».

Prix Piccard : François Visine, « Comment fonctionne l'Europe » ; Jean Meyer, « la Vie quotidienne en France au temps de la Régence » ; Pierre Limagne, « Ephémère IVe République ; la Ve République, de Charles de Gaulle à Georges Pompidou ».

Prix Rocheron : amiral Maurice de Brossard, « Lapérouse » ; Paul Faure, « la Vie quotidienne des colons grecs » ; Gontran de Juniac, « le Dernier Roi des rois » ; Elisabeth Badinter, « les Remontrances de Malesherbes » ; Gabriel de Broglie, « Histoire politique de la Revue des deux mondes ».

Prix Simon-Henri-Martin : Jacques Bonin et Paul Didier, « Louis Chausrol de deux peuples » ; Guy Chaussinand-Nogaret, « la Vie quotidienne des Français sous Louis XV » ; Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, « Journal d'un voyage fait aux Indes orientales » ; Jacques Dinfreville, « Louis XIV » ; Suzanne Pillorget, « Claude-Henri Feydeau de Marville ».

Prix Thérouanne : Anne Blanchard, « les Ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI » ; Léo Moulin, « la Vie quotidienne des religieux au Moyen Age ».

Prix Thiers : Pierre Barral, « les Sociétés rurales du XXe siècle » ; Jean Descola, « Histoire d'Espagne » ; Louis M. Lomuller, « Guillaume Ternaux » ; René Taveneaux, « Histoire de Nancy ».

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

LE VOYAGE DU PAPE JEAN-PAUL II EN DIRECT SUR ANTENNE 2

● Antenne 2 diffusera une série de reportages et d'émissions spéciales à l'occasion du voyage du pape Jean-Paul II en Pologne, du 2 au 10 juin. Au cours de chacun des journaux, des envoyés spéciaux feront le point sur les diverses étapes de cette visite du Saint-Père dans son pays. Le 3 juin, à 20 heures, seront retransmis un portrait du cardinal Wyszynski et une interview de Mgr Marchaski, successeur de Jean-Paul II à Cracovie. Seront également retransmises trois cérémonies : le 5 juin, à 12 heures, l'Angélus à Jasnagora, dans le sanctuaire de Czestochowa ; le 7 juin, à 16 heures, la messe dans l'ancien camp de concentration de Birkenau ; le 10 juin, à 10 heures, la grand-messe à Cracovie.

● *Quatre « marathons téléphoniques »* avec les quatre principales têtes de liste pour les élections européennes sont organisés par Europe I : les auditeurs pourront poser des questions en direct sur l'antenne : le 5 juin à M. Jacques Chirac, le 6 à M. Georges Marchais, le 7 à Mme Simone Veil le 8 à M. François Mitterrand (de 19 à 21 heures). D'autre part, Europe I proposera également un « Club de la presse » en forme de « face-à-face », où M. Edgar Faure, candidat U.D.F., répondra à M. Maurice Faure, qui se présente sur la liste du parti socialiste (le 3 juin, à partir de 20 heures).

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 28 MAI

— *M. Jean François-Poncet,* ministre des affaires étrangères, parle de l'Europe, à R.-M.-C., à 18 h. 45.

— Pour l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, le journal d'A 2 est réalisé en direct d'Athènes, à 20 heures.

— *M. Gaston Thorn,* premier ministre luxembourgeois, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur A. Fontaine, sur R.T.L., à 18 h. 30.

MARDI 29 MAI

— *Journal de l'Europe* en direct de Bonn, sur Europe 1, à 8 h. 15.

— *L'amiral Lasserre* participe à TF 1-Actualités en direct du P.C. de la force océanique stratégique, à 13 heures.

— *M. Christopher Soames,* lord président du Conseil, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur H. Pierre, sur R.T.L., à 18 h. 30.

LUNDI 28 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (L'avenir du futur) : ZARDOZ, de J. Boorman (1973), avec S. Connery, C. Rampling, S. Kestelman, S.A. Newton, J. Alderton, N. Buggy, B. Hagen.

En 2293, la Terre dévastée étant peuplée d'une humanité décadente, un mercenaire mutant réussit à pénétrer dans le sanctuaire où une communauté d'immortels tient le pouvoir, en se servant d'un faux dieu.

Une imagerie délirante, chaotique, où le récit des temps futurs devient parabole sur la civilisation technologique d'aujourd'hui.

22 h. 15, Débat : Comment naîtront les bébés en l'an 2 000 ?

Avec MM. F. du Mesnil du Buisson, directeur de la station centrale de physiologie animale de l'INRA, le docteur J. Cohen, gynécologue, le docteur P. Jouannet, créateur de la première banque du sperme française, M. G. Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, et Mme M. Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 30, Fenêtre sur... la médecine chinoise ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Variétés : Palmarès du printemps ; 21 h. 40, Magazine : Question de temps (Viet-nam, la paix introuvable).

22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril (les automobiles).

Pour qui a la passion des vieilles autos, et plus particulièrement des Bugatti, une visite au musée Schlumpf à Mulhouse où dorment, aile à aile, quatre cent trente-deux voitures de race et de prix. Occupé un temps par les ouvriers licenciés de la firme, ce vaste hall d'exposition contient, paraît-il, des chefs-d'œuvre en péril classés monuments historiques par le ministère de la culture.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Le sens du navire, réal. B. Choquet) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA CHAMADE, d'A. Cavalier (1968), avec C. Deneuve, M. Piccoli, R. van Hool, I. Tunc, J. Sereys, Amidou, P. Pascal. (Rediffusion.)

Une jeune femme, maîtresse d'un homme riche et plus âgé qu'elle, se prend de passion pour un garçon de son âge qui la met en demeure de faire un choix.

Illustration élégante et soignée d'un roman de Françoise Sagan. Mais ces personnages parisiens et mondains sont-ils vraiment intéressants ?

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : Festival du film d'art à Asolo ;

20 h., « Cygnes », d'A. Poppe. Avec M. Barbulée, G. Chamarat, P. Mazzotti, M. Martial, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Lectures volées ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct de Notre-Dame de Paris... Récital Karl Richter, orgue : « Prélude et fugue en mi mineur » ; « Sonate en trio n° 6 en sol majeur » ; « Prélude et fugue en ré majeur » ; « Fantaisie en sol majeur » ; « Passacaille en ut mineur » (Bach) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Aventures de Jeunesse et Croquenotes ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 29 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Court métrage : Le château de Breteuil, de M. Wichard ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Campagne électorale ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Téléfilm : La mine des Indiens, d'après J. London. Avec V. Glowna, M. Meriko, A. Pellea.

Le récit d'aventures considéré sous l'angle de l'humour noir, ou l'histoire d'un jeune ingénieur des chemins de fer pris entre l'attrait de la fortune et le charme de l'amour.

22 h. 10, Documentaire : Mot à mot, de S. Vannier.

La vie de Suzanne Borel est inséparable de la création et du développement de l'orthophonie. A quatre-vingts ans, elle continue d'assurer sa consultation à l'hôpital Henri-Rousselle, ses cours à la Fondation Borel et ses leçons de rééducation.

23 h. 15, Sports : Tennis à Roland-Garros.
23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : L'aventurier ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale (l'Europe) ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (L'actualité) ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 20, Fenêtre sur... R. Leenhardt ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 55, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Il était une fois Roland Garros. Documentaire d'A. Dhrey, commentaire d'O. Merlin dit par C. Brasseur.

Pour l'ouverture des Internationaux de tennis, l'histoire d'un stade qui retentit jadis du bruit des victoires françaises en Coupe Davis, abrita de la boxe, du théâtre, des présentations de mode, et accueille cette année Borg, Connors et quelques autres.

Vers 22 h., Débat : Des millions dans une raquette.

Avec des champions d'hier (René Lacoste, l'un des quatre « mousquetaires », Marcel Schaff, président du Racing-Club de France), et d'aujourd'hui (Françoise Durr, Yannick Noah et, bien sûr, Bjorn Borg), en présence de Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (La palette a ses raisons, d'O. Collet) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA BOULOTTE DU PLAISIR, de V. Minnelli (1953), avec L. Ball, D. Arnaz, M. Main, K. Wynn, G. Hurlbut, M. Olsen.

Les mésaventures d'un jeune couple parti en voyage de noces avec une caravane automobile ultra-moderne, mais bien encombrante.

Satire féroce et néanmoins très drôle de ce qui était, il y a vingt-cinq ans, le rêve de l'Américain moyen.

22 h. 10, Journal.

22 h. 30, Campagne officielle pour les élections européennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle ; à 8 h. 32, L'univers de Mircea Eliade : l'homme religieux ; 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : le sauvage et l'Occident ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A, comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Quand la chouette s'envole », d'A. Astruc ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : l'hypnose ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystère », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... M.-A. Bertrand et P. Robert : sociétés avancées et nouvelles formes de déviances ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Lectures volées ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens (« la Main d'Orphée ») ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants ;

13 h., Les anniversaires du jour : Albeniz ; 14 h. 15, Musique en plume : Lanner, Babinski, Strauss ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Dvorak, Albin, Ibert ; 16 h. 30, Musiques rares : Holst, Vaughan Williams ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium : « le Tombeau de Couperin » (Ravel) ; « Troisième Concerto pour piano » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 4 en fa mineur » (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine. Avec M. Beroff, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; Aventures de Jeunesse et Croquenotes ; 1 h., Jazz pastel.

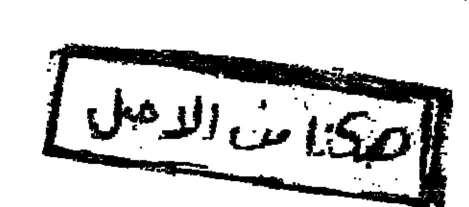
ARCHITECTURE

UPA 7 SERAIT TRANSFÉRÉE A MARNE-LA-VALLÉE

MM. Maymont, président du conseil d'administration, et Mariage, directeur de l'Unité pédagogique d'architecture Sept (UPA7), ont été informés par M. Belmont, directeur de l'architecture, du transfert de cette école à Marne-la-Vallée à la rentrée prochaine. Cette décision a suscité une vive réaction chez les professeurs, les étudiants et le personnel administratif de l'établissement, dont les locaux se trouvent actuellement au Grand Palais.

D'ores et déjà, ils affirment refuser « cette *décision prise sans concertation préalable et qui (les) prive de (leur) principal instrument pédagogique : la Ville de Paris* ». Pour défendre leur maintien à Paris, ils ont préparé et diffusé un dossier dans lequel ils énumèrent les problèmes que provoquerait, selon eux, un tel transfert : problèmes pratiques liés à l'éloignement, « exil » culturel, cas des étudiants salariés et des étudiants étrangers (5 % des étudiants d'UPA7 sont américains). Ils soulignent l'inadaptation des locaux qui leur seraient confiés — 4 500 mètres de bureaux privés pour un loyer annuel de 2 830 000 F — et proposent une liste d'autres implantations possibles dans la capitale pour des prix équivalents.

Une délégation, conduite par M. Benoit, enseignant et président de la SADG (Société des architectes diplômés par le gouvernement), devrait être reçue ce lundi 28 mai par M. Prechez, directeur adjoint au cabinet du ministre de l'environnement et du cadre de vie. Une audience a été également demandée à la mairie de Paris.





AVANT LE SCRUTIN DU 10 JUIN

L'Europe éclatée de l'énergie

Comme à chacune des réunions des ministres de l'énergie de la Communauté, les représentants des Neuf n'ont pas réussi le 18 mai à s'entendre sur les moyens de limiter les conséquences des hausses des prix du pétrole sur les économies des pays membres. Les propositions volontaristes de la France n'ont pas entraîné l'adhésion. Voilà des années, en matière énergétique, que les suggestions des uns sont repoussées par les autres : il n'y a pas de politique commune.

POURTANT, paradoxalement, l'Europe est née de l'énergie : la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, puis celle de l'énergie atomique en 1957, auraient dû montrer la voie. Leurs fortunes, il est vrai, furent diverses. Les discussions entre les Etats signataires de l'Euratom ont empêché que ne soit créée cette industrie nucléaire intégrée dont avaient rêvé les auteurs du traité de 1957 ; mais le « *repli en bon ordre* » de la production charbonnière a été organisé par la CECA, qui a su en limiter les conséquences économiques et sociales. Au cours des années 60, plus de deux cent mille emplois ont été ainsi supprimés dans les mines.

La Haute Autorité — organe exécutif — de la Communauté du charbon et de l'acier eut d'ailleurs très vite conscience que « *la rationalisation et l'assainissement de l'industrie charbonnière ne pourraient être menés à bien qu'en développant une politique coordonnée de l'énergie* ». En octobre 1957, les gouvernements signaient un protocole chargeant la CECA de faire des propositions sur l'orientation d'une politique énergétique européenne, et, cinq ans plus tard, un mémorandum — dit mémorandum Marjolin — en donnait les grandes lignes : sécurité et diversification des approvisionnements, libre concurrence entre les sources d'énergie, libre choix des consommateurs, prix stables, harmonisation des fiscalités, politique commune de stockage, indépendance coordonnée des compagnies européennes.

Les progrès réalisés depuis lors — malgré une « crise » pétrolière dont les effets ont été particulièrement sensibles sur le Vieux Continent — sont dérisoires. Sans doute parce que les Neuf n'ont en commun qu'une dépendance — plus ou moins prononcée — de l'étranger pour leurs achats d'énergie. Et encore. Si la dépendance moyenne de l'Europe est aujourd'hui de 56 %, celle de la Grande-Bretagne est faible, celle de la République fédérale d'Allemagne de 53 %, en France, elle atteint 75 % et au Danemark plus de 96 %. Les situations de chacun des pays membres sont extraordinairement diverses.

La Grande-Bretagne produit cinq fois plus de charbon que la France, l'Allemagne fédérale quatre fois plus. Les Pays-Bas disposent de près de 60 % du gaz naturel européen. La Grande-Bretagne devrait être autosuffisante en pétrole dès 1980, alors que la France importe plus de 99 % de son or noir.

Diversifiée quant aux ressources, la situation l'est aussi pour les choix politiques. Depuis 1928, la France a donné le monopole des importations pétrolières au gouvernement, quitte pour celui-ci à le déléguer aux compagnies en contrepartie de diverses obligations. L'Allemagne fédérale, en revanche, a continué de manifester sa confiance dans une conception libérale du marché pétrolier.

Ces différences de philosophie se retrouvent dans les moyens mis en œuvre : certains pays disposaient déjà de compagnies multinationales (B.P. en Grande-Bretagne, Royal Dutch et Shell aux Pays-Bas) ; la France et l'Italie se sont dotées de sociétés nationales (ELF et l'ENI). Quant à l'Allemagne fédérale, elle fait confiance aux « majors » anglo-saxonnes pour l'approvisionner dans les meilleures conditions. Lorsque le groupe VEBA s'est récemment séparé d'une partie de ses avoirs pétroliers et gaziers — jugés peu rentables — au profit de B.P., le gouvernement de Bonn n'a d'ailleurs rien trouvé à redire.

Timides progrès

Les structures de consommation elles-mêmes sont divergentes. Le taux d'élasticité, par exemple — le lien qui existe entre la croissance de la consommation d'énergie et l'augmentation de la production intérieure brute, — est très différent d'un pays à l'autre. En 1973, il était de 0,21 au Danemark, de 0,79 en Italie et de 1,36 aux Pays-Bas.

Dans de telles conditions, l'élaboration d'une politique énergétique commune aurait nécessité une volonté politique qui a toujours fait défaut, même après le quadruplement du prix du pétrole et l'embargo décrété un temps par les pays arabes. « *On accusa largement la France de faire cavalier seul*, écrit Jean-François Deniau (1). *Ce n'était pas faux. Mais il n'était pas faux non plus que depuis des années, la France était seule à soutenir un projet de politique commune, refusé chaque fois, notamment par le « cartel » et par les Pays-Bas.* »

Conscient pourtant de la faiblesse de la solidarité lors de la crise de 1973, le conseil des ministres du 17 décembre 1974 a défini des objectifs communautaires pour 1985 : moindre dépendance (les importations revenant de 64 % à 50 %, voire 40 %), réduction de la part du pétrole (ramenée de 61 % à 48 %), maintien de la production de houille communautaire (180 millions de tonnes d'équivalent-pétrole).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

(1) *L'Europe interdite.*

Une déclaration de M. Vetter, président du D.G.B.

Les syndicalistes élus à Strasbourg dépasseront le jeu des partis

M. Oscar Vetter, qui, à soixante-deux ans, est depuis une dizaine d'années président de la Confédération syndicale ouest-allemande D. G. B. (7 500 000 adhérents), vient de quitter la présidence de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), à laquelle il avait été élu en 1974.

Le numéro un du syndicalisme allemand est candidat aux élections européennes sur la liste social-démocrate du S.P.D., ainsi que plusieurs autres leaders du D.G.B., d'autres dirigeants syndicaux étant inscrits sur la liste démocrate-chrétienne du C.D.U. Au lendemain du congrès de Munich de la C.E.S., M. Vetter répond, ici, à diverses questions relatives à la construction de l'Europe.

« *Comment évaluez-vous l'influence de l'Assemblée parlementaire européenne, vous qui êtes inscrit sur la liste des candidats S.P.D. ?*

— Si les pays de la Communauté ne sont pas décidés à donner rapidement une place importante au Parlement européen, la solution aux difficultés économiques et sociales sera toujours retardée. A se laisser décourager, dès à présent, par une certaine insuffisance des droits et des compétences du futur Parlement, on n'aura jamais assez de dynamisme pour développer le rôle de la nouvelle institution dans un sens positif.

» Je vais citer mon propre exemple : j'ai certainement une expérience assez large concernant les affaires européennes. J'ai commencé à m'en occuper lorsque, ancien mineur, devenu secrétaire de mon syndicat, je suis entré dans les organismes de la Communauté charbon-acier (C.E.C.A.). A cette époque, les syndicalistes sociaux-démocrates se trouvaient déjà en contradiction avec la position politique de leur parti. Malgré ces difficultés, nous avons été les premiers à penser qu'on pourrait, par cette voie, surmonter les risques de guerre.

» L'expérience a montré que les syndicalistes, à la différence des politiciens, pouvaient se rencontrer avec beaucoup plus de liberté, et cette constatation a tenu, malgré les reculs enregistrés dans le développement européen. Cette constatation s'est vérifiée à travers l'exercice de toutes les institutions européennes : la Communauté charbon-acier, la C.E.E. issue du traité de Paris, le Comité permanent pour l'emploi, etc. Nous savons aujourd'hui ce qui nous aide ou non. Je suis donc convaincu que la présence, au nouveau Parlement, de gens ayant cette expérience derrière eux pourra dépasser l'influence de ce Parlement et peser en faveur du développement de l'Europe.

« Les ministres sociaux-démocrates détruisent une partie du programme de leur parti »

— *Attachez-vous plus d'importance au Parlement ou aux hommes mêmes qui y siégeront ?*

— Nous savons que la présence de certains hommes va donner une impulsion débordant le cadre initial. Le nouveau Parlement, avec des représentants politiques d'un certain poids, avec nous, syndicalistes, aura beaucoup de chances de dépasser les compétences primitivement prévues. Je suis convaincu que ce Parlement, à des moments donnés, agira au-delà des limites des partis, même si cela ne leur est pas agréable à entendre. Lorsqu'il s'agira de la défense des intérêts des travailleurs, les représentants syndicalistes dépasseront le jeu traditionnel des institutions, des partis, des groupements. Cela même si, entre eux, ces syndicalistes ont eu des désaccords antérieurs, comme cela m'est arrivé, par exemple, avec Georges Debunne (secrétaire général de la F.G.T.B., Fédération générale des travailleurs belges).

» Pour ma part, je vais commencer à poser la question : combien de temps les sociaux-démocrates vont-ils accepter que leurs représentants qui siègent au gouvernement détruisent une partie du programme de leur parti en ce qui concerne l'Europe, comme cela s'est passé lors de la réunion des ministres du travail des Neuf à Bruxelles, le 15 mai dernier.

— *Le ministre du travail allemand n'a-t-il pas pris la même position que ses collègues des autres pays ?*

— Il est tragique pour moi, dans une relative mesure, ex-président de la C.E.S., de constater que tous les chefs de gouvernement, jusqu'à un certain point, sont du même esprit, quel que soit leur parti, à l'exception peut-être du Danemark.

— *Pourtant, n'est-ce pas le chancelier Helmut Schmidt qui avait été le premier chef de gouvernement à dire que la semaine de trente-cinq heures n'était pas une revendication « indécente » ?*

— On va le coller ! Je l'ai dit et je vais le répéter : comment un ministre du travail peut-il être hostile à la diminution de la durée du travail lorsque le chancelier s'est prononcé en sens inverse ? Je reviendrai à la charge dans les réunions publiques à travers toute l'Allemagne.

Propos recueillis par
JOANINE ROY.

(Lire la suite page 23.)

TIERS-MONDE : L'impasse du choix industriel

L'ACTUEL modèle du développement rural dans les pays du tiers-monde conduit à une impasse. Jusqu'alors, les stratégies de développement de ces pays, que l'effort soit planifié ou résulte de l'économie des marchés, ont subordonné le rural aux impératifs du choix industriel. Ainsi, l'espace rural ne joue-t-il qu'un rôle d'appoint pour la production de denrées exportables, par la constitution d'un réservoir de main-d'œuvre pour les besoins internes et l'émigration, par des prélèvements directs par l'impôt ou indirects par une politique de prix constamment défavorable au milieu rural.

Ce choix de développement a été et reste lié à un certain nombre de croyances : économistes, politiciens et techniciens identifient volontiers l'agriculture avec le colonialisme et le sous-développement. Par contrecoup, seule l'industrialisation serait libératrice. Celle-ci, seconde croyance, ne pourrait être fondamentalement qu'un phénomène urbain. Enfin, troisième acte de foi, l'industrialisation et l'urbanisation qui en résulte permettront d'absorber rapidement les secteurs traditionnels et la population qui en dépend.

L'échec du système est évident. La production d'aliments diminue par rapport à l'augmentation de la population. Avant la seconde guerre mondiale, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie étaient des exportateurs nets de céréales. En 1978, les pays du tiers-monde ont dû en importer 71 millions de tonnes.

En second lieu, les migrations sauvages ont débouché sur une concentration urbaine, avec des conditions de vie insupportables. En 1950, on comptait dans le monde soixante-quinze villes de plus d'un million d'habitants. En 1970, il y en a cent soixante-deux, dont quatre-vingt-trois dans le tiers-monde. La croissance des zones de taudis et des colonies de « squatters » est deux fois plus rapide que l'expansion urbaine moyenne.

Le chômage et le sous-emploi urbains représentent en 1975 30 % de la force de travail en Asie (Chine et autres pays communistes exclus), 36 % en Afrique et 29 % en Amérique latine. Dans les pays du tiers-monde enfin, la différence de salaires entre les travailleurs urbains et ruraux s'élève de 80 % à 150 %. Ces faits et ces chiffres, rapportés par M. Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du Chili, au cours d'un récent séminaire d'agronomes et de sociologues tenu à l'UNESCO, appellent la définition et l'adoption de nouvelles stratégies de développement pour les pays pauvres.

C'est aussi tout l'enjeu de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui doit se tenir à Rome du 12 au 20 juillet prochain. M. Herman Santa Cruz, ancien ambassadeur du Chili de M. Allende, et qui assure le secrétariat de cette conférence mondiale, en a exposé il y a peu à Paris les grandes lignes. Cent dix-huit pays ont participé aux conférences régionales préparatoires. Quatre-vingts parmi eux ont fourni des études qui s'ajoutent aux documents de base des organisations internationales.

« *Les faits rapportés par ces pays coïncident avec les analyses, le diagnostic n'est plus à faire et la conférence ne devrait donc pas perdre de temps en discussion de caractère général, mais conclure sur des recommandations concrètes* », estime M. Santa Cruz. Acceptons-en l'augure, tant en ce qui concerne les politiques nationales (accessibilité et utilisation des ressources en terre et en eau, participation des femmes au développement, activités rurales non agricoles, etc.) que les aspects internationaux du problème du développement.

La priorité aux cultures vivrières, une industrialisation légère et éclatée, sont de nouvelles orientations de développement souhaitables. La conférence pourrait également inciter les Etats à modifier leur comportement en ce qui concerne les investissements privés et publics ou les transferts de technologie dont dépendent le volume et la nature de la production, le niveau de l'emploi et le maintien des équilibres écologiques. Pour y parvenir, il faudrait également créer partout dans le tiers-monde, ainsi que dans les pays occidentaux qui bénéficient du système actuel, les conditions politiques qui rendent possibles de tels changements. Ce point ne figure toutefois pas à l'ordre du jour de la conférence mondiale de Rome.

JACQUES GRALL.

LE DÉBAT SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

• La Grèce, dixième membre

Ni panacée, ni catastrophe

LE traité, qui fera de la Grèce le dixième membre de la C.E.E., a été solennellement signé le 28 mai, à Athènes, avec la participation de nombreuses personnalités. La présence de M. Valéry Giscard d'Estaing confirme le rôle que la France a joué dans le processus qui fera de la Grèce un partenaire de cette Europe économique tant controversée.

Le traité sera applicable après sa ratification par les dix Parlements intéressés, et l'adhésion prendra effet le 1er janvier 1981. Suivra une période de transition de cinq ans, pendant laquelle les mécanismes des Neuf — avec les correctifs destinés à faciliter l'adaptation pratique des économies — s'appliqueront progressivement. Ainsi, la Grèce, associée depuis 1962 à la C.E.E., deviendra, en 1986, membre à part entière, si, bien entendu, « tout va bien ».

A première vue l'affaire ne paraît pas difficile. Avec moins de dix millions d'habitants (1), une industrie intrinsèquement faible face aux « géants » de l'Ouest, une agriculture structurellement adaptée à quelques produits saisonniers, et un dynamisme axé sur les services (tourisme, marine), la Grèce semble être un partenaire idéal pour les Neuf.

Les inconvénients de son entrée sont limités. Ses fruits ne menacent pas ceux des agriculteurs du midi de la France, étant principalement exportés vers l'Allemagne fédérale. Leur quantité limitée — comme celle des vins — ne risque pas de peser sur les prix, et encore moins sur le marché. « L'alarme » provoquée par cette question dans le sud de la France (la politique à des fins intérieures mise à part) concernait plutôt l'éventuelle entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. considérée comme inévitable si celle de la Grèce était acceptée.

L'immigration, quant à elle, préfère l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, l'Allemagne, voire l'Amérique du Sud et l'Afrique. Le nombre limité, la dispersion, la mentalité peu « ouvriériste » des Grecs, ajoutent des garanties de paix sociale aussi bien chez les Neuf qu'en Grèce même, où le prolétariat, malgré la pauvreté du pays, est peu important. Presque pas xénophobe, le regard tourné vers le large, le Grec semble encore le meilleur associé, puisqu'il ne risque pas d'encombrer.

Cependant, l'énorme flotte commerciale — souvent sous pavillon de complaisance — augmente de manière exceptionnelle celle de la C.E.E., rendant ainsi l'Europe occidentale moins vulnérable aux transporteurs d'outre-Atlantique et autres. De plus, le fait que la quasi-moitié du personnel « subalterne » de cette flotte vient de pays sous-développés assure des coûts d'exploitation minimes, une sorte de « *paix sociale maritime* » et — disons-le carrément — un élément essentiel de pression sur la Grèce et avec la Grèce face aux tiers puissants. C'est d'ailleurs cette question qui, sans faire la une des journaux, provoqua des réactions négatives de la part des armateurs britanniques et allemands.

Il y a plus. La technologie grecque — car elle existe — axée sur la construction (bâtiment, installations portuaires, etc.) est implantée au Proche-Orient et en Afrique, avec lesquels la Grèce entretient des relations très cordiales. Faut-il ajouter son histoire, sa politique, sa situation géographique qui font d'elle un pont vers le Sud-Est, son extraordinaire réseau, aussi bien commercial que défensif, dû à son relief et à ses îles ?

DIMITRI T. ANALIS.

(Lire la suite page 24.)

(1) A ceux-là, ajoutons environ quatre millions de Grecs vivant, pour des périodes plus ou moins longues ou de manière permanente, hors de Grèce.

• L'entrée ultérieure de l'Espagne

Une chance pour l'industrie française

LE débat sur l'Europe est trop politisé, parfois jusqu'à en être politicien. Il paraît donc opportun d'apporter de temps à autre des notes plus sereines et plus « objectives ». Cela nous paraît plus particulièrement souhaitable pour le problème de l'Espagne, qui a entraîné d'innombrables analyses politico-agricoles, mais peu d'évaluations industrielles. Or il ne faut pas oublier que c'est sur l'industrie que va reposer en grande partie la future croissance française et la création d'emplois. Non pas directement et immédiatement (c'est plutôt le contraire que l'on constate en ce moment en Lorraine et ailleurs), mais indirectement et ultérieurement, puisqu'une industrie compétitive est la condition de l'équilibre extérieur, lui-même étant le verrou d'un développement économique à nouveau accéléré.

L'Espagne peut faciliter cette adaptation en offrant de nouvelles opportunités, surtout aux entreprises françaises moyennes. Parmi les atouts que ce pays peut apporter, il faut citer en premier lieu — et paradoxalement — son retard : en effet, le P.N.B. espagnol est, par tête, seulement de 3 200 dollars, c'est-à-dire moins de la moitié du français. Cela lui ouvre des perspectives de développement rapide, probablement de l'ordre de 6 % par an, alors que la France, elle, ne peut guère compter sur plus de 3 à 4 %. D'une manière plus concrète, de nombreuses opportunités y existent encore, qui ne constituent que la répétition de scénarios connus. Un exemple parmi bien d'autres : celui du développement des formes modernes de distribution, avec toutes leurs conséquences (démarrage d'une consommation de masse de produits grand public, utilisation de plus en plus intensive d'emballages en papier, en plastique...). Cette évolution est déjà en cours, mais est loin d'être terminée.

Autre atout, du côté des facteurs de production cette fois-ci : il s'agit d'un niveau d'éducation relativement élevé par rapport à celui des rémunérations, d'une main-d'œuvre habile, de coût modéré, disponible dans de nombreux secteurs traditionnels, tels ceux du cuir, du textile, et susceptible d'être formée. En revanche, il y a des lacunes profondes : dans la gestion, la technologie, les capacités financières et d'exportation... Mais ne sont-ce pas là précisément des opportunités pour les entreprises françaises qui peuvent y suppléer ?

D'un point de vue géographique l'Espagne peut offrir des ouvertures vers l'Amérique latine et rendre moins périphérique le Sud-Ouest, comme cela a été le cas pour l'Allemagne fédérale et l'Alsace. Enfin son entrée dans la Communauté européenne pourrait avoir une conséquence heureuse, en forçant cette dernière à se renouveler et à revoir ses réglementations paralysantes si on continuait dans la voie actuelle. La situation tendrait vers l'absurde, surtout pour les surplus agricoles, avec l'Espagne, mais aussi avec le Portugal et la Grèce en plus.

Toutefois ces avantages ne se réaliseront que si la Communauté réagit, sinon ce ne seront que charges supplémentaires pour son budget. De même les opportunités industrielles ne sont pas acquises pour les entreprises françaises *ipso facto* du fait de l'élargissement du Marché commun. Tout au contraire, si celles-ci restent passives, elles devront subir les menaces de leurs concurrentes espagnoles, mieux placées par leurs coûts de main-d'œuvre, et bénéficiant en outre des avantages de l'accord de 1970 passé avec la C.E.E.

MAURICE FOMMENSATH.

(Lire la suite page 24.)



Les effets « pervers » de la « loi Monory » sur les marchés financiers

par JEAN-RICHARD SULZER (*)

LA loi du 13 juillet 1978, dite loi Monory, visait à orienter l'épargne vers un financement stable des entreprises. Le dispositif fiscal mis en place comportait un double volet, correspondant aux deux composantes des capitaux permanents : les actions et les dettes à long terme :

— Le renforcement des fonds propres des entreprises françaises était favorisé par la déductibilité des acquisitions complémentaires d'actions ;

— La consolidation de l'endettement vers le long terme était encouragée par une pénalisation *a contrario* de l'épargne liquide et semi-liquide, dont les produits subissaient désormais un prélèvement libératoire à taux majoré. Cette dernière disposition était destinée à orienter l'épargne vers le marché obligataire, puisque les obligations émises par les secteurs public et privé n'étaient pas frappées par cette mesure, et voyaient le taux du prélèvement libératoire demeurer inchangé à 33 1/3 %.

Le renforcement simultané des fonds propres et de l'endettement stable correspondait, de la part des pouvoirs publics, à la volonté de permettre aux entreprises de redresser leur fonds de roulement net aux dépens d'un endettement à court terme, révocable *ad nutum*, qui plaçait la firme sous la dépendance étroite de ses banquiers ou de ses fournisseurs.

Force est de constater que huit mois plus tard les deux volets du plan Monory ont connu des fortunes diverses, voire opposées.

En effet, si le redressement des fonds propres par émission d'actions nouvelles a connu un succès indéniable, et ce dès septembre 1978, il n'en a pas été de même pour la consolidation de l'endettement par le biais du marché obligataire.

Le ministre de l'économie a certes déclaré le 21 mars 1979, au cours d'un colloque organisé par la Caisse des dépôts, que le volume des émissions obligataires s'était en 1978 accru de 18 % par rapport à l'année précédente. Cette apparente progression masque en vérité des réalités différentes, et il est même permis de se demander si le plan Monory n'a pas induit dans ce domaine des effets inverses.

L'examen détaillé des statistiques d'émissions obligataires révèle en effet des évolutions contradictoires : en réalité si l'activité du marché primaire s'est maintenue à un bon niveau, c'est grâce à de fortes émissions de la part du secteur public, qui masquent une stagnation en ce qui concerne les emprunts émis par les entreprises privées. Or, seules ces dernières nous concernent ici. Encore faut-il privilégier les statistiques d'émissions nettes, en déduisant des émissions brutes les remboursements intervenus pendant la période.

Et le tableau ci-dessous montre à l'évidence le tassement des émissions nettes d'obligations réalisées par le secteur privé.

EMISSIONS NETTES D'OBLIGATIONS PAR LE SECTEUR PRIVE

Variation en pourcentage par rapport au même mois de l'année précédente :

Juin 1978	— 63 %
Juillet 1978	— 30 %
Août 1978	— 75 %
Septembre 1978 ..	— 65 %
Octobre 1978	— 52 %
Novembre 1978 ..	— 56 %
Décembre 1978 ..	— 71 %
Janvier 1979	— 145 %
Février 1979	— 37 %

Les statistiques mensuelles marquent une baisse sensible de l'activité du marché obligataire. Il est à noter qu'en janvier 1979 le secteur privé s'est même désengagé par rapport aux épargnants, puisque les remboursements sur les emprunts antérieurs ont été d'un montant plus élevé que les émissions nouvelles ; l'amélioration relative constatée en février 1979 s'explique quant à elle par les très mauvais résultats du mois de février 1978 (en baisse lui-même de 92,5 % par rapport à février 1977).

Il est donc clair que les entreprises ont délaissé le financement par obligations pour privilégier les émissions d'actions nouvelles, c'est-à-dire un seul des deux volets du plan Monory. Ce phénomène ne reflète-t-il pas un effet « pervers » ?

Il convient à ce stade de rappeler certains éléments de la théorie financière classique et la structure des taux qui en résulte.

Le taux directeur des financements à long terme, à un moment donné, n'est autre que le rendement des emprunts d'Etat, ou taux sans risque.

La rentabilité exigée contre la détention d'obligations du secteur privé est en général supérieure à 0,5 % au taux directeur. Cet écart constitue une prime qui rémunère le risque de faillite de l'entreprise privée, faillite qui ferait perdre aux obligataires tout ou partie de leur actif financier.

Si l'on considère à son tour l'actionnaire de la firme, il est probable qu'il exigera, quant à lui, une espérance de rendement supérieure à celle de l'obligataire, car, en tant qu'apporteur de fonds, il cumule non seulement le risque de faillite mais aussi la possibilité de non-distribution de dividendes. Si le taux à l'émission des emprunts d'Etat est égal à 9,5 %, il serait normal que les obligations émises par une entreprise privée soient rémunérées à 10 % et les actions de la même société à 12 %.

Il est certain que la législation fiscale antérieure induisait une grave distorsion, lorsque l'on passait du concept de taux de rendement pour le bailleur de fonds à celui de taux de revient pour la firme. En effet dans l'exemple précédent, ils s'élevaient respectivement à 5 % pour les obligations (déductibilité des intérêts par rapport au bénéfice imposable) et à 8 % pour les actions (le taux de 12 % incluant en effet un avoir fiscal de 4 %).

La différence importante séparant ces deux chiffres incitait évidemment les entreprises à privilégier l'endettement, et à utiliser au maximum l'effet de levier financier.

Le surendettement de l'économie française trouvait sa source dans une discrimination fiscale. Les taux de rendement et de revient des titres à revenus fixes ou variables subissaient une distorsion contraire aux lois naturelles du marché financier.

L'ajustement du marché

Face à cette situation, il convenait de rétablir une juste adéquation entre la rentabilité et le risque, c'est-à-dire un différentiel d'intérêt entre actions et obligations qui ne reflète que leurs degrés de risque respectifs. Il convenait donc de supprimer l'avoir fiscal, et d'instituer définitivement la déductibilité fiscale des dividendes.

Le législateur n'en a pas décidé ainsi et la loi du 13 juillet 1978 a principalement concerné l'actionnaire et non l'entreprise, en instaurant la déductibilité du revenu imposable pour tout investissement supplémentaire en actions, ce qui n'a pas, et de loin, rétabli la vérité des taux. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre l'exemple précédent.

Supposons qu'une firme ait distribué un dividende de 12 F (avoir fiscal compris), pour une action cotant 100 F le 1er juillet 1978. Un actionnaire potentiel, dont la tranche supérieure d'imposition est à 40 %, n'aurait payé cette action que 60 F, ce qui lui aurait rapporté un rendement annuel de 12/60, soit 20 %. Il est évident qu'une rémunération aussi alléchante a attiré les épargnants, y compris ceux qui étaient précédemment engagés sur le marché obligataire. Le cours des actions s'est donc naturellement élevé de façon à ajuster leur rémunération réelle. Parallèlement, les cours des obligations, peu demandées, subissaient une tendance à la baisse, ce qui impliquait une élévation de leur rendement.

Au total, un nouvel équilibre des taux s'est établi sur ces deux marchés en constante interaction ; un équilibre qui se traduit d'ailleurs par une hausse globale des rendements demandés par les épargnants, à la fois pour les actions et les obligations, car le régime fiscal favorable aux actions a rendu l'ensemble des investisseurs plus exigeants.

Ce phénomène n'est pas apparu clairement du fait d'une baisse tendancielle des taux d'intérêt indépendante des rééquilibrages précédemment décrits. Mais son ampleur est cependant aisément décelable quand on compare l'évolution des taux entre les marchés monétaire et financier. En effet, entre février 1978 et janvier 1979, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé de 10,5 % à 6,75 % alors que le taux de rendement à l'émission des obligations du secteur privé n'a que faiblement diminué de 11,85 % à 10,06 %.

Il est donc clair que les taux régnant sur l'ensemble des marchés financiers français sont restés anormalement élevés, créant ainsi une double distorsion, à la fois par rapport au marché monétaire et par rapport aux places financières étrangères.

Il convient alors de se placer dans une perspective libérale et européenne ; on peut en effet s'interroger sur l'opportunité de dispositions législatives spécifiques à notre économie, de nature purement fiscale, et qui contribuent finalement à placer les marchés financiers français dans une position marginale par rapport à leurs homologues européens.

Il eût peut-être été plus sain, dans l'optique d'une harmonisation européenne, d'opérer une remise en ordre de la hiérarchie régnant entre les taux de revient respectifs des actions et obligations plutôt que d'opérer un « dopage » des actions par une majoration artificielle de leurs taux de rendement.

Les solutions adoptées induisent en tout cas une grave distorsion dans le libre jeu de nos marchés financiers, distorsion d'autant plus grave qu'elle n'est que temporaire. Qu'adviendra-t-il en 1982, lorsque la loi du 13 juillet 1978 cessera de produire ses effets ?

Et, surtout, était-il nécessaire de restaurer les fonds propres des entreprises françaises, c'est-à-dire en fait de leur redonner une capacité d'endettement si cette capacité reste purement potentielle ? Ce que semble indiquer l'atonie du marché obligataire, en ce qui concerne les émissions de la part du secteur privé.

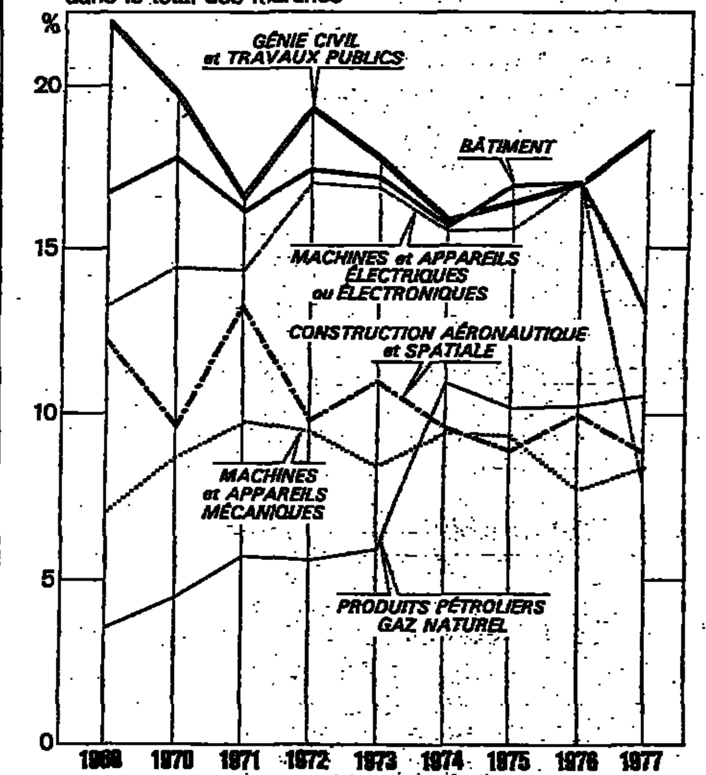
Le ministre de l'économie en a d'ailleurs clairement conscience ; mais les quatre points d'action futurs qu'il a annoncés le 21 mars dernier, et destinés à relancer le volume des émissions, impliqueront une intervention accrue de l'Etat. Mais ces mesures, si elles sont mises en œuvre, n'auront en réalité un effet concret que si l'Etat accorde à leur tour aux obligations un traitement fiscal plus favorable. Sans quoi, les dispositions prises antérieurement n'auront contribué qu'à assainir les bilans des entreprises françaises, au lieu de contribuer à une relance de l'investissement.

Mais les allégements fiscaux nécessaires auront finalement abouti à diminuer artificiellement les coûts de l'ensemble des ressources financières des entreprises, moyennant un coût budgétaire important, et des distorsions fictives faussant les lois de la concurrence sur les marchés des actifs financiers. Une aide budgétaire directe et sélective n'eût-elle pas été préférable ?

(*) Agrégé de l'Université, membre du comité directeur du parti radical.

Le montant des marchés des entreprises publiques est en passe de rejoindre celui des commandes de l'Etat

Le montant global des marchés publics passés en 1977 a été de 127,9 milliards de francs, en augmentation de 5,3 % en valeur par rapport à 1976, ce qui, en francs constants, équivaut à une baisse. On note une nette croissance du montant des marchés passés par les entreprises publiques, une quasi-stabilité de ceux des collectivités locales, et, corrélativement, une baisse du montant des commandes de l'Etat.



Vers qui vont les commandes ? Comme par le passé, elles sont réparties sur un nombre limité de branches, puisque sept catégories représentent 78 % du montant total des marchés publics. Les travaux de génie civil et les travaux publics passent en tête, devant le bâtiment, tandis que le secteur des machines et appareils électriques ou électroniques fait une chute spectaculaire.

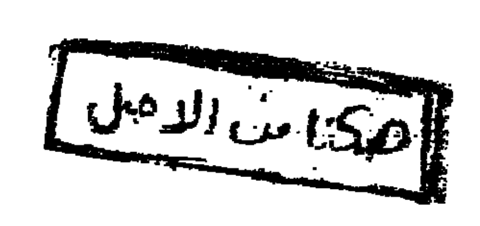
« *LA poursuite, en 1977, d'une politique budgétaire destinée à réduire les tensions inflationnistes n'a pas été sans incidence sur le volume des marchés passés dans l'année* », note la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Cet euphémisme signifie que les commandes publiques ont permis à l'Etat de jouer son rôle de régulateur au cours de l'année 1977, en restreignant sa part d'intervention. Ramenés en francs constants, les marchés des entreprises publiques ont été les seuls à progresser.

Globalement, le nombre de marchés et avenants passés en 1977 a été de cent soixante-dix mille, contre cent quatre-vingt-deux mille en 1976. Cette baisse de 6 % a, toutefois, été compensée par un accroissement de la valeur moyenne des marchés, qui a augmenté de 80 000 francs d'une année sur l'autre. La part des marchés passés par l'Etat est restée prépondérante, puisqu'elle a représenté encore 43 % du montant total. Mais, note la Caisse nationale, « *ce pourcentage est en sensible diminution depuis 1973, année où il s'élevait à 51 %. Au cours de la même période, par contre, le poids des marchés passés par les entreprises publiques a crû de façon significative, passant de 31 % à 41 %* ». La dernière année prise en compte ne fait que confirmer cette évolution qui conduit les entreprises publiques à relayer l'Etat, tandis que la part relative des marchés passés par les collectivités locales reste quasiment stable.

A l'intérieur de ces différents secteurs, les répartitions ont elles aussi leur signification. « *Comme pour les années antérieures, la majorité des marchés de l'Etat ont été passés par un nombre restreint d'administrations. 91 % des commandes de l'Etat concernent quatre fonctions : la fonction « entreprises » (dont les P.T.T. représentent 98 %) pour 42 % contre 33 % en 1976 ; la fonction militaire : 41 % du total contre 44 % en 1976 ; la fonction administrative : 5 % de l'ensemble ; la fonction éducation-culture : 4 % des marchés passés en 1977, contre 6 % en 1976.* »

Les entreprises publiques, quant à elles, ont bénéficié du développement des investissements et approvisionnements énergétiques. E.D.F.-G.D.F. et la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) ont fait progresser leurs commandes de 31,7 % en un an, représentant 62,3 % du total, soit plus de 32 milliards de francs.

Enfin, si les communes restent les premières collectivités passataires de marché, avec 44,6 % du total, leur part régresse par rapport à 1976. Les départements (17,4 % au total) et les hôpitaux (16,8 %) ont progressé respectivement de 30,9 % et de 29,6 % en un an.



Un entretien avec le président du D.G.B.

(Suite de la page 21.)

— L'attitude des ministres des Neuf, le 15 mai, n'est-elle pas de nature à affaiblir la portée de l'élection d'un Parlement européen ?

— En principe, oui. Mais il ne faut pas trop écouter ceux qui se prétendent experts à mesurer les capacités du Parlement européen et à l'enterrer avant qu'il n'existe. Beaucoup de fonctionnaires disent que ce Parlement n'aura jamais de pouvoirs, alors que les gens sont en train de former leur opinion sur ce point. Plus tard, lorsque le Parlement aura commencé à travailler, je serai moins soucieux, car j'aurai alors la possibilité d'attaquer, sur le plan national, le ministre qui m'aura ennuyé...

» Autre problème : la subvention pour l'Institut européen des syndicats. M. Jenkins a pris ses distances à l'égard de notre demande. Je lui ai dit que j'allais essayer de montrer quelles étaient les sources du financement de la Communauté européenne.

» Ce ne sont pas les paysans mais les *ouvriers* qui versent les impôts pour ce financement. Ils ont donc droit à un certain remboursement, car ce *sont eux* qui paient la *facture*.

» Nous essaierons de tout mettre en œuvre pour défendre les intérêts des travailleurs. J'en ai fait l'expérience : si on démontre que la démocratie représente un progrès, on peut faire venir à elle ceux qui s'en tenaient écartés. Mais — et cela est ma philosophie politique — il ne faut pas montrer les résultats du combat syndical sous un éclairage très « à gauche », de façon à ne pas perdre la possibilité de ramener ceux qui sont en dehors. »

— Le D.G.B. est nettement favorable à la supranationalité...

— Dans la supranationalité, chaque membre abandonne une partie de son pouvoir de décision pour s'en remettre à la décision prise en commun. Cependant, cela ne peut se faire contre la volonté de chaque affilié, pris individuellement, ou alors cela n'a aucun sens. Etant donnés les liens qui existent d'un pays européen à l'autre, il serait déplacé que chacun organise son destin à sa façon (1).

— Mais l'individualisme des des Européens n'est-il pas très développé ?

— On doit protéger le plus possible le droit d'être individualiste. Néanmoins, tous les individualistes doivent comprendre que, dans la société actuelle, ceux qui refusent la coopération crèveront de faim.

» Nous sommes dans une période où il faut surmonter les contradictions. Les Anglais, les Français, les Belges, etc., sont aux prises avec cette difficulté. Nous, nous avons la chance, sans plaisanter, d'en être sortis.

— Quels sont vos meilleurs alliés dans la Communauté européenne ?

— Les alliés des syndicats allemands ne sont pas nécessairement ceux de l'Allemagne fédérale. Quand il n'y a pas une grande quantité de choses à distribuer, les amitiés deviennent plus rares.

— Où en sont vos relations avec les syndicats français ?

— Les Allemands sont des gens prudents. Ils ont d'abord eu des relations avec Force ouvrière, qui leur tendait la main. Nous avons des rapports fraternels avec F.O., mais nous ne sommes pas de la même opinion. Maintenant, notre génération syndicale est plus proche de la C.F.D.T. D'abord, avec notre goût de l'ordre, nous avons eu du mal à classer cette organisation, comme on aime faire en étiquetant les papillons.

» Mais nous sommes devenus plus libres depuis une dizaine d'années. Nous avons appris que notre façon de voir les choses n'est pas obligatoirement la meilleure. Il ne faut pas qu'il y ait de « modèle allemand », mais une certaine fierté nationale appartient à chaque nation. Nous apprenons doucement à dépasser cela. Ce serait dommage que les Allemands deviennent des citoyens du monde et que les Français soit nationalistes, surtout parce que les Français pourraient bloquer cette évolution.

» L'Europe de l'Ouest se partage entre francophiles et anglophobes. C'est pour cela que nous ne limitons pas nos relations à la France et que nous tenons compte de l'influence de la pensée anglaise.

» Pour moi, personnellement, la question des relations entre les Français et les Allemands reste la base. Peut-être en est-il différemment avec notre chancelier, plus orienté vers la Grande-Bretagne.

« Séguy mène la lutte en Lorraine avec des moyens anti-allemands »

— Et la C.G.T. ? C'est le plus important des syndicats français et il n'est pas admis à la C.E.S.

— Les Allemands et les syndicats allemands sont trop puissants pour pouvoir demander la compréhension. Celui qui se comporte à notre égard d'une manière hostile, non en raison d'un processus historique mais parce que cela résulte d'une certaine donnée de la politique nationale intérieure, ne peut gagner notre amitié.

» J'accepte totalement que les relations entre la France et l'Allemagne, entre les organisations françaises et allemandes, soient libérées de la situation interne politique de l'Allemagne.

» Si on nous était hostile pour des raisons historiques, en estimant qu'on ne peut faire confiance aux Allemands, parce qu'ils n'ont pas assez appris de l'histoire, je l'accepterais. Mais la position actuelle de la C.G.T., d'après moi, est prise contre sa propre conviction ; elle est motivée par des raisons de politique intérieure nationale, en relation avec le pouvoir en France.

— Voulez-vous dire que la C.G.T. est influencée par le P.C.F. ?

— Je ne sais pas si, à la longue, le parti communiste prendra des positions anti-européennes. Mais je sais qu'actuellement, par cette attitude, il croit pouvoir ramasser des votes. Il croit pouvoir compter sur un réservoir anti-allemand du public français qui existe toujours.

» J'ai eu beaucoup d'occasions de rencontrer Georges Séguy, mais la politique de la C.G.T. n'est pas nécessairement sa position personnelle ; ce peut être aussi sa position pour gagner le pouvoir.

» Je suis entré comme vierge dans la politique. Depuis dix ans, je suis président du D.G.B. et je suis quand même parvenu à obliger des leaders communistes hongrois, soviétiques, etc., à avoir des discussions réelles avec nous.

» Il fallait essayer de trouver une synthèse. A quoi cela a-t-il abouti ? Aujourd'hui, on constate à regret que le communiste libéral hongrois Sandor Kaspar est président de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) et que Séguy mène la lutte pour la sidérurgie en Lorraine avec des moyens anti-allemands.

» Mais j'ai toujours été convaincu qu'il faut avoir l'épiderme insensible aux réactions opportunistes. A l'automne, se tiendra, à Genève, une conférence internationale dans le cadre du B.I.T. avec les syndicats de toute l'Europe. Ce sera la troisième réunion de cette conférence, à laquelle j'ai consacré beaucoup d'efforts. Elle constitue un essai pour faire échec à la politique des blocs. Cette tentative n'a pas échoué, mais elle piétine.

— Que pensez-vous des commentaires de M. Séguy selon lesquels la C.E.S. est sous l'hégémonie social-démocrate ?

— J'écarte une réponse facile, parce que je veux être honnête envers moi-même. Naturellement, je suis social-démocrate, parce que c'est ce qui donne le plus de garantie à l'individualité de chacun.

— La social-démocratie commence bien, mais risque de finir mal...

— Oui, c'est un danger réel. Mais, à l'exception de la Suède, les sociaux-démocrates ont toujours dû faire des coalitions. C'est pour cela que, pour une longue période, il n'existe pas de vérification de la réalité social-démocrate.

» Je ne suis pas quelqu'un qui pense à la période finale de la société. J'ai trop de respect pour les hommes de la période actuelle pour les donner en pâture à une révolution. Je suis prêt à la lutte des classes, si cela représente la liberté de la classe ouvrière et pas celle des dirigeants.

» J'ai toujours saisi chaque occasion pour voir de près la situation des travailleurs dans le monde, en U.R.S.S. ou ailleurs. Jamais je n'ai eu l'ambition d'avoir des contacts directs avec les dirigeants politiques des pays de l'Est. J'ai vu les syndicalistes de ces pays de façon un peu informelle. Certains de ces leaders m'ont dit qu'ils étaient prêts à transférer à la supranationalité de l'Union soviétique leur politique étrangère, s'ils pouvaient, en contrepartie, disposer de leur liberté interne.

» En entrant au Parlement, je compte beaucoup plus sur mes capacités de syndicaliste que sur ma qualité de social-démocrate. En tout cas cela m'obligera à regarder les rapports entre partis et syndicats. Le temps où le syndicat était l'instrument du parti est profondément dépassé. Je l'ai dit en me créant beaucoup d'ennemis. En revanche, j'ai ajouté que les partis ne pourront rétablir une influence sur les syndicats que s'ils prennent en charge l'ensemble des intérêts de la société.

» Tout ce que je viens de dire était peut-être un coup d'œil à l'intérieur d'un syndicaliste allemand. Peut-être aussi avec le désir de montrer que je n'ai rien à cacher ni sentimentalement ni politiquement. »

Propos recueillis par

JOANINE ROY.

(1) M. Vetter, d'autre part, a repris devant nous les déclarations qu'il avait faites au congrès de la C.E.S., relatives à une modification progressive « *de la souveraineté nationale en matière d'action syndicale* ». Ces propos, on le sait, avaient suscité une vive critique de la part de M. Séguy, qui, à Paris, dans *l'Humanité*, avait estimé que M. Vetter se prononçait pour la « supranationalité » syndicale. Ce mot, en effet, avait été employé par le service de traduction du congrès. M. Maire avait été invité par les journalistes à donner son avis. « *M. Maire, nous dit M. Vetter, a pu paraître un peu réservé parce qu'il n'avait pas la traduction exacte de mon intervention. Mais il n'a pas mis en doute que j'exécutais les décisions de la C.E.S., et sa droiture a été sans défaut.* »

La crise énergétique a renforcé la dépendance des pays de l'Est vis-à-vis de l'Union soviétique

Doublement du prix de l'essence en Bulgarie, accord soviéto-tchécoslovaque pour l'accélération du programme de construction de centrales nucléaires, élaboration un peu partout de plans visant à restreindre la consommation d'énergie, multiplication des voyages de responsables politiques et économiques dans les pays producteurs de pétrole : *la crise de l'énergie n'épargne pas l'Europe de l'Est.*

Seuls, à vrai dire, des esprits délibérément optimistes ou aveugles auraient pu croire que le bloc communiste serait miraculeusement préservé de ce phénomène mondial. Ni son caractère politique fermé, ni son isolement monétaire, ni une production assurant globalement (compte tenu de l'U.R.S.S.) l'autosuffisance en énergie, ne l'ont mis à l'abri de secousses qui agitent, depuis la flambée des prix du pétrole en 1973, ce secteur vital pour l'équilibre économique.

LA prédominance de l'U.R.S.S. à l'intérieur du bloc de l'Est ne s'exerce pas seulement sur le plan politique. Dans le domaine de l'énergie aussi, la situation se caractérise par le poids écrasant du géant soviétique.

Un simple rappel : les partenaires de l'Union soviétique dépendent d'elle pour plus de 80 % en ce qui concerne leur approvisionnement pétrolier. Seule la Pologne, grâce à son charbon, est avec l'U.R.S.S. exportatrice nette d'énergie. La Roumanie, qui était elle aussi dans ce cas jusqu'en 1975, a perdu depuis lors cette position.

L'année 1975 est précisément la première année où se sont fait sentir en Europe de l'Est les effets de la crise pétrolière. Le mécanisme de fixation des prix jusqu'alors en vigueur dans le Comecon avait empêché de répercuter les fortes augmentations de 1973. Conséquence : en 1974, le prix du pétrole soviétique vendu à l'intérieur du Comecon représentait 30 % seulement du prix payé, pour les importations en provenance du Proche-Orient, par les pays de l'O.C.D.E. Pour éviter de continuer à perdre une source précieuse de revenus, l'U.R.S.S. exigea donc de ses partenaires une modification du mécanisme de calcul des prix : au lieu d'être fixés une fois tous les cinq ans, les prix seraient désormais réévalués tous les ans sur la base des prix des cinq années précédentes.

Le changement était d'importance. Il eut pour effet de dégrader immédiatement les termes de l'échange des petits pays du Comecon. Le prix du pétrole soviétique fit un bond en 1975 (+ 85 % en moyenne). Pour certains pays comme la Hongrie, l'augmentation fut encore plus grande (+ 131 %). Les réajustements se sont poursuivis, depuis lors, au rythme d'environ 20 % pour les trois dernières années (1977-1979). Le prix du brut soviétique, en conséquence, a pratiquement doublé depuis 1975 : de 37 roubles transférables la tonne en 1975, il est passé, cette année, à environ 70 roubles la tonne. L'U.R.S.S. possède désormais un solde créditeur dans ses échanges avec presque tous ses partenaires du Comecon, dont le déficit commercial global, à son égard, s'élève, aujourd'hui, à environ 2 milliards de dollars. A la dépendance politique s'est ajoutée la dépendance financière.

Ces circonstances amenèrent rapidement les pays du Comecon à un changement d'approche des problèmes énergétiques. Jusqu'ici les prix relativement bas du pétrole soviétique et la stratégie d'industrialisation rapide n'incitaient pas les responsables à se poser beaucoup de questions sur la demande, considérée généralement comme une donnée de fait quasiment incompressible.

Le gaspillage était alors tel en Europe de l'Est que la consommation d'énergie par tête d'habitant dépassa celle des pays occidentaux industrialisés vers le milieu des années 50 et l'écart n'a fait depuis lors que grandir.

Les pays du Comecon dépensaient, dans les années 60, 70 à 80 % plus d'énergie que les pays du Marché commun pour créer une unité du produit national.

L'action sur la demande intérieure s'est traduite par des mesures classiques d'économies : réduction de l'éclairage urbain (la Roumanie est particulièrement stricte sur ce point), conseils de modération pour le chauffage des habitations, plans de restriction à l'intention des entreprises. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la R.D.A. envisage cette année une croissance de la production industrielle de 5,5 % avec un apport supplémentaire d'énergie de seulement 1,7 % par rapport à 1978.

Les résultats, toutefois, sont loin d'être satisfaisants. A cela, trois raisons principales : 1) les mesures incitatives d'économie sont trop souvent élaborées au niveau central et leur effet est réduit du fait qu'elles se heurtent à la logique de la planification quantitative, qui encourage les directeurs d'entreprise à produire « lourd » et de façon coûteuse afin de gonfler les taux de croissance ; 2) la priorité uniformément donnée à l'industrie lourde fait que la part des secteurs gros consommateurs d'énergie est particulièrement importante ; 3) le problème de l'économie d'énergie est aussi un problème de développement technique. On estime, par exemple, qu'un téléviseur fabriqué en Pologne consomme deux fois plus d'énergie électrique qu'un appareil français ou allemand. D'une façon générale, l'obsolescence de nombreux équipements retarde les économies de consommation.

La régulation de la demande exigerait donc des changements dans la politique de croissance (taux, structure) dans le développement technique et dans le système de gestion. Malgré un début de réflexion sur ces problèmes, on ne peut pas dire que la question soit réellement envisagée sous cet angle. Ajoutons que les efforts déployés depuis trois ou quatre ans par les petits pays du Comecon pour développer leurs sources nationales d'énergie (principalement charbon) alourdissent évidemment les investissements.

Des projets mirobolants

Au niveau de la production, le salut ne peut venir que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'U.R.S.S. La coopération entre celle-ci et ses alliés dans la recherche et la mise en commun des moyens de production et de la main-d'œuvre avait commencé avant la crise de 1973. La crise a cependant donné une forte impulsion aux efforts d'intégration. En 1976, un plan d'investissements commun a été adopté : il prévoit la mise à la disposition par les pays membres du Comecon d'une somme de 9 milliards de roubles pendant la période 1976-1980 pour le développement notamment du secteur énergétique en U.R.S.S.

L'effort ainsi exigé des petits pays du Comecon est considérable. La Hongrie, par exemple, fournira 1 milliard de roubles, ce qui représente 4 % des investissements dans son économie nationale pendant la même période L'U.R.S.S. justifie cette contribution de ses partenaires en invoquant l'éloignement des nouveaux gisements sibériens, donc le coût accru du transport, et les difficultés d'exploitation. De fait, pour le même résultat, les investissements seraient de 25 à 50 % supérieurs en Sibérie orientale que dans la partie européenne de l'U.R.S.S.

Il n'empêche que les conditions de financement du potentiel énergétique de l'U.R.S.S. par ses partenaires ne sont pas forcément avantageuses pour ces derniers. Leurs prêts sont des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt (2,5 %), alors qu'ils doivent se procurer les liquidités nécessaires sur le marché des eurodollars à des taux atteignant parfois 13 %. Si l'on ajoute, d'autre part, que l'U.R.S.S. livre son pétrole en échange de produits finis dont les prix sont sous-évalués par rapport aux prix mondiaux et qu'elle exige un paiement en devises pour les livraisons hors contrat, on peut se demander si l'« *or noir* » soviétique est véritablement meilleur marché pour les pays du Comecon que celui du Proche-Orient. En termes nominaux, il représente actuellement, environ 80 % du prix payé à l'importation par les pays de l'O.C.D.E. Mais qu'en est-il en termes réels ?

Enfin, dernier volet de la politique énergétique désormais suivie en Europe de l'Est : la recherche et le développement d'énergies de substitution. En ce domaine, la priorité a été donnée incontestablement et sans beaucoup d'hésitation au nucléaire. Actuellement, la place de cette source d'énergie est encore très modeste dans la balance énergétique de ces pays. Mais les projets, qu'aucune contestation politique ou écologique ne vient freiner, sont mirobolants. En 1975, le nucléaire contribuait pour 2,6 % à la production d'électricité du Comecon, en 1980 cette proportion sera de 8 % et en 1990 de 33 %.

La puissance installée en nucléaire en Europe de l'Est se situe actuellement aux environs de 10 000 mégawatts. D'ici 1990, 300 000 mégawatts seront mis en charge. En Bulgarie, le nucléaire couvrira pour la période 1980-1985 la moitié de l'accroissement de la demande d'énergie, en Tchécoslovaquie les deux tiers. La coopération de ce dernier pays avec l'U.R.S.S. en ce secteur est particulièrement poussée. La visite de M. Kossyguine à Prague, ces jours derniers, en a été une démonstration. On comprend, dans ces conditions, qu'en dehors de la Pologne et de la Hongrie la presse est-européenne ait été très discrète sur l'accident de Harrisburg.

Cet effort sur le nucléaire entraînera sans doute un abaissement des coûts pour les petits du Comecon. Il ne diminuera pas cependant leur dépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S., qui possède en ce domaine un monopole technologique impossible à remettre en question. Seule la Roumanie a essayé de s'en dégager en faisant appel pour le développement de son secteur nucléaire au Canada. Cette dépendance augmentera encore si l'U.R.S.S. maintient ses projets, comme l'indiquait dans un récent article des *Izvestia* le professeur Alexandrov, président de l'Académie des sciences soviétiques, de se lancer dans l'utilisation du thermonucléaire.

Telle est, en fin de compte, la leçon politique à tirer de la crise et de ses conséquences en Europe de l'Est. La crainte de la pénurie, l'augmentation des prix, l'instabilité de certains pays fournisseurs (voir l'Iran), ont renforcé, bon gré mal gré, les liens entre l'U.R.S.S. et ses alliés. Compte tenu du fait que l'autosuffisance des petits pays du Comecon passera de 70 % en 1975 à 50 % en 1990, l'hégémonie soviétique dans la région ne pourra, ces prochaines années, que se renforcer.

MANUEL LUCBERT.

(1) Colloque organisé à Vienne du 8 au 12 avril par l'Institut d'études économiques comparatives sur le thème : « Perspectives de la coopération entre l'est et l'ouest de l'Europe dans le domaine de l'énergie ».

L'Europe éclatée de l'énergie

(Suite de la page 21.)

Accroissement des importations de charbon en provenance des pays tiers et, en matière d'énergie nucléaire, construction d'un parc nucléaire de 160 gigawatts électriques (2) et même, si possible, de 200 GWe.

Pour parvenir à ses fins, la Communauté décidait de collecter les informations sur les prix de l'énergie, les projets d'investissements dans les secteurs charbonnier et nucléaire, ainsi que pour le pétrole et le gaz, enfin sur les importations et exportations de ces matières premières. Elle lançait aussi une série d'actions sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement de ressources sûres et la recherche.

Cinq ans plus tard, la situation s'est globalement améliorée, puisque de 1973 à 1979 la dépendance de la Communauté a été réduite (de 64 % à 56 %) et que le niveau des importations pétrolières a baissé de près de 100 millions de tonnes. Mais ces résultats semblent plutôt être dus à la réduction de l'activité économique générale et au développement des champs pétrolifères de la mer du Nord qu'aux efforts sans faille des Etats membres.

En ce qui concerne le nucléaire, l'échec est même considérable puisqu'il a fallu — compte tenu des réacteurs en service et en construction à la fin de 1978 — réduire de moitié les objectifs de 1985 et les fixer désormais à 80 GWe.

Parmi les rares facteurs positifs — outre la collecte des informations, — on peut noter le soutien financier apporté à des opérations de recherche sur les économies d'énergie, la production d'hydrogène, l'utilisation des énergies solaire et géothermique, et l'exploration de sources sûres à l'intérieur de la Communauté. Ces programmes se sont ajoutés à ceux qui, de longue date, *traitaient du charbon*, de la fusion et de la fission nucléaire.

Le nécessaire dialogue avec l'OPEP

Mais tant pour le pétrole que pour le nucléaire, les Neuf ont agi en ordre dispersé. Longtemps bloquée par le refus français d'un prix plancher — de 7 dollars le baril ! — réclamé par les Britanniques pour protéger leurs investissements en mer du Nord — la politique pétrolière commune achoppe maintenant sur la difficulté des surcapacités de raffinage. La commission a, certes, proposé une réduction concertée des capacités excédentaires et l'interdiction d'aider à la construction de nouvelles raffineries, mais les Britanniques, qui entendent valoriser leur production pétrolière, s'y sont opposés. En représailles, les Italiens ont refusé que soit aidée la production communautaire de charbon, ce qui profite essentiellement aux Anglais et aux Allemands. Tel est l'état d'esprit qui prévaut le plus souvent lors des conseils des ministres de l'énergie.

Les pressions extérieures peuvent-elles le modifier ? La facture pétrolière des Neuf va s'alourdir de près de 10 milliards de dollars en 1979 — après le tarissement momentané de la source iranienne. Peut-être est-ce une occasion. A la fin du mois de mars, le conseil a décidé de procéder à une approche plus réaliste des questions énergétiques et de reconnaître cette juxtaposition des actions nationales. Des objectifs et des indicateurs globaux donneront une cohérence à ces actions, qui seront rapprochées chaque fois que cela sera possible.

La politique énergétique des Etats convergera inévitablement vers un développement de l'offre et une limitation de la demande. Mais il est un domaine où l'Europe doit jouer rapidement un rôle en tant que telle, c'est celui des relations extérieures. A la fin de janvier, la commission, sous l'impulsion de M. Guido Brunner, l'actuel commissaire à l'énergie, a soumis une communication au conseil sur ce thème et prôné notamment de « *nouer des relations régulières avec les pays producteurs et leurs organisations OPEP, OPAEP* ». Ce n'est pas parce que l'Agence internationale de l'énergie — organisme créé à l'instigation de M. Kissinger — estime actuellement « *peu avisé de proposer un dialogue aux pays producteurs* » que l'Europe doit se taire.

La réussite d'une telle proposition cimenterait peut-être une politique énergétique commune à l'intérieur de la Communauté. Voilà qui semble aussi nécessaire qu'une politique agricole, au moment où l'avenir énergétique semble bien incertain.

BRUNO DETHOMAS.

(2) 1 GWe = 1 milliard de watts.

LE PÉTROLE CONTINUERA DE COUVRIR LA MOITIÉ DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES NEUF

	1973	1977		1985 Objectifs adoptés en 1974		1985 Projection d'après les estimations de 1978		Différence
	(%)	MTep(*)	(%)	MTep(*)	(%)	MTep(*)	(%)	MTep(*)
Charbon	22,6	201	21,7	250	17	224	18	— 26
Pétrole	61,4	497	53,7	695	49	639	51	— 56
Gaz naturel	11,6	162	17,5	270	18	225	19	— 45
Energie hydraulique et géothermique	3	40	4,3	45	3	38	3	— 7
Energie nucléaire	1,4	26	2,8	190	13	113	8	— 77
TOTAL	100	926	100	1 450	100	1 239	100	— 211

(*) Millions de tonnes d'équivalent - pétrole.
Source : Commission des Communautés européennes.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

• La Grèce, dixième membre

(Suite de la page 21.)

Et puis, si la Grèce a été peu souvent une République elle a de toujours, et profondément, été une démocratie.

Ses atouts sont donc nombreux. On pourrait en ajouter d'autres qui vont de la richesse de son sous-sol, peu exploité, à la facilité d'adaptation du Grec aux changements. Mais l'image n'est pas qu'idyllique. Le traité d'adhésion est, en Grèce même, assez controversé. Pour une grande partie de la droite et du centre, les avantages dépassent de loin les inconvénients, qu'ils soient politiques (garanties démocratiques, soutien en cas de danger extérieur) ou économiques (« coup de fouet » à l'économie, modernisation rapide et sans retour). C'est dans ce sens que se sont exprimés souvent tous les dirigeants, à commencer par le président de la République, M. Constantin Tsatsos.

Tel n'est pas l'avis de l'opposition. A part l'extrême droite (entre 10 % et 15 % des votes) qui voit là une atteinte à l'indépendance nationale, et le P.C. de l'extérieur — pro-soviétique — (entre 10 et 15 %) (2) qui suit la politique des autres P.C. européens et bien entendu celle de Moscou, c'est le plus important groupe de l'opposition, le Pasok qui mène contre la C.E.E. la politique la plus active. Il s'agit non seulement de la deuxième force politique du pays qui a des chances de l'emporter aux prochaines élections, mais aussi d'un parti où les jeunes ont la majorité et qui, en un mot, exprime les forces vives de la nation. A la place de l'adhésion pure et simple, il propose un accord spécial qui permettrait à la Grèce de contrôler son commerce extérieur, ainsi que les investissements étrangers.

Son président, M. Andréas Papandréou, nous a tout récemment expliqué, avec la netteté qui lui est chère, la position du Pasok : « *La Grèce est un pays périphérique du capitalisme mondial. Son développement est extraverti et dépendant. Sa productivité est inférieure à celle des autres Etats européens. Dans ces conditions, l'adhésion sera néfaste pour l'économie grecque. Nous partagerons le destin de l'Italie du Sud qui, après vingt ans de Marché commun, reste une source de travail bon marché pour les riches partenaires du Nord. Nous ne pourrons faire face ni aux produits occidentaux ni à ceux du tiers-monde dont les coûts de production sont sensiblement moindres que les nôtres. Notre industrie et notre agriculture ne tiendront pas le coup... Notre entrée dans la division internationale du travail, se fera de manière à servir les intérêts des grands centres économiques de l'Ouest et d'une manière qui ne répondra pas aux possibilités de développement de l'industrie grecque...* »

Cette position, malgré la modération des propos dont le Pasok fait preuve, n'a pas varié d'un iota. Alors qu'adviendra-t-il si, aux prochaines élections, le parti de M. Papandréou venait au pouvoir ? Il ne fait pas de doute que la Grèce ne sortirait pas du Marché commun ; mais les négociations pour le processus d'adaptation et, pour tout dire, la pratique de l'intégration, sans être fondamentalement compromises, seraient beaucoup plus ardues.

Le gouvernement de M. Caramanlis a tout misé sur l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. L'« affaire » a souvent été présentée au pays comme une panacée, mais le choc, même amorti par une étape quinquennale, risque d'être brutal. C'est bien entendu dans la pratique que se font les changements, et l'Europe n'est ni le remède aux maux du pays ni une catastrophe nationale. Toutefois, si l'adaptabilité des Grecs est plus rapide que celle des autres peuples d'Europe, dont le passé comporte des germes de continuité autrement solides, il n'empêche que cette adaptabilité ne se fait pas en profondeur.

La Grèce se trouvera affrontée à des problèmes autrement sérieux et terre à terre que ceux auxquels la majorité de ses politiques croient. Et le principal handicap du pays, à savoir la fuite de ses forces vives, voire de ses cerveaux, risque de devenir une véritable hémorragie qui le privera des cadres nécessaires à cette adaptation. Dans ce processus-choc, tous les éléments semblent être plus ou moins en place, sauf l'essentiel : l'homme.

DIMITRI T. ANALIS.

(2) Ce sont là, aussi bien pour l'extrême droite que pour l'extrême gauche, des chiffres approximatifs. Aussi bien la première que la deuxième ont pu — grâce à diverses alliances et occasionnellement — monter jusqu'à 25 %.

• L'entrée ultérieure de l'Espagne

(Suite de la page 21.)

Cet accord, signé au moment où l'industrie espagnole était encore considérée comme fragile, faisait bénéficier ses exportations de droits réduits de quelques pour cent, alors que pour les firmes européennes ces derniers sont beaucoup plus élevés (jusqu'à 30 %), et parfois prohibitifs. Danger encore plus grand, si ce sont d'autres *concurrents* du Marché commun, par exemple, des entreprises allemandes, qui en profitent, ou pis, les sociétés extérieures à la Communauté qui arrivent à s'infiltrer par ce moyen en France.

Comment réagir ? En se fondant sur l'expérience de grands groupes, mais aussi de quelques entreprises moyennes qui, depuis de nombreuses années, ont déjà pris les devants en travaillant avec l'Espagne, il est possible de proposer quelques idées directrices. Ainsi l'Espagne par la taille de son marché est particulièrement favorable aux entreprises moyennes, à la différence de la R.F.A. De plus, étant un pays latin, ses affinités culturelles devraient avantager les relations françaises, par rapport à celles des concurrents nordiques.

A condition que les accords de 1970 soient révisés — ce qu'exige le C.N.P.F. — les entreprises françaises peuvent d'abord exporter plus. La balance commerciale de la France, à la différence de la R.F.A. ou des Etats-Unis, est déficitaire, ce qui constitue d'ailleurs une illustration saisissante des insuffisances et de la fragilité du commerce extérieur français en général. En effet, les entreprises françaises exportent peu de biens d'équipement, pourtant essentiels pour le développement de l'Espagne, mais vendent surtout des matières premières et des demi-produits à faible valeur ajoutée. Un exemple parmi bien d'autres : le Sud-Ouest exporte du bois brut qui revient ensuite sous forme de meubles. Nul doute que l'élargissement de la C.E.E. devrait être une occasion de rectifier le tir, surtout pour les secteurs où il est nécessaire de mener une stratégie offensive, en étendant le marché et en allongeant les séries.

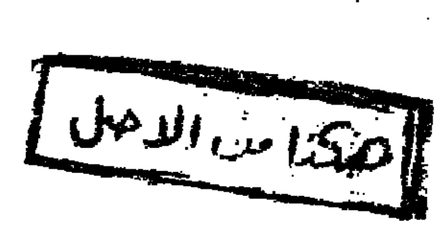
Toutefois il ne suffit pas simplement d'exporter. L'expérience d'autres pays, comme l'Allemagne fédérale, montre que le renforcement des positions extérieures exige une stratégie plus complète de multinationalisation, alliant les exportations et une certaine dose de « délocalisation » des activités. Cela est particulièrement important pour les secteurs qui, du fait d'un coût de main-d'œuvre croissant en France, sont obligés de mener une stratégie défensive. Contrairement à ce qui l'on pense généralement la multinationalisation n'est pas réservée aux seules grosses sociétés. Elle consistera à transformer les menaces espagnoles en opportunités, en les mariant avec les points forts français, dans le cadre d'opérations multinationales montées avec des partenaires d'outre-Pyrénées.

Dans ces choix, les entreprises doivent cependant rester prudentes et ne pas oublier que, même en Espagne, avec la montée des salaires à prévoir d'ici cinq à dix ans, beaucoup d'activités risquent d'être concurrencées par celles d'autres pays encore mieux placés. Le danger viendra d'ailleurs moins des pays africains (où le coût de la main-d'œuvre est certes bas mais où les capacités industrielles resteront faibles) que des pays du Sud-Est asiatique. Cependant, que ce soit en France ou en Espagne, aucun secteur n'est jamais définitivement condamné, même pour le textile. Subsisteront toujours des segments capables de créer des valeurs ajoutées suffisantes pour faire face au niveau de rémunération, donc pour justifier l'emploi de gens de plus en plus qualifiés et chers. Mais il sera alors nécessaire de délocaliser hors d'Espagne, par exemple en Amérique latine, les travaux de moindre qualification, donc de continuer en l'étendant géographiquement la logique de multinationalisation.

L'industrie française est placée devant un redoutable problème de redéploiement, qui doit être réalisé dans un délai très rapide. Elle doit mener à la fois des stratégies défensives — ou de repli — pour un certain nombre de secteurs (textile, cuir...) et offensive pour d'autres (machines-outils...), qui sont trop à l'étroit dans l'Hexagone. L'Espagne, une fois que de nouvelles relations auront été négociées, peut faciliter l'une et l'autre.

Cependant, son apport sera moins quantitatif (l'Espagne ne représente que 2,5 % de l'O.C.D.E. en poids industriel) *que qualitatif*. En effet, elle devrait constituer un champ d'expérience idéal pour permettre à de multiples entreprises françaises moyennes de faire l'apprentissage de la « multinationalisation », avant qu'elles ne s'attaquent ensuite à d'autres pays. C'est en effet sur ces entreprises, qui, à l'heure actuelle, n'exportent que peu (à la différence de leurs homologues allemandes, comme c'est le cas pour les machines-outils), que reposera dans les années à venir la tâche essentielle : « défragiliser » la balance commerciale française et faire sauter le verrou qui empêche une croissance plus rapide et la résorption du chômage.

MAURICE BOMMENSATH.



CARNET

Naissances

— M. Patrick HERSON et Mme, née Madeleine - Souvahn Michaudel, Mélina et Florent, ont la joie d'annoncer la naissance de

Viriyana, Frédérique,

le 15 mai 1979.
54, Elysée II,
La Celle-Saint-Cloud (78170).

— Anne-Marie POIRIER et Jean-Louis CHAUX, Antoine et Marie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

à Tulle, le 18 mai 1979.

Décès

— Mme Jacques Allier,
M. et Mme Philippe Graff, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Thierry Schlumberger, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Michel Allier et leurs enfants,
Mme René Dugast, sa sœur,
M. et Mme Léonce Cauchy, ses beau-frère et belle-sœur,
M. Jacques Gascuel, son beau-frère,
Les familles Bosshardt, L.-H. Cauchy, Gascuel, Paul Cauchy,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques ALLIER,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 24 mai 1979.

« Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi. »
Jean XVII, 24.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris (1er), le mercredi 30 mai, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour handicapés John-Bost-la Force (24130).
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue Guynemer, 75006 Paris.

— Le président et les membres de la société de l'Histoire du protestantisme français ont le profond regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Jacques-Raoul ALLIER.

Le service funèbre aura lieu le mercredi 30 mai, à 14 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre.

[Né le 4 décembre 1900, M. Jacques Allier est docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Directeur adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de 1945 à 1965, il est directeur honoraire en 1966, vice-président de la Société norvégienne de l'azote (1959-1971), président (1960-1967) puis président d'honneur de la Chambre de commerce franco-norvégienne. M. Allier a négocié, en 1940 en Norvège, la livraison d'un stock d'eau lourde nécessaire aux recherches de Joliot-Curie pour la libération de l'énergie atomique. Il est aussi président (depuis 1970) de la Chambre de commerce franco-chilienne.]

— La famille Agabekian a la douleur d'annoncer la mort de leur frère,

M. Haïk AGABEKIAN.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 mai, à 10 h. 45, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris (8e), suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais.

9, rue Marbeau, Paris (16e).

— M. et Mme Claude Mantel et leurs enfants,
M. et Mme Robert Amrein et leurs enfants,
M. Claude Amrein,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Pierre AMREIN,
née Andrée Barthelemy,

leur mère et grand-mère, pieusement décédée à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine) ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 26 mai 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Couvent,
Boulevard de la République,
95 Marines.
17, rue des Cordelières, 75013 Paris.
B.P. 17 Garoua (Cameroun).

— Riom, Clermont-Ferrand.
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel BOGROS,

survenu le 20 mai 1979, à Rondonopolis (Brésil).
De la part de Mme Michel Bogros-Werling, de ses enfants Erick et Carol, de leur famille et amis.
Les obsèques ont eu lieu le 25 mai 1979, à Riom, dans la plus stricte intimité.
7, rue de la Caisse-d'Epargne,
63200 Riom.

— Mme Raymond Corbeau, son épouse,
Janine et Georges Pons,
Annie, Martine et Pierre Corbeau, ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CORBEAU,
ingénieur des Travaux de Paris en retraite,

survenu le 16 mai 1979.
En souvenir du défunt, des dons pourront être adressés à la Fondation nationale de cardiologie, 50, rue du Rocher, 75008 Paris.
Mme R. Corbeau,
10, avenue de la Libération,
95240 Cormeilles-en-Parisis.

— Les collaborateurs et la direction de la Société Peritel ont la douleur de faire part de la mort subite de

François DETROYAT,
directeur des ventes,

survenue le 11 mai 1979, dans sa trente-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 16 mai, à Saint-Pierre de Neuilly.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Maurice FARHI,

chevalier de la Légion d'honneur, survenue en son domicile, le 20 mai 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 23 mai 1979, au cimetière du Père-Lachaise.
De la part de :
Mme Maurice Farhi,
M. et Mme Jean-Pierre Farhi,
M. et Mme Claude Farhi,
Mme Dinah Arveiller Farhi,
Et de ses sept petits-enfants,
La famille ne reçoit pas.
2 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris.

— Florence Khodoss, née Lattès,
Louise Gascuel, née Fournier,
Edith Fournier,
ses filles,
Hélène Khodoss, Laetitia et Henri Hornus, Isabelle et Claude Villevieille, Jean-Sébastien Gascuel et Chantal, Anne et Charles Mays, ses petits-enfants,
Quentin Breyton et Samuel Hornus, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne FERRIER,
(Lattès-Fournier),
docteur ès sciences,

retraitée de l'enseignement supérieur, officier de l'Instruction publique, survenu le 23 mai 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
282, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

— Nantes.
Mme Edouard Fouanon,
Le docteur et Mme Christian Fouanon et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Gollot et leurs enfants,
M. et Mme Bolle et leur fils,
M. et Mme Hervé Fouanon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Edouard FOUANON,

survenu en son domicile, 2, rue Guépin.
Les obsèques ont lieu ce lundi 28 mai dans l'intimité familiale.

— Nantes, Pornic, Lyon.
M. et Mme Jean Graveleau, ses parents,
Erik, David et Pauline Graveleau, ses enfants,
Le colonel et Mme Jean-Paul Chollet,
M. et Mme Jean Graveleau,
Sœur Marie-Madeleine Graveleau,
M. et Mme Pierre Boursier,
Lydie Graveleau,
ses frères et sœurs,
Les familles Graveleau, Le Maitre, Durand, Gasselin, Lamarre et Lochen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GRAVELEAU,

survenu dans sa quarantième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Gilles de Pornic, le mercredi 23 mai.

— Sa femme et son fils prient d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 24 mai 1979, de

Pierre HEMARDINQUER
ancien de la radio
(secrétaire général
du Comité français
pour la première liaison
transatlantique par ondes courtes),
membre de l'Association
des écrivains scientifiques
et du S.N.J.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— M. et Mme Donald Olander et leurs enfants,
Les familles Franck, Lantz,
M. E. L. Goldschmidt,
ont la douleur de faire part du décès inattendu de

Mme Elie LANTZ,
née Hilda Alexander,

survenu le 10 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Léon LAROSE,

décédé à Lille, le 27 mai, à l'âge de soixante-seize ans.
Ses obsèques seront célébrées jeudi 31 mai, en l'église Saint-Sauveur de Lille.

[Né le 12 novembre 1902 à Lambersart (Nord), Léon Larose débute en avril 1919 à l'Agence Havas. Mobilisé en août 1939, il est bloqué dans la « poche de Dunkerque » et se retrouve en Angleterre, mais il regagne la France.
Après la Libération, il est nommé directeur du bureau de l'A.F.P. à Lille jusqu'à sa retraite, le 31 décembre 1967. Il est ensuite, pendant quelques années, chargé de presse au rectorat de Lille.]

— Le docteur et Mme Georges Martin,
M. et Mme Jean Nicolas,
Pascal Martin,
Catherine et Jean-François Nicolas,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon MARTIN,
née Germaine Mounier.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 mai 1979.
18, rue Hebert, 38000 Grenoble.

— Mme Jean Odier,
M. et Mme Robert Dominguez et Laurent,
Mlle Jeannick Odier,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-deux ans, de

M. Jean-Alfred ODIER,
ingénieur civil des Mines de Paris,
directeur scientifique
de la Société anonyme française
du Ferodo,
professeur
à l'Ecole normale supérieure
du pétrole et des moteurs,
président de la section
« Mécanique et structure »
de la Société des ingénieurs
de l'automobile,
membre de la Society
of Automobile Engineers (U.S.A.),
officier dans l'ordre national
du Mérite,
lauréat de l'Académie des sciences,
médaille d'or
de la Société d'encouragement
pour l'industrie nationale,
médaille Crompton-Lanchester
(G.-B.),
pour ses publications et travaux
relatifs à la dynamique automobile,

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Antony, le 23 mai 1979, dans la plus stricte intimité familiale, selon les vœux du défunt.

100, avenue Aristide-Briand,
92160 Antony.

[Né le 11 janvier 1917 à Chambéry (Savoie), Jean-Alfred Odier, ingénieur civil des Mines, était directeur scientifique, depuis 1974, de la Société anonyme française du Ferodo et professeur à l'Ecole nationale supérieure du pétrole. Il avait, auparavant, été ingénieur de recherches à la compagnie Pechiney, puis adjoint au chef de la division métallurgie de l'ONERA, avant de gagner la Société du Ferodo en 1949.]

— M. Joseph Pailleret, son époux,
Michel Pailleret, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph PAILLERET,
née Léonie Bour,

survenu le 26 mai 1979 à la clinique du Parc-Monceau.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Augustin, Paris, à 14 heures.
L'inhumation se fera au cimetière du Vésinet (Yvelines) le même jour, à 16 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Villebois-Mareuil,
78110 Le Vésinet.

— Le docteur et Mme René Logeay, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Luc Bianquis, leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Jean-Noël Tariot, leurs enfants et petite-fille,

Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont le grand chagrin de faire part du retour à Dieu de

Blanche TARIOT,

décédée à Paris le 26 mai 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le mercredi 30 mai 1979, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Passy.

Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
25, rue Saint-Jean, 95300 Pontoise.
14, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
10, Winsor Way, Weston,
Massachusetts 02193 (U.S.A.).

Remerciements

— Mme Gabriel Ramanantsoa,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ainsi que la famille,
particulièrement touchés et réconfortés dans leur épreuve par les nombreuses marques de sympathie et de fidélité qui leur ont été témoignées lors du rappel par le Seigneur du

général de division
Gabriel RAMANANTSOA,
ancien chef de l'Etat
et du gouvernement malgache,

ne pouvant répondre à chacun, prient les autorités civiles, militaires et médicales françaises, les anciens compagnons d'armes du général, ainsi que tous les amis qui se sont associés à leur peine, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la mort de
l'ingénieur général Louis BONTE,
une pensée est demandée à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.
Ses amis se réuniront au cimetière des Gonards, à Versailles, le vendredi 1er juin, à 9 heures. Rendez-vous à l'entrée du cimetière.

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

René CAHEN,

une pensée émue est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
Edmond SPITZER,
le 29 mai, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention.

Communications diverses

— Les Pères du Saint-Esprit organisent leurs journées d'amitié les 9 et 10 juin, 30, rue Lhomond, Paris (5e) ; samedi à partir de 14 heures ; dimanche à partir de 12 heures. C.C.P. Paris 12 007 80 B Communauté spiritaine.

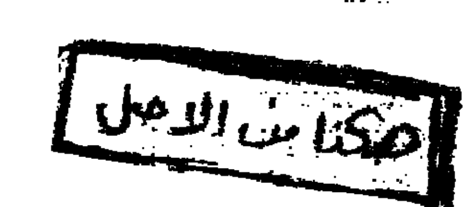
— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), tél. 705-08-46, présente en hommage à Pierre Loeb, « Aujourd'hui, sept artistes de Pierre Loeb » : Vieira de Silva, Szenes, Zao Wou Ki, Bomathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne, du 29 mai au 30 juin, de 15 heures à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi.
P.S. — La photo de Pierre Loeb qui illustre les cartons d'invitation est due à Mme Denise Colomb.

Visites et conférences

MARDI 29 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, marches de l'Opéra, statue de la Danse, Mme Pennec : « Le Théâtre de l'Opéra ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Lauzun ».
15 h., angle rue Picpus-avenue Saint-Mandé, Mme Legregeois : « Au Faubourg Saint-Antoine ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Colbert » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., guichet du métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., marches : « L'Opéra » (Mme Hager).
15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).
15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, Mlle Candami : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, M. C.-P. Wiegandt : « Le mobilier sous Napoléon III ».
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale), entrée libre.
20 h., 52, rue René-Boulanger, MM. A. Vidal, J. Nantet, P. Rochet, A. Fisher : « Soirée de poésie » (Cercle amical, Arbeiter, Ring), entrée libre.
21 h., 21, rue Cassette, Mme Bérengère Fortuner : « Delos, une île des Cyclades où Apollon naquit » (Arcus).
21 h., 36, rue Jacob, MM. Ph. Nemo, J.-P. Enthoven, Mme M. Balmary : « Le combat interrompu de Maurice Clavel » (La Tisanière, Andrée Gautier).



LE TROISIÈME « I.A.M. »

SALON INTERNATIONAL DE LA PUBLICITÉ

L'« I.A.M. » devient une habitude. Cet « International Advertising Market », ou Salon international de la publicité, se tient pour la troisième année consécutive à Paris, non plus au C.N.I.T., à la Défense, mais porte de Versailles, du 28 mai au 1er juin. Durant cinq jours, 502 exposants (dont 79 sociétés étrangères et 17 pays étrangers) accueilleront leurs visiteurs dans sept secteurs professionnels : la publicité sur le lieu de vente, les agences, les médias, les créatifs, les prestataires de service (éditeurs, imprimeurs, photograveurs, etc.), les spécialistes des études, les producteurs de films publicitaires.

Un forum central de 250 places sera, durant le Salon, le théâtre de dix colloques sur les rapports entre la publicité et la distribution, les petites et moyennes entreprises, l'Etat, l'Europe, etc.

Le 1er juin, l'I.A.M. ouvrira ses portes au grand public.

• Deux préoccupations : l'enfant et la publicité comparative

• Un souci financier : la commission d'agence

Le monde de la publicité française a vécu en 1978 une année morose et on ose à peine croire à une réelle reprise en 1979. A côté de ces soucis conjoncturels, deux séries de préoccupations agitent les milieux professionnels. La plus brûlante touche aux méthodes de rémunération des campagnes de publicité réalisées par les agences à la demande des annonceurs. Ceux-ci, de plus en plus au courant des coûts de fabrication d'une brochure, d'une affiche ou d'un film, comme des tarifs pratiqués par les médias, souhaitent la disparition d'un système absurde : les agences de publicité reçoivent des « supports » (journaux, radio, télévision...) une commission de 15 % sur l'espace acheté et réglé par l'annonceur. Cette pratique irrationnelle a pourtant des avantages... Pour l'instant, les remous sont nombreux et l'agitation intense dans les milieux professionnels.

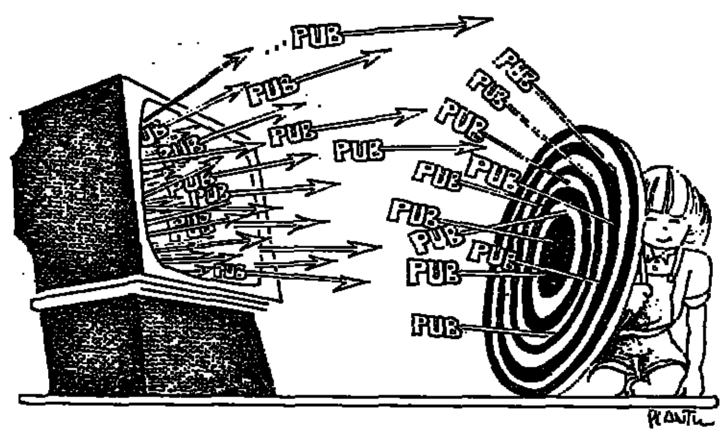
Plus philosophiques sont les autres thèmes de réflexion des publicitaires. La commission que préside Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat à la consommation, a souhaité que des études sérieuses, associant professionnels, consommateurs, représentants des pouvoirs publics, soient menées sur l'impact réel de la publicité concernant les enfants, que ceux-ci soient la cible d'une campagne ou simplement utilisés comme prescripteurs des achats familiaux. Il semblerait que les enfants savent mieux que les adultes maîtriser les méthodes et les dangers de la publicité (*le Monde* du 9 mai). De plus, s'ils suivent l'avis de la commission Scrivener, les pouvoirs publics pourraient s'orienter vers une autorisation, à certaines conditions, de la publicité comparative (*le Monde* du 3 avril).

Cette publicité-là, c'est celle qui permet à un annonceur de dire : *« Les gaufrettes X... contiennent plus de fruits que les gaufrettes Y... »*, au lieu de se borner à affirmer : *« Les gaufrettes X... sont les meilleures. »* Les professionnels envisagent cette autorisation avec perplexité. D'accord sur le principe (et d'ailleurs cette forme de publicité existe déjà dans certains pays étrangers, comme la Suède et les Etats-Unis), ils en envisagent l'application sans aucun enthousiasme, voire avec réticences. Ils craignent qu'elle ne provoque une détérioration des relations entre entreprises, entraînant des cascades de procès, qu'elle ne se révèle moins persuasive que la publicité traditionnelle, qu'elle ne favorise à l'excès les marques les plus connues prises comme référence, etc.

C'est en tout cas avec prudence et scepticisme que publicitaires et annonceurs attendent l'inévitable évolution : déjà des publicités comparatives se font jour, qu'il s'agisse de l'indice des économies — grâce auquel Carrefour compare ses prix avec ceux de ses concurrents directs — ou des essais comparatifs que la FNAC publie dans sa revue *Contact*. Jusqu'ici, la justice condamne ces procédés (la FNAC vient d'en faire l'expérience, mais elle a fait appel) ; toutefois, les sanctions sont de moins en moins lourdes...

Une décision politique et législative, fixant les règles de ce nouveau jeu, lèverait les obstacles techniques et juridiques. Mais il y a fort à parier que longtemps encore la bonne vieille publicité superlative gardera une majorité de fidèles...

JOSÉE DOYÈRE.



(Dessin de PLANTU.)

1978 : une année morose en France

Toutes les analyses concordent, celles de l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires), celles de l'A.A.C.P. (Association des agences conseils en publicité), celles de *Stratégies*, la revue professionnelle : 1978 aura été pour les publicitaires une année maussade, et si 1979 démarre à peu près bien, on ne peut préjuger les surprises bonnes ou mauvaises que réserve le deuxième semestre. Cependant, on s'attend à une augmentation globale d'environ 13 % des budgets publicitaires. Pour l'IREP, *« 1978 a été la plus médiocre année publicitaire depuis 1975 »*, tandis que *Stratégies* parle d'une *« année morose »*. Le total des investissements publicitaires des annonceurs nationaux n'a augmenté, en francs courants, que de 9 %, les recettes des principaux médias (presse, radio, télévision, affichage...) de 11 %. Quant aux cent premières agences, leur chiffre d'affaires a augmenté de 14 %, pour atteindre 8,2 milliards de francs, ce qui est loin des 22 % de progression enregistrés en 1977.

Pourtant, le chiffre total des dépenses publicitaires a tout de même atteint 15 milliards de francs dont 9 milliards 180 millions (soit 61 %) ont été consacrés aux cinq grands médias : la presse (5 150 millions de francs) ; la télévision (1 550 millions de francs) ; l'affichage (1 320 millions de francs) ; la radio (980 millions) ; le cinéma (180 millions). Le reste (5 milliards 820 millions de francs) s'est réparti entre des actions de promotion, de la publicité directe (dans les boîtes aux lettres ou par prospectus), de la publicité sur le lieu de vente (l'Alsacienne ou l'Auvergnat en costume régional qui fait « goûter » le produit dans un supermarché, par exemple...), des stands dans des foires, des expositions ou des salons divers, etc.

Les agences de publicité, quant à elles, ont diversement réagi à cette relative stagnation du marché. Elles ont dû, généralement, assainir leur gestion et cela s'est inévitablement traduit au niveau de l'emploi. Si les cent premières ont globalement augmenté leurs effectifs de 3,4 % (de 5 361 personnes en 1977, à 5 543 en 1978), certaines des grandes agences ont réduit fortement le nombre de leurs emplois.

Cependant, de fortes progressions ont été enregistrées : Synergie (au sixième rang, avec 244 millions de francs de chiffre d'affaires) a progressé de 43 % ; l'agence Bélier (une des agences d'Eurocom-Havas), de 23 % ; Roux Séguéla Cayzac (qui se maintient au second rang des agences, derrière Publicis-Conseil), de 22 %.

L'univers des agences de publicité reste, en outre, dominé par deux grands groupes. Eurocom-Havas, à lui seul, avec 1 milliard et demi de francs de chiffre d'affaires, contrôle 18,3 % du marché — les douze agences d'Eurocom, (trois d'entre elles : Havas-Conseil, Ecom, Bélier, figurent parmi les dix premières), auxquelles il convient d'ajouter le secteur « conseil » de l'agence Havas et, notamment, le réseau régional Avaco. Publicis-Intermarco, avec 886 millions de francs de chiffre d'affaires, tient, de son côté, près de 11 % du marché.

CHIFFRE D'AFFAIRES 1978
(en millions de francs)

Publicis-Conseil	537
Roux-Seguela-Cayzac	350
Havas-Conseil	261
Lintas	248
Young & Rubicam	248
Synergie	244
Intermaco	226
McCann	195
Ecom	193
Bélier	190

LA CONTROVERSE ENTRE ANNONCEURS, AGENCES ET

Un système absurde... qui est peut-être

S'il est une activité économique ostentatoire, c'est bien la publicité : elle s'étale complaisamment dans nos rues, le long de nos routes, dans nos quotidiens, nos magazines, sur les ondes des radios, sur nos écrans de télévision, et, à l'heure des ice-creams et des bonbons acidulés, dans les salles de cinéma. Elle s'introduit même dans nos boites aux lettres et parfois, mais encore rarement, au bout du fil de notre téléphone. En fait, elle est un merveilleux écran. Derrière le produit, la marque, se cachent tout à la fois le producteur-annonceur, l'agence de publicité et même le support (quotidien, magazine, radio, télévision, entreprise d'affichage). Pour le grand public, il n'y a aucun doute, c'est le consommateur final du produit qui, en l'achetant, finance de ses deniers, via le commerçant et le producteur-annonceur, les campagnes de publicité (1). Vraie dans son principe, cette conception mérite quelques précisions. On entre là dans l'univers mystérieux, feutré, impénétrable, des rémunérations de l'acte publicitaire. Pour le profane, c'est un univers absurde, insensé, à la limite incompréhensible.

Voyons plutôt. Un industriel souhaite lancer sur le marché un nouveau produit. Il sélectionne une agence et, pour simplifier, imaginons qu'il ait choisi une agence *« à service complet »* capable de lui rendre le maximum de services : conseils de marketing, de la présentation du produit à son étude de marché et à la définition de ses « cibles » (entendez ses acheteurs éventuels), définition des objectifs de la campagne, de son calendrier, de ses moyens, création des messages, production des documents d'exécution (affiches, films, audio-visuel, etc.), achat d'espace dans les divers médias, gestion du déroulement de la campagne, contrôle d'efficacité. Le contrat est signé. L'annonceur ne paie rien à l'agence. Mais, lors du déroulement de la campagne, les médias factureront à l'annonceur le prix du passage des annonces, que celui-ci paiera. Et c'est le support, le quotidien, le magazine, la chaîne de radio, qui versera à l'agence une commission de 15 %, rétribuant les services que celle-ci aura rendus... à l'annonceur.

Historiquement, juridiquement, cette situation ambiguë se justifie. Au XIXe siècle, au temps où Emile de Girardin inventait le « journal à un sou », les éditeurs de journaux eurent besoin de courtiers qui allaient glaner pour eux auprès des fabricants et des commerçants les avis, les annonces, les réclames, qui assureraient la survie financière du journal et son développement. A cette époque lointaine, l'annonceur rédigeait lui-même son propre message, parfois amphigourique, maladroit, peu efficace. Un beau jour, le courtier imagine de fabriquer lui-même des messages pour l'annonceur. Il devint publicitaire, puis fonda une agence de publicité (2), offrit à son client annonceur de plus en plus de services, mais... continua d'être payé à la commission par le journal. Mieux encore. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la presse et la Fédération de la publicité créèrent une « carte accréditive », décernée par une commission à des hommes de publicité, nommément désignés, leur permettant de percevoir des médias 15 % sur tout achat d'espace. Il y a aujourd'hui un peu moins de quatre mille cartes en circulation.

Un système condamné en 1958

En janvier 1958, la Commission technique des ententes, à la suite du rapport établi par M. Dufour, maître des requêtes au Conseil d'Etat, condamne en son principe la carte accréditive, ainsi que la commission de 15 % versée à l'agence de publicité par le support, et de plus le « droit de suite » (versement d'un dédommagement à une agence qui a perdu un budget par l'agence qui se l'est vu confier). Il y a de cela plus de vingt ans. Le droit de suite a peu à peu disparu, mais la carte accréditive et la commission sont bien vivantes.

La révolte des annonceurs

Certes, certaines agences travaillent *«aux honoraires»*, c'est-à-dire au temps passé et au travail fourni sur devis préalable, tout en ristournant à l'annonceur l'intégralité de la commission versée par le support ; d'autres travaillent «à l'américaine», reversant à l'annonceur la commission de 15 %, mais facturant à l'annonceur les sommes nettes majorées d'une commission équivalente ; d'autres encore... On n'en finirait pas d'énumérer les systèmes pratiqués. Globalement, selon l'A.A.C.P. (Association des agences conseils en publicité), la commission représente actuellement 54,1 % du revenu total de ses adhérents, 27,3 % proviennent des honoraires et 18,6 % de la facturation des travaux de production (fabrication de films, d'affiches, édition de dépliants, etc.).

Pour compléter le tableau, ajoutons que les deux plus grands groupes français de publicité, Havas et Publicis, ont, à côté des activités proprement publicitaires de leurs agences, une activité de régie : par là, elles se substituent au propriétaire du support pour gérer l'espace vendu aux annonceurs par le biais des agences.

Il y a quelques années, les annonceurs — certains d'entre eux du moins, et non des moindres — ont commencé à ruer dans les brancards. Un Livre blanc publié par l'Union des annonceurs faisait le point des exigences nouvelles de ceux qui avaient de plus en plus conscience d'être les vrais décideurs de l'acte publicitaire, qu'il s'agisse des recherches publicitaires, de la publication des tarifs, de la justification des dépenses de production, du montant réel de la commission. Aujourd'hui, ils réclament tout simplement la suppression de la carte accréditive (ce qui leur permettrait d'acheter directement aux supports de l'espace publicitaire) et la disparition de la commission d'agence de 15 % (qui, dans 40 % des cas, disent-ils, est reversée à l'annonceur).

Ils arguent que ces pratiques sont discriminatoires, qu'elles sont une entrave à la liberté et à la concurrence et qu'il convient de dissocier l'achat d'espace des autres services rendus par l'agence de publicité.

A dire vrai, le monopole de l'achat d'espace par les agences est déjà entamé. M. Gilbert Gross (neveu de M. Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de Publicis) a créé une « centrale d'achat d'espace », la S.P.F.D., qui achète à des supports de l'« espace publicitaire » (pages, minutes d'antenne...) en gros, moyennant des rabais importants — jusqu'à 50 % du tarif officiel dans certains cas, murmure-t-on : c'est un achat ferme, pour l'année, payé rubis sur l'ongle. La centrale d'achat, ensuite, revend cet espace aux annonceurs. La S.P.F.D. est la plus importante de ces centrales, mais son exemple a été imité, y compris par de gros annonceurs, qui ont créé leur propre centrale.

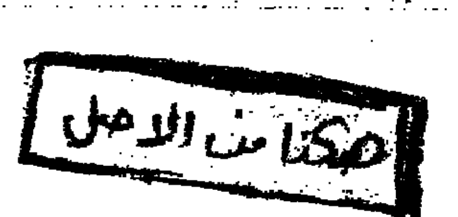
On trouve ainsi, à côté des centrales d'achat indépendantes, d'autres centrales, qui sont en fait entre les mains de grands annonceurs : Consortium général de publicité (L'Oréal), la « Publicité française » (Peugeot-Citroën, Chrysler), SPEDIC (Nestlé-SOPAD), Moins (Philips), etc. Parmi les grands annonceurs, les doigts d'une main suffisent pour compter ceux qui achètent leur espace publicitaire par le truchement d'une agence de pu-

(1) Le point de savoir si, grâce à la publicité, le produit est moins cher, comme le disent les publicitaires, ou si, à cause de la publicité, il coûte plus cher, comme le soutiennent les organisations de consommateurs, est un autre problème, qui dépasse notre propos.

(2) La première agence de publicité française fut Jep et Carré, fondée en 1898 ; puis vinrent Damour (1918), Elvinger (1923), Publicis (1927), R.-L. Dupuy (1928). Il y en a aujourd'hui 1 800 environ.

LES QUINZE PREMIERS ANNONCEURS EN FRANCE (1978)

	1978	1977	Evolution en %
Colgate - Palmolive	65,8	95,8	— 31,3
Renault	58,9	52,2	+ 12,8
Conforama	54,5	45,1	+ 20,8
Lever	51,1	54,6	— 6,4
Sopad	49,8	46,3	+ 7,5
Carrefour	49,5	39,1	+ 26,6
Euromarché	48,8	39,5	+ 23,5
Lesieur	47,4	49,7	— 4,6
Mammouth	45,8	44,1	+ 3,8
Citroën	44,9	40,1	+ 11,9
Philips	44,2	37,2	+ 18,8
Procter & Gamble	43,3	37,7	+ 14,8
Gervais - Danone	41	27,8	+ 47,5
Nouvelles Galeries	38,4	29,2	+ 31,5
Cora	38,1	29,9	+ 27,4



DE LA PUBLICITÉ

SUPPORTS SUR LES RÉMUNÉRATIONS

le moins mauvais possible

blicité. On peut évaluer de 12 à 15 % la part des achats d'espaces des grands médias qui se font par le biais des centrales d'achat.

Au *Monde*, puisque le quotidien que vous lisez est aussi un « support », le taux de régie total est de 23 % (17 % de commission et 6 % de frais intérieurs). Il y a trois ans, il était de 21,5 %. Le chiffre d'affaires réalisé avec les centrales avoisine 5 % de l'ensemble des ressources publicitaires. Elles sont traitées au même taux que les agences.

Ce « cassage des prix » par les centrales a retenti sur les tarifs de publicité des supports. Certes, pour eux, ce volume assuré de publicité était financièrement rassurant à une époque de conjoncture fluctuante, où les budgets publicitaires (et donc les annonces) fondent parfois comme neige au soleil. Mais, comme par ailleurs il faut bien vivre, les tarifs de publicité des médias ont augmenté. Les agences de publicité ont contre-attaqué : aux tarifs dégressifs, commercialement logiques, pour l'achat d'espace en quantité, sont venus s'ajouter les « surcommissions », ainsi que l'abus des « repasses » (lorsqu'il y a une erreur dans un message, le support le repasse gratuitement, même si l'erreur n'est pas de son fait), qui sont parfois facturées à l'annonceur...

Les tarifs officiels de beaucoup de médias sont désormais des tarifs fictifs, et la contagion gagne de plus en plus.

Le « taux d'abandon » des supports, ou différence entre le tarif officiel et celui effectivement pratiqué est difficile à évaluer, parce que très variable. Et le fait que les supports (sauf de trop rares exceptions) ne publient pas leurs comptes n'aide en rien à y voir clair...

Tout cela est fantastiquement malsain. Les annonceurs le disent. Les responsables de médias le disent. Les agences de publicité le disent. Pourtant seuls les premiers sont prêts à bousculer ce système injustifiable. Et il y a de bonnes raisons aux réticences des supports et aux angoisses des agences, au-delà du fait que leur intérêt financier réside dans la hausse des tarifs.

Pour le support, l'agence de publicité représente un écran et un filtre entre la multitude des annonceurs et lui-même. Cet écran le protège quelque peu contre d'éventuelles coalitions de gros annonceurs, rendues ainsi plus difficiles et moins pesantes.

On assiste cependant à de timides tentatives de regroupement des médias, surtout dans la presse, secteur beaucoup plus dispersé, pour entreprendre une utile concertation. Mais on n'en est qu'aux balbutiements.

La concurrence sauvage

Pour l'agence de publicité, l'existence de la rémunération à la commission est tout simplement garante de sa survie. Les essais de création par plusieurs agences d'une centrale d'achat d'espace commune ont jusqu'ici avorté, faute de cohésion suffisante. De tous temps, les agences ont dû convaincre les annonceurs de leur confier des campagnes de publicité. Pour ne pas perdre un budget, car la concurrence entre agences est sauvage, la plupart d'entre elles sont prêtes à tous les sacrifices. Le jour où le garde-fou de la commission d'achat d'espace aura disparu, rien ne leur garantira une juste rémunération des services rendus. Certes, dans le passé, certaines d'entre elles ont pris de détestables habitudes de laxisme comptable, facturant beaucoup trop cher certains travaux de production, usant de toutes les ficelles d'un métier qui en comporte beaucoup, on l'a vu. De plus en plus, l'annonceur qui le veut connaît les tarifs, le coût des différentes opérations. Acceptera-t-il de payer cher l'indispensable créativité ? Des trouvailles comme la coquille de Shell ou le Bébé Cadum n'ont pas de prix. Il y a fort à parier que dans la discussion des contrats, là comme ailleurs, la loi du plus fort jouera.

D'ores et déjà, certaines agences qui se font gloire de ne travailler qu'en honoraires avouent traiter des budgets à la limite de rupture : ce sont les autres annonceurs de l'agence, moins puissants, qui paient le prix fort pour compenser ce manque à gagner.

La bataille pour l'instant fait rage. M. Monory, ministre de l'économie, s'en est même mêlé, dans une lettre du 11 décembre 1978, aux intéressés, où il se déclare convaincu que « *de réelles possibilités de concurrence existent* » pour le marché de la publicité, en trouvant des améliorations « *afin d'assurer une meilleure transparence du marché* »... Et d'inciter les représentants des professions concernées (supports, annonceurs et agences) à engager des discussions en ce sens.

Cette initiative gouvernementale comble les vœux des annonceurs, au moins de certains d'entre eux, laisse perplexes les responsables des supports et jette le trouble dans les agences de publicité.

Le temps de la concertation n'est pas encore venu. La solution préconisée par les annonceurs n'est pas aussi justifiée qu'il y paraît *a priori*, on l'a vu, tant il est vrai que liberté et concurrence peuvent aussi avoir des effets pervers. Il serait fou pour les agences de publicité, de lâcher la proie pour l'ombre. Et la toute-puissance des annonceurs a de quoi inquiéter les médias.

Si le gouvernement tient, comme l'écrit M. Monory, à l'élaboration de pratiques répondant plus parfaitement aux préoccupations du gouvernement, il faudrait sans doute qu'il veille à ce que des garanties solides soient données aux différents partenaires. Sinon, une jungle nouvelle remplacera la jungle ancienne. A moins que, comme depuis vingt ans, on ne finisse par juger que la fiction de la commission de 15 % est le moins mauvais système possible. N'est-il pas encore largement pratiqué aux Etats-Unis, où l'on est orfèvre en la matière ?

La pomme de discorde des « spéculatives »

Autre pomme de discorde entre annonceurs et agences de publicité : les « spéculatives ».

Quand un annonceur souhaite faire appel à une agence de publicité, il désire, et c'est bien normal, avoir le maximum de renseignements avant de s'engager : les campagnes de publicité coûtent cher.

Une perversion de la très normale mise en concurrence de plusieurs agences a conduit parfois les annonceurs, dans le cas le plus extrême, à demander à une trentaine d'agences, par lettre circulaire, de leur envoyer des projets de campagne. Comme il s'agit d'un budget nouveau à conquérir, les agences feront le maximum pour convaincre et enlever le marché. Il s'agit là de travaux dans le vide, qui coûtent cher à l'agence en matière grise non rémunérée, qui resteront dans les cartons sans jamais voir le jour, qui sont exécutés au détriment du vrai travail des publicitaires de l'agence, donc au détriment des autres annonceurs. A moins qu'on ne fasse réaliser la « spéculative », en sous-traitance, à des publicitaires qui n'appartiennent pas à l'agence... Ce qui aboutit, dans le choix final, à une absurdité rare.

Faire systématiquement payer très cher ces pseudo-campagnes n'est pas très réaliste, dans la mesure où, pour enlever un nouveau budget, on est souvent prêt à tout. La seconde agence française, Roux Seguela Cayzac (R.S.C.), avait proposé une « charte » aux dix premières agences. Cette tentative a échoué et R.S.C. a déclaré, début mars, qu'elle renonçait à toute « spéculative », en raison du coût trop élevé de ces opérations (2 millions de francs en 1978).

Sur ce point, du moins, l'Association des agences conseils en publicité et l'Union des annonceurs ont pris langue, et la concertation va bon train pour mettre en forme des règles du jeu acceptables par tous les partenaires. Nul doute qu'on y parvienne. Mais ces règles du jeu seront-elles respectées ? C'est une autre affaire.



LE TROISIÈME SALON DE LA PUBLICITÉ

Comparaisons internationales

La suprématie américaine

Les comparaisons internationales sont, on le sait, difficiles par nature, les statistiques professionnelles des différents pays étant loin d'être homogènes. La publicité n'échappe pas à cette règle. Pourtant, que l'on compare l'investissement publicitaire global, la dépense publicitaire par habitant ou le pourcentage du P.N.B. que représente la publicité, les Etats-Unis arrivent de très loin au premier rang, avec 33,7 milliards de dollars, 1,98 % du P.N.B. et 157 dollars par habitant (les chiffres de 1976 sont les derniers connus).

Le Japon, qui vient au deuxième rang pour la dépense globale, investit sept fois moins que les Etats-Unis : 4,8 milliards de dollars. Cependant, cela ne représente que 0,88 % de son P.N.B. (vingt-quatrième rang) et pour la dépense par tête, 43 dollars (quinzième rang).

Le Canada, avec 2,3 milliards de dollars, est au cinquième rang pour la dépense globale, mais celle-ci absorbe 1,2 % du P.N.B. ; l'investissement publicitaire absorbe 103 dollars par habitant.

La République fédérale d'Allemagne (2,9 milliards de dollars et 0,68 % du P.N.B.), la France (2,5 milliards de dollars et 0,72 % du P.N.B.) et la Grande-Bretagne (2,2 milliards de dollars et 1,04 % du P.N.B.) forment un peloton européen serré et relativement homogène. Les trois pays se situent respectivement au troisième, au quatrième et au sixième rang pour l'investissement publicitaire global. Par tête, la dépense publicitaire est, là encore, assez comparable, puisqu'elle est évaluée à 48,6 dollars en Allemagne, 47,3 dollars en France, mais seulement 40,3 dollars en Grande-Bretagne.

Pour intéressantes qu'elles soient, les comparaisons n'ont qu'une valeur indicative quant au stade de développement publicitaire atteint dans chacun des pays. La différence de niveau de vie d'un pays à l'autre, la diversité des structures économiques, la politique publicitaire très différenciée des firmes multinationales dans leurs filiales étrangères sont autant d'éléments qui rendent fragiles des conclusions trop hâtives. Une seule s'impose avec force : la suprématie américaine en la matière.

AUX ÉTATS-UNIS

Quatre agences dépassent le milliard de dollars de chiffre d'affaires

La publicité se porte bien aux Etats-Unis, si l'on en croit la recension annuelle qu'en fait *Advertising Age* (1). Six cent vingt-neuf agences ont, en 1978, récolté un revenu brut de 3,46 milliards de dollars, soit 14,85 % d'un chiffre d'affaires mondial de 23,3 milliards de dollars.

A titre de comparaison, cinq cent quatre-vingt-trois agences avaient, en 1977, réalisé un chiffre d'affaires de 19,4 milliards de dollars et un revenu brut de 2,86 milliards de dollars.

Pour la première fois, quatre agences dépassent le seuil envié du milliard de dollars de chiffre d'affaires. J. Walter Thompson McCann Erickson (premier fleuron de l'énorme groupe Interpublic, passe pour la première fois au second rang avec 1,404 milliard). Young and Rubicam (1,359 milliard), et une nouvelle venue à ce niveau, Ogilvy and Mather (1,003 milliard). Dix agences revendiquent des revenus bruts supérieurs à 100 millions de dollars, et 75 des revenus de plus de 5 millions de dollars.

Ces chiffres impressionnants sont incontestablement atteints grâce à l'activité hors Etats-Unis de ces agences multinationales. N. W. Ayer A.B.H. International est, malgré son nom, la première agence en importance qui réalise l'intégralité de ses affaires aux Etats-Unis : avec 310 millions de dollars de chiffre d'affaires, elle se situe au dix-septième rang. Neuf des vingt premières agences réalisent plus de la moitié de leur activité hors Amérique, avec trois champions en la matière : S.S.C. and B., au septième rang, avec 340 millions de dollars de chiffre d'affaires, dont 79.1 % hors des Etats-Unis ; Norman Craig, au dix-septième rang, 321 millions de dollars, dont 71,9 % à l'extérieur ; et McCann Erickson, dont 71,8 % de l'activité est hors des frontières de l'Amérique.

Le marché américain cependant reste un marché très porteur. Les cent premiers annonceurs nationaux fournissent à eux seuls 57 % des recettes publicitaires des grands médias : 34 % des ressources publicitaires des journaux, 43 % de celles des magazines, 74 % de celles des chaînes de télévision, 31 % des budgets des radios, et 36 % de l'affichage extérieur.

Ces cent premiers annonceurs américains ont investi pour leurs campagnes nationales de publicité près de 9 milliards de dollars en 1977, soit 14 % de plus que l'année précédente. En fait, une solide augmentation, surtout si l'on considère la « situation économique incertaine » de nombreuses sociétés au cours de l'année. Procter and Gamble tient, comme à l'habitude, le premier rang, bien que ses investissements publicitaires ne représentent que 5.7 % de ses ventes aux Etats-Unis. Les fabricants de produits d'hygiène et de beauté restent les plus intenses pourvoyeurs de budgets publicitaires, puisque Noxell (au quatre-vingt-troisième rang pour l'importance de ses dépenses) y consacre 24 % de son chiffre d'affaires, et Block Drug (au quatre-vingt-huitième rang), 23 %. On observe cependant, même dans ce secteur, un relatif assagissement.

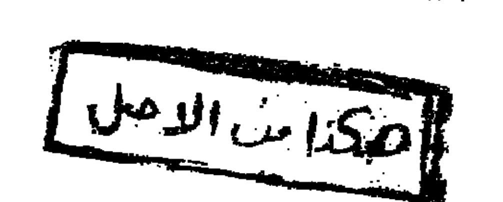
En ce qui concerne les entreprises de distribution, un nouveau venue, la chaine de supermarchés Kmart a fait une entrée en force dans le « Club des 100 » puisqu'elle y occupe d'emblée la cinquième place, juste derrière Sears Roebuck, première firme mondiale de vente par correspondance et de grands magasins (172 milliards de dollars de chiffre d'affaires). L'importance publicitaire réelle de ces détaillants est d'ailleurs faussée par ce classement : comme toutes les entreprises commerciales elles font beaucoup de publicité locale et de promotion dans l'environnement direct des magasins. Par exemple, les investissements publicitaires globaux de Sears Roebuck (si l'on prend en compte cette publicité locale) sont évalués à 650 millions de dollars, ce qui en fait, et de loin, le plus gros annonceur américain.

(1) *Revue hebdomadaire de la publicité*, 740, Rush Street, Chicago (Illinois) ; 14 mars 1975-28 août 1978.

LES QUINZE PREMIERS ANNONCEURS AMÉRICAINS

(en millions de dollars).

Procter & Gamble (détergents)	460
General Motors (automobile)	312
General Foods (alimentation)	300
Sears, Roebuck (distribution)	290
Kmart (distribution)	210
Bristol-Myers (hyg. et beauté)	203
Warner-Lambert (hyg., beauté)	201
Ford Motor (automobile)	184
Philip Morris (tabacs)	184
American Home Products (produits d'entretien)	171
R. J. Reynolds-Indust. (tabacs)	161,7
General Mills (alimentation)	160,5
Richardson-Merrell (hygiène et beauté)	148,8
Unilever (détergents)	145
Mobil (pétrolier)	142,8



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

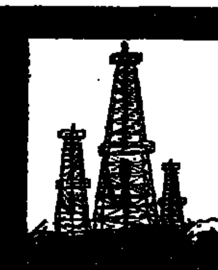
ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

6 Ingénieurs «Terrain»

Débutants - Grande Ecole



[illegible] disponi[illegible] ...nous recherchons sont des ingénieurs débutants Grande Ecole [illegible] MÉCANIQUE et/ou en ÉLECTRONIQUE [illegible]

[illegible] apprendre nos techniques au cours d'un stage [illegible] ou ABERDEEN (Ecosse). [illegible] en langue anglaise.

[illegible] bases opérationnelles à l'étranger pour participer durant 2 à 3 années environ [illegible] techniques sur les puits [illegible]

[illegible] sur les chantiers, ils se verront confier des responsabilités leur permettant [illegible] BASE MANAGER [illegible] avec toutes les tâches techniques et d'organisation, les relations commerciales, [illegible] du Personnel et du Budget, etc.

[illegible] au sein d'une société multinationale de [illegible] personnes, performante, en [illegible] leader mondial de sa spécialité.

[illegible] nous proposons une rémunération intéressante, des avantages liés à l'expatriation, de réelles possibilités d'évolution dans le cadre d'une carrière internationale.

FLOPETROL INTERNATIONAL nous a chargés de transmettre votre candidature.

[illegible] adresser rapidement votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence M 1.138 à MEDIA P.A. - 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées)

FLOPETROL
Schlumberger

MEDIA PA

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HYDRAULIQUES D'ALGER



RECHERCHE :

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

Les candidats sélectionnés auront une bonne maîtrise dans les domaines suivants :

— Alimentation en eau potable et assainissement ;
— Irrigation et drainage ;
— Barrages et grands ouvrages hydrauliques.

Expérience : 10 ans

Et ayant réalisé les études de grands projets hydrauliques.

INGÉNIEURS GÉOLOGUES

— Spécialité géologie des barrages.

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

— Spécialité ouvrages hydrauliques.

Expérience : 10 ans

Les candidats (de toutes nationalités) devront écrire avec C.V. références et prétentions à la Société des Etudes Hydrauliques d'Alger, 3, rue Mohamed-Alilat, BP n° 95 - KOUBA - ALGER

International Marketing Director Middle East

We are a very large group of companies in the Gulf.Our investment ability enables us to manage companies whose activities are highly diversified (shopping center, luxury hotels, real estate, food industry, banks, etc.)and we have numerous other projetcs under study. Our rapid but controlled development and our modern management techniques result in increasing delegation of responsibility to the principal executives at our headquarters. We are therefore looking for a strong personality to become our MARKETING DIRECTOR. His first project will be to create and supervise marketing in a shopping center that is the only one of its kind in this country; experience in this area is required. Eventually, he will define our short, medium and long term business policy. He will have a wide range of responsibilities including negotiation of exclusive contracts for major brand names, merchandising, and purchase management and planning; finding new products, increasing the activities of the shopping center and developing its sales; and studying the potential profitability of proposals made by suppliers throughout the world. His skill in marketing in the largest sense and his potential will enable him to fulfill very quickly similar functions in other firms within the group. Also to apply for this high level position the candidate must be able to demonstrate a very wide experience in similar areas in a management position with a well known International company. Perfect English is a must. The post will be based in the Gulf. We offer a high salary, numerous benefits and a chance for professional development to a first class executive. If you have the qualities that we require, please write to Alpha CDI with CV (stating present salary) and photo under ref 242 M.

ALPHA CDI
Consulting Development International
59, rue Saint-Didier - 75 116 PARIS.

We are a large successful corporation with European headquarters in Brussels, from where we co-ordinate our activities in Europe, Africa and the Middle East.
Our Finance Department in Brussels has four challenging opportunities for

financial analysts

1.100.000 - 1.300.000 BF

Candidates, aged 28-32, should be university graduates with 3 to 5 years experience in American accounting systems, financial analysis and reporting. Knowledge of European tax laws, banking and finance operations, public accounting or cost experience would be an asset. Fluency in English is a "must".
The men we like best have integrity, maturity and a sense of responsibility, they take initiatives and can work hard under pressure.
We offer many possibilities for advancement in our H.Q. in Brussels and in our Operations in Europe.
Send your application in confidence, giving full details of career to date to:
Yves van den Bogaerde, Management Consultant, rue Major Pétillon 37, B-1040 Brussels.

IMPORTANTE ENTREPRISE
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche

INGENIEUR

CONFIRME
Bilingue ESPAGNOL
pour Direction d'agence au
VENEZUELA.

Expérience bâtiment indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions No 12.540 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

POUR ÉCOLE DE LANGUES AU JAPON
25 ans environ, parlant l'Anglais, av. licence ou exp.
— 3 300 F/mois, maximum 25 h. par semaine ;
— Assurance maladie ;
— 2 semaines de congés payés ;
— Billet retour payé ;
— Leçons de Japonais gratuites.
Ecrire en Anglais, env. photo, C.V., diplôme à : IAY, ITO BLDG KITA 4 NISHI 4, CHUO-KU SAPPORO - JAPON.

DIRECTEUR D'AGENCE

200.000 F — **Exploitation des Océans Afrique**

Une société française (C.A. : 800 millions F - effectif : 700 p.) spécialisée dans la conception, la construction et la mise en place d'équipements (plate-forme de forage Béton-Acier, pose de sea-lines, terminaux pétroliers...) destinés à la production de pétrole off-shore et offrant des services tels que études océanographiques et météorologiques... recherche le Directeur de l'une de ses agences située en Afrique. Sous l'autorité de la direction générale de la société, il sera chargé de la gestion financière (budgets, trésorerie, comptabilité), commerciale (suivi et développement de la clientèle), technique (études et travaux) et humaine (40 à 80 p.) de son agence. Il assurera les relations avec les administrations (douanes...), les assurances et les banques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, obligatoirement de formation Ingénieur, type Centrale, Mines, E.T.P., INSA, Ecole de Géologie de Nancy... et bilingue français/anglais, possédera plusieurs années d'une expérience professionnelle acquise soit dans une société d'engineering, soit en direction de gros chantiers de T.P. - Génie civil à l'étranger. La connaissance du secteur off-shore pétrolier constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 268/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Urgent - Ch. J.F. parlant anglais, français, allemand, pour faire travailler enfant de 11 ans. Juillet, Cameroun. Sér. référ. Ecr. avec photo et C.V. à O.P.S. 99, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS « INFORMATIONS DIVERS »

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Organisme de contrôle international recherche pour un très important chantier de travaux maritimes en Afrique du Nord

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

minimum 45 ans
ayant une expérience de direction de travaux maritimes (forme de radoub et murs de quais).
Adr. candidature et C.V. sous référence n° 5219
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney
75002 PARIS.

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

Eclairage public.
Anglais courant exigé.
PRODETEC - 200-44-00

INGÉNIEURS PORTUAIRES

Un Bureau d'Etudes français travaillant à l'exportation recherche 2 ingénieurs, diplômés d'une Grande Ecole, ayant le goût du travail à l'étranger et s'exprimant bien en anglais.

ÉTUDES DE PROJETS (Réf. 1461)

Ce poste, basé à PARIS, comporte des missions à l'étranger et — à terme — des séjours de longue durée outre-mer. Il nécessite une expérience professionnelle de 5 ans environ, dont 3 ans dans le domaine portuaire.

CONTROLE DE TRAVAUX (Réf. 1459)

Ce poste, qui pourrait convenir à un ingénieur Génie Civil ayant quelques années d'expérience en travaux ou en supervision de superstructures (bâtiment, VRD, aménagements), est à pourvoir rapidement dans un pays anglophone du Sud-Est asiatique.

Les ingénieurs intéressés par l'un de ces deux postes sont priés d'écrire (en mentionnant leur dernière rémunération à titre indicatif), en indiquant le n° de référence sur l'enveloppe, à MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

---

roset

leader français de la fabrication du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche le

RESPONSABLE GENERAL

DE SA FILIALE ALLEMANDE

(CA : 12 millions de DM)

Il s'agit du diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP, ESC Lyon) ayant déjà acquis une solide expérience de la distribution des produits de consommation, (de préférence en Allemagne), et parfaitement bilingue.

Basé dans la région de STUTTGART, il assurera la direction des opérations commerciales en Allemagne : développement des ventes, organisation, gestion, animation de l'équipe d'attachés commerciaux.

Sa rémunération sera de l'ordre de 130.000 F. + intéressement.

Ecrire CABINET GATIER, Service 44, 32 rue Barrême, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

QUATERNAIRE EDUCATION, Société spécialisée dans l'Ingenierie des systèmes de formation, recherche pour une Ecole d'Ingénieurs du Bâtiment près d'ALGER :

Ingénieurs et Universitaires

Pour la préparation et l'animation des séances d'enseignement, ainsi que pour l'encadrement de jeunes enseignants.

— INGENIEURS OU UNIVERSITAIRES (Maîtrise, D.E.A....) pour les enseignements de : ● Mathématiques, ● Physique, ● Travaux Pratiques de Physique et Chimie.

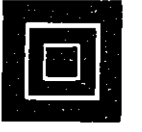
— INGENIEURS (E.N.P.C. - E.C.P. - E.S.T.P. - INSA ...) **ET ARCHITECTES** pour les enseignements de : ● résistance des matériaux, ● construction générale et dessin du Bâtiment ● architecture.

Les candidats doivent posséder une expérience en entreprise, bureau d'études, cabinets d'architecture ou une expérience de l'Enseignement Supérieur.

Les contrats établis par le Ministère Français des Affaires Etrangères, sont de 2 ans renouvelables.

Ces postes sont à pourvoir pour la rentrée de Septembre 1979.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une photo doivent être adressées à :



quaternaire éducation

34, rue de Liège - 75008 PARIS

qui est chargé de la sélection des candidats.

amp

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche

POUR L'AFRIQUE DU NORD

Industrie Pétrolière et Pétrochimique

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
(Minimum 10 ans d'expérience.)

INGÉNIEURS CIVILS
(Etudes et travaux, bâtiments, ventilation.)

INGÉNIEUR TOPOGRAPHE

INGÉNIEURS DE PROCÉDÉ
(Raffinage et pétrochimie.)

INGÉNIEURS D'INSTRUMENTATION ET CONTROLES

INGÉNIEURS MÉCANICIENS
(Rotary.)

Rémunération élevée, nette d'impôts
Logement ou indemnité de logement

Ecrire à : THE CLEM CORPORATION S.A.
20, avenue du Général-de-Longueville - Boite 14.
1150 BRUXELLES (BELGIQUE).

Une importante Société
Siège à Paris
livrant des usines et installations dans le monde entier
et appartenant à l'un des plus grands groupes
industriels français, recherche

DIRECTEUR D'USINE

Il s'agit d'une mission de deux ans dans une usine de **CELLULOSE ET DE PAPIER** devant prochainement démarrer, située dans un pays du Moyen Orient.

Ce Cadre supérieur qui disposera d'une équipe d'expatriés, Ingénieurs et Contremaîtres, s'intégrant dans l'organigramme de l'unité avec le personnel propre de celle-ci, devra participer à l'organisation de l'exploitation de l'usine, et assurer le lancement et le maintien de la production industrielle.

Le candidat aura acquis dans des usines en France ou à l'étranger une solide connaissance du produit ainsi **QU'UNE BONNE EXPERIENCE DE LA DIRECTION D'USINE.**

Il devra parler couramment Anglais.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE sous No 12899, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr

---

INFORMATIQUE — R.F.A.
Important Constructeur mini-informatique,
filiale d'un Groupe multinational aux activités diversifiées,
recherche pour son Siège Européen situé en
REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE
(pour une durée d'expatriation d'environ 2 ans)

analyste-responsable de projet

âgé au minimum de 28 ans, de formation technique supérieure et possédant au moins 3 années d'expérience de la conception ou de l'exploitation de systèmes en MINI-INFORMATIQUE, acquises si possible chez un Constructeur.
Chargé de développer de nouveaux logiciels et de nouveaux systèmes informatiques, il sera, par ailleurs, l'interlocuteur-conseil au niveau de l'application-clientèle.

La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est impérative.

Envoyer C.V. en précisant bien la réf. 538 M au :

Cabinet Jean-Claude MAÛRICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



PLANIFICATION DES TRANSPORTS URBAINS

Une société française d'ingénieurs conseil intervenant auprès des administrations de pays étrangers rech. un

EXPERT
DE HAUT NIVEAU
capable de conseiller et d'assister les autorités d'un pays d'Amérique latine dans tous les domaines de la planification des transports urbains : études générales (économiques et financières, méthodes d'évaluation des projets et des plans de transports) ; études de trafic ; études globales de transport (planification, réseaux, stationnement, transports collectifs) ; participation à la formation.
Ce poste, qui nécessite la maîtrise de la langue espagnole, ne peut convenir qu'à un spécialiste de valeur ayant plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine spécifique.
Soyez remercié de prendre un premier contact (courte lettre + CV) en rappelant sur l'enveloppe la réf. 1462 à MEDIA PA, 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Pour le compte d'une Société Suisse ayant des chantiers de bâtiment en Arabie Saoudite

nous cherchons

UN INGENIEUR
ASSISTANT DU DIRECTEUR DE PROJET

Formation P. et C. ou équivalent
Age minimum 35 ans, expérience 5 ans en gestion de projet dont 2 ans à l'étranger.
Bon anglais indispensable. Salaire FF 170.000 par an. Possibilité transf. famille après période d'essai.

UN INGENIEUR ELECTRICIEN
BATIMENT/T.P.

minim. 30 ans, salaire FF 120.000 par an.

Veuillez adresser votre candidature avec C.V. détaillé au service recrutement gestion de projet. M. PAQUET, BLANCHUT et BERTRAND S.A., 8, rue Eynard, 1205 GENEVE (Suisse).

POUR ECOLE D'INGENIEURS EN ALGERIE

organisme français recrute

INGENIEURS OU UNIVERSITAIRES OU ENSEIGNANTS

de nationalité française

en :
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- FABRICATION MECANIQUE
- CONSTRUCTION MECANIQUE
- METHODES
- MOTEURS
- TURBO-MACHINES
- ELECTRICITE - ELECTROTECHNIQUE
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE
- AUTOMATISMES
- MATHEMATIQUES
- EXPRESSION ORALE ET ECRITE

3 années d'expérience industrielle (bureaux d'études, de méthodes ou ateliers) ou 3 années d'expérience d'enseignement au minimum.
Contrat de longue durée (2 ans minimum).
Gestion par organisme français assurant avantages sociaux équivalents à position en France.
Logement meublé assuré - Congé annuel en France.

Adresser c.v. détaillé avec photo s/réf. 2759 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENTS ET T.P.

recherche

CHEF DU SERVICE
ÉTUDES - DEVIS - MÉTHODES
DIVISION OUTRE-MER

Ingénieur grandes Ecoles Bâtiment et T.P.
Expérience de chantiers
Age : minimum 35 ans
Bilingue : Français - Anglais
Lieu de travail : Bruxelles

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SA FILIALE EN ÉGYPTE

Expérience : gestion et négociation
Age : minimum 40 ans
Bilingue : français - anglais
Lieu de travail : Le Caire

Env. C.V. détaillé ss n° 799 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra. Te candidature sera traitée confidentiellement par un Conseil indépendant en Recrutement.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Gerland

Directeur de Production

Sur le site de Saint Paul Trois Châteaux (Drôme) deux unités très modernes et performantes fabriquent le GERFLOR produit leader sur le marché du revêtement de sol plastique.
Le Directeur de Production assurera dans un premier temps la gestion complète d'une unité sous les aspects fabrication, entretien, contrôle qualité, industrialisation, ordonnancement et mise en œuvre de nouvelles installations.
C'est une fonction de responsabilité importante rattachée au Directeur Industriel et qui requiert un homme d'expérience et de compétence.
De formation type A.M., il a réactualisé fraîchement ses connaissances en mécanique et électromécanique.
Il connaît si possible la production en ligne et l'organisation du travail.
Sa mission comporte enfin un important aspect pédagogique envers des cadres et techniciens jeunes et exigeants.
Rapidement les responsabilités doivent s'élargir vers une coordination de la production de plusieurs unités.

SEFOP remercie les Ingénieurs préparés à ce poste de lui confirmer leur intérêt en adressant leur dossier sous référence DP 526 M.

SEFOP
11 rue des Pyramides 75001 Paris
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE FABRIQUANT
MATERIEL ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL
recherche pour

LILLE

INGENIEUR de PRODUCTION

POSITION III B
Diplômé ARTS ET METIERS - ICAM ou similaire
Agé de 35 ans minimum

Le candidat, rattaché à la Direction Industrielle, devra avoir une expérience de 5 ans minimum dans la production de matériels électroniques avec responsabilité de commandement.

Appointements : 12000/14000 F suivant références.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo sous no 12680 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

S.A. Burroughs
dans le cadre de l'expansion de sa division Etudes de Logiciel,

le Centre d'études et de production de VILLERS ECALLES (à 15 kms de Rouen)

recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

(plusieurs postes à pourvoir pour des débutants et des Ingénieurs confirmés).

Formation : universitaire ou école d'ingénieurs option informatique.

Domaines d'activité :
- logiciel de base
- contrôleurs de périphériques
- théorie des langages
- télétraitement
- définition, synthèse et développement d'applications.

Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à l'attention du Chargé de Recrutement - B.P. no 5, 76360 BARENTIN.

CENTRE INDUSTRIEL
situé dans l'Ouest à 175 km de la mer

recherche

UNE CONSEILLÈRE du TRAVAIL DIPLOMÉE

ayant quelques années d'expérience.

Si notre offre vous intéresse. Adressez C.V. et prétentions à N° 12.862, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs
PROVINCE

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires COGEMA (Groupe CEA) recherche, dans le cadre de son expansion, pour son Etablissement de La HAGUE (proximité de Cherbourg) plusieurs jeunes ingénieurs.

Rattachés au Directeur de Production, ils se verront confier, en relation avec les Chefs de Groupe et après une période de formation d'environ une année, la responsabilité des équipes de production travaillant en quart (opérateurs, spécialistes, ouvriers d'entretien, ...).
L'aptitude au travail posté et de réelles qualités d'animation des hommes sont indispensables.

Les conditions financières sont intéressantes et de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du groupe.

Les Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP examineront rapidement votre candidature. Ecrivez sous référence 45-M

membre de Syntec



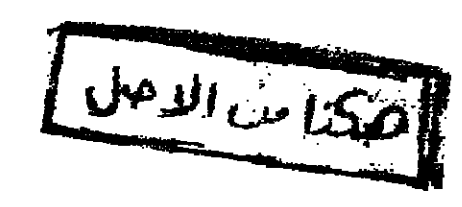
EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Chef de Fabrication

Filiale française d'un important groupe chimique international en expansion, recherche un **CHEF DE FABRICATION.**
Rattaché au Directeur du Département, il élabore les programmes de fabrication et est responsable de leur réalisation dans les meilleures conditions de qualité, délais, respect des budgets. Il dirige et anime 100 personnes.
Ce poste de confiance convient à un ingénieur de formation, âgé d'au moins 32 ans. Il a impérativement une réelle expérience de la fabrication (connaissance verrerie ou émaillerie ou réfractaires pour céramique souhaitée), un sens aigu de l'animation et des qualités de gestionnaire. Anglais apprécié.
La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 100 000 Francs, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu.
Facilités de logement dans la région, à 2 heures 30 Est de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 714 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

offres d'emploi

Société internationale
dont le siège est basé à LONDRES
PLESSEY FRANCE S.A.
DATA PRODUCTS DIVISION

PLESSEY DATA PRODUCTS is a europe-wide group specialized in bar code and ocr DATA terminals and systems. We are leaders in our field. Expansion of our systems capability requires the appointment of the following staff who should preferably be French with a good working knowledge of English. All will be based at our european head office in Paris.

Marketing

one — senior marketing specialist with at least 5 years experience in international marketing. Background in systems applications in the clinical/medical field will be an advantage. Extensive travelling required.

Systems Analysts

three — experienced software analysts familiar with on line real time applications on DEC computers.

Hardware Engineers

two — experienced hardware systems engineers with extensive knowledge of DEC computers.

Secretaries

two — secretaries with at least 2 years experience. one is required for marketing department and one for operating our word processor.

we offer : excellent salary.
attractive working conditions at our head office in Puteaux.
A good working atmosphere and excellent future prospects with our young dynamic group.

Reply in writing with curriculum vitae to:
PLESSEY FRANCE (Tour Anjou) 33 Quai National 92806 Puteaux

---

220 000 F +

Directeur commercial
France et exportation

très haut niveau X, Mines de Paris, Centrale

Filiale en pleine expansion, d'un groupe international, spécialisé dans la fabrication et la vente en France et à l'étranger d'équipements importants et sophistiqués recherche son futur DIRECTEUR COMMERCIAL.

Ce poste convient à une personnalité de premier plan, 35 ans minimum, de formation grandes écoles d'ingénieurs : X, Mines de Paris, Centrale... pouvant justifier d'une expérience acquise de préférence dans une société d'ingénierie, expérience qui lui aura permis de parvenir à une bonne maîtrise de la négociation des affaires internationales et de leurs implications juridiques et financières ainsi que de la gestion de projets.

Parfaitement bilingue anglais. Connaissances espagnol, allemand appréciées.

Directement rattaché au Directeur général, il aura pour missions de :
— définir une politique commerciale agressive,
— concevoir les stratégies de développement d'ingénieurs d'affaires de haut niveau,
— suivre personnellement l'évolution des marchés en France et à l'étranger, négocier les contrats ainsi que les accords de participation,
— assumer la responsabilité de la rentabilité des projets.

Lieu de travail base Paris. Fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à
Publival N° 5040 - 70, rue du Point du Jour, 92100 BOULOGNE, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

Futurs RESPONSABLES PUBLICITÉ RÉGIONALE

E.S.C. débutants ou 1 an expérience.

Ils seront chargés après une période de mise au courant :
— de la gestion du budget publicitaire d'une région,
— de l'élaboration et du suivi des campagnes de publicité et de promotion des supermarchés de leur région.

Postes à pourvoir dans plusieurs régions

Référence 799.532 à : REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, RECHERCHE
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES CONFIRMÉ (E)

psycho-sociologue
minimum 3 ans d'expérience (Cabinet)

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à:

Société PRAGMATEC
33, rue Linné 75005 PARIS
A l'attention de Madame DEMUTH

Un important groupe de sociétés de services ayant réalisé un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de F, pratiquant une politique de développement très rapide, recherche son

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF et FINANCIER

Dépendant du Directeur général, il aura l'entière responsabilité des services comptables, informatiques et généraux.

— Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure;
— Disposant d'une réelle expérience d'un poste similaire en entreprise;
— De bonnes connaissances de l'informatique et du droit social sont nécessaires.

LE POSTE EST SITUÉ A PARIS

La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat.

Adr. lettre manuscrite + C.V. dét. + photo récente et rémunération actuelle à P.D.C., sous référ. 172, 4, quai des Célestins, 75004 PARIS, qui transmettra

---

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
recrute des

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

pour accroître le nombre de ses

INGENIEURS COMMERCIAUX

dans ses 12 Agences de PARIS et ses 30 Agences de PROVINCE

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.
- VOUS DEVREZ :
  - rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
  - commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.
- NOUS VOUS ASSURERONS une formation complémentaire dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière ;
- NOUS VOUS PROPOSERONS d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo à la Direction du Personnel.

BURROUGHS S.A.
230/242, av. L. Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex.

---

emplois régionaux

SOCIETE APPARTENANT A GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Département
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation grande école scientifique ou universitaire

- En collaboration avec le directeur, il sera chargé de la promotion des activités nouvelles de la société dans les domaines de la filtration des gaz et des liquides et participera à la mise en place des produits nouveaux.
- Le poste est à pourvoir au siège de la société dans une grande ville de l'Est de la France.
- Une expérience industrielle de 5 à 10 ans est indispensable.
- Les déplacements courts mais fréquents pourront atteindre 50 % du temps.
- Allemand parlé et lu. Anglais : bonnes connaissances.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo à Mme ROLAND

SECTION SPECIALISEE CADRES
12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

LILLE

IMPORTANT ORGANISME
offre situation intéressante et d'avenir à

CADRE EXPÉRIMENTÉ

Formation Ingénieur complétée par expérience en gestion d'Entreprise.

AGE MINIMUM : 35 ANS

Aura pour rôle :
- Etudier les problèmes posés par les Entreprises.
- Mettre sur pieds et concrétiser les opérations dont il prendra l'initiative.
- Etablir la documentation dans un secteur défini.
- Participer à la vie de l'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet et indiquer appointements désirés à CAMPBELL, sous numéro 875, B.P. 57, 75824 PARIS - CEDEX 17.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
Banlieue NORD-OUEST
recherche pour son département
TENSIO-ACTIFS

Ingénieur Technico-Commercial

RESPONSABLE DE LA VENTE ET DU DEVELOPPEMENT DES PRODUITS TENSIO-ACTIFS POUR L'
INDUSTRIE DES ENGRAIS ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

- Agé d'au moins 30 ans, le candidat retenu devra se prévaloir :
  - d'une formation commerciale et/ou technique supérieure,
  - d'une expérience d'au moins 5 ans dans la préconisation et la mise en oeuvre de spécialités chimiques pour l'industrie,
  - d'un goût et d'une curiosité marquée pour tout ce qui concerne la technologie de fabrication dans l'industrie chimique,
  - d'une très bonne connaissance de l'anglais parlé.
- De nombreux déplacements en France et, éventuellement, à l'étranger sont à prévoir.

Adresser photo, C.V. et prétentions sous la référence 1120 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

CAMBISTE DE CHANGE

5 ANS EXPERIENCE MINIMUM
ANGLAIS COURANT

AIDE-CAMBISTE

EXPÉRIENCE TENUE POSITIONS (CHANGE ET TERMES), TÉLEX
ANGLAIS COURANT

ENV. C.V. ET PRETENTIONS à :
BAII, 12, PL. VENDOME, PARIS-1er

Société française
dominant un marché mondial d'équipements industriels
cherche un

ingénieur gestion

Adjoint au Directeur d'usine

De formation Grande Ecole, ayant au moins 5 ans d'expérience de responsabilités en fabrication, il souhaite élargir son domaine de compétence.

Après formation à notre technologie de pointe, il sera chargé par la DIRECTION GENERALE d'un important projet de système de gestion et d'organisation industrielle.

Ce poste est évolutif dans un jeune groupe en expansion. Il est basé initialement à l'unité de R & D et production (Normandie).

Veuillez écrire à Intercarrières 5, rue du Helder 75009 Paris, sous référence 3906.

QUOTIDIEN DE PROVINCE
CENTRE-EST (50.000 exemplaires)
recherche

CHEF D'AGENCE LOCALE

dans ville principale pour gérer et animer équipe de journalistes.

Possibilité de promotion rapide vers Secrétariat Général de Rédaction.

35 ans minimum. Expérience presse quotidienne de province indispensable.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions sous No 7.877 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
recherche

COMPTABLES

- titulaires du BP comptable ou du BTS.
- expérience en cabinet comptable appréciée.

Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions
à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Recrutement et Orientation
7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

Comment passer des études à la vie active ?

Les Assurances du Groupe de Paris vous offrent un stage de formation pratique original de 24 mois qui doit normalement déboucher sur des fonctions d'encadrement à caractère commercial.

Ce stage concerne exclusivement de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (écoles de commerce, facultés, instituts...).

Une préférence sera donnée aux commerciaux de formation ou de profil.

Notre chiffre d'affaires 197[illegible] dépasse deux milliards qua[illegible]s de francs.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. CFC à A.G.P. 21, rue de Châteaudun 75[illegible] PARIS CEDEX 09.

Dans le cadre de son expansion
INTERMARCHÉ ÉVREUX
recrute

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Niveau d'études supérieures, ambitions chef d'entreprise.
Adres. C.V., photo, prétent. à : N JOURNE INTERMARCHE, bd du 14-Juillet - 27000 Evreux.

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU MELLOIS
recrute :
ANIMATEUR (TRICE)
CAPASE exigé
Envoyer demande et C.V. à M. J. BAHUAULT, 9, r. St-Jean, 79500 MELLE (avant le 5 juin).

STE Restauration Immobilière ANGOULEME
recherche

COLLABORATEUR

pr animat. et coord. d'une opér. programm. amélioration habitat. Expérience animation O.P.A.H. rénovation indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS ANGOULEME n° 1.658.

CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES
REGION RHONE-ALPES
recrute

INGÉNIEUR CHIMISTE

DEBUTANT

Env lettre manuscrite et C.V. ss réf. 799.447 M - Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris

---

C. E. E.

ROBERT SCHISLER
Zone Industrielle - 79100 THOUARS
recherche

PROGRAMMEUR COBOL

CONFIRMÉ

Expérience télé-gestion souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit à M. GIROUD

Nous sommes une Société de vente par correspondance en pleine expansion
(C.A. 255 millions - 300 person.)
Nous recherchons

JEUNES DIPLOMÉS (ES)

(E.S.C.P., H.E.C., ESSEC)
Débutants
ou ayt quelq. mois d'expérience
Nous offrons, après une formation complète dans l'entreprise, des postes à responsabilités dan le secteur administratif ou commercial.
Env C.V., photo et prét. à M.V. Service, B.P. 4 - 41350 VINEUIL

B.E. Géologique
recherche pour région Sud-Est

GÉOTECHNICIEN

Fonction technique et cclale.
Ecr. av. C.V. + photo + prét. N° T 013 447 M - Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris

---

BLOIS - 50.000 habitants
recherche pour animer son observatoire sur le logement

UN AGENT CONTRACTUEL

à mi-temps (possibilité ultérieure de travail à plein temps).

Diplôme d'enseignement supérieur et expérience dans le domaine de l'habitat souhaités.
Rémunération mensuelle sur la base de 5.000 F.
Adresser toute candidature à :
M. le Député-Maire
Service du Personnel
Hôtel de Ville
41012 - BLOIS
Avant le vendredi 29 juin 1979 17 h. 30.

Renseignements : auprès de M. le Directeur Général des Services Techniques
Tél. 16 (54) 74-11-49, poste 3-44.

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
recherche
pour Angers, Collaborateur grande expérience fiscalité des entreprises. Disponible rapidement. Ecrire n° 7979, H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X
44040 NANTES CEDEX

IMPORTANT CABINET CONSEIL D'ENTREPRISES
recherche
pour Angers, spécialiste grande expérience droit social. Libre rapidement. Env. manuscrit et photo à n° 7980, H.A.P. Hall Petites Annonces 7 X
44040 NANTES CEDEX

Le bureau de recherches géologiques et minières
recherche
pour son département des études minières

DEUX CHEFS DE PROJETS

susceptibles d'assurer la CONCEPTION, l'EVALUATION ECONOMIQUE et la supervision des études d'exécution de projets complets (mine, unité de traitement, services généraux, infrastructures).

Ces ingénieurs devront :
— Avoir 10 à 15 ans d'expérience dont au moins 3 ans dans des fonctions analogues, 5 ans ds le domaine minier.
— Parler couramment l'anglais.
— Avoir une bonne pratique de l'évaluation économique des projets industriels.

Lieu de travail :
Orléans La Source.
Adr. cand. av. C.V., réf. et prét. B.R.G.M. - B.P. 6009, 45008 Orléans Cedex.

---

ats travail temporaire
RECHERCHE

POUR SA DIVISION I.S.A. SYSTEMES D'INFORMATIONS

DES INGENIEURS

ayant réalisé ou participé à la réalisation de systèmes d'exploitation et ayant une expérience de mise en place d'ensembles intégrés de gestion, dans un cadre transactionnel.
Formation universitaire complémentaire américaine appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à A.M.P. sous référence 6934/MI 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

COLLABORATRICE (TEUR)

pour son département
JEUX et MATÉRIELS DIDACTIQUES

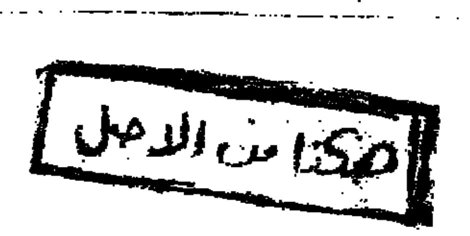
Travaillant au sein d'une équipe jeune, le candidat devra en liaison avec des éducateurs, rechercher, concevoir, réaliser des jeux et matériels principalement destinés aux enfants des écoles maternelles et primaires.

Doué de solides qualités artistiques, capable de créer des modèles, le candidat devra avoir le goût de travailler pour les enfants et un intérêt affirmé pour les problèmes d'éducation.

Le poste réclame une formation de bon niveau, l'habitude du travail en équipe et le sens de l'organisation.

Avoir 2 à 3 années d'expérience dans une activité graphique est souhaitable.

Env. photo, C.V. man. et salaire actuel, n° 12.373, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Filiale Française d'un Groupe Industriel Allemand recherche

ingénieur technico-commercial

âgé au minimum de 30 ans et possédant une expérience d'au moins 5 années de la vente de composants électroniques ou pièces de mécanique de précision.
Il sera chargé de missions auprès d'industriels français afin de promouvoir nos produits techniques et de détecter l'application de technologies nouvelles.
Connaissance de l'allemand écrit et parlé indispensable.
Poste évolutif.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 581 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

FILIALE DE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE EN PLEINE EXPANSION
commercialisant des produits de technologie nouvelle pour l'électricité et les télécommunications recherche pour banlieue Sud de Paris

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Après un stage de formation, il sera chargé du développement des ventes auprès des industries électriques, des installateurs et des administrations (E.D.F., P.T.T., S.N.C.F., ...) dans la région parisienne, le Nord et l'Est de la France.

Le candidat devra :
— être titulaire d'un diplôme d'ingénieur électricien,
— avoir acquis une première expérience de la vente,
— avoir une bonne pratique de la langue anglaise.

De nombreux déplacements sont à prévoir.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et comprendra une voiture de fonction.

Envoyer lettre man., C.V., prétentions et photo, sous le nº 12.351 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Société française moyenne de l'industrie alimentaire
(240 personnes, C.A. 110 millions)
recherche pour son expansion :

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

(réf. RP)

Son rôle : après une spécialisation technique de quelques mois, il prendra en charge le lancement d'une nouvelle usine de 100 personnes. Il sera responsable de la production, des objectifs et de la bonne marche technique de cette unité, ainsi que de la gestion de son personnel.
Son profil : Ingénieur confirmé, diplômé ENSIA, A et M ou d'une école technique équivalente, disposant d'une sérieuse expérience industrielle ou bien homme de terrain pouvant démontrer son adéquation au poste à pourvoir.
Lieu de travail : région lyonnaise.

UN CONTROLEUR DE GESTION ITINERANT

(réf. CGI)

Son rôle : contrôle et coordination de la gestion, de la productivité, et des approvisionnements des 3 usines de la société, assistance à leurs directeurs et liaison avec la direction générale.
Son profil : diplômé d'Etudes Supérieures de Commerce ou titulaire d'un DECS ou équivalent, ayant une grande expérience de la gestion, le goût des contacts humains et des voyages.
Lieu de travail : basé en région parisienne, activité en Province et à l'étranger.

UN AGENT TECHNIQUE ITINERANT

(réf. ATI)

Son rôle : contrôle de la qualité et de la productivité des 3 usines de la société, coordination de leurs méthodes et de leurs fabrications, lancement technique de produits nouveaux, assistance technique aux directeurs d'usines et liaison avec la direction générale.
Son profil : titulaire d'un BTS ou DUT des IAA ou équivalent, ayant une expérience de 5 ans au moins dans l'industrie alimentaire ou bien homme de terrain pouvant démontrer son adéquation au poste à pourvoir, il aura le sens de la recherche technique et le goût des voyages.
Lieu de travail : basé en région parisienne, activité en Province et à l'étranger.

Si l'une de ces carrières vous intéresse, veuillez adresser une lettre manuscrite indiquant vos prétentions, votre C.V. et une photo récente sous réf. 2353 à INTER P.A. - BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

UNE UNITÉ DE FORMATION INDÉPENDANTE FILIALE D'UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE,
destinée à assurer des actions de formation en France et à l'étranger
recherche des

Jeunes Ingénieurs Électroniciens ou Informaticiens et des Techniciens Confirmés ou Niveau D.U.T. ou B.T.S.

Si vous aimez transmettre votre savoir ;
Si vous êtes tenté par l'étranger ;
Si vous avez envie de participer à la création d'une unité nouvelle ;
Si, de plus, vous avez la connaissance de langues étrangères et de l'informatique en temps réel,

Envoyer C.V. détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 12.461 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MOTOROLA
Semiconducteurs

MOTOROLA INFORMATION SYSTEMS'

L'expansion de notre société et le développement de systèmes à l'échelle mondiale créent des opportunités pour des

SYSTEMS ANALYSTES PROGRAMMEURS

2 à 5 ans de pratique
- Maîtrise du Cobol Mark IV, IMS, appréciée
- Une expérience de projet leader ou d'animateur d'une équipe informatique serait un atout supplémentaire
- Anglais indispensable

Des postes sont disponibles à Toulouse et en Ecosse
Ecrire, avec C.V. et photo, à E. BENIFLAH
MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

ingénieurs commerciaux

Vous êtes : diplômés ESE, ENSTA, ECP, ENSAé..., ou équivalent.
Vous avez 2 à 5 ans d'expérience.

Nous sommes l'un des premiers constructeurs mondiaux de simulateurs.

Nous couvrons aujourd'hui tous les domaines de la simulation.

Nous vous proposons d'entrer au sein du Service Commercial de la Division Simulateurs et Systèmes Electroniques de notre Société.

Vous participerez à la définition et vous vous verrez confier, la prospection, la négociation et la gestion de contrats concernant : - des simulateurs de véhicules terrestres - des systèmes électroniques temps réel liés aux simulateurs - des simulateurs d'avions militaires - des simulateurs civils.
(Connaissance du Russe appréciée).

Anglais courant vivement souhaité.

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY PONTOISE (95)**.

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. IC.79.36.M à A. de BEJARRY - Service Recrutement Trappes - LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nous sommes une petite société (15 personnes) spécialisée dans l'achat et la vente d'appareils de contrôle électroniques, apparenté à un groupe international leader dans sa branche.

Nous recherchons

un responsable, principal collaborateur du Directeur.

Sa mission est de régler les problèmes quotidiens liés à l'intendance.

Ses responsabilités couvrent la supervision de la comptabilité (bilans, budget, paye, statistiques générales), la mise au point d'une gestion des stocks, l'organisation administrative, les relations avec le personnel, la préparation des décisions de la direction et le contrôle de leur exécution, les relations avec le management international, etc.

Ce poste convient à un candidat d'au moins 30 ans, dont la formation et l'expérience dans des P.M.E. (cinq ans minimum) lui ont permis de maîtriser parfaitement l'ensemble de ces fonctions. Qui, par une participation active pouvant aller jusqu'à l'exécution, créera les bases d'un Secrétariat général, dans le cadre d'une future expansion de l'entreprise.

Ecrire No 7.885, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

RANK XEROX
recherche
pour sa DIRECTION INFORMATIQUE un

CHEF DE PROJET

Mission
- participer, avec les utilisateurs concernés, à l'élaboration des cahiers des charges, sur cette base assurer la réalisation des projets qui lui seront confiés.
- encadrer l'équipe d'Analystes/Programmeurs qui lui est affectée pour accomplir ces tâches (2 à 5 personnes).

Profil
- Formation Supérieure.
- Personnalité ayant une bonne aptitude au contact et à la négociation.
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum dans la réalisation de projets.
- Bonne connaissance de l'Anglais.

Une évolution à moyen terme vers des postes de responsabilité plus large peut être envisagée.

Lieu de travail, banlieue NORD-EST de PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous Réf. C. 9 à Fabienne GUERIN - Service Recrutement - RANK XEROX - 4, rue Nicolas Robert - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

RANK XEROX

Plain Champs



Turbomachines

Bureau
Porte de Vincennes

recherche

INGÉNIEUR

MINIMUM 28 ANS

Pour devis et suivi d'affaires
Possédant bonne expérience dans le domaine des compresseurs centrifuges et à pistons

Langue allemande très appréciée

Adresser C.V. et prétentions à :
L. F. C.
rue de la Croix de l'Orme Morainvilliers
78630 ORGEVAL

bleu



FLAMMARION

développe sa gestion comptable et recherche un jeune collaborateur, titulaire du DECS, ayant acquis une bonne maîtrise des problèmes fiscaux au cours d'une première expérience de 4 à 5 ans.

Chargé de mettre en place une comptabilité dynamique avec tableau de bord mensuel, Il sera responsable de la comptabilité générale et budgétaire de plusieurs sociétés du groupe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 905234 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



Leader dans l'équipement de l'habitat recherche pour son Service Marketing Sanitaire
JACOB DELAFON

UN CHEF DE PRODUITS

MISSION :
Définir les produits (baignoires, éviers, appareils de collectivité), suivre leur création et leur lancement commercial, gérer leur rentabilité et leur évolution.

PROFIL :
Solide formation commerciale (HEC - ESSEC - ESC...). Expérience confirmée comme Chef de Produits.

UN CHARGE D'ETUDES COMMERCIALES

MISSION :
Fournir les éléments objectifs, qualitatifs et quantitatifs de connaissance du marché permettant l'élaboration de la politique de marketing, le lancement de nouveaux produits et le contrôle des réalisations.

PROFIL :
Solide formation économique et statistique (DES Gestion, ISUP...). Expérience confirmée à un poste d'études économiques.

Pour ces deux postes la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Mme M.T. MARTIN
S.G.F. - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS

Importante Société spécialisée dans emballage et conditionnement de produits INDUSTRIELS et ALIMENTAIRES, recherche URGENT :

TECHNICO-COMMERCIAUX

30 ans env. Nous demandons aux candidats (tes) :
— Une formation IUT (Marketing)
— Expérience de quelques années dans la vente de BIENS INDUSTRIELS
— Excellente connaissance de l'ANGLAIS
— Grande disponibilité face aux déplacements
— De résider à Paris ou région parisienne
- Le ou la candidate sera chargé (ée) après formation de visiter les clients et d'établir les devis.
- La rémunération est motivante pour un (e) collaborateur (trice) dynamique et efficace.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à STE IFRES, Mme Bonnin, 24-26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS



Les Aciéries Thome-Cromback : 6 sociétés industrielles de production et transformation de l'acier : fonderie, forge, estampage, mécanique...
Le GIE Thome Industries : une présence active de toutes ces sociétés sur les marchés étrangers.
Pour poursuivre son effort de commercialisation internationale, le Directeur Commercial de cet ensemble industriel vous propose de l'assister et de

gérer l'export

100.000 +

Vous êtes l'animateur de chaque contrat. Depuis notre siège parisien, vous assurez la coordination clients/usines. Vous montez financièrement les opérations. Vous réglez les problèmes de transport, de douane ou d'assurances.
Votre formation école supérieure de commerce et la pratique courante de l'anglais et de l'allemand vous ont permis une première expérience réussie dans un service export d'une société de produits industriels ou chez un grand transitaire parisien.
Nous aimerions vous rencontrer et vous proposons d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Collet, sous référence B 3730, au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

ELECMA

DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

RECHERCHE

Chef de Service Après-Vente

Réf. 81

POUR :
- Participer à la définition de la politique de l'après-vente et prévoir les moyens nécessaires à sa réalisation.
- Animer, avec les équipes dont il aura la charge, l'ensemble des prestations après-vente (liaison avec les utilisateurs, introduction des modifications, documentation, réparation, rechanges...).

Ingénieur d'Affaires

Réf. 75

POUR :
- Coordoner les actions techniques et industrielles relatives à une famille d'équipements électroniques.
- Définir les moyens nécessaires à la conduite des affaires qui lui seront confiées en mettant en œuvre des techniques éprouvées de gestion prévisionnelle.

Les candidats retenus justifieront d'une expérience professionnelle réussie d'au moins 5 ans, seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs, connaissance en anglais appréciée.

Larges possibilités de carrière au sein de la société.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence adéquate à SNECMA. Département Encadrement, 2, bd Victor 75015 PARIS.

Directeur des ventes

Prestation de services

L'expansion régulière de la société nécessite un renforcement de ses structures. D'où la recherche d'un Directeur des Ventes responsable de la région parisienne.
Il a pour mission d'assurer la réalisation des objectifs définis par la Direction commerciale. Pour cela, il anime, gère et contrôle la force de vente régionale (15 Attachés commerciaux) ; il s'implique personnellement dans les démarches les plus importantes.
Ce poste opérationnel demande un homme jeune d'un bon niveau général ayant une expérience probante de l'encadrement d'une équipe commerciale.
C'est un animateur qui connaît bien la vente directe aux entreprises.
La rémunération de départ sera de l'ordre de 120.000 F +.
Secteur d'activité : Région Parisienne.



Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous réf. DC 527 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11 rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale importante Société américaine

Leader dans son secteur de biens d'équipements industriels intermédiaires : matériels de contrôle pour process industriels ; 1.200 personnes en Europe dans 6 pays ; en développement constant,

recherche

pour sa Direction Européenne basée à Paris-Neuilly

DIRECTEUR PLANNING PRODUITS et ÉTUDES de MARCHÉS pour l'EUROPE

Fonctions :
- Suivre les marchés sur lesquels la Société est présente ;
- Coopérer à l'établissement des plans de marketing ;
- Coordonner le lancement des produits nouveaux ;
- Assister le Responsable Opérationnel Europe dans ses décisions de marketing.

Profil :
- 28 ans minimum ;
- Formation de base ingénieur, complétée si possible d'une formation en marketing ;
- Expérience marketing et vente dans le secteur d'activité ou dans un domaine proche ;
- Anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à S.U.M.S. B.P. 2 - 94230 CACHAN.

LEVAGE

INGENIEUR COMMERCIAL

«FRANCE ET ETRANGER»

Cette société filiale d'un groupe important, est spécialisée dans la fabrication de matériels électro-mécaniques de levage : palans standards ou adaptés aux besoins spécifiques de l'utilisateur.

Son service commercial basé en Région Parisienne recherche un collaborateur dont l'activité commerciale s'exercera pour partie auprès d'une clientèle française. Il aura également la charge de suivre et de développer le courant d'affaires existant à l'exportation.

Nous souhaitons rencontrer un candidat (minimum 28 ans), de formation technique et possédant une expérience de la vente en milieu industriel.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les conditions offertes sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser à François Sanchez, CV complet sous référence M 6242 E, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

media-system

SOPAD - NESTLÉ

recherche pour ses usines de province et son siège (Courbevoie)

INGÉNIEURS ECP, IND, ENSAM...

débutants ou possédant un début d'expérience professionnelle pour pourvoir des postes d'

INGÉNIEURS D'INSTALLATIONS

Ils seront chargés d'études et de réalisations d'installations nouvelles en usine et dans des domaines variés.

Certains de ces postes peuvent convenir pour une durée de 6 mois à 1 an environ, à de jeunes ingénieurs en sursis d'incorporation militaire.

Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD - Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92411 COURBEVOIE.

BAHLSEN-FRANCE

Bahlsen

(C.A. 1978 : 225 M.F.)
Filiale de distribution de l'une des premières biscuiteries du Marché Commun
cherche un ...

CADRE COMPTABLE

Nous lui proposons :
- dans un premier temps, de seconder notre Chef Comptable—responsable de la comptabilité générale, de la comptabilité analytique, du contrôle budgétaire et de la trésorerie,
- ultérieurement, d'assumer la responsabilité du service.

Il nous apporte :
- un DECS (ou niveau équivalent),
- au moins 5 années d'expérience professionnelle acquise dans une ou plusieurs firmes dont la comptabilité est traitée à l'aide de l'informatique.

Lieu de travail :
- RUEIL MALMAISON.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
Monsieur le Secrétaire Général - BAHLSEN-FRANCE S.A.
7, rue du Lieut-Col Driant - 92506 RUEIL MALMAISON.

GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Banlieue NORD-OUEST de PARIS

recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

pour poste

RESPONSABLE DES ACHATS GENERAUX ET SOUS-TRAITANCE (400 MF)

Dépendant du Directeur des Achats il aura pour mission :
- Négociation et élaboration de contrats types achats de machines-outils et installations spécifiques
- Mise en place de protocoles d'achats avec les fournisseurs.

Qualités de Gestionnaire.
Connaissances administratives et notions d'informatique indispensables.

Une expérience industrielle d'environ 10 ans est souhaitée.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec CV détaillé à No 12.897 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Discrétion assurée.

CONSEILLER DE GESTION

Organisme financier, leader sur le marché national, gérant plusieurs milliers de portefeuilles-titres en utilisant des techniques de pointe, recherche pour Paris,
une personnalité affirmée, 28 ans minimum, en vue de conseiller une clientèle existante de particuliers, pour la gestion de ses capitaux.
Etudes supérieures (commerciales ou économiques) ou formation équivalente.

Ce poste requiert une bonne connaissance des TECHNIQUES BOURSIERES et des VALEURS MOBILIERES, afin d'être opérationnel immédiatement. Une expérience de 2 à 3 ans d'analyse financière sera très appréciée.
Goût de rendre le service, goût du contact et capacité à travailler en équipe.

La société est en très fort développement et attend des candidats désireux de s'intégrer à cette évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 3890, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

Mentionner le cas échéant, le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

media-system

Planification
Organisation - Contrôle de gestion

L'un des établissements (500 personnes) de ce très grand Groupe d'assurances français a une autonomie commerciale et de gestion très importante. De gros investissements sont engagés pour assurer son développement et son Directeur crée le poste fonctionnel d'«Adjoint Gestion». Il met en place des procédures de gestion et crée le contrôle de gestion. Correspondant des services organisation et informatique de l'Administration Centrale, il participe au développement de l'informatisation de l'établissement. Il dépend du Directeur mais travaille en étroite liaison avec les responsables des autres services (commercial, production, sinistres, personnel et comptabilité).

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une grande école de commerce qui ait une première expérience de gestion de 2 à 4 ans.

Il a l'enthousiasme et les qualités de contact nécessaires pour créer sa fonction.

Le poste est basé à Paris Centre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1219 AF à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

MEMBRE DE SYNTEC

notre éthique vis-à-vis des candidats

Suite aux nombreuses demandes de renseignements qu'a suscitées le communiqué paru dans la presse le mois dernier, les membres de SYNTEC RECRUTEMENT dont les noms figurent ci-dessous, tiennent à préciser ici les règles qu'ils entendent respecter dans leurs relations avec les candidats et les sanctions qu'ils encourent s'ils ne les observent pas.

- Le conseil en recrutement s'engage, dès son premier contact avec les candidats, à les informer sur le poste à pourvoir de manière suffisamment complète pour leur permettre de confirmer ou non leur intérêt personnel pour une rencontre approfondie avec l'entreprise qui recrute.
- Il ne recourt qu'à des techniques d'analyse éprouvées et qu'il maîtrise.
- Il n'apprécie les candidats qu'en fonction du poste précis qui est à pourvoir sans jamais porter de jugement absolu ou définitif.
- Il s'engage à répondre à chaque candidat et à lui retourner, sur demande, le dossier de carrière qu'il a pu recevoir.
- Il informe les candidats sur l'évolution de leur candidature. Il indique, en particulier, aux candidats rencontrés et écartés qui le demandent les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été retenus, en prenant toutes les précautions nécessaires et en s'appliquant à les aider à mieux se positionner dans leur recherche d'une nouvelle orientation.
- Les dossiers individuels, tenus par le conseil en recrutement dans l'exercice de ces fonctions sont protégés strictement par le secret professionnel comme cela est le cas dans l'éthique des professions libérales, telles que médecins, avocats, conseils juridiques, fiscaux, graphologues, psychologues. . . Aucun élément d'information contenu dans ces dossiers n'est transmis à des tiers sans l'accord du candidat concerné ou en dehors de sa présentation à un employeur potentiel.
- Même en l'absence de toute demande expresse, le conseil en recrutement s'oblige à ne jamais révéler à ses clients l'identité des candidats qui se trouveraient être leurs salariés. Plus généralement, il s'interdit de conduire toute action qui pourrait être préjudiciable à la situation présente des candidats sans leur accord préalable.
- Dans la première phase de sélection des candidatures, des raisons impératives d'ordre interne peuvent obliger l'entreprise à ne pas révéler son identité.
De la même manière, les candidats peuvent souhaiter conserver l'anonymat tant qu'ils ne sont pas retenus parmi les candidatures possibles et n'ont pas confirmé, de leur côté, leur intérêt à explorer plus avant l'opportunité qui leur est présentée.
Le conseil en recrutement respecte strictement la confidentialité qui lui est ainsi demandée par l'entreprise et par les candidats.
- Dans la phase de présentation des candidats, au contraire, le conseil en recrutement s'assure qu'une communication sincère s'établit entre l'employeur éventuel et les candidats potentiels. A la fois pour l'entreprise, dans la description de la société et du poste et, pour le candidat, dans l'exposé de ses caractéristiques professionnelles.
Ces dernières informations sont strictement réservées au client et doivent être traitées confidentiellement.

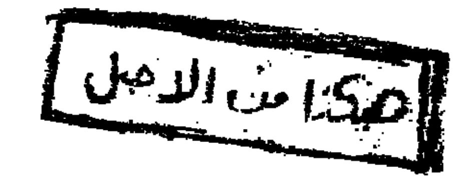
SANCTIONS : Tout manquement aux règles déontologiques, dûment constaté, peut entraîner les sanctions suivantes : blâme, avertissement, suspension provisoire, radiation.

Les membres de SYNTEC RECRUTEMENT sont :

ALEXANDRE TIC — BERNARD JULHIET PSYCHOM — BERNARD KRIEF CONSULTANTS — CORT — CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE — EUREQUIP — INFRAPLAN — KORN FERRY — MANORGA — ORES — PA CONSEILLERS DE DIRECTION — SEFOP — SELE CEGOS — SEMA SELECTION — SIRCA — SPENCER STUART.

Sont en cours d'examen d'adhésion : ALGOE — COG-HEBERT CONSEILS — G.M.V. — SERIFO — QUATERNAIRE EDUCATION — SERTI SELECTION.

Notre code de déontologie est à la disposition de tous les candidats sur demande auprès de Marie-Claude PELTIER, Déléguée de SYNTEC RECRUTEMENT, 3, rue Léon-Bonnat - 75016 PARIS.





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Notre entreprise conçoit et réalise en France et à l'Étranger de très importants ensembles industriels "clé en main".
Les longs délais de réalisations (plus de 5 ans) et les montants considérables engagés impliquent une rigoureuse gestion financière tenant compte de tous les paramètres concernant nos activités et leur évolution.
Nous souhaitons, dans ce cadre, recruter pour le service Études et Opérations Financières un

CADRE FINANCIER

expérimenté, auquel nous confierons la responsabilité des études suivantes :
- Documentation et prévisions financières.
- Suivi financier de l'avancement des contrats.
- Trésorerie prévisionnelle à long terme des "affaires".
- Études financières avec les différents secteurs de l'entreprise.

Les candidats devront :
- être diplômés d'une Grande École de Commerce et/ou de gestion ;
- avoir acquis 5 ans d'expérience qui leur auront permis d'assumer des responsabilités en matière de prévisions financières.

En outre, une connaissance de la gestion de contrats de longue durée serait un atout.
Le poste est situé à Paris.
Les candidatures accompagnées d'un C.V. sont à adresser à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous la référence 76753 M/NUD.

HAVAS CONTACT

jeune chef de projet 90 000 F+

SILVER MATCH (C.A. 60 MF, 90 P.)

prépare sa diversification et vous propose de venir repenser, de son siège parisien, l'ensemble des applications de gestion du groupe autour d'un HB 62-60 conçu pour le TP, en faisant œuvre d'organisateur. Vous devenez ainsi à court terme notre **RESPONSABLE INFORMATIQUE.**
Vous possédez une formation supérieure (ingénieur ou maîtrise) ou êtes issu du rang et avez acquis, chez un conseil ou en entreprise, l'expérience de l'organisation et de la conduite de projet.
Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** à Paris, réf. 3582 LM.

SALOMON à Annecy, leader mondial de la fixation de ski, cherche un :

chef de produit

Skieur alpin et (ou) fond, vous êtes jeune ingénieur ou diplômé d'une ESC et avez une première expérience de marketing. Vous parlez anglais et (ou) allemand. Votre état d'esprit vous permet de vous adapter à un produit dont les critères d'appréciation sont essentiellement techniques.
Votre mission : établir la synthèse de vos observations sur le terrain et des études de marché réalisées par la société, proposer des orientations stratégiques de développement et de distribution, créer les argumentaires et assurer l'information technique des forces de vente.
Écrire à Mme G. DILL à Lyon, réf. 522 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
A VOCATION INTERNATIONALE

recherche
pour son Siège Social PARIS

responsable service gestion personnel mensuel

Directement rattaché au Directeur des affaires sociales, lui-même membre de la Direction Générale

Chargé avec l'aide de spécialistes d'élaborer, coordonner et orienter
- la gestion du personnel mensuel des unités,
- les questions relatives à l'évolution de la rémunération du personnel mensuel,
- les méthodes de qualification en fonction de l'évolution des techniques et des accords nationaux ou régionaux.

Ce poste exige :
- de solides connaissances de gestion du personnel acquises, si possible, dans l'industrie mécanique,
- une formation supérieure universitaire ou grandes écoles,
- des qualités de contacts, des idées novatrices alliées à des capacités d'expression écrites et orales aisées.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec photo et prétentions sous le No 13.012 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Paris 160 000 F +

Area manager France

Groupe industriel européen, C.A. 650 millions de francs, effectifs : 3 000 personnes, importante fabrication de biens de consommation durables destinés à l'équipement domestique, nous désirons intensifier notre pénétration du marché français et recherchons le cadre commercial capable de réaliser nos objectifs ambitieux ; c'est un poste clé.

Rattaché au Directeur commercial de la Division « équipement sanitaire », il sera étroitement associé à l'élaboration de notre politique commerciale « France » qu'il devra mettre en œuvre :
- il disposera d'une équipe de vente — dont 2 chefs de région — d'une quinzaine de personnes qu'il animera et contrôlera ;
- il assurera personnellement la négociation de marchés importants ;
- il prendra toute initiative en vue de la conception, de la réalisation et du suivi d'actions promotionnelles.

Il aura des liaisons fréquentes avec nos services logistiques (Belgique, Italie) et avec nos usines.

Ces fonctions peuvent convenir à un diplômé d'études supérieures (Ecole Commerciale), 35 ans minimum, ayant dirigé avec succès une équipe de vente nationale, connaissant la distribution par grossistes, si possible dans le secteur sanitaire/bâtiment. Une évolution de carrière au niveau européen est parfaitement envisageable.

sélé CEGOS

Adr. let. man., C.V. détaillé, photo, sous réf. 71510/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Diesel Allison

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

1 ingénieur de service après-vente

CONFIRME

sur moteurs diésel, transmissions hydrauliques automatiques pour véhicules industriels et non automatiques, turbines à gaz.
Déplacements en Espagne, Portugal et Afrique du Nord pour 30% du temps à prévoir.
Profil souhaité :
ETACA / OM 1 ou équivalent.
Anglais et espagnol parlés.
Expérience T.P. et/ou marine et/ou industrie nécessaire.

Adresser CV avec photo et prétentions
Service Personnel YM, 5, Bd Galliéni
92231 GENNEVILLIERS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

recherche pour son centre Informatique Européen (Banlieue Sud-Est)

RESPONSABLE des ÉTUDES EUROPE

Le candidat doit avoir une solide expérience du temps réel (encadrement d'une équipe ayant déjà réalisé une application DB/DC sur matériel IBM), une formation Grandes Ecoles (E.C.P., Arts et Métiers, H.E.C., etc.).
Il aura la responsabilité du développement d'applications informatiques sur le plan européen.
Il sera rattaché au Directeur Informatique Europe.

Le poste nécessite une grande disponibilité et des déplacements fréquents en Europe.

Anglais parlé et écrit indispensable.
Allemand apprécié.

Adr. C.V. et prétent. à M. L. OLLIVIER-HENRY, I.H.F., 1, av. Mac-Cormick. — 91130 RIS-ORANGIS.

BANQUE AMERICAINE

recherche
pour son siège parisien

DIRECTEUR ADJOINT

Rattaché au Vice-Président "Marketing" il devra développer et gérer le portefeuille clientèle entreprises.

Le candidat retenu aura :
- une expérience confirmée dans le secteur bancaire,
- un sens réel des contacts commerciaux,
- une excellente connaissance des mécanismes de crédit.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence DA 140. Les candidatures seront traitées CONFIDENTIELLEMENT par COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

SOCIÉTÉ APPARTENANT
A IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES
recherche pour PARIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

POUR TRAVAUX TEMPS-RÉEL VARIÉS SUR MINI-ORDINATEURS
« MULTI-INTERTECHNIQUE »
EXPÉRIENCE SIMILAIRE D'AU MOINS DEUX ANS SOUHAITÉE

Adr. C.V. détaillé avec photo et prétentions au nº 7825 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

Notre groupe leader au niveau mondial
dans sa branche de services
au commerce international
recherche
POUR SA DIVISION TRANSPORTS

ATTACHES COMMERCIAUX

pour ses transports de surface et ses lignes de groupage.
Sans être indispensable la connaissance de langues étrangères est un atout.

Prière de téléphoner pour informations à Madame LAFFONT au 865.44.44

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE
DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour ses activités
d'OPTO ELECTRONIQUE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X – SUP AERO – ESE – CENTRALE – MINES)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF TECHNIQUE DE GRANDS PROJETS

La mission consiste à coordonner les travaux des équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs chargés de l'élaboration d'équipements opto électronique avancés.

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateurs et de gestionnaire
- de bonnes connaissances scientifiques fondamentales
- l'expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel - 1, avenue Decartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

Tektronix®

VENDRE DES TERMINAUX ET DES ORDINATEURS QUI SAVENT MEME DESSINER

Notre image est celle de l'excellence. Nous y tenons beaucoup et c'est elle qui explique notre croissance.
Cette croissance nous amène à compléter notre équipe d'Ingénieurs Commerciaux. La formation tant à nos produits qu'à nos méthodes tient chez nous une grande place. C'est pourquoi nous avons la possibilité d'intégrer des "profils" variés.
Actuellement nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX
débutants ou confirmés réf. KXM01

Ces postes demandent une formation universitaire ou équivalente de type scientifique de préférence en informatique ou en électronique.

INGENIEURS COMMERCIAUX
spécialisés réf. KXM 02

Le profil de base est le même. Il faut de plus posséder une spécialisation en CAO (conception assistée par ordinateur), une orientation Mécanique et quelques années de "pratique".
Le salaire de base est élevé (s'y ajoute une partie variable importante).
Ces postes sont à pourvoir sur PARIS ou le NORD de la France.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (en précisant la référence) à notre Conseil

Plain Champs

INFRAPLAN
Tour de Lyon
185, rue de Bercy
75012 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Centrale, Sup. Aéro, Télécom. etc...)
DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE
Réf. PHT 28/1

INGENIEURS SYSTEMES IBM - CHB
Ref. PHT 28/2

INFORMATICIENS EXPERIMENTES
PROGRAMMEURS, ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS
(MIAG, Maîtrise Informatique, IUT, AFPA ou Diplômes Enseignement Supérieur)

Pour :
ACTIVITE GROS OU MOYENS SYSTEMES DE GESTION..Réf. PHT 28/3
ACTIVITE PETITS SYSTEMES DE GESTION..........Réf. PHT 28/4
ACTIVITE MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT .....Réf. PHT 28/5
ACTIVITE SYSTEME DE BASE OU D'EXPLOITATION . Réf. PHT 28/6
ACTIVITE RESEAUX ET TELEINFORMATIQUE ....Réf. PHT 28/7

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilités sous réf. ci-dessus à :
SG2
12/14, Avenue Vion Withcomb - 75016 PARIS

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

recherche pour assister le Directeur de son
DEPARTEMENT PROPRIETE INDUSTRIELLE

UN INGENIEUR BREVETS

chargé de la rédaction et des examens des demandes de brevets dans les domaines mécanique et électrique.

Le poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles, de 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de la rédaction des brevets et désireux de faire carrière dans la Société, soit dans la fonction propriété industrielle, soit dans les départements techniques.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez votre C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75731 PARIS CEDEX 16, sous référence 79015.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE PRODUCTION

POSITION II

Le candidat sera de préférence un ingénieur de production de 30 ans minimum, ayant de bonnes connaissances en informatique.

Il sera chargé de la mise en place et de l'entretien d'un système de gestion de production.
Il assurera la comptabilité de celui-ci avec les différents traitements informatiques de la Société.

Appointements :.111000F/130000F suivant références.

Adresser lettre .manuscrite avec CV, photo No 12.582 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT

MISSIONS
Au sein de la direction Marketing :
- Il participe à la conception et à l'élaboration des procédés et des technologies de mise en œuvre des gaz dans l'activité industrielle pluridisciplinaire.
- Il assure le suivi des prototypes, détermine les performances, procède aux améliorations, supervise les premières installations industrielles.

IL FAUT
- Un ingénieur généraliste, d'un très bon niveau scientifique.
- Une solide connaissance en mécanique des fluides et en thermodynamique.
- Esprit d'initiation et créativité.

Env. C.V. man. avec indication du salaire actuel à n° 12.843, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ LEADER DANS LE DOMAINE DE LA DISTRIBUTION DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ET DE SYSTÈMES
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Le candidat, de formation ingénieur ou B.T.S., se verra confier un secteur géographique (rég. parisienne) après formation techniq. et ciale. Rémunération attractive suivant expérience et valeur du candidat.
Voiture fournie

Adres. C.V., photo et prétent. n° 13.268 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, qui transmettra.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR PRODUITS CHIMIQUES
(siège Paris - 11e)
rech. pour faire face activité en pleine expansion

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour région parisienne ayant bonnes notions chimie et expérience vente clientèle industrielle.
Rémunération annuelle fixe 75.000 +
Ecr. avec C.V., photo et prétent. n° 4.994 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

LE SECOURS

recherche pour renforcer son équipe Système en vue du lancement de nouveaux projets sous DM IV

HOMME SYSTÈME

Il assure le développement et la maintenance des logiciels système, le suivi du temps réel et de la base des données. Il intervient en tant que conseil auprès des départements études et exploitation.

Le candidat est titulaire d'un DUT ou d'une maîtrise en informatique et possède une expér. d'un an au moins des logiciels GCOS - TDS - IDS - DM IV - GMAP - COBOL 74.

Env. C.V., photo et prétentions, sous référence 659 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Pour postes à responsabilité
1 CHEF DE PROJET
3 ANALYSTES PROGRAMM.
en Cobol, GAP ou PL 1
OPE E.T.T. 71, bd Sébastopol Paris-2e, Mo Réaumur. 233-49-57.

Dans le cadre de la création de deux nouveaux départements
ADAMEL - LHOMARGY
essais des matériaux

INSTRUMENTS S.A.

recherche
pour compléter, à IVRY-SUR-SEINE, ses équipes :

A) DIRECTION ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

réf. 2.08
E.S.E. - ISEN - ISEP ou équivalent
- 30 ans minimum,
- position II ou III A,
- responsable labo,
- études électroniques,
- expérience circuits analogiques, logiques et microprocesseurs.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

réf. 3.01
Formation électronique, diplômé grande école ou autodidacte de valeur.
- 30 ans minimum,
- position III,
- responsable Bureau d'Etudes,
- expérience industrielle indispensable.

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

réf. 2.07
NIVEAU V2-V3
Expérience circuits logiques et microprocesseurs (8080).

B) DIRECTION COMMERCIALE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

réf. 2.02
BASE A PARIS
- déplacements France entière,
- expérience de la vente du matériel de laboratoire industriel souhaitée,
- anglais apprécié.

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN S.A.V.

réf. 2.03
NIVEAU V
- expérience Service après-vente instrumentation électronique (notions microprocesseurs),
- anglais impératif,
- voyages hors France fréquents.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

réf. 3.03
Expérience secrétariat commercial :
- correspondance,
- devis,
- facturation, etc.

Env. C.V., photo et prét. à ADAMEL LHOMARGY Direction du Personnel, 15, av. Jean-Jaurès 94203 - IVRY-SUR-SEINE

Paris.

Responsable de la gestion du patrimoine immobilier

Groupe de Compagnies d'Assurances très connues, notre patrimoine immobilier représente 2.500 logements et s'accompagne d'un budget annuel de travaux de 10 millions de francs. La gestion de ce patrimoine est informatisée.
Nous proposons à un diplômé d'études supérieures — juridiques ou techniques — ayant 45 ans au moins, connaissant le marché immobilier, d'être le responsable de la gestion de ce patrimoine, dans le cadre de notre département financier/immobilier.
Il assurera :
- la mise en œuvre de la politique immobilière du groupe ainsi que le recueil d'informations nécessaires à son élaboration,
- le contrôle et la coordination des opérations menées par les responsables des 3 unités de gestion dépendant de lui et regroupant une trentaine de personnes.

Cette activité implique disponibilité et bonne intelligence sociale.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71511/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Société Services et systèmes Informatiques recherche pour son Informatique interne

ANALYSTE PROGRAMMEUR

2 à 3 ans d'expérience ou I.U.T. débutant
Envoyer C.V., photo et prétent., sous référence 01-ADM T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

FONCTION PERSONNEL

De formation supérieure, vous avez, par vos stages ou une courte expérience, une première connaissance de l'entreprise.

Nous vous proposons de vous intégrer à la Direction du personnel de notre siège (importante société mécanique proche banlieue sud).

Définitions de fonctions, recrutement de collaborateurs et cadres, insertion dans l'entreprise.

Vous aurez ainsi la possibilité d'acquérir une solide connaissance du milieu industriel, connaissance qui vous permettra d'évoluer dans les 2-3 ans vers une fonction opérationnelle dans l'une de nos usines régionales ou vers un poste fonctionnel : formation, rémunération.

Adr. C.V. sous référ. 1.015 à rsc carrières 92, rue Bonaparte, 75006 Paris.

SOLITAIRE SERVICE

département nettoyage recherche :

UN INSPECTEUR CONFIRME

ayant une expérience réelle du nettoyage industriel secteur Paris - région parisienne. - Salaire compétitif. Avantages sociaux. - Larges possibilités de promotion.
Ecrire : B. LAVISSE S.T.E.S., 5, rue Jules-Guesde, 92306 LEVALLOIS.

Diriger, concevoir et réaliser un très important système téléinformatique dans le cadre d'un contrat déjà signé avec les pays de l'Est,
un puissant groupe français d'
INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS RÉEL
recherche pour compléter une équipe de très haute technicité

INGENIEUR EN CHEF

(réf. 678)

CHEFS DE PROJET

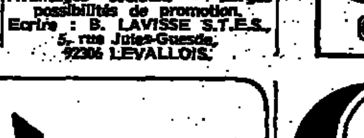
confirmés (réf. 679)

INGENIEURS LOGICIELS

débutants ou presque (réf. 680)

Diplômés de grandes écoles, si possible à l'aise en anglais, ils auront les compétences et selon les cas une expérience plus ou moins confirmée dans le domaine de la mini-informatique en temps réel et de la commutation des messages ou d'un domaine proche.
Basés à Paris, ces postes impliquent des déplacements, voire un séjour possible à l'étranger dans des conditions très motivantes.
Ils débouchent sur de très intéressantes perspectives au sein d'une entreprise en forte expansion.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi, aux heures de bureau, par INFORMATION CARRIERE SVP 11.11 qui mettra les candidats en relation directe avec la société qui recrute.



On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

THOMSON-CSF
SERVICE BREVETS
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant ou ayant quelques années d'expérience
Niveau élevé de formation, très apte à analyse synthèse, rédaction, pour PARIS (8e)

Ecrire avec C.V. à THOMSON C.S.F. Serv. Personnel, 173, bd Haussmann, 75008 PARIS.

L'UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DE BATIMENT
recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES CHEFS DE GROUPE

Les candidats, à ces postes de haut niveau, devront avoir une sérieuse expérience couvrant tous les aspects technico-commerciaux de la fonction.

Basés dans un premier temps au siège de la société en région parisienne, ils pourront se voir confier à plus ou moins longue échéance une direction d'agence en FRANCE.

(S'abstenir en cas d'expérience architecte, Ingénierie ou B.E.T.)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 12.872, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS grandes écoles

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

Ils seront intégrés à des équipes en expansion, pour y mener des études dans des techniques de pointe :
- dispositif hyperfréquence,
- antennes, etc.

destinés à des systèmes de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- LIAISONS AU SOL
- LIAISONS PAR SATELLITES

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Ecrire avec curr. vitae, photo, prétentions à : THOMSON C.S.F. - Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

HENKEL FRANCE

Filiale d'un groupe chimique européen, 1400 personnes, 2 Usines, recherche dans le cadre du développement de son service achats

ACHETEUR MATIERES PREMIERES

Ce poste conviendrait à un débutant ayant une formation commerciale (ESC, DUT) ou niveau 2e cycle de Chimie + IAE.

Le candidat aura si possible une première expérience de l'industrie et la connaissance de l'allemand sera très appréciée

- Salaire x 13 + primes.
- Horaire personnalisé.

Écrire à HENKEL FRANCE DRH BP 111 - 94250 GENTILLY sous réf. M 006.

Henkel

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'ASSURANCE AMERICAINE
rercherche

PROGRAMMEUR

GAP 2 CONFIRME
Connaissance COBOL appréciée.

Matériel actuel : IBM 370/115-DOS/VS, évolution vers un 4331 pour le développem. de télétraitement.
Env. C.V. CIE ST PAUL, 14, rue Ballu, 75009 Paris.

Groupe Industriel
1 000 personnes - Ouest Paris (R.E.R.)
développe un nouveau système «Temps Réel» et recherche un

Responsable Etudes Informatiques

Sous l'autorité du Chef de Service, il est responsable de la mise en oeuvre complète des applications (gestion de production, commerciale, comptable et personnel).

Il anime une équipe de 4 analystes et programmeurs renforcée par des éléments extérieurs en fonction des besoins.

La configuration se compose de 2 systèmes «DIGITAL EQUIPEMENT» reliés par une architecture de réseaux. Saisie et traitements inter-actifs par écran (40).

Le candidat aura une formation d'Ingénieur avec orientation vers l'informatique.

Connaissances du COBOL, BASIC et des systèmes de base de données «Temps Réel» appréciées.

Adresser lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions sous réf. 907 à MEDIA P.A. 9, bld des Italiens - 75002 PARIS - qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

S.E.I.T.A.
(Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes)
recherche
pour sa Direction Générale à PARIS :

UN CADRE, CHARGÉ D'ÉTUDES

LE CANDIDAT DEVRA :
- Etre diplômé d'une grande école commerciale
- Justifier d'une expérience de quelques années dans les études commerciales (qualitatives et quantitatives) acquise, soit dans une société d'études, soit dans une entreprise commercialisant un bien de grande consommation.
- Etre âgé de 30 ans environ.

Au sein du Service Etudes et Prévisions de la Division Marketing et Ventes, Il aura la charge, à partir d'objectifs de recherche qui lui seront fixés, du design d'enquêtes commerciales, de leur suivi et de l'analyse des résultats.

ADRESSER : lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, à :
S.E.I.T.A., Direction du Personnel 53, quai d'Orsay, 75340 PARIS CEDEX 07.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES RECHERCHE POUR SIEGE SOCIAL PARIS

CADRE SERVICE PERSONNEL

35 ans environ.

Diplômé d'études supérieures et ayant déjà une bonne expérience de la fonction.

Il devra connaître la paye du personnel et avoir de bonnes connaissances en droit du travail.

Il jouera un rôle de conseil auprès d'établissements industriels décentralisés et prendra en charge le fonctionnement des services généraux du siège.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous le n° 29.101, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS

PROMOTEUR IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche

NÉGOCIATEUR FONCIER DE HAUT NIVEAU

De formation supérieure, il devra justifier de résultats probants acquis antérieurement

Chargé de la recherche des terrains à bâtir (plus spécialement en province), il devra pouvoir mener les études préliminaires, financières et commerciales et engager les négociations avec les propriétaires et les organismes administratifs compétents.
La poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à : n° 12.992, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

STE IMPORT-EXPORT ALCOOLS TABACS, rech.

CADRE RESPONSABLE ENTREPOTS

Ayant expér. administrative et douanière.
Adr. C.V., photo et prét. à n° 13.281, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Journal « Le Quotidien de Paris »
recherche
Cadre Spécialiste
gestion fichier informatique et technique, prospection abonnem.
Env. C.V. et prét. No 799.625 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui trans.

ORGANISME COOPERATIF
recherche

ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

débutant (e)

Le poste nécessite : une bonne culture générale, une formation juridique et fiscale (niveau licence), le goût du travail en équipe, une excellente capacité de rédaction. Poste à pourvoir en septembre 1979.

Env. C.V. manuscrit + photo et prét. à : G.N.C., 7, avenue Franco-Russe, 75007 PARIS.

P.-D. G. de P.M.E. (négoce) rech. pour l'assister un responsable animation et administration de son Sce commercial France. Salaire env. 100 000 + prime sur objectif. Lieu travail Pontoise. Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo, No 21.613 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, 2e.

Cherche personne compétente août au bord de la mer près pour garder enfants juin-juillet d'Athènes. Ecrire à M. EMM. LIANANTONAKIS, 54, rue Solonos, ATHENES (Grèce).

INFIRMIERE CELIBATAIRE rech. pour internat Rentrée 1979 et mois d'août.
Collège libre de Juilly, JUILLY 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE. Téléph. 436-23-85.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES BANLIEUE OUEST
(25 mn de Paris par autoroute)
recherche

ASSISTANT (E)

Niveau minimum licence pour préparer documents d'enquêtes et suivre le travail du réseau d'enquêteurs.

POST EVOLUTIF
Env. C.V. + photo et prétent. à n° 12.822 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris-1er, qui transmettra.

Elève 1re ch. PROFESSEUR FRANÇAIS pour préparation approfondie aux épreuves anticipées. Tél. 659-24-47.

Si vous voulez participer à l'expansion d'une SOCIÉTÉ FRANÇAISE à l'intérieur d'un

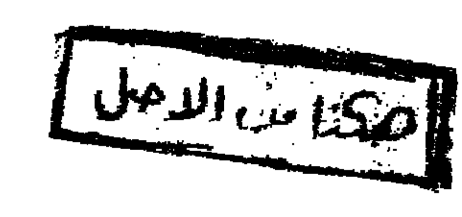
GROUPE MULTINATIONAL

Si vous êtes intéressés,
nous recherchons des

COMMERCIAUX DYNAMIQUES

Formation assurée par nos services
GAINS IMPORTANTS
Fixe élevé et commissions

Téléphoner pour rendez-vous à : M. MIGNON, 271-27-11.



offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL ET DE PRÉVOYANCE
recherche d'urgence

CADRE ATTACHÉ DE DIRECTION
MAITRISE DE DROIT

Connaissance de législation - santé publique
et courte expérience souhaitées

Adr. C.V. détaillé, photo (rét.) et prétentions à : F.N.M.F. Division des relations sociales 56 à 60, rue Nationale — 75640 PARIS CEDEX 13

T.I.T.N.
Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...)
recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES
(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, maîtrises...)
Débutants, option informatique ou confirmés.
pour ses activités logicielles
— temps réel
— gestion transactionnelle (base de données)
— micro-informatique
Envoyez C.V., photo, prét., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT

Impte Société de Services à ASNIERES (Hauts-de-Seine) recherche son

RESPONSABLE
de la comptabilité analytique

Le candidat doit être, soit du niveau comptable 3e échel., soit diplômé d'une grande école commerciale.
Age souhaité : 25 ans min.
Dynamisme indispensable.
Poste à pourvoir rapidement.

Tél. : Mlle BESNARD pr R.-VS 723-26-60 ou 793-38-20

Ecole de Langues Paris recherche

PROFESSEUR D'ALLEMAND
expérimenté
Langue maternelle pour enseignement aux adultes.
Ecrire C.V., photo et prétentions de salaire horaire ss nº 67.605 HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e.

A.T. 3 - A.T.P. ÉLECTRONICIEN
B.T.S. ou D.U.T.
pour responsabilité APRÈS-VENTE MATERIEL D'AUTOMATISME
Expér. technique min. 3 ans.
Voiture de fonction
Déplacements de courte durée
Env. C.V. à : ELECTRONIQUE C.K.S. - B.P. 437 95005 CERGY PONTOISE Cedex

---

Org. Comptable et Conseil Sect. Agric. rech. FISCALISTE, 30 ans mini. E. Nale des Impôts ou DECS expérim. Lieu de travail OISE. Adres. C.V. et photo au CGCFAO BP 318, 60006 BEAUVAIS Cedex.

Sté d'électron. banl. OUEST recherche

● **INGÉNIEUR ÉLECTRONIC.**
pour assurer un poste de technico-commercial sur la France, min. 2 ans expér., anglais technique.

● **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**
Bonne connaiss. ANGL.-ESPAG.

● **INGÉNIEUR INFORMAT.**
— Soit débutant
— Soit expér. en temps réel et en banc de test électron.

Adr. C.V., photo, prétent., au nº T 13.267 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 7502 Paris.

Importante Société de pesage recherche pour sa fabrication balances bascules électroniques AT, électronicien niveau 5, expérimenté en analogique élogique pour études et fabrications de matériel à base de microprocesseur. Poste à responsabilités. Curriculum vitae demandé. Tél. 885-73-47 ou Ecr. ETS MATHIEU, BP 43, 182, r. de Verdun, 94500 CHAMPIGNY.

Famille française ch. J.F. au Pair pr garder enfant 7 ans le soir, journée libre, studio indépendant + piscine + 600 F par mois juin-juillet-août ou + Marbella Costa Del Sol Espagne. Ecr. Spanish home Magazine, Box 379, Marbella, Espagne ou tél. (19-3452) 77-66-00.

Entreprise D'AFFICHAGE recherche

JEUNE CADRE
Rigoureux et entreprenant.
Formation Universitaire ou assimilée, pour inspection et contact en province.
Déplacements très nombreux.
4.500 x 12 + voiture et frais.
Ecrire C.V., joindre photo sous nº 8.639 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INFIRMIÈRES D.E.
pour CENTRE DE SANTE 3, rue du Maroc, Paris (19e).
Se présenter : Service du Personnel, 17-19, rue de Flandre, Paris (19e) (6e étage). Bureaux ouverts de 8 h. 30 à 16 h. ou adresser lettre et C.V. détaillés à Mme le Chef du Personnel

---

DIRECTRICE ou DIRECTEUR
ADJOINT pour l'école d'éducateur spécialisé de VERSAILLES.
Conditions : être âgé de 30 ans min., être éducateur spécialisé diplômé ou assimilé, être licencié ou posséder un titre en équivalence.
Justifier de 5 années d'activité au moins éducative.
Envoy. C.V. et candidature à : G. DREANO 1 bis, rue Louis-Massotte, 78530 BUC

LABO PHARMACEUTIQUE EN EXPANSION
(situé en région lyonnaise)
recrute pour développer ses expérimentations cliniques

UN JEUNE MÉDECIN
Envoyer lettre manuscrite+C.V. réf. nº 799.440 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE DE REPRESENTATIONS INDUSTRIELLES
recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
— Expérience ventes et suivi clientèle appréciée.
— Connaissance langue allemande.
— Connaissances industrie des plastiques souhaitées mais non obligatoires.
— Déplacements fréquents en France et R.F.A.
— Voiture fournie.
— Fixe X. 13 en rapport avec expérience + commissions.

Adresser C.V. à SINPROCHIM 11, rue La Bruyère, 75009 PARIS

ÉDUCATEUR
Centre hébergement Créteil
Expérience adultes souhaitée. Capable s'occup. sect. administ. A partir du 1-6-79. Se prés. le matin, 16, rue de Joly, Créteil, ou téléph. 899-87-96

Groupe Parisien

CHEF DÉPOT CADRE
VAL-DE-MARNE

Energique, animateur organisé, méthodique, bonne santé.

20 personnes pour réception, contrôle, rangement, préparation fichier stock permanent facturation, relation clientèle et autres magasins du groupe.
Libre le 1-10 ou avant.
C.V. + photo + prét. sous nº 66.908 M. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
(H. ou F.) recherché par IMPTE ORGANISATION SIEGE A PARIS

Connaissance approfondie en gestion du personnel et législation sociale nécessaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, ss réf. 20.734 à GRAFA, 11, rue Laugier, 75017 Paris, qui transmettra.

Le Centre scientifique et technique du bâtiment recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE
ou formation universitaire équivalente, intéressé par la recherche, 10 ans minimum d'expér. ds le domaine des équipements du bâtiment et du second œuvre.

Adresser C.V., photo et préten., C.S.T.B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, PARIS (16e).

Centre Nal de transfusion sanguine 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris (15e) rech. pr établissement ORSAY (91)

CONDUCTEUR D'APPAREILS CHIMIQUES
possédant C.A.P. ou B.P.
Salaire brut annuel : 37.700 F.
Adresser C.V. ou téléphoner au 907-78-71, poste 288.

CLINIQUE TOULOUSE recherche

GESTIONNAIRE
Diplômé Ecole Sup. de Comm. 5 ans min. expér. administrative PME, possibilité poste directeur. Adr. diplômes, réf., C.V., photo à nº T 13480 M - Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

T.I.I.B E.T.T
149, av. A.-Briand, 92 Antony
recherche pour région ESSONNE (91)

5 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
avec D.U.T., expérimentés circuits logiques et analogiques plus automatisme
Tél. : 668-25-94

secrétaires

LA DIRECTION MÉDICALE D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

SECRÉTAIRE

ELLE DEVRA :

- avoir le sens de l'organisation et de l'initiative ;
- être dynamique et avoir l'expérience de la préparation des plannings et de la gestion ;
- Anglais parlé et écrit couramment.

Expérience souhaitée dans le domaine du secrétariat médical.

Envoyer candidature : Direction Médicale LABORATOIRES WYETH-BYLA 101, rue de Tolbiac. — 75013 PARIS.

T.I.I.B. E.T.T.
149, av. A.-Briand, 92 ANTONY
recherche

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
Tél. 668-25-94.

SECRÉTAIRES-STÉNODACT.
bilingues allemand
EU-SELEC 63, avenue Franklin-Roosevelt, 8e
Tél. 225-61-10 - 256-37-20.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
UNE SECRÉTAIRE JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉE
Ecrire avec C.V. SECOR 8 bis, rue d'Annam, PARIS 20e

SOCIÉTÉ NEUILLY-SUR-SEINE
Mº PONT DE NEUILLY
recrute
POUR SERVICE EXPORTATION

SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS ALLEMAND

Horaires individualisés
Restaurant d'entreprise

Adres. curriculum vitae à L.R.B. - D.R.S. 162, avenue du Roule 92201 NEUILLY-SUR-SEINE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Cadre supérieur, 46 ans, développant à Paris 8e une société de service dans les domaines du recrutement et de l'export pour les entreprises entre la France et l'Allemagne souhaite rencontrer sa proche

COLLABORATRICE
celle-ci, SECRETAIRE-STENODACTYLO, expérimentée, sera d'âge indifférent mais de bonne présentation, ALLEMANDE ou FRANÇAISE mais BILINGUE et capable de rédiger avec une aisance commerciale en français.
Outre le secrétariat proprement dit, elle assurera l'approche commerciale des clients au téléphone et sera suffisamment libre de sa personne pour s'impliquer dans le développement de l'affaire en acceptant des écarts d'horaire et quelques déplacements en France.
Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo récente, prétent. et délai disponibilité adressés à : Nº 12769 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS 1er.

IMPORTANTE SOCIETE
(secteur pétrolier)
proche banlieue Paris (Nord)
recherche pour ses
Départements techniques
et Commerciaux

SECRÉTAIRES BILINGUES

ANGLAIS - FRANÇAIS
(langue maternelle anglaise)
2 à 3 ans d'expérience
Postes évolutifs.

Env. C.V. et prét. à Nº 12729 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

proposit. com. capitaux

Sté Distribution spécialisée dans un créneau d'activité (C.A. 40 millions de francs) désirant poursuivre son développement, recherche UN OU PLUSIEURS

INVESTISSEURS
Pour prise de contact, Ecr. à JD/405, HAVAS (BP 907) 76002 ROUEN CEDEX

Ingénieur conseil disp. capitaux offre expér. énergies nouvelles. Tél. (63) 59-86-94 CASTRES

Sté rech. INVESTISSEURS 180.000 rapport mens. 8.000 F. Mercure. 754-70-30

enseignem.

PENSION POUR ENFANTS
Ambiance familiale, enseignem. public — 6 - 14 ans. — Château Bellevue 45 Chapelle St-Mesmin. Téléphone : 16 (38) 88-21-16.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. EXEMPLE DE PRIX : VELOURS SUR MOUSSE en 4 m 19,99 F le m2. - Tél. 340-72-72.

information divers

POUR MIEUX CHOISIR votre métier : FRANCE-CARRIERES. En vente à VOTRE KIOSQUE.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS (9e)
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Moussigny, 78-Le Chesnay.

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

EX-P.-D. G., société connue meneur d'hommes, 47 ans

- Grande expérience dans tous les domaines (ING/COMMERCIAL) d'une P.M.I. (y compris EXPORT) :
- Sérieuses références morales et d'efficacité ;
- Grande disponibilité ;
- Langues : anglais, italien.

ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
Discrétion d'honneur assurée.

Ecrire B.P. nº 13 - BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex 92.101.

Centre de Formation professionnelle pour Adultes
cherche emplois pour
AIDES-COMPTABLES
connaissant dactylo
disponibles immédiatement
Tél. 735-18-30 postes 82 ou 37.

ARCHITECTE
37 ans, marié, deux enfants.
5 ans expérience au Moyen-Orient.
Anglais courant.

CHERCHE SITUATION EN AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT. Etudierait toutes propositions.

Ecrire nº 1.057, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEF DE PROJET
- D.E.S. Sciences Eco.
- 28 ans, célibataire.
- Anglais/Allemand/Italien.
- 3 ans d'expérience professionnelle dans l'organisation d'opérations commerciales à l'étranger.
- Etudierait toutes propositions dans le domaine de l'exportation.

Ecrire sous le nº 1.051 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune cadre supérieur
Ingénieur universitaire et gestion
12 ans d'expérience dans les domaines de l'électronique industrielle, spatial, informatique et mécanique, offre collaboration à Société française ou multinationale pour

DIRECTION EN SUISSE
voulant assurer et développer ses affaires en Suisse, sur les plans :
MARKETING, VENTE, MAINTENANCE
Grande expérience dans les contacts et relations franco-suisses. Disponible pour entretien à Paris pendant Salon du Bourget (8 au 17 juin).
Ecrire sous le nº 1.039 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

GESTIONNAIRE INTERNATIONAL
37 ans

Formation : doctorat d'Etat gestion (Dauphine), Docteur en droit américain (HARVARD) International Marketing Institute (HARVARD).
Langues : anglais, espagnol, allemand. - Expérience approfondie dans domaine commerce international, import/export, fiscalité américaine et marketing international. - Excellente pratique droit américain.
Connaissant bien marché U.S. recherche
POSTE hautes responsabilités ds secteur gestion ou commerce international, développement exportation, implantation à l'extérieur (U.S.A.), contrats internationaux.
Base : Europe ou Etats-Unis.

Ecr. nº T 013427 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre supérieur, parlant plus. langues, disponib. pour missions durant w.-e. et jours fériés. Ecr. T 12.274 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Assistante de direction, 34 ans. Tril. angl., espagnol, expérience commerce international et technique recherche poste

COLLABORATRICE
accompagnant
MISSIONS/CHANTIERS A L'ÉTRANGER
Durée variable. Ecrire nº T 013.460 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL
37 ans, exp. contacts à haut niveau, région Sud-Est : PMI administration, connais. gestion micro - informatique, VPC et vente par tél., rech. poste responsabilités dans entreprise ou agence région Marseille.
Ecr. nº T 013389 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE
J.F., 29 ans, 9 ans d'activité bancaire, ch. poste stable secrétaire administrative, service du personnel, tenue des dossiers et salaire.
Ecr. nº T 013424 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

CADRE UNIVERSITAIRE
bilingue anglais français, exp organisation et gestion formation cherc. dans équipe dirigeante poste à responsabilités.
Ecr. nº T 13393 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

29 a., ING. (Grenoble + IAE) offre collaboration efficace pour toute fonction de

GESTION DE PRODUCTION
- 4 ans expér. production moyenne série.
- Connaiss. en informatique.
- Anglais parlé.

TEL. : (32) 38-32-69

LIBRE IMMÉDIATEMENT
Jeune cadre 30 ans, dynamique, 7 a. d'expérience ds entreprise de tourisme pr la promot. des produits et la gest. des ventes recherche poste responsabilité équivalent dans société en expansion région Sud-Ouest. Ecr. Havas Orléans, nº 200.721, 21, r. de la République, 45000 Orléans.

SOYEZ CURIEUX
en Téléph. 577-51-82 (8 h./20 h.), 37 ans, homme, expér. industrie. Services et Conseils. Formation sup. cciale, ingénieur, DES éco. gestion
responsabilités d'entreprise :
— Cciale, vente tous niveaux ;
— Gestion (et contrôle de) ;
— Management ;
— Relations publiques ;
— Expérience techniques.
Rech. opportunité région Paris.

Capacitaire et licencié en droit H. 35 a., plus. ann. d'exp. droit ds Stés et acceptant, si nécess. de se former à une autre discipl. du dr. rech. situation. Ecr. Nº T 013446 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAOUTCHOUC OU DERIVE
Cadre technico-commerc., 36 a. 9 ans d'expérience, contacts avec des stés navales et priv., rech. place sédentaire, visite clients et prospection, étudierait toute proposition.
Ecr. nº T 13.275 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR UNIVERSITAIRE
espagnol, 29 ans, docteur, Sc. Po, maîtrise Droit Univ. Madrid. Rech. poste professeur espagnol, traducteur, rel. publiques. Ecr. M. Carmelo, 5, imp. Delaunay, 75011 PARIS

CADRE EXPERIMENTE
après formation Institut CNAM cherche

STAGE ORGANISATION
Paris/province, 3 mois pr DES.
Ecr. nº T 013.405 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris ou téléph. (35) 71-33-46

DOCUMENTALISTE - DROIT
23 a., dipl. bibl, doc., maît. droit angl., allem., 1 a. exp. éco. droit F. LAPIERRE, 22, av. Kennedy, 93110 Rosny-ss-Bois. Lib. 1-7-79

DESSINATRICE
C.A.P. + 3 ans d'expérience industrie, cherche
EMPLOI EXECUTION OU PETITE ETUDE EN MECANIQUE GENERALE.
Ecr. nº 6030 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHARGÉE D'ÉTUDES
29 ans, célibataire, expérience 5 ans cabinet d'études.
Réalisant études quantitatives et qualitatives ds le cadre conseil marketing. Disponible immédiat.
Ecr. nº 7878 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INGENIEUR RESPONSABLE QUALITY CONTROL ET ANALYTIQUE
Chimie - Biochimie - Microbiol souhaite changement vers industries pharma, cosméto, ferment, aliment.
Ecr. nº 7857 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Institutrice aimerait s'occuper enfant dans une famille, sur la côte, pend. le mois de juillet. Ecr. nº 7864 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF CONFIRME
8 a. responsable service jurid. P.M.E., 8 a. collab. avocat, maîtr.+DES droit privé + inst. droit des aff., angl., ch. situat. stable rapport.
Ecr. nº 1019 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE DE DIRECTION
TRANSITAIRE - 32 ans
12 ans d'expér. dont 3 en Afr. (directeur) recherche poste équivalent Afrique/Extrême-Orient. Triling. franç.-anglais.-allemand. Ecr. nº 7.989 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame vingt années expérience CHEF de PUBLICITE ATTACHEE DE PRESSE, CINEMA, cherche situation similaire stable, licenciée économique. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris nº 67.615 qui transmettra.

---

42 ans, Sc. Eco. Planif. Sc. Po. Org. 15 ans enseignant. Red. études. Prat. Dr. Social et Logt. cherche situation. MALHERBE, 8, passage de la Moselle, 75019

J.H. 28 ans
Formation Lettres et Sc. Hum. Etudes Doctorales en Gestion. Spécialisé en Recherche cciale. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 1034, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Jeune Homme, anglais courant, notion Programmeur Cobol/Ans, débutant, cherche place stable, compagnie aérienne. Libre de suite. Ecrire sous référ. 89504 M, REGIS-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.Fille, maîtrise anglais, licence lettres, ch. travail convenant spécialité. Mlle VERITE Edith, 31bis, rue Charles-Fourier, 75013

BRESIL Y résidant depuis 4 ans, Hme 35 ans trilingue franç., angl., portugais formation et expér. juridique, financ. et promotion av. bonne connaiss. législation, administ. et mentalité locale, rech. poste ou missions de responsab. et d'initiat. Tél. p. interview Paris jusq. 10 juin au 265-19-20 h. b.

Fme, 29 ans, niveau B.T.S., 10 ans d'exp. dont 1 au GABON ch. emploi adjoint au chef comptable en Afrique. Ecr. nº T 013426 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. REFERENCES, ch. emploi ASSISTANTE TECHNIQUE DANS EDITION LITTERAIRE. Ecrire Mme REGARD, 14, rue de la Chaise, 75007 PARIS.

J.H. 29 ans, maîtrise philo, diplôme documentation, ch. emploi. 033-67-26, ap. 14 h.

JURISTE LICENCIE EN DROIT
homologué maîtrise, connaiss. Notariat, 31 a., ch. pl. Cabin. juridiq. ou contentieux Paris ou proche banl. Ecr. nº 75.548 Pub. BLEY, 101, r. Réaumur-2e.

Cadre Femme, 47 a., Suisse permis en règle, sérieuses réf. (banque, sté multinat., cabin. expert comptab.), allemand : lu-parlé, magnéto, anglais : lu, copié, aime magnéto, sens de l'organisation développé, ch. pl. stab. Opéra-Chps-Elysées. Libre 15 sept. Ecr. s/réf. 6618 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transm.

Jeune fille, 26 ans, 2 ans expér. cadre service publicité, traductrice ESIT français - anglais - allemand, cherche emploi intéressant.
Ecr. nº 7872 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre, H. 41 a., DECS, DES économie et gestion 3e cycle CNAM + UV sciences humaines. Exp. comptabilité analytique et générale, contrôle de gestion, DPO, gestion financ., prévision CT et MT, rech. poste direction admin. et fin., chef de compt. Ecr. nº 1040 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE III B formant projet à moyen terme, rech.

MISSION IMMEDIATE et TEMPORAIRE

Pour Direction commerciale ou générale domaine biens d'équipements (si possible télématiq.).
Ecrire à nº 12.749 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Cadre 46 a., issu prof. libérale. Formation juridique et exp. de 20 ann. de pratiq. (content., recouvrem. crédit, procédure, droit civil et commercial) cherche emploi cadre ds serv. cont. (Ets banc. ou de créd., Cies d'assurances ou autr. Sociétés). Ecr. nº 7.874 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 35 a., comptable expérimentée, cherche emploi comptabilité générale 875-07-70.

DECORATEUR ARCHITECTURE D'INTERIEUR
(Arts déco Paris)
bilingue anglais, expérience et réussite prouvées, habitude des responsabilités et des contacts clientèle haut niveau recherche situation en rapport, étudierait toutes propositions à Paris.
Ecrire nº 13.051 Contesse Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J.F., 20 a., institut., animatrice dipl., sér. référ., étudierait ttes propositions pour garder enfants pendant vacances, lieu indiffér. Tél. : 904-43-17 après 20 heures.

Dessin. pétrole 8 a. exp., 31 a. ch. empl. techn. France ou étr. Levy 66 r. R.-Bazille Le Havre.

J. F., 26 ans, trilingue (angl., espagnol), maîtrise d'histoire., exp. gest. d'un centre de loisir, connaissance dactylo, ch. emploi stable pour début sept. Sur Paris et banlieue. Etudierait toutes propositions. Tél. : 645-19-87 de 8 h. à 18 h.

Attaché de direct. commerciale expérimenté cherche poste dans le Val-de-Marne. Tél. : 280-28-31 de 9 h. à 18 h.

CHARGE D'ETUDES URBANISME - TRANSPORT
30 a., niv. doctorat, 5 a. exp., agence d'urbanisme d'agglom. (SDAU, POS, législation urban. études transports circulation). Libre rap. Etud. ttes proposit. Municip., Administ., Bur., Et., Ecr. nº 7.786 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste vidéo et B.F. Expér. enseignement, ch. situation en rapport. Téléphone : 303-58-50.

Etudiant Suisse (22) cherche famille française pour garder les enfants et perfectionner la langue pendant ses vacances. A. GRIESKAMP CH-8965 BERIKON

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses, manuscrits, 50 pages min. Travail tr. soigné. Orthographe assurée. - 337-40-87.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends tr. belle ALFETTA 1,8 l, mai 78, gris métall., 50.000 km, sous garantie Argus négoc. Tél. matin av. 8 h. au 504-21-77 ou écr. Lebihan, 48, r. la Tour-16e

---

Part. vd (1re main comme nve) MERCEDES 200 standard (78), blanche, 27.000 km. Radio-cassettes. Prix : 49.000 F. Téléphoner heures bureau au 285-34-15.

Vds FORD 15 MTS 1968. Vignette 79. Nombreux accessoir. Prix : 1.800 F Téléph. : 993-59-00 (après 19 h.)

motos

Vds HONDA 55 F2 (4 cyl. 78, 3.400 km. Etat impeccable. Prix : 10.500 F - T. : 583-57-50.

divers

R 18 et R 20 - 79
export., peu roulé, garanties. Auto-Paris XV - 533-69-95 63, r. Desnouettes. Paris (15e)

représent. offre

L'immobilier à Nice est plein de ressources. Nous sommes une équipe ambitieuse. Si vous êtes un négociateur expérimenté, venez partager notre réussite. SITA. - Tél. : 16 (93) 82-13-26.

L'immobilier

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

locations non meublées Demande

Paris

Part. rech. appt 6e/7e, 150 m2, imm. récent. Cuisine équipée. Max. : 5.000 F, charges compr. Park. Ecr. : M. DERAI, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Agences s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Pr. AV. VILLIERS, loue Duplex, gd living, 1 chbre, cuis., bains. Téléph. : 924-81-04 (sauf matin)

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
4 PCES 90 m2. Loyer 1.491 F. Charges 347 F.
5 PCES 105 m2. Loyer 1.732 F. Charges 417 F.
S'adresser au gardien 1, av. Nationale, MASSY Tél. : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91 le matin

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pièces Paris, avec ou sans travx, prêt. rive gauche, près Facultés. Ecrire : Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-vs. Gieri au 373-85-81.

Jne couple, pr profess. libérale, ch. appt 5/6 pièces même à rénover dans bel imm. Paris, 5e, 13e, 14e, 15e - 628-59-36

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-Vous, Gieri au 373-05-81

Jean FEUILLADE - 54, av. de la Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 pièces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-23-55

immeubles

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation. Bne catégorie Paris et banlieue immédiate. 11, rue Amiral-d'Estaing, Paris-16e. 720-16-61.

hôtels-partic.

ORLEANS. Plein centre partic. vend grande maison bourgeoise luxueusement aménagée. Très grand conft, calme, jardin boisé Tr. belles dépend. Parfait pour médecin ou tte prof. lib. GIRAUD 19, place Marché-St-Honoré-1er. Tél. : 261-08-77 ou (38) 62-68-93.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet (17e)
Mardi, Jeudi, de 16 h. à 19 h.

locaux commerciaux

PARIS (20e)
Près place Gambetta

A LOUER
LOCAUX COMMERCIAUX
157 m2, niveau rue, haut. sous plafond 5,20 m, avec éventuell. 38 m2 de réserve en sous-sol.
124 m2, niveau rue, haut. sous plafond 5,20 m + 169 m2 de réserve en sous-sol.

ENTREPOTS nfs ou GARAGES
840 m2, pouvant conv. aussi à 32 emplacements. Parkings disponibles. Egal. à louer même adresse bureaux neufs.
SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. — Tél. : 331-65-61.

bureaux

PARTIC. propose bureaux, standg meublés. N.-D.-Lorette et Vincennes. Tél. : 374-83-30.

7e ARRDT, BD ST-GERMAIN
Bureaux standing, 540 m2 sur 2 niveaux divisibles. A céder. Tél. 346-13-00 postes 35.0 ou 37.92

Domicil., Artis. et Commerc. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes statuts. Informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. - A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-88 - 229-18-04

viagers

Vendez rapidement. Conseil, Expertise, Indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

Viager Nice, placement sûr 92 m2, 3 p. cuis. chêne équipée 150.000 + 1.500/mois RAMON, 6, pl. Gare-du-Sud, 93-51-33-52.

Près Foch, hôtel particulier : 8 p., jdin, occupé 74 ans. Cpt + 5.000 rente. LODEL 700-00-99.

Viager occupé
14e DUPLEX ETAGE ELEVE
Confort. 70 m2. 1 tête : 77 ans. Comptant 70.000 F + rente 3.500. P. JOUBERT A Stoops Tél. : 825-42-17 - 49-15

fonds de commerce

OFFRE D'INVESTISSEMENT à MADRID (Espagne)

A VENDRE
CENTRICO HOTEL
CONSTRUIT EN 1970

62 suites
et tous les services annexes

Demande d'informations
à adresser à :
M. MARTINEZ
Calle Alcale nº 161
MADRID 9 (Espagne)

URGENT (92) bel emplacement part. vd avec crédit possible fonds commerce, CADEAUX Tél. au 645-00-69

Cause proche retraite cède moitié ou totalité étude immobilière spécialisée avec réputation 1er ordre, chiffres d'aff. 550.000 F + grosse possibilité. Après 20 h. Tél. 355-48-61

Vends Marseille plein centre Mécanique, Tôlerie, Peinture, Station service. Pompiste libre. Ecrire HAVAS MARSEILLE 32120

VENTE CLINIQUE CHIRURGICALE
32 lits gde ville COTE d'AZUR Ecr. HAVAS, TOULON 16732

usines

Usine moderne Strasbourg 1.500 m2, env 35 collaborateurs très bien formés pour montage en série d'appareils et composants électroniques et électromécaniques à louer en totalité ou partiel. Très bonne situation et possibilité d'extension. Téléph. (88) 78-16-66.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR
Livraison fin 1979.
2 P. et LOCAUX COMMERC.
EXCELLENTE RENTABILITE
PRIX EXCEPTIONNEL
270.000 F av. 50.000 F compt. + crédit personnalisé.
325-63-00

4e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES bd Henri-IV
5 P., 87 m2 environ 5e ét.
Benoist, notaire. 271-23-23.

ILE SAINT-LOUIS - ODE. 42-70
5 pièces. Grand luxe. ASCENS.
BALCON VUE SEINE

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Sur place : lundi, mardi, jeudi et samedi de 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57 et 227-91-45.

PORT-ROYAL, immeuble pierre de taille, 3 pces, 3e ét., 71 m2. 475 000 F. — 535-86-37.

PANTHEON Petit atelier d'artiste ds imm. XVIIe S. rénové, belles poutres d'origine, loggias tt conft. GD CACHET. Px. 330.000 F - 742-24-26.

JARDIN DES PLANTES
Imm. neuf, beau living + 4 chbres, calme, tt cft., park. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

SAINT-SÉVERIN
Pptaire vd comptant, neuf, Studio : entrée, débarras, poutres, cuis. équip. indépendante, salle de bns, wc, 2e ét., clair. Téléph. Trois fenêtres. Calme, sur cour. S/pl. : 9, r. St-Séverin, 10 à 16 h

6e arrdt.

MONTPARNASSE
Appt de caractère, 110 m2
Prix : 800.000 F - 734-36-17

S/LUXEMBOURG
Magnifique triple-récept.
2 chambres, 220 m2. Service.
DORESSAY - 548-43-94

7e arrdt.

RUE DE L'UNIVERSITE
Beau 3 pièces, tt cft. Imm. réc., 83 m2 — 650.000 F — 280-26-23.

ECOLE-MILITAIRE
5 P., Appt. familial, Imm. ancien, soleil, asc. 633-29-17 - 577-38-38.

BAC. Imm. pierre de taille standing.
Très bel appart. familial, 3 récept. + 5 chbres, 220 m2 + chbre serv., cft. 633-29-17 - 577-38-38.

A vdre : LA CAMPAGNE A PARIS, splendide appart. décoré, quartier très sélectionné. 108, rue du Bac, Paris-7e 130 m2, 3 chambres, fonds de cour, avec vue sur jardins. Idéal diplomate. Prix justifié. Agence s'abst. Libre fin du mois pour appeler 222-36-47 ou DENIS CHEVALIER. 265-22-57

PARIS (7e)
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF.
GD 3 PCES - 122 m2
Vue sur jardin, hôtel classé. S/pl. tous les jours 14 h. à 17 h. sauf le dimanche.
SAGE. 359-63-63.
21, av. Montaigne, Paris-8e.

SOLFERINO
Studio luxueux. Cuis. équ., s. de bns, 25 m2 - 551-95-51 - 951-27-57

8e arrdt.

EUROPE 6 P., bains, 2e ét., 200 m2.
Luxueusement aménagé.
Possibilité profess. libérale.
MICHEL ET REYL. 265-90-05.

13e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES
R. Philibert-Lucot, 12 appts de 2 pièces de 34 m2 à 40 m2.
P ROCHELOIS, notaire
Téléph. : 544-38-70.

SAINT-JACQUES. Immeuble récent.
liv., 2 chbres 80 m2 clair, park. 410.000 F. 227-07-06.

PLACE D'ITALIE
Part. vd 3 p. 75 m2 lumineux. Imm. 1970. 2 chbres, sur jardin. Cft. Cave. Avec ou sans park. 350.000 F, sans parking.
Tél. : 331-81-99, le soir.

9e arrdt.

LIVING + CHBRE - 90 m2
Très belle décoration neuve. Jardin d'hiver. Bains luxe + service - 266-27-55

10e arrdt.

230.000 F. LA FAYETTE gd standing.
38 m2 studio + 80 m2 terrasse, 9e étage. 266-27-55.

14e arrdt.

MONTPARNASSE, duplex 125 m2, 6e/7e étage, séjour, 4 chambres — Tél. : 567-22-88.

15e arrdt.

DUPLEIX - 6 PIÈCES
Living, 4 chbres, 2 bains, récent. Park., balc. 890.000 F. ORPI 577-46-10.

52, rue Mademoiselle
2 PIECES DUPLEX
avec jardins privatifs
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
SEFRI-CIME - 538-52-52

16e arrdt.

Jdins TROCADERO, dble récep. + chbre, 118 m2. Décoration gd luxe. Pl. soleil. Ch. serv., box. Px élevé justifié. Tél. 501-88-32.

VICTOR-HUGO Près Place
6-8 P., Imm. 1925, luxueux. 603-01-54 - 293-59-80.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel part. luxueusement rénové
1 APPARTEMENT de 65 M2
1 DUPLEX-JARDIN de 53 M2
11, VILLA SAID. Du lundi au samedi, de 14 h. à 18 h. 30. Téléph. : 500-70-41 ou 958-58-28

17e arrdt.

PARC MONCEAU VUE sur
Particulier de préfér. à part. 5e ét., bel immeuble 4-5 P. sur balc., soleil, 2 bns. 1.350.000 F. Park., loc. Vis. pl. mardi 29 11 à 17 h., 92, bd de Courcelles. Tél. midi, soir : 904-02-92.

19e arrdt.

Me Crimée, bon immeub. ancien plusieurs 2 pces, entrée, cuis., bains, w.-c., duplex possible, soleil, calme. Prix à débattre. Voir tous les jours, 14 h. à 16 h. 3e étage, 28, rue Ourcq. 520-13-57

78 - Yvelines

LE CHESNAY
Résidentiel. Très beau 4 P., 104 m2 + 16 m2 terrasse, dble entr., 2 s. bns., lingerie, 2 park. sous-sol. Bur 870-17-54, p. 340. Soir. 955-33-22.

92 Hauts-de-Seine

Asnières, 2 étage, grand studio cuis., bns, w.-c., chauf. central, 152, bd Voltaire de 11 à 19 hres.

NEUILLY, boul. Maurice-Barrès Exceptionnel s./jardin privatif, dble réception + salle à mang., 2 ch., mezzanine. Décorat. raff. J. DARMON - 278-09-40.

BOULOGNE - BOIS, récent, beau living, 2 ch., cft. Calme. Prix 390.000 F. Tél. : 604-33-94.

NEUILLY MAILLOT
S./bois, avec jardin privatif.
LUXUEUX 6 P. Service - Box 567-47-47, mat.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, résidentiel, près métro, bois, RER, belle restaur. d'immeuble, asc., chauf. central, interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2.P depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place tous les jours 14/19 h., sauf lundi.
38, aven. Franklin-Roosevelt ou GEFIC CTI - Téléph. 723-78-90.

Province

VACANCES ETE-HIVER. MONTAGNE (HAUTE-SAVOIE) : BERNEX, studio, 4 personnes, 139.000 F avec 27.800 comptant ; CHATEL, studio, 4 personnes, 168.000 F avec 33.600 comptant ; MER, Côte d'Azur VAROISE, Hyères-Plage, 150 m. port, stud. 109.000 F avec 21.800 comptant ; 2 et 3 pièces. Gestion assurée. GER, 18 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. T. (94) 65-42-14.

PART. à PART.
Vends studio libre. Entièrement meublé design. Plein sud, face pistes. 42 m2 + terrasse 25 m2. Parking - Cave.
Le Chinaillon - Grand Bornand. Altitude : 1.500 mètres.
Téléphonez au 548-13-69 avant 9 hres ou après 19 hres.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propriétés

SEVRES RESIDENTIEL Hôtel Partic.
7 P., terrasse, vue, jardin 1.850 m2. GERI. 622-54-80.

Près Dieppe ravissant moulin 300 m. de rives, 8 pces, tt cft, parc 8.000 m2. Px 1.200.000 F Tél. (35) 84-56-45

9 km, SENS (89), vends cause départ, anc. ferme aménagée, tt cft, 240 m2 habit. de suite, s/1.900 m2 jard. paysagé. Calme et sécur. 485.000 F. T. 579-60-76

INDRE
A 200 km de Paris
Sur un terrain de 2.300 m2 Authentique fermette berrichonne, très au calme, en limite d'un hameau.
Elle comprend 2 belles pces rustiques de 17 m2 et 26 m2. Dans maison séparée 1 pce de 20 m2. Vaste grange attenante et autres dépendances à transformer. Greniers aménageables carrelés 5/65 m2. Petite ville à courte distance. - Eau. - Electricité. Px 150.000 F. Possib. crédit.
IMMOBILIER DES CHAMPS
79, rue Cazala
36000 CHATEAUROUX
Tél. : 16 (54) 22-69-09
Ts rens. bureau de PARIS : 59, rue La Boétie 75008 PARIS - T. 563-55-66.

SUCCESSION
BORD FORET MONTMORENCY
Gde maison maître. 13 km Paris.
Logement gardien - 5.000 m2
Vue superbe - Calme - Etang
1.500.000 - Bijouterie MP
296-12-08

MORANGIS 91
Villa, 6 pièces, tout confort, cave, garage, terrain 420 m2. PRIX : 530.000 F.
ETI
448-96-23
Ouvert même le dimanche.

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt Proche golf et chevaux 28 min. Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante Choix de modèles Grands terrains. De 630.000 à 910.000 F
Piscine prévue et tennis sur le domaine PARC DES AIGLES
Tél. : (4) 457-32-62.

Rech. pour placement forêts 140 km PARIS SUD
Belle PPTE ELEVAGE
11 hectares seul tenant.
Traversée et bordée par 800 mètres rivière, beaux bâtiments Libre.
DEGRAIS, 89130 DRACY
16 (86) 44-05-28

60 km PARIS NOTRE-DAME
Bonne MAISON
Entrée, séj., cuis., poutr appar 3 ch., bns, chff Jardin et petit bois 1.200 m2. Prix 355.000 F.
Cabinet BLONDEAU-LEBLANC
2, fg Cappeville 27140 GISORS.
Tél 16 (32) 55-06-20

constructions neuves

manoirs

LIMOUSIN (87)
MANOIR XVe BON ETAT ETANG, BOIS.
Près 3 ou 15 ha. LIBRES.
BELLES DEMEURES DE FRANCE TELEPHONE : 387-92-76
68, bd Malesherbes. PARIS-8e

châteaux

Très joli CHATEAU du 19e. 1 h. 30 Paris par autor. Sud, parc magnif. 28 ha, arbres séculaires. Tél. 261-52-09

villégiatures

ST-TROPEZ (Port) 3 Pièces + balcon, 80 m2, juin, juillet, août, septembre. - Tél. 293-40-15

maisons de campagne

SUD 72, 2 h. PARIS, prox. plan d'eau, gde mais. de camp., tr. bon état., 3 gde p., terr. atten. 900 m2, eau, élect., chff. élect. Px 125.000 F. Créd. tot. vend. financ. s/ 15 a. CIO, 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS. TEL. : 16-43 24-79-16.

Vds mais. camp. cours rénov. Rég. pêche St-Priest-des-Champs 63. Prix 100.000 F. M. NARBONNE, 14, rue du Pressoir, 49800 Saint-Barthélémy-d'Anjou.

EN CEVENNES
Région de VIGAN
Maison XVIIIe, sur caves voûtées, restaurée avec goût, volume classique et régional comportant : cuisine équipée, coin repas, séjour, salon avec cheminées, 4 chbres sur 3 nivx, le 4e aménageable, avec terrain de 350 m2 environ en terrasses, vendue meublée : 280.000 F (agence compr.). Programmes immobiliers du P1 au P4 dans le site privilégié des SAINTES-MARIES-DE-LA-MER. Etude de ts devis et crédit personnalisés.
ASTRUC IMMOBILIER
4 bis, rue Molière, NIMES
Tél. : (66) 36-18-53 et 21-21-38

Pr. GOURNAY-EN-BRAY (76)
100 km Paris - Urgent
Raisons familiales, vends maisonnette : séjour, cuis., 2 ch. Confort. - Sur terrain 4.000 m2. Boisé sapins - Cadre magnifique. 300.000 F. - 357-08-50, hres bur.

villas

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, villa récente, 5 p., garage, combles amén., 3 p., jardin 2.000 m2, Prix : 600.000 F. T. : 052-15-32.

PARIS-19e
VILLA décorée, jardin, garage, terrasse.
BUTTES-CHAUMONT
Px. 1.250.000 F. Prop. 202-14-58.

VESINET 12' R.E.R. CALME RESIDENTIEL S/1.000 m2, villa meulière 250 m2 habitables, 5 chbres, gar. 2 voitures. IMMOB. OUEST. 976-18-18.

maisons individuelles

91-LONGJUMEAU 30 minutes PARIS
Par Autor. SUD, Cars, S.N.C.F. mais. 150 m2 plain-pied, sous-sol total, gar. Combles 150 m2 aménageables. Sur 950 m2 clos. Toit. 4 pans. Tél. 448-93-41.

pavillons

CROISSY résidentiel récent séj., 3 ch., pavil. gardien 2 p. cuis., gar. 2 voit. terr. clos de 690 m2, 785.000 F. T. 027-57-40.

Pav. 130 m2 bord de Marne avec embarcadère privé dépend. sur 400 m2, 500.000 F. Crédit propriétaire : 296-12-08.

AUVERS-SUR-OISE
BELLE DEMEURE ANCIENNE 8 P. TT CFT, S/2500 m2 terr. 240 m2 habitables. Gar. 4 voit. Prix : 925.000 F - Tél. 574-48-77.

terrains

TERRAINS A BATIR
Viabilisés - 960 à 2.413 m2 à QUIEVRECOURT (76) 30 km de la mer - 40 km de ROUEN.
60 à 65 francs le m2
Constructeur à votre choix.
Cabinet DARRE, 26, rue Dénoyelle, 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. (35) 93-07-62.

Limite Saint-Rémy-de-Provence. EXCEPTIONNEL 28.800 m2 pour construction maison 250 m2 Px 300.000 F. T. (90) 72-05-92.

Prox. Deauville. Part. vd terr. 1.000 m2. Tr. belle sit., vue imp. sur mer. Prix : 250.000 F. Ag. s'abstenir. T. 417-01-39.

JOLI VILLAGE DE
HAUTE-PROVENCE
(30 km d'ALLOS)
A vendre TERRAIN de 3.000 m2 viabilisé et constructible
Tél. 499-78-36 après 17 hres

CHEVREUSE Exceptionnel 7.500 m2
3 km RER. Perm. const. 160 m2 47 F/m2. 033-61-40 et 563-94-35.

NOISY-LE-ROI Terrain de 592 m2
viabilisé, pr construction maison individuelle. Vis. ou tél. 14-18 h. « HAMEAU de la LEVRIERE » 045-60-27

CASABLANCA, terr. 48.500 m2 face DERB FEIRARA ex-aviation Voir propriét. BARILARI, 14, impasse St-Amand - 94500 Champigny - Téléph. : 706-31-83.

LOIRET
Particulier vend 15 km sud de Montargis, terrain à bâtir de 1.833 m2. Façade 24 m. Prix : 25 F le mètre. Tél. : 946-52-77, après 18 heures.

fermettes

LOIRET REG. DE GIEN
TRES BELLE PROPRIETE de CHASSE 128 hectares (22 hect. de bois, 106 hect de plaine, avec 2 ETANGS et divers points d'eau pour le gibier. Libre de chasse.
RENDEZ-VOUS DE CHASSE
Style solognot, compren. 1 gd séjour avec cheminée, 3 chbres, cuis., s. bns + cabinet toilette, lingerie, w.-c., chauff. cent., tél.
SURFACE HABIT. 350 M2.
PAVILLON DE CHASSE : composé de 2 très gdes pièces
2 GARAGES - CHENILS
BATIMENTS DE FERME av. logt. fermiers et granges.
LE TOUT EN TRES BON ETAT
Px. 2.560.000 F. Possib crédit.
S.I.T.E
Tous renseig. bureau de PARIS 59, rue La Boétie, 75008.
Tél. : 563-55-66.

Immobilier (information)

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 12 JUIN, 13 h 30
UN PAVILLON à DRANCY (93)
45, rue Henri-Creuzillet
de 3 pces, cuis., entré. s. de bns, w.-c.
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adress. à Me André LAVISC, avocat à PARIS (5e), 78, bd St-Germain. Tél. : 329-60-30. Ts avocats pr. les Trib. de Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil, Pontoise.

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans ce journal à la date du 18-5-79 concernant la vente en un seul lot prévue le MARDI 12 JUIN à 14 h. au Palais de Justice de BOBIGNY, de 21 APPARTEMENTS à BOBIGNY (93) 43-45, rue Georges-Tarral, il est indiqué LIBRE de LOCATION et D'OCCUPATION (voir cahier des charges). Il y a lieu de lire LOCATION et OCCUPATION (voir cahier des charges).
Signé : Me TOURAILLE.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de grande instance de Paris, le JEUDI 7 JUIN 1979, à 14 heures, en 10 LOTS
DANS UN IMMEUBLE A PARIS, 104, RUE SAINT-MAUR

1er LOT, 2e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 40.000 FRANCS	6e LOT, 2e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
2e LOT, 2e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS	7e LOT, 3e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
3e LOT, 5e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 40.000 FRANCS	8e LOT, 3e étage	**APPART.** de 2 P., ent., c., bns, w.c. — MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
4e LOT, 1er étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS	9e LOT, 4e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
5e LOT, 1er étage	**APPART.** de 3 P., ent., cuis., s. bns — MISE A PRIX : 70.000 FRANCS	10e LOT, 5e étage	**APPART.** de 2 P., entrée, cuisine — MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

TOTAL DES MISES A PRIX : 400.000 F
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, Avocat à PARIS, 17, rue Faraday, 75017 PARIS (téléphone 227-71-10) au greffe du Tribunal de grande instance à Paris où le cahier des charges est déposé. Et sur place pour visiter.

VENTE SUR SURENCHERE DU DIXIEME, au Pal. de Just. de Pontoise (Val-d'Oise), le JEUDI 7 JUIN 1979, à 14 h., d'UNE
PROPRIÉTÉ DITE « LE CHATEAU D'HÉROUVILLE »
A HÉROUVILLE (95) - SUPERFICIE : 1 HA 56 A 62 CA
MISE A PRIX : 660.000 F. CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 50.000 F - PR TS RENS., S'ADR. à : 1) la S.C.P. d'avoc. PETIT-MALAVOIX, à Pontoise (032-20-77) ; 2) Me H. FABRE, avoc. à Pontoise (464-69-29) ; 3) Me HAMAMOUCHE, synd. à Pontoise (031-34-15) ; 4) Me POUCHARD, avoc. à Argenteuil (982-22-88).

VENTE PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, LE JEUDI 14 JUIN 1979, à 14 h., APRES LIQUIDATION DE BIENS ET SURENCHERE DU DIXIEME EN UN SEUL LOT
UNE USINE A BOURG-ARGENTAL (LOIRE)
LIEUDIT « ARGENTAL » CONTENANCE : 1 ha 10 a 08 ca
LOUEE - MISE A PRIX : 110.000 FRANCS
S'adr. à Me Jacques LYONNET DU MOUTIER, Avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris-1er - Tél. : 260-20-49 — Me J.-M. GARNIER, Syndic, 63, boulevard St-Germain, à Paris-5e — Me Robert GARNIER, Syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris. Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 11 juin 1979, à 14 heures.
IMMEUBLE SUPERF. 712 m2. Autrefois à usage de Dispensaire et de Clinique.
PARIS (18e), 46, bd de CLICHY, dans CITE DU MIDI, nos 16 et 18.
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adr. Me GIRY, avoc. à Paris (8e) 12, av. Montaigne, tél. 359-13-28, et sur place pr vis. le 28 mai 1979, de 14 à 15 h.

Vente Palais Justice NANTERRE. Mercredi 6 juin 1979, 14 h. EN 2 LOTS
BOURG-LA-REINE (92) - 3, rue HENRI-IV
1) APPART. M. à P. 150.000 F. 3 Pces, cuis., s. d'eau, W.-C. Cave et Garage
2) LOCAL COMMERCIAL ET SANITAIRE - Mise à Prix 50.000 F.
S'adr. Me R. BOISSEL, Avocat Paris (2e), 16, rue des-Petits-Champs. T. 296-62-34

Vente s/surenchères, Palais Justice PARIS. Jeudi 7 juin 1979, 14 heures
PARIS (20e), 10, rue Henri-Poincaré et Passage Planchard, sans no
1) STUDIO - MISE à PRIX : 99.011 Francs. Bât. A 3e étage Lot no 17
2) STUDIO - MISE à PRIX : 88.022 Francs. Bât. A 3e étage Lot no 18
S'adr. Me DRIGUEZ, Avocat, Paris (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule Tél. : 225-13-20.

VENTE au Palais de Justice à PARIS, LUNDI 11 JUIN 1979, à 14 heures EN TROIS LOTS
I - Dans un Ensemble immobilier à PARIS (15e)
9, 11, 13, 15, 17 et 19, rue Georges-PITARD
et 12, 14, 16, rue Alphonse-Bertillon.
1er lot : UN STUDIO. Bât. A, escal. B, au 15e ét., couloir gche, 1re porte droite, compr. entrée, living-room avec kitchenette incorporée. S. de bns avec w.-c. placard. CAVE 1er s.-s.
2e lot : UN STUDIO. Bât. A, escal. A, au 1er ét., couloir gche, porte gche compr. entrée, living-room avec kitchenette incorporée. S. de bns avec w.-c., placard. CAVE, 4e ss-sol.
II - Dans l'ensemble immob. PARC DE LA CROISETTE
à CANNES (A.-M.), Quartier de la Croisette, 12 à 22 bd Alexandre-III - 22 à 32, bd Eugène-Tripet et 5, Traverse Alexandre-III
3e lot - Un Appart., dans Bloc I : Imm. « Les Pins »
au 6e étage compr. hall d'entrée, S. de séjour, 2 chambres, S. de bns, S. d'eau, cuisine et loggia. CAVE et EMPLACEMENT DE VOITURE.
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISES A PRIX : 1) 100.000 F - 2) 100.000 F - 3) 250.000 F.
S'adr. à S.C.P. BRUN et ROCHER, avoc. assoc., 60, r. de Londres, Paris-8e. Tél. 293-50-40. Me Henri CAP, avocat à Paris (17e), 15, av. Carnot. S.C.P. BOGGIO-POLA et MORIN, notaires associés à PARIS (16e) 28, r. Scheffer. Ts avocats pr. Trib. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

VENTE au Palais de Justice NANTERRE, le mercredi 13 juin 1979, à 14 h. EN SIX LOTS
1) UN APPART. à COURBEVOIE (92), 118, rue A.-Silvestre MISE A PRIX : 75.000 F
2) UN STUDIO à COURBEVOIE (92), 234, boulevard Saint-Denis MISE A PRIX : 40.000 F
3) UN APPARTEMENT à NEUILLY (92), 44, rue Ybry MISE A PRIX : 30.000 F
4) UN BOX A NEUILLY (92) - 38/40, bd de la Saussaye - M. à P. : 15.000 F
5) UN ENSEMBLE INDUSTRIEL A COURBEVOIE
18 à 24, rue A.-Silvestre - MISE A PRIX : 350.000 F
6) UN APPART. à COURBEVOIE (92), 1 à 13, rue de Colombes MISE A PRIX : 75.000 F
S'adr. : Me Pierre CHEVROT, avocat, 8, rue Tronchet, PARIS Tél. 742-31-15 - Me SIMONNET, avocat PARIS, 18 bis, bd Arago, 707-30-85. Me BEULE, avocat PARIS, 130, rue de la Pompe. 704-72-11. Me RADET, notaire à Rueil-Malmaison, 121, avenue Paul-Doumer, 977-37-37.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux Enchères Publiques
4 APPARTEM. - 2 STUDIOS - 2 CHAMBRES
(dont UN APPARTEMENT avec UNE TERRASSE de 175 m2 env.)
à PARIS, entre
le BOULEVARD SUCHET et le CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le MARDI 12 JUIN 1979, à la CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
RENSEIGNEMENTS : Me Yves BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, 75008 PARIS - Tél. : 296-16-08, poste 173.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Du 18 juin au 14 septembre à travers le Massif Central

TRAINS DE PLAISIR

Pour tenter de récupérer une partie de la clientèle qui, en vacances, utilise la voiture individuelle, la S.N.C.F. mettra en circulation, du 18 juin au 14 septembre, un train d'un style nouveau. « *L'idée de base*, expliquent les responsables de la Société nationale, *est de profiter du caractère touristique d'une ligne déterminée pour imaginer un voyage qui soit autre chose qu'un simple déplacement d'un point A à un point B.* »

Les passagers du Cévenol entre Paris et Marseille, via Clermont-Ferrand et Nîmes, se verront offrir au départ une carte au 1/1 000 000e, établie par l'Institut géographique national, qui leur permettra de repérer les régions traversées. Ils pourront également se procurer une brochure de quatre-vingts pages dans laquelle figureront une description des sites, un choix de promenades, les possibilités d'hébergement. Enfin, dans la voiture-bar, entre Issoire et Alès, un animateur se tiendra à la disposition de ceux qui veulent aller au fond des choses.

Un compartiment-détente sera équipé de distributeurs automatiques, d'un magnétoscope à cassettes, de jeux en vidéo, d'un flipper ou d'un juke-box. Lorsque le paysage ne méritera pas le coup d'œil, l'animateur aura mission d'organiser des concours de style radiophonique. Dans la voiture-bar où, à tour de rôle, des artistes locaux exposeront leurs œuvres, le buffetier de la gare de Clermont-Ferrand proposera aux voyageurs des spécialités régionales (charcuterie et fromages).

Il n'y aura pas de wagon-restaurant, mais des plateaux-repas seront servis en première classe.

Le Cévenol circulera tous les jours : départ de Paris à 8 h. 45, arrivée à Marseille à 19 h. 08 ; départ de Marseille à 12 h. 21, arrivée à Paris à 23 h. 15. Il sera composé de voitures Corail, première et deuxième classe, sans compartiment. L'accueil à bord du train sera « personnalisé » à Paris, Clermont-Ferrand, Alès, Nîmes et Marseille. Les cyclistes pourront embarquer eux-mêmes leurs vélos à bord de la voiture-fourgon, équipée d'un râtelier à... sept places.

Un détail qui a son importance : le prix du billet restera inchangé. En revanche, pour la S.N.C.F. le coût de cette opération sera de l'ordre de 1,5 à 2 millions de francs, frais de publicité compris.

Si cet essai est concluant, la Société nationale envisage de monter, l'an prochain, une opération identique entre Grenoble et Nice. « *Telle qu'elle est conçue, cette expérience n'a qu'un champ d'application limité,* affirme-t-on à la S.N.C.F. *Nous devrions néanmoins pouvoir en tirer des enseignements pour mieux traiter la clientèle touristique sur l'ensemble de notre réseau.* » - J.-J. B.



DANS LA PERSPECTIVE D'UN PLAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le gouvernement va corriger sa politique des transports

Le dernier conseil des ministres a prévu qu'un plan d'économie d'énergie serait étudié d'ici au mois de juin. Dans le secteur des transports, un des plus visés, le ministre, M. Joël Le Theule, vient de créer un groupe de travail chargé, avant de dégager un programme d'économies, de comparer de façon plus précise la consommation respective des véhicules routiers, des trains et des avions.

D'autre part, de nouvelles mesures sont étudiées pour améliorer la sécurité routière et, indirectement, réduire la consommation de carburant : renforcement des contrôles de limitation de vitesse ; création d'une surprime sur les assurances permettant de renforcer l'équipement des routes en dispositifs de sécurité ; mise en place d'un système de permis de conduire à points, c'est-à-dire permettant de supprimer ce permis au bout d'un certain nombre d'infractions, etc.

Les limitations de vitesse seront contrôlées plus sévèrement

Si l'on se réfère au récent rapport Guillaumat sur « *les orientations pour les transports terrestres* », qui sert un peu de bréviaire au gouvernement, la crise de l'énergie ne devrait pas remettre fondamentalement en cause une politique libérale des transports. « *Le risque est grand,* écrivent ses auteurs, *qu'une surestimation de l'importance relative de ce secteur ne serve de justification à un renoncement immédiat au maintien de la concurrence entre les modes de transport, tant s'affaiblit, en période de crise, la confiance dans l'efficacité d'une régulation par le marché.* »

Le rapport Guillaumat reconnaît qu'en période de crise grave, allant jusqu'à une pénurie physique, « *le recours à des répartitions de caractère autoritaire et administratif s'impose* ». Mais il refuse de prendre en considération une telle éventualité, qui modifierait les conditions normales de fonctionnement de l'économie nationale.

De quels moyens disposent les pouvoirs publics pour modifier, et non pour bouleverser, le comportement des usagers des moyens de transport et singulièrement celui des automobilistes ? Les experts prônent, à cet égard, une pression permanente sur les prix. « *Il serait souhaitable,* indique le rapport Guillaumat, *que les prix des carburants croissent à un rythme plus rapide que celui de l'ensemble des prix.* » A titre d'exemple, une augmentation de 15 % du prix relatif du carburant entraînerait, toutes choses égales par ailleurs, une diminution, en 1990, de 4,5 % du volume du carburant consommé et de 3,8 % de la circulation.

Les mesures les plus efficaces portent sur les conditions de fonctionnement et d'utilisation des véhicules, qui peuvent notamment être infléchies par des campagnes d'information. Ainsi le rapport sur les principales options du VIIIe Plan estime que « *les actions prioritaires consistent en un meilleur usage des véhicules et en améliorations importantes apportées dans la conception des véhicules par l'application des techniques qui commencent à être disponibles* ».

Le rapport sur les économies d'énergie dans les transports, pour sa part, établi par M. Merlin, fait état d'économies possibles de 2 millions de tonnes équivalent-pétrole (TEP) à 5,2 millions de TEP, par de simples mesures techniques et réglementaires internes à chaque mode de transport. Des gains de 0,8 million de TEP à 1,6 million de TEP pourraient, en outre, résulter d'infléchissements vers les transports collectifs terrestres des déplacements de personnes, et vers le fer, la voie d'eau et les oléoducs des transports de marchandises.

Ces dernières mesures supposent une modification structurelle profonde du secteur des transports. L'agence pour les économies d'énergie n'a pas, pour ces raisons, retenu comme objectif prioritaire, dans les transports, les glissements d'un mode de transport à l'autre, préférant consacrer ses interventions à l'accompagnement et à l'amplification des « *réflexes naturels* » d'économie d'énergie.

Qu'attendre des énergies secondaires ? « *L'adaptation du secteur des transports à ce genre d'énergies n'est pas un objectif irréaliste à long terme* », estime le rapport Guillaumat. Celles dont on peut envisager l'usage sur une plus grande échelle sont l'électricité, les carburants de synthèse et l'hydrogène. Encore faut-il déterminer avec précision les obstacles technologiques et les limites économiques de tels procédés. Un double objectif pour le gouvernement, préparer demain sans oublier aujourd'hui, mêler à l'esprit d'innovation le courage politique.

JACQUES DE BARRIN.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Pollution sur la plage de la Baule.* — La plage de la Baule (Loire-Atlantique), l'une des plus belles d'Europe avec ses 6 kilomètres de sable, a été en partie souillée le dimanche 27 mai par des boules de mazout provenant du dégazage d'un pétrolier au large. L'an dernier, cette plage avait déjà été atteinte par une pollution comparable.

● *8 millions de tonnes de sel dans le Rhin.* — Le Rhin a drainé environ 8 millions de tonnes de sel vers les Pays-Bas depuis le début de 1979, vient d'indiquer la Fondation Reinwater (eau pure) d'Amsterdam à la veille du congrès des entreprises de distribution des eaux qui commencera le 28 mai à Bâle, et de la deuxième conférence interparlementaire sur le Rhin qui se tiendra les 29 et 30 mai à Strasbourg. La Fondation Reinwater défend les intérêts de trois cultivateurs néerlandais qui depuis octobre 1974 sont en procès avec les mines de potasse d'Alsace qui, selon eux, sont les plus importants pollueurs du Rhin.

● *Suspension de la procédure d'expulsion au Larzac.* — Les procédures d'expulsion engagées à l'encontre des agriculteurs du Larzac sont suspendues pour deux mois et la situation de chaque exploitant concerné par l'extension du camp militaire sera examinée individuellement au cours de cette période, a annoncé le 17 mai le ministère de la défense.

TRANSPORTS

● *La desserte aérienne de la Chine.* — Les Philippines et la République populaire de Chine viennent de conclure un accord aérien au terme duquel Philippine Airlines, qui dessert déjà Taiwan, se voit accorder des droits de trafic sur Pékin. C'est la première fois que les avions d'une compagnie aérienne peuvent à la fois se poser à Pékin et à Taiwan. Afin de pouvoir exploiter simultanément ces deux destinations, Japan Airlines avait dû créer une compagnie distincte, Japan Asia Airways, qui opère sur Taiwan.

● *Chasse au « gaspi » : désaccord du secrétaire général d'auto-défense.* — M. Francis Rongier, secrétaire général du mouvement « auto-défense », qui a pour but de protéger les droits de l'automobiliste, a adressé un télégramme au premier ministre afin d'exprimer son désaccord sur « la chasse au gaspi ». Il lui demande notamment quel est le budget alloué à la campagne d'économie d'énergie et souhaite que soient rendues publiques les mesures d'économie décidées dans le domaine du fonctionnement des administrations.

● *Rectificatif.* — Dans l'article « Comment apprendre à vivre en ville ? » (*le Monde* du 22 mai), l'architecte que nous avons interrogé était M. Roland Simounet, et non Simonnet. D'autre part, dans le même article, il fallait lire « la ville est à la fois un désert (...) et un lieu de solidarité... ».

URBANISME

● *Démolition du casino municipal de Nice.* — La démolition de la façade de l'ancien casino municipal de Nice qui doit faire place à un moderne palais des congrès a commencé. Construit à partir de 1821, le casino situé place Masséna, en plein cœur de la ville, prolongeait par ses arcades un ensemble de façades classées de style génois. A son emplacement sera construit un palais des congrès, plus vaste et plus fonctionnel.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le bassin de la Sambre va pouvoir bénéficier du Fonds spécial d'adaptation industrielle

De notre correspondant

Lille. — Au terme d'un entretien avec les élus du bassin de la Sambre, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a fait savoir que la zone du bassin de la Sambre, de longue date touché par la crise de la sidérurgie, pourrait désormais recevoir des aides du Fonds spécial d'adaptation industrielle.

L'actualité sociale va vite : les projecteurs sont maintenant braqués sur les licenciements annoncés dans le Valenciennois et la Lorraine, et l'on ne parle plus guère de secteurs où la crise de l'acier a pourtant laissé de profondes cicatrices. C'est le cas du Boulonnais, où plus de mille licenciements, intervenus fin décembre 1978, aux Aciéries de Paris-Outreau, n'ont encore trouvé aucune compensation. C'est le cas aussi du bassin de la Sambre, à l'est du département du Nord, où, deux ans auparavant, Usinor abandonnait l'usine de Louvroil pour n'y laisser qu'une friche industrielle, à la vérité des ruines dont on ne sait que faire aujourd'hui.

Dans cette zone de 135 000 habitants, il n'est donc pas étonnant que le taux de chômage, par rapport à la population active, soit l'un des plus forts (près de 11 %), mais l'étrange de la situation est bien que le bassin de la Sambre ne pouvait pas bénéficier de tous les mécanismes mis en place par la DATAR pour faire face à la crise de la sidérurgie, et notamment des crédits du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.). Raison : il n'y a pas de sidérurgie dans la Sambre ! Bien sûr... il n'y a plus de sidérurgie.

C'est ce qui a provoqué l'intervention auprès de la DATAR des élus des principales villes de cette région, qui ont été reçus récemment par M. André Chadeau, en compagnie de M. Maurice Schumann, sénateur (R.P.R.) du Nord. Le bassin de la Sambre — dont quatre cantons sont déjà « primés » à 25 % et cinq à 12 % — pourra désormais bénéficier des crédits du F.S.A.I., à la condition que les industriels s'installant dans le secteur signent une convention par laquelle ils s'engageront à n'embaucher que des sidérurgistes. On compte actuellement mille cinq cents sidérurgistes au chômage dans ce secteur.

Mais cette mesure ne sera pas suffisante pour relancer une politique d'emplois dans l'ensemble de l'arrondissement. La nouvelle usine Medtronic, qui fabriquera des stimulateurs cardiaques, ouvrira à Fourmies dans quelques semaines, mais ne créera qu'une centaine d'emplois.

GEORGES SUEUR.

ENVIRONNEMENT

PLUSIEURS MANIFESTATIONS ANTI-NUCLÉAIRES SONT PRÉVUES EN EUROPE PENDANT LE WEEK-END DE LA PENTECOTE

L'Association des comités écologiques de la région de Creys-Malville, opposée à la construction de la centrale Super Phenix dans l'Isère, vient d'organiser, pendant deux jours, à la Maison de l'amitié de Morestel (Isère), des rencontres sur les problèmes nucléaires.

Il y a été notamment question des possibilités de développement des « énergies douces », qui permettraient d'envisager un nouveau programme énergétique.

Les écologistes ont profité de l'occasion pour annoncer leur prochain programme d'action. Il s'agit essentiellement de la manifestation internationale de la Pentecôte qui se déroulera dans différents pays d'Europe. Pour le sud-est de la France, un rassemblement pacifique est prévu à Cavaillon (Vaucluse).

Pour la région Rhône-Alpes, une opération « dimanche-exode » sera organisée. Des militants de la région effectueront le trajet Malville - Saint - Maurice - l'Exil (Isère). Des haltes sont prévues dans les villes traversées et aux points de rencontre, les responsables parleront des « dangers » du nucléaire civil et militaire et des énergies de remplacement.





EN ILE-DE-FRANCE

SUR 200 KILOMÈTRES EN AVAL DE PARIS

Grande toilette pour les rives de la Seine

Après avoir été au début du Moyen Age l'un des grands axes de pénétration militaire, notamment pour les Normands, la Seine est devenue depuis près de deux siècles une importante voie navigable avec un trafic peut-être trop important pour son faible débit et sa modeste profondeur de 5 mètres au plus. Si l'on ajoute les nuisances dues à la présence des millions d'habitants de l'agglomération parisienne, la Seine a connu bien des soucis en aval de la capitale.

Si la qualité de son eau semble s'être sensiblement améliorée, grâce notamment aux actions menées par l'Agence de bassin Seine-Normandie, le fleuve a vu peu à peu ses berges se recouvrir d'immenses décharges sauvages d'ordures, au point souvent d'en condamner l'accès. *« Après avoir descendu le fleuve en 1977, les conseillers généraux des Yvelines ont pu se rendre compte du contraste saisissant existant entre l'état lamentable des rives et les richesses touristiques qu'il serait possible d'exploiter sur les sites voisins »*, précise M. Laurent Clément, préfet des Yvelines. *« La décision a été prise de mener une action d'envergure pour sauver les berges du fleuve dans toute la traversée du département et aussi les rives des nombreuses îles, soit au total 200 kilomètres. »*

Pour l'année 1978, un programme de 1 600 000 francs a été prévu, financé à 50 % par l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, à 39 % par le département et à 11 % par les vingt-sept communes du syndicat de la vallée de la Seine. De 1979 à 1982, 1 000 000 de francs de travaux seront réalisés chaque année, ce qui représente sur cinq ans une dépense globale de l'ordre de 6 millions de francs, uniquement pour le nettoiement et l'embellissement des berges.

L'opération la plus délicate, la plus coûteuse, concerne la consolidation des berges. Rongés par les pollutions de toutes sortes, usés par le courant et dévastés par les crues, les flancs du lit du fleuve ont, depuis quinze ans, été « réparés » au coup par coup. Ici des palissades métalliques ont été enfouies dans le sol, là quelques dizaines de mètres de rivage cimentés... Le plus souvent, la solution choisie a autorisé les entreprises de travaux publics à déverser par camions entiers des matériaux de démolition : blocs de béton et de pierre.

Ces protections inesthétiques contre l'érosion vont être progressivement remplacées par un gazon résistant accroché à des berges de terre en pente douce grâce à des feuilles de plastique. L'aménagement sera particulièrement soigné dans les sites les plus touristiques, où des bancs, des tables et, bien sûr, des poubelles seront installés à l'intention du public, à proximité des plus beaux points de vue.

« L'importance que nous attachons à la qualité de l'environnement dans les Yvelines justifie l'effort entrepris », estime M. Paul-Louis Tenaillon, président du conseil général. *« L'aménagement des berges, qui fera l'objet d'un contrat régional à partir de 1979, mettra l'accent sur les aspects culturel, touristique et sportif des sites. »*

Le « déjeuner » de Renoir

Sans doute en viendra-t-on à guider les promeneurs dans les pas des peintres et écrivains qui avaient choisi la paisible vallée de la Seine pour y chercher l'inspiration, au dix-neuxième siècle surtout, et au début du vingtième siècle. A Chatou, berceau des maîtres de l'impressionnisme et du fauvisme, on découvrira de la berge-jardin le fameux pont peint par Renoir et Vlaminck, mais aussi le site du *Déjeuner des canotiers* du même Renoir. Un peu plus loin, voici le pont de Bagatelle, qui inspira Monet, puis les quais de Seine, immortalisés par Sisley, le vieux pont de Limay, dont Corot fit l'une de ses plus belles toiles. A Chatou, il sera difficile d'oublier le célèbre restaurant Fournaise, refuge de Guy de Maupassant, tout comme le domaine de Monte-Cristo d'Alexandre Dumas père, à Port-Marly, ou encore la grande maison d'Emile Zola, à Médan. *« J'ai acheté une maison, une cabane à lapins, entre Poissy et Triel, dans un trou charmant au bord de la Seine. On ne compte pas un seul bourgeois dans son voisinage »*, écrivait Zola à Flaubert pour lui vanter les mérites de la demeure qui allait devenir le creuset de la littérature naturaliste.

Quelque deux mille élèves des établissements secondaires des Yvelines ont été les premiers à découvrir les sites de la vallée de la Seine. Sur une embarcation du Port autonome de Paris, vingt-six croisières les ont conduits ce printemps de Bougival à Conflans-Sainte-Honorine. Cette initiative des élus, qui fut souvent pour les collégiens l'occasion de prendre un premier contact avec le milieu fluvial, sera renouvelée l'année prochaine.

Elle vise surtout à sensibiliser les jeunes sur la beauté et la fragilité du milieu naturel et surtout sur les ravages de pollution domestique. Car il ne faudrait pas que les rives de la Seine rendues à grand prix au public soient à nouveau souillées demain par ce même public de promeneurs, de touristes et de sportifs.

DAMIEN RÉGIS.

HABITANTS MÉCONTENTS

EVRY-1 : « Nos appartements tombent en ruine »

Evry-I est, comme son nom l'indique, le premier quartier de la ville nouvelle d'Evry (Essonne). Conçu de manière originale (les immeubles composent des pyramides colorées où les appartements ont tous des balcons et terrasses), il abrite aujourd'hui mille cinq cents logements en location et en copropriété pour environ cinq mille habitants, et la vie collective et associative y est particulièrement dense.

Mais, entre la conception résolument moderne d'un tel ensemble, sa réalisation et surtout son entretien, bien des intentions louables se sont altérées.

Ainsi l'Association des habitants d'Evry-I a récemment dénoncé les multiples malfaçons constatées dans les appartements : mauvaise isolation phonique, infiltrations d'eau, apparition de moisissures sur les murs intérieurs, mauvais état des espaces verts, etc. L'énumération, même partielle, pourrait suffire à expliquer la colère des habitants. Mais la meilleure illustration de ces aberrations est donnée par le chauffage « tout électrique » installé, à titre d'exemple, dans la presque totalité du quartier, et sur l'insistance d'E.D.F.

Un chapelet d'anecdotes souligne ses innombrables lacunes : insuffisance notoire des précautions prises lors de la mise en place laissant subsister une menace sur la sécurité ; médiocrité de l'isolation thermique, etc. Il est impossible aux habitants de se chauffer correctement et surtout régulièrement. Des différences de température importantes pouvant être relevées entre deux appartements immédiatement voisins. Ce qui entraîne une augmentation des charges par suite de l'utilisation très abondante du chauffage d'appoint, et pouvant atteindre 1 000 F par mois pour un F-4, etc. Convient-il de procéder à quelques aménagements de détails ou plutôt de reconsidérer l'ensemble des installations défectueuses ? Il revient sans doute au promoteur de le déterminer. « En ce qui nous concerne, cela fait trois ans que nous nous battons et nous n'arrivons même pas à obtenir des informations précises, ni même à trouver un véritable interlocuteur », *s'exclame M. Albert Raimond, un des responsables de l'association.* « En fait, *observe un autre copropriétaire, M. Daniel Piquet-Poccorce,* les gens sont ici animés par l'« esprit ville nouvelle ». Ils croient à leur quartier et s'y sentent plutôt bien. Leur fureur est d'autant plus grande qu'ils disposent de logements agréables, mais qu'ils ne peuvent utiliser parfaitement en raison des mauvaises conditions de la mise en service. »

STÉPHANE BUGAT.

SITE MENACÉ DANS L'ESSONNE

L'armée a-t-elle besoin de l'Etang-Vieux à Saclay ?

Creusé entre 1680 et 1685 sur 35 hectares, l'Etang-Vieux de Saclay dans l'Essonne devait, à l'origine, alimenter en eau les bassins du château de Versailles. Aujourd'hui, il est devenu, pour les oiseaux migrateurs, une étape privilégiée entre l'hémisphère Nord et l'Afrique. Plus de deux cent dix espèces y ont été recensées.

Malheureusement, selon l'Association parisienne ornithologique (APO), sur quatre-vingt-une espèces nicheuses, dix-huit ont disparu depuis vingt-cinq ans. La gestion et l'entretien, assurés depuis 1954 par le ministère de la défense qui dispose, autour, d'importantes installations, sont donc mis en cause.

Conformément aux recommandations de l'APO, les dix-huit communes voisines rassemblées dans deux syndicats intercommunaux, ont proposé que l'Etang-Vieux soit classé en réserve ornithologique. Dans un premier temps, cette proposition a semblé retenir l'attention des ministères intéressés. Le préfet de région soulignait lui-même dans une lettre transmise au sous-préfet de Palaiseau le bien-fondé du « classement en non constructible » de la zone concernée dans le cadre du plan d'occupation des sols (POS) de Saclay. Mais les élus locaux ont été récemment informés qu'un arrêté signé par le ministre de la défense le 17 mars 1978 — mais non encore publié au *Journal officiel*, — classe l'Etang-Vieux de Saclay dans le domaine public de la défense, ce qui interdit strictement tout projet de réserve naturelle.

Au cours d'une conférence de presse, M. Rémy Baudin, président du syndicat d'aménagement du plateau de Saclay, a dénoncé cet *« arrêté absurde qui, dans son imprécision, paraît même inapplicable au tiers »*. *« Nous ne comprenons pas l'intérêt suprême de la défense pour ce terrain »*, a précisé M. Louis Carrive, président du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre. *« Par contre, nous voyons de façon affirmée la nécessité de protéger l'Etang-Vieux. »*

Il y a quelques jours, une réunion d'information sur l'avenir de l'étang a rassemblé plus de six cents personnes, contribuant à renforcer la détermination des élus. Pour l'heure, les partisans de la réserve ornithologique insistent sur l' « *imprécision inquiétante* » des projets de l'armée : il pourrait s'agir de construire une école d'apprentissage pour le C.E.P.R. (Centre d'essai des propulseurs), installée à proximité, leur a-t-on seulement laissé entendre. Quant au conseil municipal de Saclay, il déplore d'autant plus l'obstination du ministère de la défense à l'égard de l'Etang-Vieux qu'il a accepté de voir les installations militaires s'étendre sur une autre partie importante du territoire communal. Ce POS n'en reste pas moins bloqué à la préfecture d'Evry, ce qui, de surcroît, compromet la réalisation d'une ZAC de cent quatre-vingts logements prévus pour la revitalisation du vieux centre de Saclay.

S. B.

A PROPOS DE...

Une rencontre d'« Habitat et Vie sociale »

Les anciens et les nouveaux

Comment améliorer les relations entre anciens et nouveaux habitants des villes et des villages de l'Ile-de-France ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les participants à la journée d'étude organisée récemment à Paris par le club Habitat et Vie sociale (1).

Bon nombre de communes de la région parisienne ont vu, bon gré, mal gré, leur population croître de façon spectaculaire au cours des années passées. Ici, c'est un grand ensemble qui a amené plusieurs milliers d'habitants dans un ancien village, là des lotissements riches de multiples équipements sont venus coexister avec un bourg rural. Ces bouleversements, ont souligné les participants de la journée d'étude, sont à l'origine de trois difficultés : comment la nouvelle population peut-elle s'intégrer dans l'ancienne commune ? Comment peut-elle être représentée au sein du conseil municipal ? Comment les communes peuvent-elles réaliser sans mettre à mal leur budget les grands investissements nécessaires à la croissance de la population ?

L'exemple de Santeny (Val-de-Marne) est particulièrement représentatif de cette première interrogation. En 1972, le village comptait 800 habitants ; en 1974, 2 400. Entre-temps, 400 maisons individuelles ont poussé dans la commune, avec leurs équipements : piscine et tennis privés, centre commercial, groupe scolaire. Les nouveaux habitants de Santeny ont été mal accueillis : l'école ancienne a été fermée et remplacée par une nouvelle, plus éloignée du village. D'autre part, les équipements sportifs ne pouvaient pas être utilisés par les anciens habitants. Mais, en raison du mélange des deux populations enfantines à l'école et des nouvelles ressources fiscales apportées par les nouveaux venus, anciens et nouveaux habitants commencent à savoir vivre ensemble.

L'exemple de la commune des Ulis a permis d'évoquer la représentation de la nouvelle population au sein des conseils municipaux. Les nouveaux arrivants souffrent en effet souvent de devoir attendre plusieurs années avant d'envoyer leurs élus à la mairie alors même qu'ils y sont majoritaires. En 1960, une ZUP naissait sur les communes de Bures et d'Orsay (Essonne), 9 300 logements, 4 000 chambres d'étudiants. Les habitants des Ulis et des deux « communes mères » furent interrogés sur la forme administrative à donner à la ZUP. Enfin, en 1977, un arrêté préfectoral créait la commune des Ulis (20 926 habitants), alors qu'Orsay en comptait 13 500 et Bures 6 900. Les 13 et 20 mars 1977, les premières élections municipales envoyaient les socialistes à la nouvelle mairie.

Question d'argent

Le cas des villes nouvelles est très significatif des difficultés financières que rencontrent les anciennes communes lors de l'arrivée des nouveaux habitants. Ceux-ci, en effet, s'ils apportent de nouvelles ressources fiscales à la commune, sont également sources de charges plus lourdes encore (écoles, équipements, assainissement, etc.) ; d'autre part, les zones d'activités rapportent aux communes plus que les habitants. Or usines et bureaux ne poussent pas au même rythme que les immeubles de logement. C'est la raison pour laquelle les élus des villes nouvelles affirment ne pouvoir équilibrer leur budget que si l'équilibre entre l'habitat et l'emploi est réalisé.

A la lumière de ces expériences, les participants du colloque ont insisté sur la nécessité de développer les études préalables qui permettraient aux élus de connaître les répercussions financières d'une croissance de population et d'étaler leurs obligations financières. D'autre part, l'information devait permettre aux nouveaux habitants de connaître leurs nouvelles charges. Le club Habitat et Vie sociale a, enfin, souligné la nécessité d'une formation des élus et d'une représentation rapide des nouveaux arrivants dans les conseils municipaux.

M.-C. ROBERT.

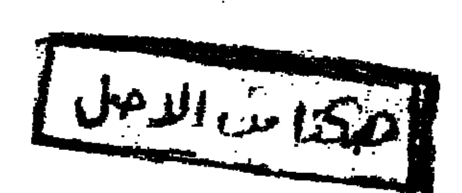
(1) Club Habitat et Vie sociale, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.

EN BREF...

● *Nourritures spirituelles à Orly.* — Les aumôniers d'Orly-Sud ont récemment ouvert, au premier étage de l'aérogare, un point d'information où il est possible de trouver livres ou revues à caractère religieux, et des interlocuteurs pour bavarder de choses et d'autres. Des bénévoles y assurent une permanence, les jours ouvrables de 9 h. 30 à 18 h. 30.

● *Musique dans le métro.* — La R.A.T.P. s'associe au Festival musical de l'Ile-de-France en accueillant trois concerts dans les gares du R.E.R. de Vincennes et de Saint-Germain-en-Laye, et dans la station de métro Saint-Denis-Basilique.

Le programme est le suivant : à Vincennes, un concert a été donné le samedi 26 mai. Deux le seront à Saint-Germain-en-Laye, le dimanche 10 juin, à 17 h. 30 (quintette de cuivre), à Saint-Denis-Basilique, le samedi 23 juin, à 15 h. 30 (solistes de France).



Le Monde

économie

ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DE MANILLE

Les pays en voie de développement veulent obtenir un renforcement du rôle de la CNUCED

De notre envoyé spécial

Manille. — Les délégués à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), réunie à Manille depuis le début du mois, abordent ce lundi 28 mai leur troisième et dernière semaine de négociations, en se dégageant tant bien que mal du climat d'apathie qui a régné jusqu'à présent.

Chaque commission de travail (numérotées de un à huit) examine depuis le samedi 26 les projets de résolution déposés par quatre groupes de pays (celui des « 77 » qui regroupe en fait cent dix-neuf nations du tiers-monde réunis dans une alliance politique, les pays développés, les pays d'Amérique latine, les pays socialistes) et mettent au point leurs stratégies respectives. Cela pour affronter les « vrais débats » à l'issue desquels seront présentées les résolutions finales — c'est-à-dire des recommandations adressées aux Nations unies.

Un coup de fouet aux débats vient d'être donné grâce à la réapparition du problème de l'énergie. Cette question, soulevée par onze pays latino-américains qui insistaient pour la mettre à l'ordre du jour, avait été enterrée par les pays de l'OPEP. Elle a resurgi samedi 26 mai dans le projet de résolution des pays industrialisés concernant l'interdépendance. Qualifié de « *provocation* » par les pays de l'OPEP, le texte fait en particulier référence aux difficultés rencontrées par les pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

« *C'est une nouvelle manœuvre des pays occidentaux pour briser l'unité du tiers-monde* », dit-on dans les milieux de l'OPEP. Cette « *provocation* » confirme à leurs yeux que les pays riches ne sont pas étrangers à la « fronde » obstinée de certains pays latino-américains qui, pendant dix jours, a bloqué les débats de la commission chargée d'étudier la question de l'interdépendance. Comme pour confirmer ces allégations, les Etats-Unis font circuler depuis deux jours des études démontrant, chiffres à l'appui, que la hausse des prix du pétrole est un facteur d'inflation et surtout qu'elle aggrave la situation des pays pauvres, dont le déficit risque d'atteindre 40 milliards de dollars en 1979 alors que l'excédent des treize pays de l'OPEP s'élèverait à 29 milliards de dollars (les estimations des Américains se fondent sur une augmentation du prix du pétrole de 10 % en 1979, mettant le baril à 16 dollars).

Ces péripéties ont pris d'autant plus de relief qu'aucun progrès réel n'a été enregistré sur les grandes questions débattues. En fait, aucune d'entre elles ne s'est imposée comme thème mobilisateur de cette cinquième CNUCED. Une telle situation, dit-on dans les milieux des pays industrialisés, conduit à une « *fuite dans l'institutionnel* » : les « 77 », qui n'ont pas réussi à sélectionner des thèmes centraux comme ce fut le cas à Nairobi en 1976 avec le programme intégré des « produits de base » ni à concentrer leur tir sur des objectifs centraux, demandent en fait depuis le début de la conférence que soient renforcés la structure et les pouvoirs de la CNUCED. En dernière analyse, l'enjeu de la conférence tourne autour d'une question : reconnaîtra-t-on à la CNUCED le rôle de coordinateur de l'économie mondiale ?

Très clairement, le projet de résolution déposé par Cuba au nom des « 77 » précise : « *Il doit être reconnu sans équivoque que la CNUCED est l'instrument principal de l'assemblée générale pour les négociations économiques internationales qui ont trait au commerce et aux problèmes connexes de développement économique, notamment celles qui concernent l'instauration du nouvel ordre économique international.* » Les « 77 » demandent en outre par ce texte que la CNUCED soit dotée de ressources suffisantes pour lui permettre de bien jouer ce rôle. Cependant, tout en soulignant la nécessité de renforcer l'interdépendance, les pays industrialisés sont loin d'être disposés à faire de la CNUCED le grand organisme de conception, de gestion et de contrôle de l'économie mondiale.

La tentation peut être grande pour les « 77 » de dissimuler les lacunes du dialogue Nord-Sud en créant des institutions nouvelles. Il reste que, derrière la « volonté de puissance » incontestable du secrétariat de la CNUCED qui s'identifie aux intérêts du tiers-monde, il y a une idée force : la sacro-sainte loi du marché invoquée par les pays riches pour différer, éluder ou refuser les demandes des pays pauvres masque, en fait, les manipulations de cette loi à leur profit. Il est dès lors assez logique de penser que pour « rapatrier le pouvoir de décision » dans le tiers-monde, la CNUCED doit être dotée d'instruments de contrôle.

Selon les « 77 », les questions de l'interdépendance, du protectionnisme et des ajustements structurels sont inséparables. Le protectionnisme, disent-ils, est l'aveu de l'échec de la politique industrielle des pays développés qui ont trop tardé à transférer vers le tiers-monde des industries en perte de vitesse. La CNUCED doit donc être dotée d'organes de contrôle qui identifient les secteurs à tranférer et veillent à ces opérations.

Approche dirigiste inacceptable pour les pays industrialisés qui disent qu'en économie de marché les gouvernements ne peuvent imposer des réformes de structures aux entreprises privées, et que, d'autre part, les pays pauvres doivent tenir compte des contraintes sociales des pays riches. Aucun compromis ne semble s'esquisser en ce domaine.

Réformer le GATT

Le second sujet d'affrontement en matière commerciale est la question des négociations multilatérales. Le groupe des « 77 » estime que celles-ci se sont déroulées sans eux et ont abouti à des concessions insuffisantes, notamment en ce qui concerne le « *traitement spécial et différencié* ». Ils demandent donc une poursuite de ces négociations donnant à la CNUCED une prérogative d'impulsion qui, dans leur esprit, pourrait aller jusqu'à une réforme du GATT.

Sur ce point non plus les pays industrialisés ne semblent pas prêts de céder, affirmant que les négociations de Genève, qui se sont partiellement terminées en avril, ont abouti à des décisions de libéralisation dont profitera tout le monde. En revanche, ils semblent disposés à faire un geste en ce qui concerne le « système de préférence généralisée » et à prolonger celui-ci au-delà de janvier 1981.

Tous comptes faits pourtant et malgré des gestes de bonne volonté (propriété industrielle, exode des cerveaux), les pays industrialisés campent encore sur des positions fort éloignées de celle des « 77 », bien qu'il y ait en leur sein des divergences. Les pays riches estiment en général que les pays en voie de développement, à cause de leur manque de cohésion, ne seront pas en mesure de faire un véritable « forcing » final. On s'oriente donc apparemment vers un maigre bilan.

La délégation française, qui remplit les fonctions de porte-parole de la C.E.E., a, pour sa part, fort à faire pour dissiper la méfiance qu'a fait naître chez les pays en voie de développement la politique du gouvernement Barre qui, selon certains délégués, « *tend pour sauver certaines industries marginales en difficulté à sacrifier sa diplomatie* ».

PHILIPPE PONS.

Les responsables du scandale financier de Chiasso devant les tribunaux helvétiques

De notre correspondant

Berne. — Le procès des principaux responsables de l'affaire de Chiasso, ce scandale financier sans précédent dans l'histoire bancaire helvétique, qui avait éclaté en avril 1977 dans une filiale du Crédit suisse, s'est ouvert ce lundi 28 mai devant la cour d'assises du canton du Tessin, siégeant à Chiasso même, à la frontière italienne. Au banc des accusés, MM. Ernst Kuhrmeier, ancien directeur de la succursale locale du Crédit suisse, et son adjoint, Claud eLaffranchi. Tous deux sont poursuivis pour abus de confiance, faux dans les titres, gestion déloyale, infractions à la loi sur les banques et aux mesures visant à contenir l'afflux de fonds étrangers en Suisse. En détention préventive depuis deux ans, ils sont passibles de quinze ans d'emprisonnement. Trois autres inculpés, MM. Alfredo Noseda, Alessandro Villa et Elbio Gada. Le Crédit suisse, qui aurait perdu 1,3 milliard de francs suisses (3,3 milliards de francs français) dans cette affaire, s'est constitué partie civile. Le verdict est en principe attendu pour le début du mois de juillet.

Dès qu'elle fut rendue publique, le 11 avril 1977, l'affaire de Chiasso a défrayé la chronique. Dans un communiqué lapidaire, le Crédit suisse annonçait que les responsables de sa filiale, à Chiasso, avaient été suspendus pour avoir outrepassé leurs compétences. Le communiqué ajoutait que « *la banque subira probablement une perte sensible* ».

Transferts frauduleux

Il s'avère rapidement que la succursale de Chiasso avait, à l'insu du siège central de Zurich, détourné des fonds de la clientèle au profit d'une société financière domiciliée au Liechtenstein, la Texon, qui les utilisait pour s'assurer des participations dans des groupes italiens. Tour à tour, les directeurs de l'agence de Chiasso sont démis de leurs fonctions, puis arrêtés sur ordre du procureur du canton du Tessin. A Zurich, cette affaire entraîne la démission du président du conseil d'administration de la banque, du directeur général et de deux de ses adjoints.

Créée en 1961 à Vaduz, avec le concours du bureau d'avocats Maspoli et Neseda de Lugano, qui en assurait l'administration, la Texon servait de couverture pour canaliser des capitaux italiens en fuite. Ainsi, plus de 2 milliards de francs suisses (5 milliards de francs français) provenant de 1 200 clients de la succursale de Chiasso attirés par la garantie du Crédit suisse, ont été frauduleusement transférés à la Texon. Il s'agit notamment de groupes aussi variés que Winefood, le plus grand producteur italien de vin ; Albarella, propriétaire d'un centre touristique près de Venise et de nombreux hôtels ; Ampaglas, producteurs de jouets et de matière plastique ; F.I.C.I., société immobilière de financement, ou Gottardo Ruffoni, spécialisé dans les transports. Mais la Texon a pris des risques inconsidérés. Elle a aussi fait les frais de la baisse de la lire italienne. Alors que la banque évalue ses pertes à plus de 1,3 milliard de francs suisses, ces manipulations auraient rapporté quelques 20 millions de francs suisses (50 millions de francs français) aux accusés.

Le Crédit suisse a repris les actifs de la Texon et s'efforce d'assainir la situation financière des sociétés dont il a hérité pour s'en défaire dans les meilleures conditions possibles. La banque a aussi entrepris d'honorer les engagements de la Texon envers ses clients. Elle a puisé dans ses réserves latentes pour colmater la brèche et, l'an dernier, elle a à nouveau réalisé un bénéfice net de plus de 200 millions de francs suisses.

Ce procès permettra-t-il de faire toute la lumière sur une affaire qui a profondément secoué les milieux bancaires et l'opinion ?

En tout cas, le procès de Chiasso aura contribué à ouvrir un large débat sur le rôle des banques dans la société helvétique. Le Parlement s'en est saisi. La Banque nationale a passé une nouvelle convention avec les banques, réglementant notamment l'usage du secret bancaire et le parti socialiste a lancé une campagne en vue d'un renforcement du contrôle des banques. Enfin, le tribunal fédéral sera appelé à trancher un différend opposant le Crédit suisse à l'Etat, qui lui réclame 293 millions de francs suisses (750 millions de francs français) au titre des intérêts négatifs que la banque était censée payer pour les dépôts étrangers détournés à Chiasso.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

MALGRÉ L'INTERRUPTION DE LA RENCONTRE DE BRUXELLES

La convention de Lomé devrait être renouvelée prochainement

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La conférence ministérielle C.E.E.-A.C.P. (1) a interrompu ses travaux le samedi 27 mai en raison du désaccord entre les deux parties sur le montant de l'aide financière. La Communauté proposait que le volume de cette aide soit porté de 3,4 milliards d'unités de compte (19,72 milliards de francs) dans l'actuelle convention à 5,1 milliards d'u.c. (29,6 milliards de francs) pour les cinq prochaines année. Les A.C.P., qui demandent, sans trop y croire, 10,8 milliards d'u.c. (62,64 milliards de francs) ont trouvé l'offre européenne par trop insuffisante. « *Les négociations reprendront à une date qui sera fixée d'un commun accord lorsqu'il apparaîtra que des progrès sont possibles* », a commenté M. François-Poncet, qui assure la présidence des travaux des Neuf, au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec M. Anchouey, ministre du plan du Gabon et président du groupe A.C.P.

Quel sens chacun des deux camps donne-t-il à cette notion de progrès nécessaire à la reprise des pourparlers ? « *Le plus important pour nous, c'est que nous enregistrions des progrès en ce qui concerne le volume de l'aide financière* », souligne M. Anchouey. « *A mon sens, compte tenu de la façon dont nous avons conduit nos calculs* (2), *notre offre financière n'est pas susceptible d'une modification profonde* », estime pour sa part M. François-Poncet, qui apparemment pense, pour relancer le dialogue, à des aménagements relativement secondaires. Pourtant, le ministre français a la conviction profonde que le fil un instant rompu sera vite renoué :

L'ajournement était-il évitable ? M. François-Poncet affirme qu'il l'attendait et qu'il en avait même prévenu certains chefs de gouvernement africains à la conférence de Kigali. Mais, insiste-t-il, il n'y a d'aucune manière blocage.

Il est vrai que sur les nombreuses questions autres que l'aide financiere, encore ouvertes à la veille de la conférence, les points de vue se sont considérablement rapprochés.

Alors que penser des commentaires un peu aigres entendus samedi matin du côté allemand, commentaires où l'on déplorait — pour en imputer la responsabilité aux Français — le report — échec provisoire auquel on était en train d'assister ? La vérité semble simple : les Allemands, contrairement aux autres Etats membres, seraient disposés a ce que l'enveloppe financiere soit fixée à un montant plus élevé que celui proposé ; ils tiennent à ce que cela se sache. Du côté français, on ne cherche nullement à nier cette « *capacité contributive* » plus élevée, mais on fait remarquer qu'il n'y a rien là d'étonnant dans la mesure où l'aide bilatérale allemande à l'Afrique, comparée à celle d'autres Etats membres et en particuliers de la France, est des plus limitées.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Il s'agit des cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A. C. P.) signataires de la convention de Lomé, dont on négocie le renouvellement.

(2) Les Neuf ont appliqué au montant de Lomé un coefficient d'actualisation de 40 %, qui, affirment-ils, correspond à l'augmentation des prix, depuis la signature de l'actuelle convention, des produits importés de la Communauté par les pays A. C. P : ils y ont ajouté une somme forfaitaire destinée au financement des actions nouvelles, tel le « mécanisme-minerais », qui apparaîtront dans la nouvelle convention.





IMMIGRATION

Les députés débattent du projet gouvernemental sur les conditions de séjour des immigrés

Le projet de loi sur les conditions d'entrée, de séjour ou de sortie involontaire des étrangers en France doit être examiné mardi 29 mai par l'Assemblée nationale.

Adopté au conseil des ministres du 14 mars dernier et présenté par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, ce projet apporte des modifications importantes aux articles 5, 6, 15, 16 et 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 jusqu'à présent en vigueur sur cette question.

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté le texte, en lui adjoignant toutefois des amendements qui tendent à garantir certains droits aux étrangers séjournant en France et, surtout, à éviter une trop grande concentration des pouvoirs dans les mains de l'administration.

Diverses organisations syndicales, politiques, des associations, soucieuses de défendre les libertés et les droits des immigrés, protestent contre le projet du gouvernement. Une trentaine d'entre elles appellent à un rassemblement devant le Palais Bourbon le 29 mai à 18 h. 30.

LA COMMISSION DES LOIS MULTIPLIE LES RÉSERVES

L'Assemblée nationale va-t-elle se prononcer sur la politique de l'immigration (1) ? Rien n'est moins sûr. Car il manque un élément au dossier, un deuxième projet de loi élaboré actuellement par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès de M. Boulin, chargé des travailleurs manuels et immigrés. Ce document précisera les conditions nouvelles d'obtention d'un titre de séjour, point sur lequel le projet Bonnet reste étrangement muet.

L'autorisation de séjour y serait subordonnée à l'exercice d'un travail régulier. La durée de renouvellement de certaines cartes de séjour serait réduite. Or le droit au séjour est « *la pierre d'angle du statut des étrangers sans laquelle aucun autre droit ne saurait exister* », écrit M. Nicolas About (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée. Encore que certains le mettent en cause : pour M. Maurice Charretier (U.D.F.), en effet, « *il n'existe aucun droit à la stabilité absolue* » du séjour des immigrés en France.

Sans cet autre projet frère et déterminant, le projet Bonnet affrontera donc seul les feux de la rampe parlementaire. Si toutefois il arrive à la franchir... En effet, selon M. Forni (P.S.), membre de la commission des lois, qui reprend les arguments développés par les organisations syndicales et les associations soutenant les immigrés (2), le projet est « *irrecevable parce qu'il contient des dispositions incompatibles avec la Constitution et certains principes traditionnels du droit français* ».

Y aura-t-il alors question préalable et renvoi du débat jusqu'à la présentation globale de tous les projets concernant l'immigration, comme l'a proposé à la commission M. Lucien Villa (P.C.F.) ? On le saura mardi.

L'exposé des motifs gouvernementaux a, en tout cas, le mérite de la franchise. Se fondant sur le changement de « *la nature de l'immigration et des conditions de circulation internationale* » il propose d'accroître « *les moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'intérêt national* ». Plus précisément, il estime nécessaire de pouvoir refouler les étrangers qui « *se dérobent aux injonctions d'avoir à quitter le territoire* ».

« *La défense de l'intérêt national justifie-t-elle le recours à des pouvoirs de police renforcés* », s'interroge la commission ? Et pour quels motifs les étrangers seraient-ils expulsés ? Selon le projet gouvernemental, pour entrer en France, désormais, tout étranger devrait « *disposer de moyens d'existence suffisants ou, s'il se propose d'exercer une activité professionnelle, présenter les autorisations nécessaires* ».

MM. Lauriol (R.P.R.) et Hautecœur (P.S.) redoutent, comme les membres du GISTI (Groupement de soutien des travailleurs immigrés), du M.R.A.P., ou du groupe Sans Frontières, l'arbitraire que peut créer l'imprécision des formules.

Le projet gouvernemental étend les mesures d'expulsion prises jusqu'alors pour atteinte « *à l'ordre public ou au crédit public* ». L'étranger en possession de faux papiers ou de papiers altérés pourrait désormais être expulsé. Mais si l'on tient compte, même partiellement, de récents arrêts du Conseil d'Etat, allant à l'encontre de cette logique quelque peu répressive, sans doute conviendrait-il de s'interroger sur le fait de savoir s'il y a ou non volonté « *frauduleuse* » de la part des intéressés ? La commission, à l'initiative de son rapporteur, a adopté un amendement en ce sens.

Bonnes ou mauvaises intentions... Bons ou mauvais étrangers ? Les députés auront encore à dire s'ils acceptent ou non l'expulsion automatique d'un étranger à qui est refusé le renouvellement de sa carte de séjour, mais qui est néanmoins resté sur le territoire national. Demanderont-ils seulement, avec la commission, « *des garanties pour certaines catégories de résidents, et plus particulièrement pour leurs enfants* », comme l'a suggéré M. Jean Foyer (R.P.R.). Cela reviendrait à accorder des garanties à ceux qui, régulièrement entrés, n'ont plus de titre de séjour pour des raisons économiques. Quitte à condamner ceux qui séjournent sur le territoire sans jamais avoir eu de titre à cet effet.

Confusion des pouvoirs

Il est probable que les députés s'interrogeront aussi sur les limites du droit du ministre de l'intérieur à expulser les étrangers. Le groupe communiste demande une restriction de ce droit, des définitions précises et une refonte totale de la procédure d'expulsion, en vue de garantir les droits de la défense de l'étranger menacé. D'autant que si les députés adoptent le projet gouvernemental, l'étranger entré en France comme touriste ne disposera plus d'aucune possibilité de régularisation de sa situation, l'expulsion pouvant être exécutée d'office.

Autre désaccord avec le texte gouvernemental : les députés de la commission refusent l'obligation faite à l'immigré du paiement immédiat des impôts qu'il doit lors de sa demande de renouvellement d'un titre de séjour. Le ministre des finances dispose en effet, estime la commission de moyens efficaces et suffisants à cet égard. Les parlementaires ont également, et avec beaucoup de vigueur, contesté la législation de l'internement administratif sous l'autorité du ministre de l'intérieur en cas d'expulsion, prévue par le texte gouvernemental.

Que ce soit dans les rangs communistes ou socialistes ou également, parfois, dans ceux de l'U.D.F., on semble peu apprécier, écrit le rapporteur, ces innovations « *à certains égards excessives... qui malmènent quelque peu certains principes juridiques* ». Car, si l'on suit la proposition gouvernementale, le ministre de l'intérieur se substituerait au ministre des finances pour les impôts, aux autorités judiciaires pour l'internement, etc. Au-delà du risque de confusion des pouvoirs, l'accroissement des pouvoirs de l'administration, inhérent au projet gouvernemental, suscite des craintes et des controverses. La défense des libertés apparaît en jeu : « *Aujourd'hui ce sont les étrangers, demain, qui en fera les frais ?* » N'y a-t-il pas un danger d'amalgame entre le refus de séjour, le refoulement qui laisse la possibilité de retour et l'expulsion qui interdit définitivement tout retour ?

La commission des lois de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, souligné les limites d'application du projet. Est-ce pour mieux le conjurer ? Elle n'en attend « *pas de miracle* ». Conventions internationales et nombreux accords bilatéraux multiplient déjà les exceptions, de sorte que le nombre d'étrangers susceptibles d'être soumis à cette loi serait, si l'on en croit la commission, relativement limité.

Les problèmes de groupe posés par ce texte ont, en tout cas, fort agité la commission, partagée entre le souci de renforcer l'autorité de l'Etat et celui de sauvegarder les droits de l'individu étranger. Au sein même du gouvernement, l'accord ne paraît pas complet, puisque M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, estime que « *le projet gouvernemental semble traduire un raidissement des pouvoirs publics vis-à-vis des immigrés* ». « *La France libérale dans laquelle nous vivons*, s'interrogeait M. Peyrefitte, le 18 mai dernier, devant l'Union syndicale des magistrats, *ne devrait-elle pas s'orienter dans une voie différente et choisir d'accroître les garanties juridictionnelles accordée à ces hommes déracinés ?* » Pour M. Hubert Dubedout (P.S.), le « *projet de loi ouvrant les portes à tous les abus constitue un tournant pour les libertés, d'où le sentiment de révolte qu'il suscite dans les consciences politiques les plus diverses...* ».

DANIELLE ROUARD.

(1) Lire *le Monde* des 19 et 26 avril.
(2) Parmi elles, la Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la CIMADE, le GISTI, S.O.S.-Refoulement, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, etc.

Près d'un demi-million d'Espagnols en France

Les Espagnols résidant en France sont près d'un demi-million (quatre-cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf au début de 1978, dernier chiffre connu). La moitié d'entre eux environ étaient des femmes et des enfants. Les actifs se répartissaient comme suit selon les dernières statistiques disponibles (ministère du travail, octobre 1976) : 12,4 % de manœuvres, 29,9 % d'O.S. (ouvriers spécialisés), 43 % d'ouvriers qualifiés, soit un total de 85,3 % d'ouvriers, et 10,3 % d'employés, 3,1 % d'agents de maîtrise et techniciens, 1,2 % de cadres.

Depuis dix ans, cette communauté a diminué progressivement : les Espagnols de France étaient au nombre de six cent seize mille cent vingt-neuf au 31 décembre 1968. C'est pourtant l'une des immigrations les plus anciennes avec les Polonais, les Italiens et les Nord-Africains. Elle fut longtemps caractérisée par l'importance du nombre de réfugiés politiques : trois cent mille entre 1936 et 1939 et près de deux cent mille à l'issue de la guerre civile et dans les années qui suivirent.

C'est tout naturellement qu'un grand nombre de ces réfugiés, qui avaient souvent combattu dans les rangs républicains, prirent place aux côtés de la Résistance française, d'autant que le régime de Vichy ne leur laissait d'autre alternative que la déportation. Au début fortement politisés, ils considérèrent longtemps la France comme un refuge provisoire en attendant la chute du régime franquiste. Ils ont tissé des liens privilégiés avec la gauche française, notamment avec le P.C.F. et, surtout, la C.G.T., dont le journal en langue espagnole fut tour à tour toléré et interdit. Puis, leurs espoirs s'amenuisant, ces familles d'exilés se sont progressivement intégrées à la population française. Au 31 décembre 1977, le nombre des Espagnols recensés en tant que réfugiés politiques n'était plus que de vingt-six mille neuf cent trois.

Entre-temps, il est vrai, la nature de la communauté espagnole en France s'est profondément modifiée. Entre 1950 et 1960, Madrid a favorisé l'exode des travailleurs migrants, le rythme des sorties atteignant soixante mille par an. Un accord de main-d'œuvre fut signé en 1961 avec la France. Les causes de départ ne sont plus politiques, mais socio-économiques : manque de travail ; recherche d'un meilleur niveau de vie ; espoir d'une promotion sociale au retour. Du coup, le séjour en France retrouve un caractère souvent provisoire. On assiste en même temps à une certaine dépolitisation de cette nouvelle immigration, si l'on excepte trois périodes : les deux premières en 1958 (grève des transports à Barcelone) et en 1962 (grève des mineurs des Asturies), et le troisième en mai 1968, où l'on vit beaucoup d'ouvriers espagnols participer aux grèves, notamment au sein des commissions ouvrières, copiées sur le modèle ibérique. La même année, la crise du P.C. espagnol, les prises de position du secrétaire général de ce parti, M. Carrillo, condamnant l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et se rendant à Pékin, ont modifié les rapports entre les communistes espagnols et le P.C.F. Le meeting à Montreuil avec la Pasionaria, le 20 juin 1971, avait marqué un pas en direction de M. Carrillo. Mais la tension croissante entre le P.C.E. et le P.C.F. a quelque peu diminué l'audience de ce dernier parmi les travailleurs espagnols affiliés à la C.G.T.

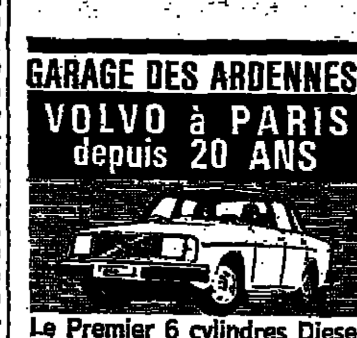
Parents pauvres de l'Europe

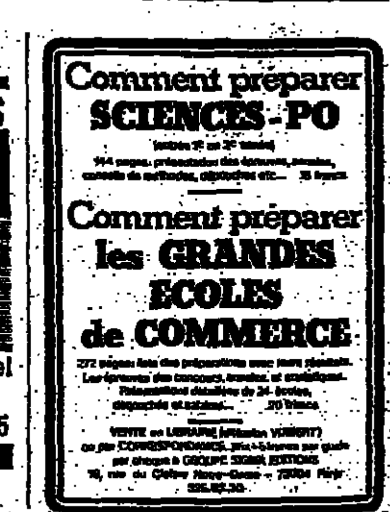
La mort de Franco et les bouleversements politiques qui s'ensuivirent n'ont pas eu d'effet immédiat sur la situation des immigrés espagnols en France. Cependant, le 9 mai 1978, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, rencontrait le ministre espagnol du travail, M. Calvo Ortega, et signait un accord garantissant les droits réciproques des citoyens espagnols et français en matière d'immigration. Ce texte permet à la famille d'un migrant espagnol d'accéder au marché français du travail, en dépit des restrictions apportées l'an dernier dans ce domaine. En fait, il étend à l'Espagne les dispositions de l'accord franco-portugais signé le 7 février 1976, qui abrogeait déjà exceptionnellement l'interdiction du droit au travail pour les familles d'immigrants. Un conjoint ou un enfant de plus de dix-huit ans venant rejoindre en France le chef d'une famille espagnole peuvent désormais obtenir une carte de travail. D'autre part, quelque dix mille Espagnols ont demandé l'aide au retour accordée aux immigrés et à leurs familles qui désirent regagner leur patrie : conséquence, sans doute, de la libéralisation du régime de Madrid.

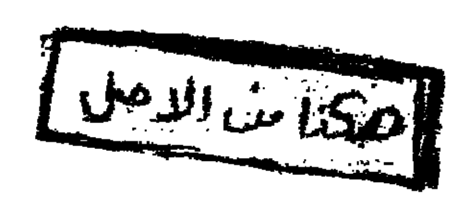
Lors de la signature de cet accord, M. Stoléru avait rappelé, comme l'a fait plus récemment M. Valéry Giscard d'Estaing, l'importance que le gouvernement français attache à l'adhésion prochaine de l'Espagne à la C.E.E. Il avait souligné que la France était prête, dans le cadre de discussions bilatérales, à aménager l'accord de main-d'œuvre de 1961 pour aller le plus possible dans le sens du mémorandum présenté en janvier 1978 par le gouvernement espagnol à la Commission européenne. Les Espagnols devraient bénéficier de la plus large égalité avec les ressortissants des pays membres, par le biais d'un accord transitoire, jusqu'au moment de l'application effective des dispositions communautaires en matière de libre circulation des travailleurs. Le traité de Rome, en son article 7, pose, en effet, le principe de l'abolition de toutes discriminations fondées sur la nationalité dans les domaines de l'emploi et de la rémunération, et affirme le droit pour les travailleurs communautaires de se déplacer librement à l'intérieur des frontières européennes pour y exercer une activité salariée.

Ainsi les immigrés espagnols, à l'instar des immigrés italiens, deviendront-ils des travailleurs européens à part entière. Du moins en théorie. Car dans la pratique, de nombreuses lacunes subsistent, et l'égalité est encore loin d'être établie, notamment dans les conditions d'embauche, la nature du travail et les conditions du logement, où les immigrés italiens sont encore traités comme des parents pauvres de l'Europe.

J. B.







SOCIAL

La seizième conférence des ministres européens chargés des affaires familiales

L'habitat et l'urbanisme doivent acquérir une « dimension familiale »

De notre envoyée spéciale

Athènes. — Les ministres chargés des affaires familiales des pays du Conseil de l'Europe, de la Finlande, de la Yougoslavie et le représentant du Saint-Siège se sont réunis à Athènes, du 23 au 25 mai 1979, sous la présidence du docteur Spyros Doxiadis, ministre des services sociaux de Grèce, afin d'étudier les différents aspects de *« la politique familiale en tant qu'instrument permettant de réaliser l'égalité des chances des enfants »*. L'Année internationale de l'enfance a motivé ce choix. Chaque Etat avait préalablement répondu à un questionnaire dans lequel il fallait définir l'égalité des chances, les obstacles à cette égalité et la politique familiale capable de la promouvoir.

Au cours de la conférence, les participants ont souligné que si le principe de l'égalité des chances avait longtemps reposé sur l'enseignement obligatoire, l'école ne pouvait plus, à présent, suffire seule à cette tâche. L'épanouissement de l'enfant pendant ses premières années et le développement de sa personnalité dépendent de son milieu familial. La préparation des parents à leur rôle d'éducateurs semble donc nécessaire. Les ministres estiment que l'Etat doit apporter un soutien à la famille, mais non *« se substituer à elle »*. Les familles nombreuses ne semblent pas être un facteur en lui-même défavorable au développement de l'enfant. Cependant, leur niveau de vie diminue à chaque naissance, et l'o nremarque que l'obtention de la qualification professionnelle est liée au milieu social.

Trois catégories d'enfants

Un certain nombre de mesures peuvent, d'après les ministres, compenser les inégalités : l'aide financière aux familles les plus démunies, l'allongement du congé de maternité et du congé parental, enfin l'amélioration de la protection sanitaire. Il importe aussi de développer les crèches, les jardins d'enfants, les écoles maternelles pour agir sur les disparités éducatives et culturelles.

L'habitat et l'urbanisme, domaines très négligés de l'avis général, doivent acquérir une *« dimension familiale »* pour répondre aux besoins des enfants, de leurs parents et contribuer à l'égalisation des chances.

Néanmoins, ces mesures demeurent insuffisantes pour trois catégories d'enfants. Deux considérations se dégagent plus particulièrement concernant les enfants handicapés : il est préférable qu'ils soient élevés dans leur famille et que leur scolarisation ait lieu dans un cadre d'enseignement normal.

Les enfants de travailleurs migrants, écartelés entre deux cultures, rassemblent le plus grand nombre de difficultés à surmonter. Certains Etats estiment que la réussite de leur scolarité et de leur intégration passe par la maîtrise de la langue du pays d'accueil, d'autres privilégient la connaissance de la langue et de la vie au pays d'origine.

Les ministres ont proposé, dans l'intérêt des travailleurs migrants et de leurs enfants, un renforcement des contacts entre les pays d'émigration et les pays d'accueil. Se rapportant aux *« enfants privés de milieu familial normal »* — orphelins, enfants battus ou vivant en institution, — les ministres ont affirmé les droits de l'enfant à vivre dans son environnement familial et conseillé le recours, toutes les fois que cela est possible, à l'adoption et au placement dans des familles.

Les ministres ont enfin suggéré que le Conseil de l'Europe pourrait *« promouvoir les échanges internationaux pour les enfants et consacrer un programme de bourses de recherches sur les formes nouvelles de traitement des délinquants et les formes de travail communautaire pour les enfants défavorisés »*.

La prochaine conférence des ministres européens chargés des affaires familiales aura lieu à Rome, en mai 1981. Le thème en sera : « Temps pour le travail, temps pour la famille. »

DOMINIQUE MARIETTE.

● *Le conflit de l'usine Creusot-Loire à Chteauneuf* (Loire). — Ce n'est pas M. Gery, maire de Rive-de-Gier, qui a obtenu de la direction de Marell Creusot-Loire et des grévistes un compromis reconnaissant le droit de grève et la liberté du travail, comme l'indiquait *le Monde* daté 20-21 mai. Le compromis a été signé à la mairie de Châteauneuf, dont le maire est M. François.

La Confédération nationale du logement organisera une semaine d'action du 16 au 23 juin

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *« Nous ne repoussons aucune forme d'action possible. Cela peut aller de la simple pétition jusqu'à et y compris le refus du paiement de l'augmentation de loyer au 1er juillet »*, a déclaré M. Claude Massu, président de la Confédération nationale du logement (C.N.L.) au terme de la dernière journée du trente-neuvième congrès de cette organisation, qui a réuni, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mai, à Saint-Etienne, trois cent vingt-huit délégués représentant les quatre-vingt-cinq fédérations départementales, qui regroupaient, au 31 décembre 1978, cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante-dix-huit adhérents. Le « ras-le-bol » des familles, de plus en plus nombreuses *« à connaître des difficultés de plus en plus grandes »* en raison de la situation économique se traduisant *« par une montée du chômage et en même temps une diminution du pouvoir d'achat »*, s'exprimera du 16 au 23 juin prochain par une semaine d'action *« qui doit être un moment fort de la contestation des intéressés »* et non pas *« une fin en soi »*.

C'est un rapport de forces avec les pouvoirs publics que veut établir ainsi le C.N.L. par ce *« mouvement de masse nécessaire »*, pour reprendre l'expression de M. Massu, président sortant, qui a été réélu.

Les congressistes avaient auparavant adopté des modifications aux statuts pour donner au bureau national des structures mieux adaptées avec, en particulier, la création de quatre sections (locataires H.L.M., accession à la propriété, droit commun neuf et habitat ancien)

Pour la C.N.L., le logement est un problème politique. Aussi, dans le domaine qui est le sien, veut-elle développer une action *« non pas au service d'un parti »*, mais *« pour une politique nationale répondant aux aspirations, aux besoins des familles qu'elle entend défendre et faire agir »*. Encore que certains intervenants aient regretté qu'ait été gommée la référence à la lutte des classes qu'ils auraient aimé voir figurer dans le document d'orientation ; celui-ci a été adopté à une très forte majorité (6 contre les loyers et les charges et 15 abstentions sur 318 votes exprimés).

Pendant trois ans il sera *« la loi, la base de référence de la confédération »*. Dans l'immédiat, l'effort de tous les militants doit viser à obtenir l'arrêt des hausses de loyers, celle des charges (notamment par la taxation du prix du fuel domestique) l'arrêt de toutes les expulsions et des saisies. *« le vote par le Parlement de projets de lois aboutissant à une protection plus grande des locataires et des résidents des foyers, entre autres par la prise en compte des enquêtes de la commission nationales sur les rapports entre locataires et propriétaires; du projet accordant les moyens matériels et financiers aux représentants élus des locataires, des mesures immédiates pour les familles en difficultés, particulièrement à cause des difficultés d'emploi ; la mise en place rapide de conseils d'habitants, élément important de la participation »*.

Dans la résolution finale adoptée à la quasi-unanimité (il n'y a eu que 4 votes contre et 9 abstentions) les congressistes affirment que leurs mandants peuvent, par leur action, *« faire reculer le gouvernement, le contraindre à accorder aux organismes sociaux du logement, notamment les H.L.M., les moyens de l'équilibre de leur budget, sans nouvelle augmentation »*. C'est d'ailleurs dans ce sens que le congrès de la C.N.L. a décidé de lancer un appel *« pour combattre ensemble »* au congrès H.L.M. qui doit se tenir à Marseille du 5 au 9 juin.

PAUL CHAPPEL.

LE CID-UNATI ÉLIT UNE NOUVELLE DIRECTION COLLÉGIALE EXCLUANT M. NICOUD

Les remous provoqués au sein du CID-UNATI par la « succession » de l'ancien secrétaire général, M. Gérard Nicoud, se poursuivent. Le 27 mai s'est tenu à Lyon un congrès extraordinaire du mouvement, au cours duquel a été élue une nouvelle direction nationale collégiale de sept membres. Cette direction collégiale, qui exclut M. Gérard Nicoud, assurera l'administration du CID-UNATI jusqu'à son congrès ordinaire prévu en octobre prochain. La démission du *« leader historique »* du mouvement a été confirmée par les nouveaux responsables, qui ont précisé que M. Nicoud n'était pas « rejeté », mais que *« nerveusement épuisé*, il avait besoin de se reposer quelque temps.

Quelques heures après la tenue de ce congrès, M. Gérard Nicoud a contesté la validité de cette assemblée générale et évoqué l'éventualité de constituer *« un courant au sein du CID-UNATI »*.

Le 8 mai dernier, une « collégiale » nationale du mouvement avait *« accepté la démission »* de M. Nicoud et nommé pour le remplacer un triumvirat ; mais cinq jours plus tard, une nouvelle « collégiale » avait voté sa *« confiance unanime »* au leader et mis fin aux fonctions du triumvirat. Dans la nuit du 15 au 16 mai, enfin, M. Nicoud et ses partisans avaient repris par la force les locaux du siège du CID-UNATI.

CONJONCTURE

L'aggravation de l'inflation

(Suite de la première page.)

La hausse des prix y a été de 10 % en rythme annuel pendant tout le premier trimestre et l'on peut se demander si le ralentissement enregistré en avril (plus 0,5 %) sera confirmé ou s'il ne s'agit que d'une accalmie très passagère.

En Grande-Bretagne, la hausse des prix est repartie de plus belle : + 1,7 % en avril (la plus forte hausse enregistrée dans le pays depuis deux ans). Ce résultat survient après deux fois 0,8 % (février et mars 1979) et 1,5 % en janvier. Que dire enfin de l'Italie où le taux annuel de l'inflation dépasse 18 %, calculé sur les trois derniers mois connus (février, mars, avril) ?

A l'évidence, ces dérèglements auront tôt ou tard des conséquences fâcheuses sur l'activité économique et l'emploi. Aux Etats-Unis, la politique menée par l'administration Carter a déjà eu pour résultat de casser le rythme de la croissance depuis le début del'année. On sort outre-Atlantique d'une période d'activité si longue et si forte que le chômage est encore à un niveau relativement bas. Mais déjà les revenus disponibles des Américains ont nettement baissé (— 4,5 % par rapport à avril 1971).

En Allemagne, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander que le gouvernement jugule la poussée inflationniste qui s'est produite — et avec quelle force — au premier trimestre.

Si Bonn était contraint d'agir en ce sens, l'économie allemande, dont la santé profite actuellement aux entreprises françaises, amorcerait aussi un mouvement de freinage. En Grande-Bretagne, le gouvernement Thatcher va devoir là aussi faire quelque chose tant les hausses de prix et des salaires sont redevenues fortes après les uccès obtenus en 1978, année au cours de laquelle les prix avaient augmenté de 8,3 % après les 16 % de 1977.

En France, le mauvais résultat d'avril (+ 1 %) n'est pas une surprise. Il s'explique par le relèvement des loyers et des prix alimentaires. L'ennui est qu'il sera suivi par d'autres mauvais indices — très mauvais même. — notamment à cause des prix de l'essence en mai).

Cette avalanche de hausses et leur caractère mondial surviennent après les progrès obtenus en 1978, année au cours de laquelle la hausse des prix dans les pays de l'O.C.D.E. était revenue à 7,9 % contre 8,7 % en 1977. Le relèvement des prix pétroliers n'y est évidemment pas étranger puisque l'on estime maintenant dans les pays industrialisés qu'il sera d'au moins de 30 % cette année, peut-être même de 35 % à 40 %... Mais le climat inflationniste actuel s'explique aussi — on a trop tendance à escamoter cet aspect des choses — par l'incapacité des nations développées à prendre des mesures sérieuses pour résoudre les problèmes de l'heure : énergie, gaspillage de toutes sortes, déséquilibre des paiements extérieurs... Le cas des Etats-Unis est, à cet égard, éloquent. Mais la France fait-elle, depuis trois ans, beaucoup pour remédier à cet état de chose ?

ALAIN VERNHOLES.

● *L'Arabie Saoudite* aurait accepté, à la demande des Etats-Unis, de porter sa production de 8,5 à 9 millions de barils par jour, rapporte l'hebdomadaire américain *Newsweek*, dans son numéro du 28 mai. Le magazine souligne que les Saoudiens sont favorables au plan de M. Carter visant à libérer les prix du pétrole extrait aux Etats-Unis. L'Arabie Saoudite aurait donc accédé à la requête de Washington dans l'espoir que cela faciliterait la tâche du chef de l'exécutif américain.

La chambre de commerce et d'industrie de Paris publie deux nouveaux indicateurs d'activité

Le Centre d'observation économique (C.O.E.) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, vient de mettre au point deux nouveaux indicateurs économiques, concernant les agences de publicité et les agences de voyages, secteurs où les données économiques sont insuffisantes ou même font défaut.

Le C.O.E. intervient essentiellement dans trois domaines : l'approvisionnement industriel, le commerce et les services. C'est pour commencer à couvrir ce dernier domaine qu'ont été mis au point les deux nouveaux indicateurs. Calculés mensuellement, ceux-ci seront publiés tous les trimestres. Tous deux ont été établis en collaboration avec les professions.

Pour la publicité, l'opération a été menée avec l'association des agences-conseils en publicité (A.A.C.P.). Le panel retenu regroupe seize des plus grandes agences réalisant 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit plus de la moitié de celui de la profession. Pour le premier trimestre de cette année, les indices font apparaître une augmentation de 11,7 % du revenu brut des agences de publicité par rapport au premier trimestre 1978 (soit une croissance d'environ 2 % en volume).

Pous les agences de voyages, le panel est composé de grandes ou moyennes agences, représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires de ce secteur, soit 4 milliards de francs. La comparaison entre le premier trimestre de cette année et celui de l'année dernière fait apparaître une progression de 18 % de ce chiffre d'affaires, soit une progression d'environ 8 % en volume.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4475	4.4535	— 135	— 105	— 210	— 180	— 510	— 440
$ can. ...	3,8370	3,8440	— 130	— 95	— 225	— 185	— 495	— 425
Yen (100).	2,0225	2,0275	+ 20	+ 40	+ 60	+ 90	+ 260	+ 310
DM	2,3150	2,3200	+ 20	+ 55	+ 70	+ 90	+ 215	+ 275
Florin ...	2,1170	2,1220	— 25	+ 5	— 35	— 5	— 75	— 25
F.B. (100).	14,4035	14,4295	— 75	0	— 260	— 140	— 795	— 470
F.S.	2,5520	2,5575	+ 110	+ 140	+ 225	+ 260	+ 720	+ 790
L. (1 000).	5,2450	5,2635	— 335	— 260	— 500	— 425	—1155	—1020
£	9,1230	9,1385	— 345	— 280	— 660	— 595	—1545	—1390

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 7/8	5 1/4	5 5/16	5 11/16	5 9/16	5 15/16	6 5/16	6 11/16
$ E.-U. ..	5 1/8	5 1/2	10 13/16	11 3/16	10 5/16	10 11/16	10 5/8	11
Florin ...	6 3/4	7 1/4	8 7/8	8 5/16	8 3/16	8 5/8	8 7/8	9 5/16
F.B. (100).	5 3/8	6 5/8	7 1/2	8 3/8	8 3/8	9 1/8	9 3/8	9 7/8
F.S.	1 1/2	2	1 3/8	1 3/4	1 1/2	1 7/8	2 3/8	2 3/4
L. (1 000).	16	20	14	15	12 1/2	13 1/2	12 3/8	13 1/4
£	11 1/4	12 1/4	11 5/8	12 3/8	11 3/4	12 1/2	11 11/16	12 7/16
Fr. franç..	6 7/8	7 3/8	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme au capital de 906 373 300 F
Tour Aquitaine, 92 Courbevoie
R.C.S. Paris B 552 120 784
Direction générale : 7, rue Nélaton, 75015 Paris

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société nationale Elf Aquitaine sont convoqués le :

JEUDI 14 JUIN 1979 à 14 h. 30
à l'Hôtel des Ingénieurs des Arts-et-Métiers
9 bis, avenue d'Iéna - PARIS (16e)

en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1978 et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice ;

2° Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 ; approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées ;

3° Affectation des bénéfices et fixation du dividende ;

4° Ratification de la nomination de deux administrateurs faite à titre provisoire par le conseil ;

5° Nomination d'un nouvel administrateur ;

6° Renouvellement du mandat d'un administrateur.

A. — Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 50 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

● Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société, cinq jours au moins avant la date de cette assemblée.

● Si les actions sont au porteur :

— soit, en les déposant cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à la Banque de Paris et des Pays-Bas, service des assemblées, 3, rue d'Antin, Paris (2e) ;

— soit, si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'assemblée et d'en informer l'établissement précité cinq jours avant la date de l'assemblée.

Le service des assemblées de la Banque de Paris et des Pays-Bas tiendra des formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B. — Le mandataire désigné par un actionnaire en vue de le représenter à l'assemblée générale doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque de Paris et des Pays-Bas trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de 50 F, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction financière — service des actionnaires — 7, rue Nélaton, Paris (15e) ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

* * *

Le conseil d'administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera à l'assemblée générale un jeton de présence de 20 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente tant pour lui-même que comme mandataire.

Le conseil d'administration.

En début de séance, sera projeté
un film réalisé par la société :
« FRIGG, le grand rendez-vous ».

Etablissements G. LEROY

Dans sa séance du 14 mai 1979, le conseil d'administration des Etablissements G. Leroy a arrêté les comptes de l'exercice 1978, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 29 juin 1979.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe s'élève à 873 millions 652 047 F contre 788 883 709 F au 31 décembre 1977.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la société mère a procédé à la réévaluation de son bilan, faisant apparaître au 31 décembre 1978 une plus-value globale de 49 240 721 F.

Avant amortissement complémentaire de 3 621 921 F résultant de cette réévaluation, la perte d'exploitation s'établit, au 31 décembre 1978, à 29 098 631 F, se comparant à un résultat d'exploitation bénéficiaire en 1977 de 4 134 463 F.

L'essentiel de cette perte d'exploitation a été réalisé au cours du premier semestre, le second ayant connu un net redressement, se manifestant au quatrième trimestre par un résultat positif.

Après dotation aux amortissements d'un montant global de 21 190 927 F, et après enregistrement de moins-values sur titres de participation pour un montant de 10 055 802 F, la perte nette de l'exercice s'élève, pour les Etablissements G. Leroy, à 37 014 015 F, se comparant à un bénéfice net de 5 390 662 F au 31 décembre 1977.

En conséquence, il sera proposé à l'assemblée générale du 29 juin d'affecter ce résultat au report à nouveau et de ne procéder à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice 1978.

Au cours du premier trimestre 1979, le chiffre d'affaires hors taxes des Etablissements G. Leroy a atteint 203 547 026 F contre 186 621 783 F au 31 mars 1978.

Le début de cette année confirme dans l'ensemble des secteurs d'activité de la société les tendances qui avaient caractérisé le second semestre de 1978, à savoir la libération des prix pour tous nos produits, une moindre pression de la concurrence étrangère pour les contre-plaqués, une demande toujours soutenue pour les emballages fromagers et un marché toujours difficile pour les panneaux de particules malgré une certaine amélioration.

C'est pourquoi, malgré la hausse prévisible des coûts de production, et notamment des bois de toutes provenances ainsi que celles des produits pétroliers, on peut s'attendre, pour l'exercice 1979, à de meilleurs résultats pour les contre-plaqués et l'emballage alors que la situation des panneaux de particules reste encore incertaine en raison d'une concurrence toujours vive, notamment en provenance des pays voisins.

AVENIR PARTICIPATIONS

Un groupe d'investisseurs institutionnels se sont associés avec l'O.P.F.I. - Paribas, la Compagnie bancaire et le Crédit du Nord pour créer une société destinée à prendre des participations dans des entreprises de dimension moyenne en développement.

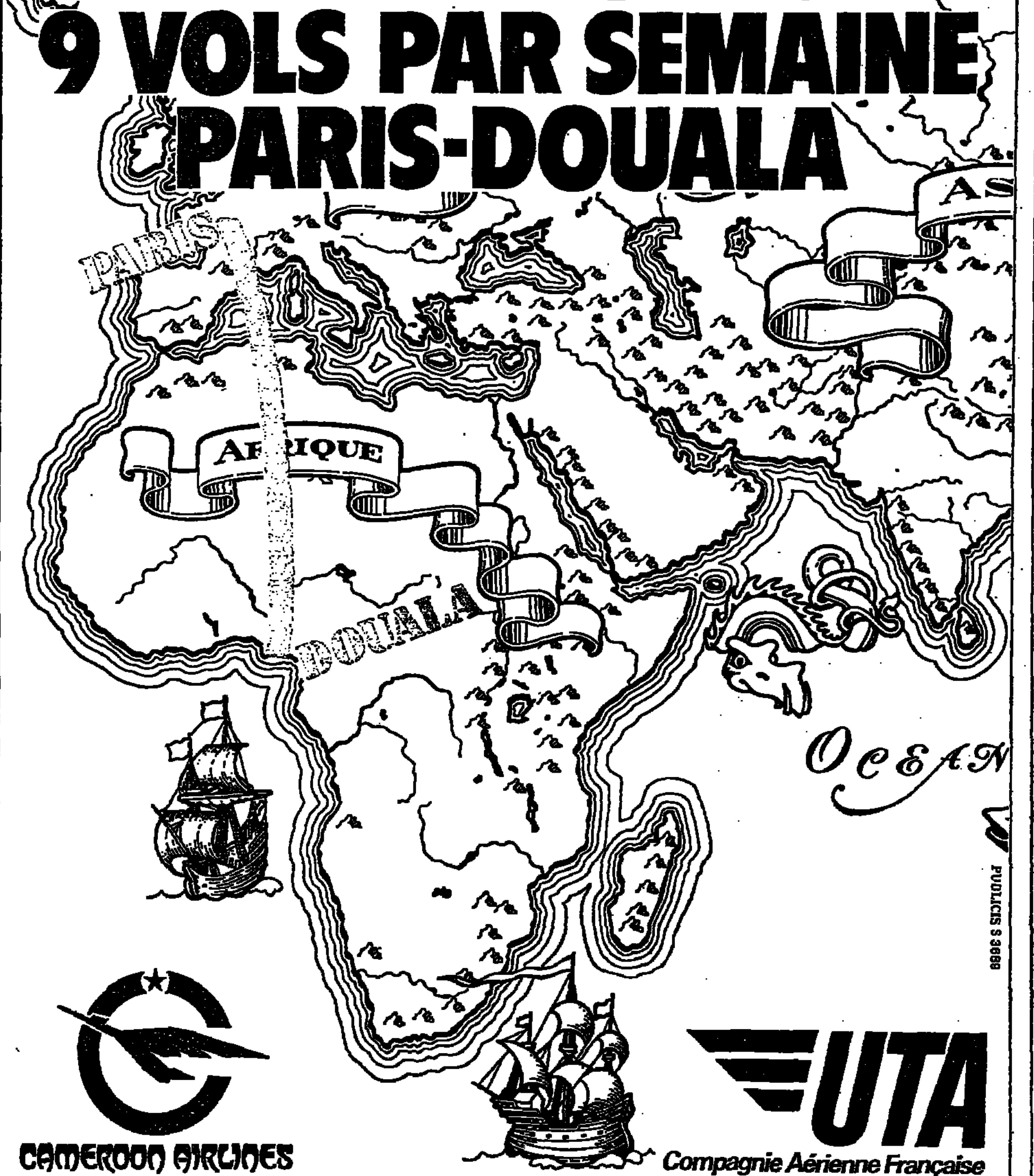
Cette initiative, destinée à doter les moyennes entreprises des fonds propres qui leur sont nécessaires pour assurer harmonieusement leur croissance, répond à un besoin dont l'existence est très largement reconnue dans la période actuelle.

La société, dont la vocation est nationale, s'intéressera à toutes les entreprises moyennes quel que soit leur secteur d'activités ; elle entend limiter son rôle à celui d'un partenaire financier et, en conséquence, ne prendra que des participations minoritaires.

La société, appelée Avenir-Participations, est créée avec un capital de 40 millions de francs, réparti de la façon suivante :

— Garantie mutuelle des fonctionnaires	14,5 %
— Groupe Drouot	14,5 %
— Mutuelle centrale de réassurance	14,5 %
— Mutuelle générale française - accident — Mutuelle générale française - vie	14,5 %
— The British Petroleum pension Fund Trust Limited	12 %
— Compagnie bancaire (et U.F.B.)	10 %
— Crédit du Nord	10 %
— O. P. F. I. Paribas	10 %

La présidence de la société est confiée à M. Yves Brossollet, qui est par ailleurs président-directeur général d'Ufinex.



COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL (ex-FONCIA CRÉDIT)

Assemblées du 23 mai 1979

La société Foncia Crédit, qui s'est assuré, en 1978, le contrôle intégral de l'ensemble de ses filiales, vient d'adopter la nouvelle dénomination de Compagnie du crédit universel, mieux harmonisée avec l'appellation commerciale sous laquelle le groupe opère depuis son origine.

Après approbation du bilan et des comptes de l'exercice 1978, qui enregistrent les réévaluations légales opérées dans les écritures de cet exercice, les assemblées de la Compagnie du crédit universel et de ses cinq filiales ont arrêté à 50 951 588,95 F contre 41 727 479,39 F en 1977, le bénéfice net après impôts de la société en participation qui les réunit, ce bénéfice se répartissant entre la Compagnie du crédit universel pour 23 752 709,17 F (y compris les revenus de ses filiales), Crédit universel pour 19 072 111,86 F, Universal factoring pour 742 039,43 F, Locunivers pour 6 563 318,96 F, Unifimo pour 814 022,82 F et Locationfor pour 7 596,71 F.

Intérêts des tiers exclus, le résultat net consolidé de la Compagnie du crédit universel ressort à 39,5 millions de francs, soit 48,15 F par action (contre 23,9 millions de francs et 44,91 F par action en 1977).

La Compagnie du crédit universel mettra en paiement, à compter du 11 juin 1979, un dividende net de 24 F, contre 20 F pour l'exercice précédent, donnant, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 36 F pour chacune des 819 882 actions composant le capital actuel (coupon n° 29 détaché du titre Foncia Crédit).

Les dividendes de ses filiales seront également payables à compter du 11 juin prochain, à savoir : 16 F net pour Crédit universel (coupon n° 32), 12 F net pour Universal factoring (coupon n° 11), 55 F net pour Locunivers (coupon n° 9), 9 F net pour Unifimo (coupon n° 6), Locationfor reportant à nouveau le bénéfice de son premier exercice d'activité de quatre mois, après dotations aux réserves réglementées.

La Compagnie du crédit universel recevra ainsi de ses filiales, en 1979, près de 17,7 millions de francs de dividendes, ce qui lui assure d'ores et déjà, pour l'exercice en cours, des revenus avoisinant les trois quarts de son bénéfice net total de l'année écoulée.

DUMEZ

Le conseil d'administration de Dumez, qui a arrêté les comptes de l'exercice 1978 le 21 mai courant, convoque des assemblées générales ordinaire et extraordinaire pour le 28 juin prochain.

Le bénéfice net de la société-mère s'élève à 42,7 millions de francs contre 32 en 1977. L'écart de réévaluation ressort à 242 millions de francs, dont 240 à titre de réserve de réévaluation.

Sur le plan du groupe, le bénéfice net est de 199 millions de francs (dont 174 intérêts minoritaires exclus) et la marge brute d'autofinancement s'élève à 386 millions de francs, soit 12 % du chiffre d'affaires.

Le conseil propose le versement d'un dividende net de 30 francs (soit 45 francs, avoir fiscal compris), en augmentation de 33 % par rapport au dividende de 22,50 francs imputé sur les résultats de 1977.

L'assemblée générale extraordinaire aura pour objet la transformation de la société, à partir du 1er janvier 1980, en société à directoire et conseil de surveillance et prévoira la possibilité de porter le capital de 100 à 150 millions de francs par incorporation de réserves.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 3 avril 1979 s'élève à 270 milliards 119 millions.

Au passif, la rubrique « banques, organismes et établissements financiers » figure pour 7 251,7 millions en comptes à vue et 47 122,8 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 30 431,2 millions en comptes à vue et 17 226,6 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 23 460,4 millions pour les comptes à vue, 6 120,6 millions pour les comptes à échéance et 32 643,3 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 31 338,5 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 141 221,2 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 114 441,5 millions, répartis comme suit : 28 698,5 millions de créances commerciales, 21 755,7 millions d'autres crédits à court terme, 37 562,9 millions de crédits à moyen terme, 26 424,4 millions de crédits à long terme et, pour les comptes débiteurs, 12 787,8 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 3 231,9 millions (comptes à vue) et pour 64 481,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 3 avril 1979 s'établit à 290 milliards 339 millions.

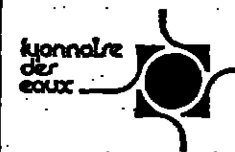
BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE B.I.M.P.

Réunie le 21 mai 1979, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1978, se soldant par un bénéfice net, hors plus-value à long terme, de 2 227 491 francs contre 1 539 410 francs en 1977. Le montant net de cette plus-value, soit 653 798 francs, très proche de celui de 1977, est porté en réserve spéciale. Après dotation réglementaire de 144 064 francs à la réserve légale et affectation de 1 000 000 de francs à la réserve générale, le dividende par action de 100 francs nominal est fixé à 5 francs, assorti d'un avoir fiscal de 2,50 francs (contre 3 francs assorti d'un avoir fiscal de 1,50 franc l'an dernier). Ce dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 1979.

Le compte de résultats a été approuvé conformément aux nouvelles normes de la commission de contrôle des banques.

En outre, l'assemblée a constaté que le bilan répond à l'ensemble des normes de la réévaluation légale, les immobilisations non amortissables ayant déjà été réévaluées au 31 décembre 1976, et la valeur comptable des immobilisations amortissables correspondant à leur valeur légalement réévaluée. L'écart de réévaluation subsistant (en réserve réglementée) s'établit à 4 930 345 francs.

Les mandats d'administrateur de MM. Jean Dommange, François Journel et de la SPAGEP sont renouvelés. M. Bernard Dubois de Montreynaud est nommé administrateur.



SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

Le conseil d'administration de la Lyonnaise des Eaux vient d'examiner les comptes consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires (T.T.C.) passe de 7,1 à 8,3 milliards de francs, en progression de 17 %. Après 387 millions de francs d'amortissements et provisions (331 en 1977), le bénéfice d'exploitation est de 255 millions de francs (345 en 1977), et le bénéfice net — part du groupe — revient de 115 à 101 millions de francs (—12 %).

Dans une conjoncture difficile, l'ensemble du groupe a réalisé des performances honorables ; la baisse des résultats — moins accentuée que ce qu'avaient fait craindre des estimations provisoires — correspond aux pertes lourdes mais ponctuelles apparues dans deux sociétés des secteurs du traitement des eaux et de l'installation électrique.

Le renforcement des moyens du groupe s'est poursuivi : les investissements industriels et de portefeuille ont atteint 410 millions de francs et ont été autofinancés pour leur plus grande part.

Avant réévaluation et augmentation de capital, la situation nette consolidée est de 950 millions de francs, soit 563 F pour chacune des 1 687 000 actions existantes à fin 1978. En tenant compte de la réévaluation et de l'augmentation de capital, la situation nette consolidée par action serait sensiblement supérieure à ce chiffre.

Il est rappelé, par ailleurs, que le résultat de la société mère est passé de 63,2 à 71,3 millions de francs, ce qui permet d'augmenter la distribution de 38 millions de francs à 47,5 millions de francs. Il est en effet proposé à l'assemblée générale de porter le dividende de 21,80 F par action (+ 0,70 de rappel 1976) à 22,50 F, de l'appliquer à l'ensemble du capital augmenté en 1979, et de reporter à nouveau la valeur d'un demi-dividende.

MULTIRENDEMENT

SICAV de la BANQUE FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE ET DU CRÉDIT MUTUEL, du CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE et RURAL, et du CRÉDIT MUTUEL.

VOCATION

Gestion d'un portefeuille composé principalement d'obligations françaises.

ORIENTATION

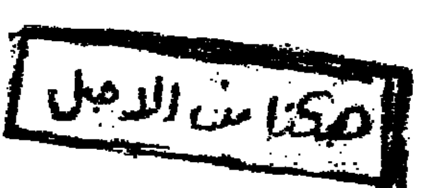
Elle recherche un rendement élevé, mais aussi une valorisation du capital en orientant une partie de ses actifs vers les obligations indexées, convertibles et étrangères.

EVOLUTION

Evolution de la SICAV	Nombre d'actions en circulation	Actif net	Valeur liquidative
16 octobre 1978 (date d'ouverture au public)	501 883	59 950 122,83	119,47
31 décembre 1978	542 941	62 932 229,91	115,91
6 avril 1979	764 285	91 552 574,19	119,79

RÉPARTITION DE L'ACTIF NET

Fonds d'Etat	6,55	Obligations convertibles	28,26
Obligations du secteur public	14,99	Obligations à taux variable	6,48
Obligations du secteur privé	39,29	Disponibilités	4,43



LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 28 mai publie notamment les insertions suivantes :

Spie-Batignolles. — Emission à 60 F de 732 670 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1979. Le capital est porté de 108 400 000 francs à 144 534 100 francs (une pour trois).

Société de développement régional de Normandie. — Emission à 108 F de 45 000 actions de 100 F, jouissance 1er juillet 1979, portant le capital de 27 à 31,5 millions (une pour six).

Société de développement régional du Sud-Ouest « Expanso S.D.R. ». — Emission à 110 F de 88 800 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979. Le capital est porté de 13,32 à 22,2 millions de francs (deux pour trois).

Lordex S.D.R. de Lorraine. — Emission à 105 francs de 100 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979. Le capital est porté de 25 à 35 millions (deux pour cinq).

The Shell Transport and Trading Cy Ltd. — Insertion en vue de la cotation des 552 millions 417 207 actions ordinaires de 25 p. attribuées aux actionnaires.

T.D.K. Electronics Co. Ldt. — Introduction à la Bourse de Paris des 100 417 037 actions ordinaires de 50 yens, représentant le capital émis.

SAD Economie mixte d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg. — Cotation des cinq mille obligations de 1 000 F émises avec le concours de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	23 mai	25 mai
Valeurs françaises	104,3	104,2
Valeurs étrangères	123,9	124,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,8	88,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/5	28/5
1 dollar (en yens)	219 20	220 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

LONDRES

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux britanniques ont chômé lundi 28 mai à l'occasion de la fête du printemps.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DUMEZ. — Le bénéfice net de la société mère pour 1978 s'élève à 42,7 millions de francs contre 32 millions et celui du groupe à 199 millions contre 190 millions. Le dividende global est fixé à 45 F contre 33,75 F. A partir du 1er janvier, la société sera dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance.

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Aucun dividende ne sera versé pour 1978 après la perte nette de 37 millions de francs subie durant cet exercice, après un bénéfice de 5,39 millions en 1977. De meilleurs résultats sont escomptés pour 1979.

UNION MINIERE. — Dividende net de 40 F.B. par dixième de part contre 50 F.B.

SOLVAY. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 3,25 milliards de francs belges contre 2,67 milliards. Dividende inchangé de 200 F.B.

GENERAL ELECTRIC. — Dividende trimestriel de 70 cents contre 65 cents.

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE. — Par suite d'une erreur de transmission, le dividende de 22,50 F, donné pour 1978, est celui de 1977. Le montant du coupon pour 1978 sera fixé par le conseil d'administration, jeudi 31 mai 1979.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bque de Bretagne, c. 40	1 p. 4	... ..
Centr. pour l'Ind., c. 26	1 p. 3	... ..
Crédit Ind. Ouest, c. 35	1 p. 6	... ..
Musée Grévin, c. 11 ..	3 p. 11	... ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	18 mai	25 mai
Indice général	113,8	113,4
Assurances	185,1	185,5
Banq. et sociétés financ.	98,1	98,3
Sociétés foncières	117	119,3
Sociétés investiss. portef.	123,9	123,5
Agriculture	112,4	113,2
Aliment., brasseries, distill.	108,4	108,3
Autom., cycles et l. équip.	105,9	103,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	135,4	136
Caoutchouc (ind. et comm.)	86,2	85,6
Carrières salines charbon	108,1	107,8
Constr. mécan. et navales	104,5	103,1
Hôtels, casinos, thermal.	144,1	143,8
Imprimeries, pap., cartons	73,6	75,4
Magas., compt. d'exportat.	95,3	94,5
Matériel électrique	135,1	133,4
Métall., com. des pr. métal	42,6	42,3
Mines métalliques	111,4	119,5
Pétroles et carburants	111,2	109,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	140,8	139,9
Services publics et transp.	101,1	100,8
Textiles	114,2	115,1
Divers	130,4	130,1
Valeurs étrangères	125,3	123,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	157,1	158
Rentes perpétuelles	50,6	51,5
Rentes amort., fonds gar.	277,3	288,5
Sect. indust. publ. à r. fixe	100	99,6
Sect. ind. publ. à rev. ind.	404,8	402,7
Secteur libre	111,1	111,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	275,2	271,6
Val. franç. à rev. variable.	788,6	785,9
Valeurs étrangères	926,1	911,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89,3	88,8
Produits de base	62,8	63,3
Construction	127,5	126,7
Biens d'équipement	91,1	90,3
Biens de consom. durables	104,9	101,9
Biens de cons. non durabl.	81,8	81,5
Biens de consom. aliment.	96,2	95,3
Services	138,3	138,1
Sociétés financières	102,4	101,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	196,1	193,3
Valeurs industrielles	79,2	78,8

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	114,3	114,6

BOURSE DE PARIS - 25 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 21	1 948
5 %	56 ..	1 562
5 % 1920-1960	..	1 562
3 % amort. 45-54	71	2 449
4 1/4 % 1963	98 45	3 084
Emp. N. Eq. 5½ 65	113 10	3 360
Emp. N. Eq. 5½ 65	110 10	3 898
Emp. N. Eq. 6% 67	107 .	5 901
Emp. 7 % 1973	5500	
Emp. 8,80 % 77	112 60	0 872
Emp. 9,80 % 78	103 10	3 538
E.D.F. 6½ 1950		0 187
— 5 % 1960	.. ..	1 356

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1953	... ..	... ..
E.D.F. parts 1950		... ..
Ch. France 3 %	180 ..	180 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	420	424
Ass. Gr. Paris-Vie	1740	1740
Concorde	270	368
Epargne France	270 10	..
Financ. Victoire	287	288
France I.A.R.D.	214 50	214
SAN (Sté Centr.)	665	665
S.P.E.G.	179	179
U.A.P.	552	553
Alsacien. Banque	324	324
Banque Hervet	198 20	199 80
Bque Hypot. Eur.	254 90	256 ..
Bque Nat. Paris	311 50	312
(Li) B. Scalb Dup.	107 ..	108
Banque Worms	207	206
C.G.I.B.	58 ..	
C.A.M.E.	90 30	91
Créditel	158	159 50
Créd. Gén. Indust.	258 10	268
Cr. Ind. Als.-Lor.	201 50	203
Crédit Lyonnais	309 50	310
Electro-Banque	158	160
Eurobail	169 50	175 ..
Financière Sofal	360	382
Foncia-Crédit	385	385
Fr. Cr. et B. (Cie)	180 10	180 10
France-Bail	322	319
Hydro-Energie	18 90	18 90
Immobail B.I.P.	230	231
Immobanque	371	371
Immofice	277 ..	279
Interbail	268	268 ..
— (obl. conv.)	265 50	267
Laffitte-Bail	288 ..	212
Locabail Immob.	321 ..	320
Loca-Expansion	153 ..	154
Locafinancière	219 ..	216
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	125	125
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescomp.	302 ..	306
Séquanaise Banq.	268 ..	270
SLIMINCO	380	378
Sté Cent. Banq.	71	71
Sté Générale	225 20	226 10
SOFICOMI	280	308
Sovabail	376 ..	384 50
UCIP-Bail	...	172
Unibail	387 20	387 10
Un. Ind. Crédit	279	281
Cie Foncière	133 10	134 70
C.G.V.	220	220
Fonc. Cht.-d'Eau	650	660
(M.) S.O.F.I.P.	.	87
Fonc. Lyonnaise	905	925
Immob. Marseille	1225	1274
Louvre	298	298
SINVIM	141 90	141 90
Cogifi	182 ..	183 ..
Foncina	158 50	160
Gr. Fin. Constr.	171	171 50
Immindo	172 10	172
Imminvest	133	138
Cie Lyon. Imm.	134 20	135 50
UFIMEG	125	125
U.G.I.M.O.	161	165
Union Habit.	248 50	243
Un. Imm. France	285 50	286
Acier Investiss.	109 50	110 ..
Gestion Sélect.	330 .	... ..
Sofragi	...	262 ..
Abeille (Cie Ind.)	262 ..	265
Applic. Hydraul.	248	242 ..
Artois	126	128
Centen. Blanzy	339 .	348
(NY) Centrest	.	139 50
(NY) Champex	140	141 ..
Char. Réun. (p.)	4200	4150
Comindus	441	445
(Li) Dév. R. Nord	165	135
Electro-Financ.	283	296
(M) Et. Particip.	71	71
Fin. Bretagne	75	73 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	625	625
Fin. et Mar. Part.	92 ..	92 ..
France (La)	596	594 ..
La Mure	54	...
Lebon et Cie	248 .	247
(NY) Lordex	124	123 50
Cie Marocaine	33 20	34 40
OPB Paribas	119 ..	119
Paris-Orléans	100 ..	98 20
Paternelle (La)	190 ..	189
Placem. Inter.	110	110
Providence S.A.	270	270 40
Rosario (Fin.)	282 ..	282 10
Santa-Fé		
Sofio	141 50	137
Sofinex	278 ..	d285
Cambodge	63 50	64
Clause	408	386
Indo-Hévéas	186	.
Madag. Agr. Inc.	25 50	25 50
(M) Mimot	17 80	17 50
Padang	174	173
Salins du Midi	251 40	255 ..
Aliment Essentiel	260	...
Allobroge	370 50	369
Banania	208 40	208 50
Fromagerie Bel	180	165
Cédis	708	710
(M.) Chambourcy	372	d382
Economats Centr.	560	570
Epargne		610
Euromarché	449 50	446
From. P.-Renard	386	398
Général Aliment.		120 80
Gouvrain	180 15	189
Goulet-Turpin	214 ..	211
Lesieur (Cie fin.)	460	462
Gr. Moul. Corbeil	161 ..	160
Gr. Moul. Paris	218 ..	250 50
Nicolas	475	
Piper-Heidsieck	228 ..	228
Potin	585	
Rochefortaise	168 50	174 80
Roquefort	335 ..	337
Taittinger	316 ..	318
Unipol	95	94 50
Bénédictine	1365	1375
Bras. et Glac. Ind.	365	365 50
Dist. Indochine	... ..	469
Ricqlès-Zan	185	...
Saint-Raphaël	168 ..	161
Sogepal	365	366
Union Brasseries	38	38
Slamna	190	187
Sucr. Bouchon	121 50	121 50
Sucr. Soissonnais	190	197 60
Chausson (US)	69	70
Equip. Véhicules	62 20	62
Motobécane	49 90	50
Borie	300	300
Camp. Bernard	173	170 ..
C.E.C.	56 50	58 50
Cerabati	80 70	80
Ciments Vicat	226	226 30
Cochery	48	48
Drag. Trav. Pub.	335	335
Fougerolle	151 50	151
G. Trav. de l'Est	38 50	38 ..
Herlicq	180	180 ..
Iéna Industries	. ..	
Lambert Frères	78	78 ..
Leroy (Ets G.)	35	38
Origny-Desvroise	109 10	109 10
Porcher	205 ..	210
Rougier	185 ..	186
Sablières Seine	138	138 70
S.A.C.E.R.	43	44 ..
Sainrapt et Brice	215 ..	218 ..
Savoisienne	88 ..	88 ..
SMAC Acieroïd	.. ..	
Spie Batignolles	71 20	71 90
Dunlop	..	18 30
Hutchinson-Mapa	70 ..	70
Safic-Alcan	214	214 ..
Comiphos	128 10	... ..
Gaumont	626	628
Pathé-Cinéma	75 ..	75 ..
Pathé-Marconi	53 ..	55 ..
Tour Eiffel	158 ..	160 ..
Air-Industrie	.. ..	62
Applic. Mécan.	26 90	26 50
Arbel	173 ..	172 90
Av. Dass.-Bréguet	480	480 ..
Bernard-Moteurs	50	50 ..
B.S.L.	162	162 ..
C.M.P.	289 90	288 ..
De Dietrich		490
Duc-Lamothe	382	
E.L.M.-Leblanc	520	520
Ernault-Somua	49 50	49 20
Forges Strasbourg	80 30	80
(Li) F.B.M. ch. fer	.. ..	.. ..
Frankel	...	...
Huard-U.C.F.	93 80	. ..
Jaeger	253 ..	249
Jaz	145	145
Luchaire	374	375
Manurhin	..	500
Métal Déployé	281	292
Radiola	35 30	38 ..
Nodet-Gougis	215	215 ..
Peugeot (ac. ent.)	173	175
Ratier-For. G.S.P.	12 55	12 50
Ressorts Ind.	159 40	159 40
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	.. .	86 ..
Satam	71 50	70 ..
Sicli	78 80	81 ..
Soudure Autog.	161 ..	157
S.P.E.I.C.H.I.M.	252 ..	255 ..
Traitor	350	350
Virax	68 ..	68 ..
At. Ch. Loire	18 05	18 ..
Ent. Gares Frig.	126	122 ..
Indus. Maritime	348	345
Mag. gén. Paris	171 50	171
Cercle de Monaco	78	75 50
Eaux de Vichy	565	587
Sofital	54 90	54 ..
Vichy (Fermière)	414	414
Vittel	294 50	295
Aussedat-Rey	49	49 80
Darblay S.A.	35 ..	35 20
Didot-Bottin	...	300
Imp. G. Lang	5 95	5 90
Papet. Gascogne	28 50	28 50
La Risle	71 50	72
Rochette-Cenpa	32 15	32 15
A. Thiéry-Sigrand	109 50	109
Bon Marché	113	114 50
Damart-Servip	435 ..	438
Mars Madagasc.	.. ..	62 10
Maurel et Prom.	62	64 50
Optorg	157 50	154 ..
Palais Nouveauté	302	302
Uniprix	67	67
Europ Accumul.	285	288 50
Ind. P. (CIPEL)	158	158
Lampes	140 10	143 80
M.E.C.I.		.
Merlin-Gerin	302 50	305 10
Mors	44 20	42 40
Piles Wonder	225	217
Radiologie	125 50	125 80
SAFT Acc. fixes	883	918
S.I.N.I.R.A.	555	555
Unidel	163 50	184
Carnaud S.A.	82 ..	81 80
Davum	35 80	.. ..
Escaut-Meuse	197	198 50
Fonderie préc.	..	.. ..
Gueugnon (F. de)	45 20	47
Profilés Tubes Est	25	23 30
Senelle-Maub.	73	73
Tissmétal	35 10	34 50
Vincey-Bourget		.
Huaron	163	161 ..
Kinta	335 50	335 ..
Mokta	288 ..	294
Amrep G.	763	765
Elf-Antargaz	216 30	225
Hydroc.-St-Denis	141	144 50
Lille-Bonnières-C.	272 ..	272 30
Carbone-Lorraine	66 ..	88
Delalande S.A.	200	199 20
Finalens	72 10	72 20
FIPP	.	...
(Ly) Gerland	301	301
Gévelot	136	141 30
Grande-Paroisse	135	135
Parcor	1190	1185
Ripolin-Georget	.. ..	54
Rousselot S.A.	509	509
Soufre Réunies	196 ..	196
Synthelabo	171	168 .
Thann et Mulh.	28 .	27 50
Ufiner S.M.D.	109 50	110
Agache-Willot	515	515
Filés-Fourmies	16 80	16 30
Lainière-Roubaix	42 10	43 70
Roudière	297	295
Saint-Frères	76 80	76 ..
M. Chambon	...	143
Géo. Maritime	. ..	.. .
Delmas-Vieljeux	240	241 ..
Nat. Navigation	.. ..	75
Navale Worms	96 ..	99
Saga	21 85	21 85
S.C.A.C.	146	140 60
Sterni	280 60	275
Tr. C.I.T.R.A.M.	162	165
Trans. et Indust.	112 50	112 ..
(Li) Baignol-Farj.	25	25
Blanzy-Ouest	285 ..	... ..
La Brosse	...	...
Degremont	166 80	165 20
Duquesnes-Purina	335	335
Ferrailles C.F.F.	201	203 80
Havas	330	326
Locatel	255	255
Lyon-Alemand	123 50	122
G. Magnant	54 ..	53 50
(LY) Majorette	624	612
M.I.C.	d192 50	198 50
O.F.P.-Om.F.Paris	373	385
Publicis	372	376
Sellier-Leblanc	172	175
Waterman S.A.	... ..	230
Brass. du Maroc	d267	c267
Brass. Ouest-Afr.	62	62 ..
A.E.G.	... ..	... ..
Akzo	58 60	59 60
Alcan Alum.	159 .	157 50
Algemene Bank	750	760
Am. Petrofina	145 90	144 90
Arbed	331	... ..
Asturienne Mines	. ..	.. ..
Bco Pop. Español	..	
Barlow-Rand	.. ..	22 50
Bell Canada	80 50	82
Blyvoor	27 90	. ..
B. N. Mexique	57 40	57 50
Bowater	17 60	16 75
Bowring C.I.	10 20	10 20
B. Regl. Inter.	26500	26800
British Petroleum	103 50	102 50
Br. Lambert (GBL)	...	
Canadian-Pacif.	110 50	117 ..
Cockerill-Ougrée		.. ..
Cominco	...	... ..
Commerzbank	450	... ..
Courtaulds	. ..	. ..
Dart. Industries	... ..	...
De Beers (port.)	. ..	32 60
Dow Chemical	117 50	115
Dresdner Bank	.... .	465
E.M.I.	10 50	10 50
Est-Asiatique	..	50 60
Femmes d'Auj.	.. ..	
Finoutremer	... ..	153 .
Finsider	..	78 .
Foseco	15 90	.
Géo. Belgique	..	285 ..
General Mining	d 37 50	d 41 ..
Gevaert	171 10	.
Glaxo	46 60	45 .
Goodyear	71	71 ..
Grace and Co	... ..	120 50
Gulf Oil Canada	..	184
Hartebeest	129 ..	133 50
Honeywell Inc.	... ..	298
Hoogovens	.. ..	
I.H.C. Hold. N.V.	.. ..	31 70
Johannesburg	142 ..	140 .
Kubota	. ..	5 40
Latonia	185 ..	183
Lyons (J.)		
Mannesmann	375	...
Marks-Spencer	10 20	10
Matsushita	14 05	14 30
Mineral-Resourc.	.. ..	13 30
Nat. Nederlanden	...	243
Noranda	161 50	182
Olivetti	. ..	6 10
Pakhoed Holding	88 ..	87 50
Petrofina Canada	...	d102 ..
Pfizer Inc.	130 20	130 20
Phoenix Assuranc.		
Pirelli	4 70	4 70
President Steyn	88	87 90
Procter Gamble	359	365
Rolinco	274 10	274 .
Robeco	346 30	341 20
Shell fr. (port.)	66	67
S.K.F. Aktiebolag	62 25	62 50
Sperry Rand	202	201 90
Steel Cy of Can.	. . .	111 50
Stilfontein	29 20	29 10
Sued. Allumettes	65	67 .
Tenneco	145	144 20
Thorn Electrical	41	41
Thyss c. 1 000	50	207 50
Vaal Reefs	130 ..	135
Vieille Montagne	...	232 .
Wagons-Lits	139	134
West Rand	11 90	12 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	..
Emprunt Young	... .	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	...
Banq. Fin. Eur.	. ..	.
Cellulose Pin	25 .	25 30
Coparex	366 ..	373
Ecco	1018	1020
Eurotrep	821	815
Intertechnique	598	598
Metall. Minière		
Océanic	74 ..	78
Prouuptia	322	322
San Mor Corv.	...	...
Total C.F.N.	.. ..	.
S.P.R.	... ..	
Uflnex	..	256 .
Voyer S.A.	7 90	7 85
Oce v. Grinten	345	350
Rorento NV	257	256 20

SICAV

Plac. Institut.	16550 14	15890 47
1re catégorie	10536 95	10330 34

25/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	141 27	134 80
Actions Sélec.	169 84	162 14
Additicandi	220 97	210 95
A.G.F. 5000	143 ..	136 52
Agfima	264 10	252 13
A.L.T.O.	182 85	174 26
America-Valor	316 56	302 31
Amérique Gestion	172 75	164 92
Assurances Plac.	140 35	133 99
Bourse-Invest.	165 89	158 37
C.I.P.	374 12	357 16
Convertibles	138 86	132 56
Convertimmo	152 34	145 43
Drouot Invest.	241 68	230 72
Elysées-Valeurs	194 60	185 74
Epargne-Croiss.	614 43	586 57
Epargne Industr.	265 29	253 26
Epargne-Inter	281 99	269 20
Epargne-Mobil.	188 36	179 82
Epargne-Oblig.	145 85	139 24
Epargne Revenu	333 60	318 37
Epargne-Unie	354 34	338 27
Epargne Valeur	204 40	195 13
Foncier Investiss.	394 95	377 04
France-Epargne	209 18	199 19
France-Garantie	249 11	244 23
France-Invest.	179 03	170 91
Fr.-Obl. (nouv.)	339 87	324 46
France Placement	233 01	222 44
Francic	150 34	143 52
Gestion Rendem.	326 78	311 01
Gest. Sél. France	209 57	200 07
I.M.S.I.	211 21	201 63
Indo-Valeurs	262 26	250 36
Intercroissance	139 35	133 03
Intersélect. Fr.	175 78	167 33
Livret portef.	243 56	232 52
Laffitte-France	132 02	126 03
Laffitte-Rend.	123 61	118 ..
Laffitte-Tokyo	305 56	292 70
Multirendement	128 06	122 25
Natio-Valeurs	303 21	289 46
Oblig. ttes catég.	206 78	197 52
Paribas Gestion	212 09	202 47
Pierre Investiss.	247 60	236 37
Rotschild-Exp.	337 33	322 03
Sécur. Mobilière	333 17	322 84
Sélec. Croissance	171 13	163 37
Sélect. Mondiale	138 ..	131 74
Sélection-Rend.	148 81	140 15
Sélection Val. Fr.	144 22	137 68
Sicav 5 000	123 70	118 09
S.F.I. FR. et ETR.	210 95	201 39
Sicavimmo	325 32	310 57
S.I.G.	316 81	302 19
Silvafrance	218 09	208 38
Silvam	141 40	134 99
Silvarente	179 82	171 67
Silvinter	156 81	148 94
Sogepargne	312 26	298 10
Sogevar	404 17	385 84
Soleil-Investiss.	234 19	223 57
Unigestion	247 23	236 02
U.A.P.-Investiss.	166 14	158 61
Unifoncier	402 78	384 52
Unifrance	147 63	140 94
Uni-Hoche (Vern.)	266 48	254 40
Unijapon	303 38	289 62
Uni-Obl. (Vernes)	1827 73	1757 43
Uniprem. (Vernes)	1844 17	1772 24
Unirente	1181 23	1142 39
Unisic (Vernes)	228 ..	217 66
Worms Investiss.	277 64	265 05
28/5		
Crediinter	*158 87	151 67
Croissance-Imm.	*206 53	197 23
Euro-Croissance	*185 82	177 21
Financière Privée	*432 62	413 01
France-Entrepr.	*258 17	247 42
Fructifrance	*282 14	269 35
Fructidor	*166 99	158 46
Gestion Mobilière	*210 30	200 76
Mondiale Invest.	*201 48	192 34
Oblisem	*139 15	132 84
Optimavalor	*201 27	192 14
Planinter	*315 61	301 30
S.I. Est.	*491 86	469 56
Soginco	*135 60	129 36
Soginter	*441 47	421 45
Valorem	*190 43	181 79

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
968	4,5 % 1973	958	970 50	970 50	965 ..
3580	C.N.E. 3 %	3635	3645	3638	3635 ..
385	Afrique Occ.	308	306	307 50	306
395	Air Liquide	400	408	400	398
89	Als. Part. Ind.	89 10	89 10	89 10	90 50
330	Als. Superm.	326 40	340	340	340
67	Alsthom-Atl.	68	68 40	68 40	68 90
131	Applic. gaz	133 70	135 ..	135	135 60
605	Aquitaine	628	628	628	625
111	— certif.	117	112	113 80	114
150	Arjom. Prioux	149	150	150	147
405	Aux. Entrep.	405	407	408	409
118	Banc. Fives	119 20	118 20	121	119
245	Bail-Equip.	244 90	244	244	246 20
240	— (obl.)	243 40	248	248	243 30
390	Bail-Invest.	390	390	390 50	391
126	B.C.T.	126	128	126 10	123 50
139	Bazar H.-V.	129 50	125	125	127 ..
120	Béghin-Say	119 90	119	119	119 ..
550	Bic	555	543	543 ..	542
..	BIS	415	420	420	424 ..
870	Bouygues	877	881	883	873
565	B.S.N.-G.D.	591	592	592	592
920 ..	— (oblig.)	918	919	919	918 ..
172	Carrefour	1720	1722	1722	1722
3150 ..	— (oblig.)	311	301 10	301 10	301 20
130 ..	Casino	1308	1290	1300	1290
53	CEM	54	54	54	53 65
230	Cetelem	228 10	228 50	228 50	228 10
235	Charg. Réun.	232 50	230 ..	229 ..	230
15 ..	Chiers-Chât.	14 90	14 90	15 90	14 80
140	Chim. Rout.	136	139 50	139 50	135 70
148	— (oblig.)	147 ..	147 30	147 30	147 30
165	Cim. Franç.	155	165	155 10	152
140	— (oblig.)	141	140 10	140 10	140 10
101	C.I.T. Alcatel	1020	1020	1017	1020 ..
4200	Club Médit.	419 50	418 ..	417	418 ..
290	C.M. Industr.	298	290	290	289 ..
330	— (oblig.)	330	330	330	330
169	Codetel	171	170	170 50	170 50
160	Cofimeg	161 90	160 50	160 20	160 20
800	Cotradel				
385	Cie Bancaire	380 ..	380	380 ..	380 ..
380	C.G.E.	380	376	380	376
395	— (oblig.)	398	399	393 ..	396 50
126	C. Entrepr.	125 50	125 50	125 50	127 50
	Comp. Mod.	249	339 80	339 80	339 80
115	Cot Foucher	112	112 70	112 70	111 10
145	Créd. Com. F.	146 70	146 80	146 80	147 ..
285	— (oblig.)	204	203	203	203
450	Créd. Fonc.	454 50	453 90	454	453 90
159	C.F. Imm.	162 50	162 80	162 60	161 ..
116	Créd. Indust.	119	115	115	115 ..
360	Créd. Nat.	350	357 ..	357 ..	350
57	Créd. Nord	56	58 80	58 80	58 ..
58	Creusot-Loire	59 50	58 10	59	57 ..
..	Crouzet	187	187	186	187
376	C.S.F.	379 90	379 90	379 90	376
425	— (oblig.)	422	430	430	422 ..
830	Darty	532	533	532 ..	540
28	Dassault-E.	27 50	28 95	29 10	28 95
	Docks France	816	820	820	810
60	Dollfus-Mieg	58 20	58 10	58 20	57 ..
720	Dumez	684	681	681	690
426	Cie Gle Eaux	425 ..	427 ..	427 ..	427
325 ..	E.J. Lefebvre	328 ..	323	323	318 20
... ..	Essilor	894	882	890	892 ..
117 ..	Esso S.A.F.	121 90	120 ..	120 60	120 ..
325	Eurafrance	335	342	342	348 ..
760 ..	Europe n° 1	764	780	815	799 ..
... ..	Facom	495 ..	485	485	485
375 ..	Ferodo	379	375 10	375 10	370 10
450 ..	— obl. conv.	458 ..	450 10	450 10	450 10
62 ..	Fin Dev. Ent.	62 20	62 ..	62	62
210 ..	Fin. Paris PB	210	209 ..	209 50	209
245 ..	— obl. conv.	252 ..	258 ..	250	246 20
226 ..	Finextel	238 30	232 ..	232 40	232
59 ..	Frassinet	61 50	57 ..	57 ..	57
166 ..	Fr. Pétroles	163 50	164 90	164 10	162 50
41 ..	— (certific.)	40 80	41 50	41 30	40 75
184 ..	Galeries Laf.	185 ..	188	185 ..	182 ..
183 ..	Cie d'Entr.	190 ..	188	188	185 20
245 ..	Cie Fonderie	245	245	245 10	240 20
126	Cie Ind. Par.	127 50	129	128 90	126 50
250	Générale Occ.	264 ..	252 50	252 50	250 10
390	Gr. Tr. Mars.	391	389 80	390	385
315	Guyenne-Gas.	328 50	315	315	315
238	Hachette	236	239	239	237
77	Imétal	72	72 50	80 50	79 50
405	Inst. Mérieux	401	393	392	398 90
116	J. Borel Int.	116 80	115 90	118 ..	116
144	Jeumont Ind.	145	145 50	145 50	142 60
85	Kali Ste Th.	86 50	85 10	85 10	86
64	Kléber Col.	61 80	61 80	61 50	60 50
260	Lab. Bellon	263 50	259	258	257 10
248	Lafarge	242 80	244 80	244 80	245
305	— (oblig.)	303	308	308	302
290	La Hénin	290 10	295	295	290 20
1630	Legrand	1585	1585	1585	1585
2210	— (oblig.)	2290	2210	2210	2210
240	Locabail	224	224	224	219 50
225	Locafrance	225 50	223 50	223 50	225
485	Locindus	494	491	491	492
680	L'Oréal	678	663	663	661
3600	— obl. conv.	3640	3601	3501	3601
395	Lyonn. Eaux	396	401 20	400	401 20
56	Mach. Bull	58 60	58 80	59	58 30
550	Mais. Phénix	578	565	556	565
37	Mar. Wendel	35 90	35 50	36 50	36 50
41	Mar. Ch. Réu.	40	40 30	41 50	41 10
465	Martell	460	460	460	456
500	— (obl.)	501	500	500	508
1010	Mat. Téléph.	1017	1008	999	1009
6880	Matra	6120	6180	6180	6120
58	Mat. Nav. N.	57	57 70	57 70	57 60
950	Michelin B.	957	951	963	960
595	— (obl.)	585 20	595	596	580
630	Midi Cie	675	665	668	665
455	Moët-Hennes.	452	450	447 ..	446
600	— (obl.)	600	608	608	600
700	Mot. Leroy-S.	708	705	705	706
96	Moulinex	96	95 .	94	96 .
396	Mumm	394 .	387 .	387 .	394 50
506 .	Nat. Invest.	508	511	511	508
205 .	Navig. Mixte	210	209	202	200
40 .	Nobel-Bozel	41	40	40 .	39 30
22 ..	Nord	27 80	28 30	29 50	29 .
111 .	Nouvel. Gal.	115 50	117	116	114 70
196 .	Olida-Caby	196	197	197 .	196
104 .	Opfi-Paribas	103 50	104	104	102 10
114 .	Paris-France	116	114 .	113 10	115
117 .	Pechelbronn	117	117	117	115 20
92 .	P.U.K.	93 30	93 30	93 10	92
128 .	— (obl.)	128 10	128 10	128 10	128 10
57 .	Penarroya	61	64 .	67	67 90
300 .	Penhoët	298 .	296	296 .	293
290 .	Pernod-Ric.	287	287	287 .	287
295 .	Perrier	292 80	290 ..	291	289 90
68 .	Pétroles B.P.	68 50	67	67 80	67
340 .	Peugeot-Cit.	345	348 20	344 50	342
405 .	— (obl.)	415	406	415	401 10
97 .	Pierrel.-Auby	98 50	96 50	98 40	96 40
69 .	P.L.M.	69 20	68 30	68 80	68 80
190 .	Poclain	187	182 10	182 10	180 10
174 .	Poliet	177 50	177 50	177 50	175
76	Pompey	76	76	76 ..	76 .
186 .	P.M. Labinal	189	185 10	185 10	183 60
32 .	Prénatal	32 10	32 10	32	31 95
295 .	Presses-Cité	304	319	311 ..	325
540 .	Pretabail SI	540	548	548 .	540
187 .	Pricel	186 50	186	188 .	186 .
152 .	Primagaz	150 60	154	154 .	157
118 .	Printemps	117 50	118 90	119	115 90
500 .	Radar S.A.	500	500 .	500 ..	490 ..
520 .	— (obl.)	516	526	526	522 .
360 .	Radiotech.	360	358	360	360
127 .	Raffin. (Fse)	129 70	128	128 10	128 .
116 .	Raff. St-Louis	115	114 50	114 50	114 50
480 .	Redoute	489	490	490	490
... ..	Révillon	570	562	562	557 .
128 .	Rhône-Poul.	121 90	121 50	121	120 ..
315 .	Roussel-Uclaf	325 .	319	319	319 ..
... ..	Rout. Colas	405 ..	409 50	409 50	405 .
480 .	Ruche-Pic.	487	498	495	498
590 .	Rue Imp.	600	608	608	599
16 .	Sacilor	16 50	16 50	16 50	16 15
150 .	Sade	150	150	150	160
800 .	Sagem	790	788	788	790
133 .	Saint-Gobain	132	132 30	132 30	134
495 .	S.A.T.	496	489	489	480
42 .	Saulnes	42 80	41	41	40 20
210 .	Saunier-Duv.	215	212	212	210
183 .	Saupiquet	184	185	185	183
169 .	Schneider	172 .	168 60	168 50	170
50 .	S.C.O.A.	51	50	50	49 85
190	— (oblig.)	100 50	100 20	100 20	103 20
..	Seb	230	233	234	228 40
167 .	Sefimeg	168	168 50	168 50	168 50
300 .	S.I.A.S.	295	298	298	295
420 .	Sign. E. El.	418	425	430 .	417
250 .	S.I.L.I.C.	250 80	264	264	256 70
215 .	Simco	218	217 50	217 50	213 20
115 .	S.I.M.N.O.R.	116	115	116	115
1570	Sk. Rossignol	1590	1575	1578	1576
140 .	Sogerap	142	142	142 ..	149 20
320 .	Sommer-All.	338	338	338	335
290 .	Suez	291	292	294	286 20
230 .	Talc-Luz.	231 .	231	229	235
705 .	T.R.T.	725	718	715	701
755 .	Tél. Electr.	750	745	745	737 .
136 .	— (obl.)	136 ..	136 20	136 20	136 20
330 .	Tél. Ericsson	331	331	331 ..	329 .
210 .	Thomson-Br.	209 80	210 ..	212 .	210 .
245 .	— (obl.)	248	242	242	240 10
425 .	U.I.S.	425 50	426 50	425 50	428 50
225 .	U.C.B.	230	226 ..	226 .	222 ..
220 .	Un. F. Bques	220 10	220	220 .	220 ..
200 .	U.T.A.	206	205	208	201 .
11 .	Usinor	11 50	11 20	11 20	11 .
117 .	— (obl.)	116 50	116 60	116 60	116 60
94 .	Vallourec	94 50	95 90	99 50	97 ..
715 .	V. Clicquot-P.	718 ..	710	710	710 ..
345 .	Viniprix	356 ..	349	349 50	345 ..
715 .	Elf-Gabon	740 ..	740	735 .	735 ..
240 .	Amax	241 50	237 70	236	239
... .	Americ. Expr.	149 80	149 50	150 .	146 50
260 .	Amer Tél.	265 10	263 80	263 80	264 10
33	Ang. Am. C.	32 40	32 70	32 80	32 70
167	Angold	164 50	168	169 60	165 .
440	B. Ottomane	451	448 .	450 .	448 .
315	BASF (Akt.)	314 50	318 ..	318 ..	313
320	Bayer	318 50	312	318	313 ..
71	Buffelsfont.	69 .	72 ..	72 ..	73 ..
16 .	Charter	15 70	15 30	15 30	15 .
157	Chase Manh.	161 50	161	161 50	158 60
110	Cie Petr. Im.	110 60	110 30	110 30	109 80
33	De Beers (S.)	32 70	32 60	32 55	32 60
605	Deuts Bank	600	600	603	601 .
515	Dome Mines	510 .	500	506	500
590	Du Pont Nem.	605	598	598	588
255	East Kodak	261 50	254 80	255 60	254 80
25	East Rand	24 70	26 10	26 85	26 ..
136	Ericsson	136 .	137 80	137 80	135 30
235	Exxon Corp.	238 .	230 60	230 20	231 80
197	Ford Motor	188	190	190	186 50
115	Free State	114 90	116 90	116 90	116 90
220 .	Gen. Electric	223 50	221 50	221 50	219 ..
270	Gen. Motors	271	269 .	268 50	265
24	Goldfields	24 30	24 60	24 40	24 40
28 .	Harmony	27 ..	28 25	28 20	27 80
5 .	Hitachi	5 15	5 30	5 25	5 25
310	Hoechst Akt.	311 .	312	312	313
34	Imp. Chem.	34 60	33 80	33 30	33 80
86	Inco Limited	87 50	89 80	89 80	88 30
1370	I.B.M.	1383	1367	1367	1366
125	I.T.T.	127	126 80	127	126 20
285	Merck	286 .	285	285	285
260	Minnesota M.	255 .	253	253	253
340	Mobil Corp.	345 50	341	341	340
9370	Nestlé	9290	9120	9120	9120
300	Norsk Hydro	307 .	310	313 .	303 80
615	Petrofina	638	642	643	642
290	Philip Morris	290 .	291 50	291	293
52	Philips	52 10	51	51 80	50 60
74	Prés. Brand.	73 .	75	74 80	74 50
345	Quilmès	336	345 50	347	339
225	Randfontein	223 ..	225 .	225 70	222
290 .	Royal Dutch	294 .	296 60	296 60	297 30
28	Rio Tinto Zinc	29 30	28 65	28 65	28 50
63	St Helena Co.	62 90	63 80	64	64
310	Schlumberger	320	322 70	322 40	321 90
33	Shell Fr. (S.)	34 10	33 40	33 40	33 20
575	Siemens A. G.	580	578	578	585
42	Sony	41 80	42 40	42 20	42 20
265	Unilever	259	258	259	259
31	Union Corp.	31 20	31 95	31 25	31 40
112	U. Min. 1/10	113	114 80	114 80	112 80
...	Unit. Techno.	180 50	170 50	170 ..	
182	West Driet.	184 .	188 60	187 .	189 90
63	West Deep	62 50	65 60	65 70	65 95
150	West Hold.	145 50	148 60	149 ..	146
260	Xerox Corp.	265 50	260 .	260	259 40
0 80	Zambia Corp.	0 93	0 93	0 93	0 91

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 443	4 439	4 340	4 540
Allemagne (100 DM)	231 780	231 680	224	238
Belgique (100 F)	14 444	14 438	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 340	212 150	207	218
Danemark (100 krd)	81 980	81 250	80	85
Norvège (100 k)	85 350	85 560	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 070	9 111	8 900	9 400
Italie (1 000 lires)	5 190	5 189	5	5 400
Suisse (100 fr.)	255 900	255 820	248	261
Suède (100 krs)	101 230	101 190	97 500	103
Autriche (100 sch.)	31 453	31 505	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 731	6 721	6 550	6 950
Portugal (100 esc.)	8 945	8 920	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 839	3 839	3 720	3 950
Japon (100 yens)	2 032	2 023	1 940	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 5
Or fin (kilo en barre)	39975	40100
Or fin (en lingot)	39995	40250
Pièce française (20 fr.)	317 50	320
Pièce française (10 fr.)	219 50	219 30
Pièce suisse (20 fr.)	298 40	305
Union latine (20 fr.)	289 90	291
Souverain	371 60	377 60
Pièce de 20 dollars	1702	1750
Pièce de 10 dollars	999 80	1100
Pièce de 5 dollars	586	...
Pièce de 50 pesos	1547 ..	1546 50
Pièce de 10 florins	294	292 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Le meurtre de l'amiral Darlan sur Antenne 2

Le comte de Paris veut répliquer à M. Alain Decaux

Dans l'émission « Alain Decaux raconte », diffusée par Antenne 2, le samedi 26 mai, et consacrée au meurtre de l'amiral Darlan, assassiné le 24 décembre 1942, après le débarquement allié à Alger, par Fernand Bonnier de la Chapelle, M. Decaux a particulièrement mis en cause le comte de Paris. Il a notamment produit une lettre récente que lui a adressée Mme Henri d'Astier de la Vigerie, veuve de Henri d'Astier de la Vigerie, paraissant authentifier une scène déjà relatée par M. Mario Faivre dans son livre *Nous avons tué Darlan*, publié en 1975 aux éditions de la Table ronde, et selon laquelle le comte de Paris, alors à Alger, apparaît comme donnant l'ordre, le 21 décembre 1942, d'« *éliminer* » Darlan « *sans délai* » et « *par tous les moyens* ».

Dans ses *Mémoires d'exil et de combats*, publiés au début de 1979 (Atelier Marcel Jullian), le comte de Paris réfutait le récit de M. Faivre. Il assurait n'avoir jamais prononcé les paroles qu'on lui prêtait, et ajoutait : « *La calomnie, consciente ou non, est odieuse.* »

Le récit de M. Alain Decaux avec, pour élément nouveau, la lettre de Mme Henri d'Astier de la Vigerie, devrait inévitablement relancer la polémique.

Déjà le secrétariat du comte de Paris a fait savoir qu'un démenti allait être publié dans la journée du lundi 28 mai. Le comte de Paris prépare en outre une lettre destinée à M. Alain Decaux, et dont il adressera un double à M. Maurice Ulrich, président de la société Antenne 2, en invoquant son droit à répondre.

Selon son secrétariat, le comte de Paris, qui se trouvait, lundi matin, éloigné de ses bureaux de Chantilly, juge pour le moins discourtoise l'attitude de M. Decaux et estime qu'il aurait dû avoir la possibilité avant l'émission de rencontrer l'historien, dont l'attitude à son endroit lui paraît discriminatoire.

Deux cent soixante-treize morts à Chicago

LA RUPTURE D'UN PETIT BOULON RATTACHANT LE RÉACTEUR A L'AILE SERAIT A L'ORIGINE DE L'ACCIDENT DU DC-10.

La société Mc Donnel Douglas, dont un des avions de type DC-10 s'est écrasé au décollage de Chicago, vendredi 25 mai (deux cent soixante-treize morts, dont deux cent cinquante-huit passagers, treize membres d'équipage, deux victimes au sol) a demandé à quarante et une compagnies aériennes qui exploitent un avion de ce type dans le monde (deux cent soixante-quinze DC-10 sont en service) de procéder, dans les plus brefs délais, à une inspection portant notamment sur les systèmes d'attache des réacteurs.

En effet, selon M. Elwood Driver, vice-président de l'Agence nationale américaine de la sécurité des transports, la catastrophe de Chicago serait due à la rupture d'un seul des douze petits boulons attachant le réacteur à l'aile. Le boulon brisé, qui ne mesure que 10 centimètres, a été retrouvé par les experts à 2 500 mètres du lieu de l'accident. M. Driver a toutefois précisé que la seule chute du réacteur n'aurait pas dû empêcher l'avion de continuer son vol puisque cet appareil est un triréacteur. L'hypothèse a donc été émise que ce réacteur, situé sous l'aile, a pu heurter, en tombant, le moteur situé à l'arrière de l'appareil sur la queue.

Cette catastrophe — la plus grave de l'histoire de l'aviation civile américaine — a relancé une polémique aux Etats-Unis sur la sécurité de ce type d'avion (sécurité que les principales compagnies européennes qui l'exploitent ne mettent absolument pas en doute).

● *M. Cyrus Vance* devait rencontrer, ce lundi 28 mai, à Rome, le président Sandro Pertini et être reçu en audience par le pape Jean-Paul II avant de se rendre, mardi, aux Pays-Bas. Le secrétaire d'Etat américain est attendu le 1er juin à Madrid, où il doit présider la réunion semestrielle du conseil hispano-américain prévu par le traité d'amitié entre l'Espagne et les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

A Decines

Un jeune homme âgé de vingt ans avoue avoir tué deux fillettes

De notre correspondant régional

Lyon. — Un jeune homme âgé de vingt ans, Stéphane Périoche, appartenant à une famille de Gitans résidant à Décines, a avoué, dans la nuit de dimanche 27 au lundi 28 mai, être l'auteur du meurtre de deux fillettes Sylvie Chevillard, sept ans, et Danira Della Giustina, treize ans, commis jeudi 24 mai (*le Monde* du 27-28 mai). Le criminel, dont le signalement avait été diffusé quelques heures plus tôt, a été arrêté à 2 h. 30 du matin par une patrouille de police près de la place Bellecour à Lyon.

Le dénouement de ce drame a été rendu possible grâce à l'entourage même du meurtrier. En effet, dimanche après-midi, les gendarmes de Ferney-Voltaire (Ain) étaient prévenus, par un forain de passage dans cette commune, que M. Stéphane Périoche pouvait être mêlé au double meurtre.

L'informateur se disait « *mandaté par un conseil de famille pour porter à la connaissance des autorités un fait qui leur paraissait trop lourd pour être dissimulé* ». Les fonctionnaires de la sûreté urbaine et de la police judiciaire investissaient alors le campement de cinq caravanes où vivent les membres de la famille Périoche — une dizaine de personnes en tout — rue de l'Egalité, à Décines. C'est la mère du meurtrier qui parlera la première du double crime.

« *Il a tué pour rien et sans raison* », a expliqué ce lundi 28 mai au cours d'une conférence de presse le chef de la sûreté urbaine, le commissaire divisionnaire Claude Thierry. Il semble que la rencontre entre les deux fillettes et Stéphane Périoche ait été fortuite. Selon les déclarations du meurtrier présumé, les enfants jouaient dans le petit bois contigü au cimetière. Il s'y était rendu pour récupérer dans la carcasse d'une voiture un magnétophone provenant d'un cambriolage.

Sylvie et Danira construisaient une cabane avec des branchages. Il aurait discuté gentiment avec elles et leur aurait proposé de les aider. C'est alors qu'il tenait un morceau de madrier qu'il aurait soudain frappé. Le meurtre aurait été commis entre 19 hs 30 et 20 h.

M. Périoche a reconnu qu'il était l'auteur du coup de téléphone donné à 21 h. 15 aux sapeurs-pompiers de Lyon indiquant que « *deux jeunes filles étaient en danger de mort près du cimetière de Decines* ».

Stéphane Périoche, ainsi que plusieurs membres de sa famille, sont gardés à vue à l'hôtel de police. Des mesures de sécurité ont été prises pour éviter que des représailles soient commises contre les autres membres de la famille à Decines. — B. E.

LA MORT DE DEUX SÉNÉGALAIS A ORANGE

« Sales nègres »

C'était fête à Orange, dans le Vaucluse, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 mai. La fête foraine traditionnelle du printemps, avec ses flonflons et ses stands. Vers minuit, une altercation éclate aux abords d'un café. D'un côté, il y a six vendeurs ambulants sénégalais. De l'autre, quatre personnes : les trois frères De Buyzer, Jean-Claude, trente-trois ans, ancien légionnaire, Bernard, trente ans, Jacky, vingt-cinq ans, tous ouvriers dans une entreprise de travaux publics, et René Woets, vingt-cinq ans, chauffeur-livreur, ancien légionnaire lui aussi. Des mots sont échangés, des coups de poing aussi.

La bagarre prend une certaine ampleur, si bien que les Sénégalais, pris à partie, préfèrent battre en retraite. Ils tentent de se réfugier dans leur hôtel, « Le Niçois », poursuivis par leurs agresseurs aux cris de « sales nègres ». Ils se retranchent dans leurs chambres. Pourtant rien n'est fini.

Les quatre Blancs, très énervés, commencent à préparer un feu. Pour faire sortir leurs victimes, ils décident d'enfumer la cage d'escalier de l'hôtel. Vers 1 heure du matin, le feu prend, la cage d'escalier s'embrase... l'hôtel brûle. Trois Sénégalais sautent alors du premier étage dans la cour intérieure et se blessent ; trois autres, logés au second, sont secourus par les pompiers. Mais deux autres colporteurs sénégalais, MM. M'Bengue Papa, vingt-cinq ans, et Gueye Cheikh, trente-cinq ans, étrangers à l'affaire, endormis au troisième étage, sont pris par les flammes. Ils meurent brûlés vifs.

Arrêtés samedi 26 mai, les quatre agresseurs ont reconnu les faits. Trois d'entre eux ont prétendu avoir agi en état d'ivresse. M. François Filleron, juge d'instruction au tribunal de Carpentras, les a inculpés et écroués à la maison d'arrêt d'Avignon pour coups et blessures volontaires et incendie volontaire.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 mai 1979 a été tiré à 519 736 exemplaires.

A Maisons-Alfort

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉNONCE LES « SOUFFRANCES INUTILES » INFLIGÉES AUX ANIMAUX

Le bicentenaire de la mort de Claude Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires, a été célébré le samedi 26 mai, à l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était accompagné par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités ; MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, et vétérinaire.

Le vétérinaire, a noté M. Giscard d'Estaing, accomplit trois fonctions essentielles : protéger la vie animale, intervenir dans l'amélioration de la production agricole et contribuer à la protection du consommateur.

« *Dans une société civilisée,* a notamment déclaré le président de la République, *il n'est plus possible d'ignorer que les souffrances inutiles infligées aux animaux relèvent de la simple cruauté. Il me paraît être du devoir des vétérinaires de contribuer à les atténuer. Pour ma part, je compte prendre bientôt une initiative pour qu'une réflexion approfondie soit conduite sur ce sujet.* »

Le chef de l'Etat a rappelé que les vétérinaires français sont peu nombreux (six mille quatre cents en France et deux cent soixante mille dans le monde) et que, de tous les pays européens, la France est celui qui compte le moins de vétérinaires par rapport au nombre de ses animaux.

